



The next generation biopharma leader

Rapport Annuel 2007

Alexander sait que nous
pouvons faire la différence.



Au sein d'UCB, nous poursuivons un objectif primordial: faire la différence dans la vie de personnes atteintes de maladies graves. Permettre à des femmes et des hommes comme Alexander qui souffre d'épilepsie, de vivre une existence normale au quotidien, dépourvue des symptômes invalidants de ces maladies qui durent toute la vie.

Pour des personnes comme Alexander, cette différence est de taille.

Et nous devrions le savoir.

Parce que nous connaissons personnellement bon nombre de ces personnes, leur famille et les médecins spécialistes. Nous les rencontrons régulièrement, nous les invitons à partager leurs expériences avec nous et avec notre Conseil d'Administration, nous plongeons dans la réalité quotidienne de leur maladie.

Ces rencontres directes nourrissent non seulement notre passion de faire la différence, mais nous permettent également d'obtenir des informations importantes sur les véritables priorités thérapeutiques des patients.

Alexander, qui est actuellement dans une période de rémission, est l'une des personnes que nous rencontrons souvent. Son histoire est inhabituelle et révélatrice. Il était neurologue et traitait des personnes atteintes d'épilepsie. Il a ensuite développé lui-même l'épilepsie après une opération. Cela a totalement transformé sa vision de la maladie. Sa nouvelle perspective, avec celles d'autres personnes atteintes de maladies graves, nous a aidés à modifier notre approche.

En travaillant avec des personnes comme Alexander, nous nous sommes rendus compte qu'il y a lieu de penser et d'agir différemment pour faire vraiment la différence dans le traitement des maladies graves. Cette approche, nous l'avons baptisée 'biopharmacie de la nouvelle génération'. Il s'agit de connecter les patients, nos équipes, nos partenaires et la science – notamment la biologie et la chimie – par de nouveaux moyens afin de s'attaquer à l'ensemble des symptômes physiques et sociaux des maladies graves.

Ce rapport décrit les progrès que nous avons réalisés en 2007 et comment notre nouvelle approche opère une différence considérable dans la vie des personnes souffrant de maladies graves - une différence qui se reflète également au niveau des performances de notre entreprise.

Tout au long de ce rapport, vous rencontrerez d'autres personnes comme Alexander, qui sont confrontées à la réalité quotidienne des maladies graves. Nous aimerions les remercier pour leur implication et leur soutien dans notre démarche de sensibilisation à ces maladies.

Table des Matières

- 02 A propos d'UCB**
 - 02 Notre Orientation Thérapeutique**
 - 04 Nos Forces**
 - 06 Notre Stratégie à Long Terme**
 - 08 Nos Produits**
 - 09 Notre Pipeline**
 - 10 Faits & Chiffres**
- 12 Moments Forts de 2007**
- 14 Lettre aux Actionnaires**
- 18 Message du Comité Exécutif**
 - 20 Principaux Domaines Thérapeutiques**
 - 20 Système Nerveux Central**
 - 32 Immunologie/Inflammation**
 - 39 Oncologie**
 - 40 Recherche & Développement**
 - 44 Ressources Humaines**
 - 48 Responsabilité Sociale de l'Entreprise**
- > Rapport de Gestion du Conseil d'Administration & Rapport du Collège des Commissaires (document inséré dans la couverture arrière de ce rapport)**

Notre Orientation Thérapeutique

Nous nous concentrons sur les maladies graves dans trois domaines thérapeutiques où des besoins médicaux et sociaux importants restent sans réponse – le système nerveux central (SNC), l'immunologie (y compris l'inflammation) et l'oncologie. Ces types de maladies, de l'épilepsie à la polyarthrite rhumatoïde, en passant par la maladie de Parkinson, présentent trois caractéristiques communes:

Effets débilissants sur la vie quotidienne des patients:

La quasi-totalité des maladies graves entraînent des conséquences physiques et sociales considérables, empêchant les personnes souffrant de ces maladies de mener une vie normale au quotidien, ce qui provoque souvent la dépression et d'autres problèmes.

Les personnes souffrant d'épilepsie, par exemple, doivent faire face à des crises douloureuses et dangereuses ainsi qu'à une stigmatisation sociale liée à leur état de santé.

Beaucoup ne sont pas autorisées à conduire et se retrouvent exclues du monde du travail.

Symptômes complexes et interconnectés:

Outre la source première de la maladie, les maladies graves impliquent généralement de multiples symptômes affectant différentes parties du corps. Une personne atteinte de la maladie de Crohn, par exemple, peut souffrir d'une fatigue chronique et de douleurs articulaires, de douleurs gastro-intestinales et d'un besoin incontrôlable de se rendre aux toilettes.

Une approche plus holistique, interconnectée et traitant le corps dans sa totalité est nécessaire afin de s'attaquer à l'ensemble des symptômes présents. Comme nous l'expliquons dans les pages qui suivent, cela requiert une méthode plus fluide pour le développement thérapeutique et basée sur un réseau d'équipes multidisciplinaires, avec un savoir-faire interne et externe, qui collaborent, dès le début, plus étroitement avec les personnes atteintes de maladies graves.

Dépendance à long terme de traitements et de soins spécialisés:

La plupart des maladies graves, à l'exception de certains cancers, durent toute la vie et nécessitent initialement un traitement dispensé par des médecins spécialistes. Cette situation nous permet de développer des liens étroits avec les médecins et leurs patients – une condition sine qua non pour comprendre ces maladies et leurs réalités quotidiennes.

Les médecins généralistes jouant un rôle de plus en plus important dans la gestion continue des maladies graves, nous maintenons également une présence sélective sur différents marchés de médecine générale, tels que l'allergie, où nous pouvons nous targuer d'avoir un taux élevé de réussite.

Notre implication dans la médecine générale, qui constitue un élément clé de notre stratégie à long terme, nous assure non seulement de nouvelles perspectives pratiques dans la gestion quotidienne des maladies graves, mais nous permet également d'optimiser la valeur commerciale de nos produits.

Le tableau ci-joint présente les principaux domaines thérapeutiques actuels d'UCB, y compris les thérapies déjà mises sur le marché ou en cours de développement.

Principaux Domaines Thérapeutiques

	Description	7 Marchés principaux* Prévalence estimée** (millions de pers.)	7 Marchés principaux* Taille estimée du marché (€ milliards)
SNC			
Epilepsie	Disfonctionnement cérébral occasionnant des crises récurrentes	6,0 ⁽¹⁾	2,2 ^(a)
Maladie de Parkinson	Troubles moteurs dégénératifs	1,5 ⁽²⁾	1,7 ^(b)
Douleurs neuropathiques diabétiques	Douleurs touchant généralement les diabétiques au niveau des membres	6,6 ⁽³⁾	0,3 ^(c)
Syndrome des jambes sans repos	Besoin incontrôlable de bouger les jambes	52,3 ⁽⁴⁾	0,4 ^(d)
TDAH	Trouble Déficitaire de l'Attention avec Hyperactivité	48,3 ⁽¹⁾	2,5 ^(e)
Sclérose en plaques	Entraîne différents troubles du SNC, d'une faiblesse musculaire à des troubles de la vision	0,5 ⁽⁶⁾	3,2 ^(f)
Fibromyalgie	Douleur et raideur généralisées des muscles	14,4 ⁽⁷⁾	0,3 ^(g)
Migraine	Céphalées épisodiques graves, durant des heures	68,3 ⁽¹⁾	2,6 ^(h)
IMMUNOLOGIE/INFLAMMATION			
Maladie de Crohn	Maladie gastro-intestinale occasionnant diarrhée, douleurs abdominales et autres problèmes	0,8 ⁽¹⁾	0,7 ⁽ⁱ⁾
Polyarthrite rhumatoïde	Attaque les articulations entraînant une immobilité et des douleurs	5,0 ⁽¹⁾	4,0 ^(j)
Allergie	Réaction inflammatoire aux allergènes	154,8 ⁽¹⁾	3,5 ^(m)
Psoriasis	Maladie de la peau produisant des squames inesthétiques	9,9 ⁽¹⁾	1,0 ^(k)
Lupus érythémateux systémique	Maladie auto-immune affectant des organes sains	0,4 ⁽⁸⁾	NA
Troubles associés à une perte osseuse	Troubles tels que l'ostéoporose provoquant une fragilité osseuse	140,0 ⁽⁹⁾	5,0 ^(l)
ONCOLOGIE			
Cancer broncho-pulmonaire à non-petites cellules	Produit des cellules malignes dans les tissus pulmonaires	0,6 ⁽¹⁰⁾	2,5 ^(m)
Lymphome non-hodgkinien	Cancer du système immunitaire	0,5 ⁽¹⁾	NA

* 7 marchés principaux: Allemagne, Espagne, France, Italie, Japon Royaume-Uni et USA

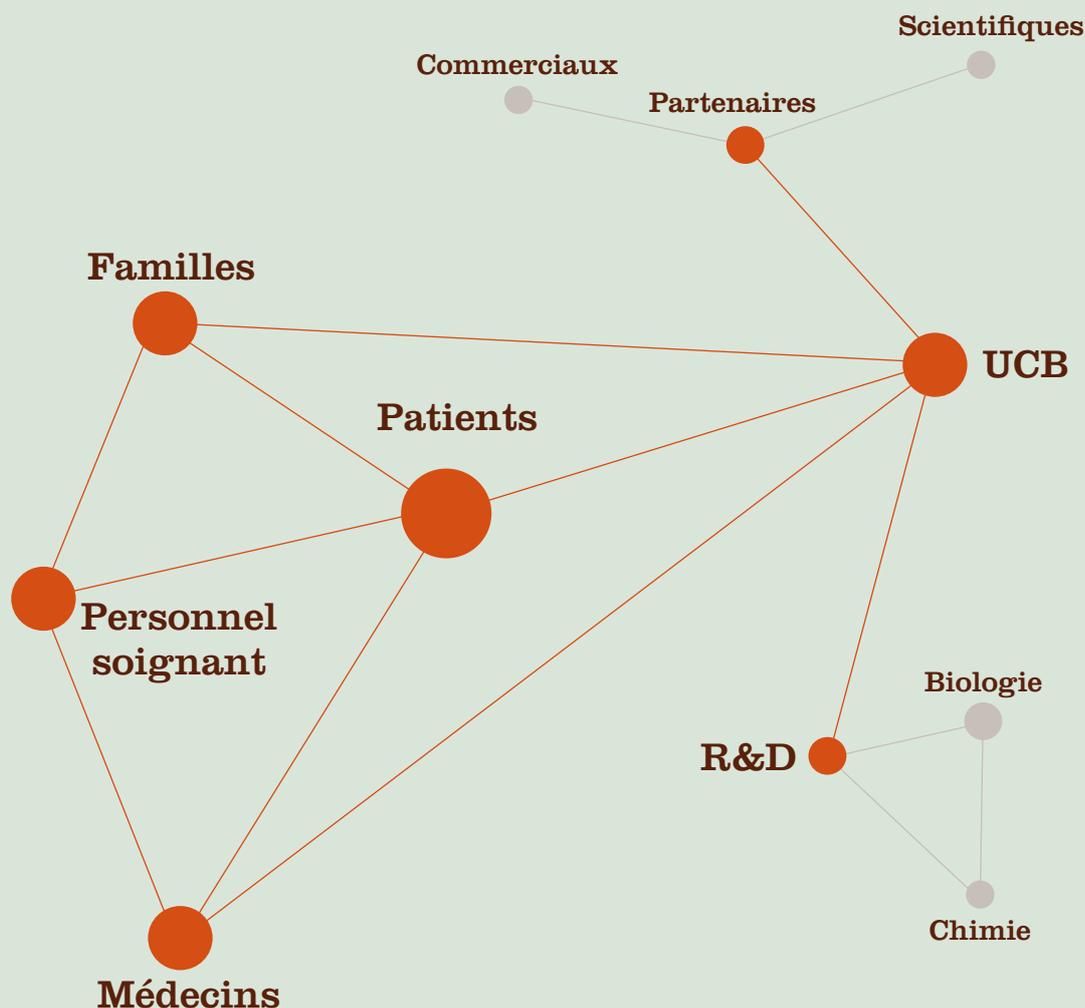
** Prévalence: nombre total de cas de la maladie dans la population (7 marchés principaux) à un moment donné

⁽¹⁾ to ⁽¹⁰⁾: sources, voir page 51

^(a) to ⁽ⁿ⁾: sources, voir page 51

Nos Forces

En tant que leader sur le marché des anti-épileptiques aux USA et en Europe, nous avons déjà prouvé notre capacité à faire la différence au niveau des maladies graves. Nous adoptons à présent de nouvelles approches pour combiner tous nos points forts, y compris notre expertise dans le domaine des grandes molécules basées sur des anticorps et celui des petites molécules chimiques. Plus que jamais la qualité de vie de nos patients est notre priorité.



Notre concept de 'biopharmacie de la nouvelle génération' s'étend au-delà du simple portefeuille de petites molécules chimiques et de grandes molécules basées sur des anticorps, à savoir la 'biopharmacie classique'. Il s'agit de nouveaux modes de connexion des patients, des équipes et de la science afin d'obtenir de nouvelles informations relatives aux interconnexions complexes liées aux maladies graves et de créer une nouvelle génération de solutions permettant de s'attaquer à l'ensemble des symptômes. Il s'agit d'une mise en réseau, interne et externe, dans le but d'un enrichissement mutuel des connaissances, de l'expertise et des ressources. Nous expliquons ci-après comment nous créons ces connexions.

Des relations étroites avec les patients et les personnes qui les soignent:

Tous nos actes commencent par une simple question: 'Comment cet acte fera-t-il la différence dans la vie des personnes souffrant de maladies graves?' Un contact régulier et individuel avec ces personnes et leur personnel soignant joue un rôle primordial en nous aidant à répondre à cette question. Pour les aider à faire face plus efficacement à leur maladie, nous avons également mis sur pied des communautés telles que www.parkinsons-disease.com et www.crohnsandme.com, afin d'échanger leurs impressions. Nous avons créé de nouveaux programmes d'aide, comme l'assistance canine destinée aux personnes souffrant d'épilepsie (cf. page 48).

Recherche & Développement (R&D) de pointe combinant biologie et chimie:

Notre portefeuille de grandes et petites molécules nous permet de nous concentrer sur les maladies graves sous différents angles. De manière plus inhabituelle, nous combinons notre leadership dans le domaine de la recherche d'anticorps et notre expertise dans le domaine chimique afin d'éclairer et d'exploiter les chemins biologiques et les interconnexions complexes de ce type de maladies. Cette démarche est soutenue par des technologies uniques, dont la méthode SLAM et A2Hit™ (cf. page 42), et par notre expertise

exclusive dans la biologie relative à la protéine SV2, étayée par un large éventail de produits chimiques. Nous utilisons également nos molécules pour analyser le potentiel de nouvelles avancées thérapeutiques, tels que les canaux ioniques sodium à activation lente et la modulation de la protéine CRMP-2 (Collapsin-Response Mediator Protein 2).

Des équipes compétentes et pluridisciplinaires:

Avec plus de 70 nationalités, la diversité de nos équipes représente l'un de nos atouts majeurs. Afin d'exploiter le potentiel créatif de cette diversité et d'accélérer le développement de thérapies novatrices, nous avons créé un environnement ouvert, mis en réseau à l'échelon international, afin de permettre à nos collaborateurs de partager et d'enrichir leurs idées. Il s'agit notamment de mettre en place des équipes de projet pluridisciplinaires, axées sur une thérapie, et ayant pleins pouvoirs.

Des partenaires de classe internationale tout au long du processus:

Nous sommes conscients que les complexités des maladies graves dépassent l'expertise et les ressources d'une seule entreprise. C'est la raison pour laquelle nous développons des partenariats tout au long du processus, depuis la R&D jusqu'au marketing. Nos partenaires sont, entre autres, Amgen et Biogen IDEC, Pfizer et sanofi-aventis.

Un acteur international avec un potentiel de croissance à long terme:

Notre présence internationale dans plus de 40 pays à travers le monde est unique pour une entreprise biopharmaceutique de taille moyenne. Nous sommes présents aux USA et y réalisons 46% de nos ventes. A long terme, notre pipeline est l'un des plus riches de l'industrie, soutenu par une base d'investisseurs stable et durable. Nous avons déjà prouvé notre capacité à obtenir des résultats dans les domaines de l'allergie et de la neurologie. Dans les années à venir, nous avons l'intention de consolider encore ces réalisations.

“

Notre concept de 'biopharmacie de la nouvelle génération' s'appuie sur la mise en réseau, interne et externe, pour enrichir mutuellement les connaissances, l'expertise et les ressources. C'est la voie à suivre pour développer des médicaments encore plus efficaces.”

Roch Doliveux,
Chief Executive Officer

Notre Stratégie à Long Terme

Soigner des maladies complexes et chroniques est une mission qui ne s'accomplit pas du jour au lendemain: elle exige une stratégie ciblée et à long terme. Cette stratégie, que nous mettons en œuvre avec succès depuis trois ans, est clairement définie:

Au cours des trois dernières années, nous avons jeté les bases permettant à UCB de devenir, le 'leader biopharmaceutique de la nouvelle génération'. Cette opération impliquait trois étapes essentielles. Nous avons tout d'abord transformé UCB d'entreprise diversifiée de produits pharmaceutiques, de substances chimiques et de films en une entreprise biopharmaceutique qui combine grandes et petites molécules. Cette transformation a eu lieu grâce à l'acquisition de Celltech, leader biotechnologique au Royaume-Uni, en 2004, et à la cession d'activités satellites telles que les spécialités de surface et les films.

Nous avons ensuite changé notre mode de fonctionnement. Nous avons plus particulièrement créé une organisation internationale en réseau, comprenant des équipes pluridisciplinaires, afin d'enrichir nos connaissances et notre expertise et de tirer le meilleur profit du potentiel combiné de la biologie et de la chimie.

Enfin, nous avons fait l'acquisition de Schwarz Pharma* fin 2006, qui nous assure la masse critique et des composés supplémentaires de stade avancé, pour commencer à libérer tout notre potentiel commercial. Pour suivre notre stratégie à long terme implique trois étapes supplémentaires.

Exécution (court terme):

L'étape d'exécution, qui a débuté en 2007, sera une période d'investissement intense étant donné que nous préparons le lancement de nouveaux produits comme Neupro® pour la maladie de Parkinson et Cimzia® pour les maladies inflammatoires. Nous progresserons également dans notre pipeline riche en petites et grandes molécules grâce à la

phase suivante de 'croissance soutenue' en préparation. En vue de financer ces investissements pour l'avenir, nous poursuivrons de manière rigoureuse des améliorations continues de coûts, tout en optimisant les cycles de vie des produits existants, au fur et à mesure que de nouvelles solutions plus prometteuses verront le jour. L'ampleur de ces investissements va très probablement réduire nos bénéfices à court terme.

Croissance soutenue (moyen terme):

A moyen terme, nous espérons réaliser le potentiel commercial des nouveaux produits issus de notre pipeline, ce qui accélérera notre croissance et nous permettra de financer de nouveaux investissements en R&D. Actuellement, nous disposons de 12 molécules dans notre pipeline, couvrant 16 indications dans nos trois principaux domaines thérapeutiques: SNC, immunologie/inflammation et oncologie.

Innovation (long terme):

Forts de notre expertise en biologie et en chimie, nous travaillons sur plusieurs projets à long terme susceptibles de transformer radicalement le traitement des maladies graves. L'un d'entre eux, A2Hit™, actuellement à l'essai dans sa phase conceptuelle, promet de combiner la commodité et la rentabilité des petites molécules administrées par voie orale à l'efficacité et la précision des grandes molécules, permettant à de nombreuses personnes souffrant de maladies graves de bénéficier de traitements beaucoup plus efficaces.

*UCB détient actuellement plus de 89% des actions de Schwarz Pharma.

UCB: leader biopharmaceutique de la nouvelle génération

Exécution

- Augmenter les investissements en R&D
- Investir dans des activités de pré-lancement
- Optimiser les coûts
 - Gérer le cycle de vie des produits

2007

Croissance soutenue

- Réaliser le potentiel commercial de nouveaux produits

2010

Innovation

- Lancer une nouvelle génération de thérapies qui feront une différence encore plus grande

Au-delà

Nos Produits

Avec des ventes nettes de plus de €3,2 milliards dans 84 pays à travers le monde, UCB a prouvé sa capacité à transformer les idées novatrices en réalités commerciales, tout en assurant une gestion réussie de leur cycle de vie. La création et le développement de Keppra[®], notre produit 'blockbuster' pour le traitement de l'épilepsie, en font partie.

10 produits principaux	Molécule	Indication	Ventes nettes 2007 (€ million)	Ventes nettes 2006 (Pro Forma) (€ million)
Keppra[®]	<i>levetiracetam</i>	Plusieurs types d'épilepsie, y compris des crises partielles	1 026	761
Zyrtec[®]	<i>cetirizine</i>	Rhinite allergie pérenne, rhinite allergique saisonnière et urticaire chronique idiopathique	487	561
Xyzal[®]	<i>levocetirizine</i>	Rhinite allergique, y compris rhinite allergique persistante et urticaire chronique idiopathique	168	143
Omeprazole	<i>omeprazole</i>	Ulcères gastro-intestinaux et œsophagite peptique	147	192
Tussionex[™]	<i>hydrocodone polistirex et chlorpheniramine polistirex</i>	Toux et rhumes	114	105
Nootropil[®]	<i>piracetam</i>	Régulation des fonctions cérébrales	101	99
Metadate[™] CD/ Equasym[™] XL	<i>methylphenidate HCl</i>	Trouble Déficitaire de l'Attention avec Hyperactivité (TDAH)	79	68
Atarax[®]	<i>hydroxyzine</i>	Tranquillisant non benzodiazépinique	55	54
Neupro[®]	<i>rotigotine patch transdermique</i>	Maladie de Parkinson	52	10
Atmadisc[™]	<i>fluticasone/ salmeterol</i>	Asthme	48	47

Notre Pipeline

Pour une entreprise biopharmaceutique de taille moyenne, UCB dispose d'un pipeline particulièrement riche de 12 petites et grandes molécules, couvrant 16 indications distinctes, pour la plupart en phase finale de développement. Certaines ont pour objectif de renforcer notre position sur les marchés existants, telle que l'épilepsie, d'autres pourraient nous faire découvrir de nouvelles perspectives, comme le traitement de la sclérose en plaques.

SNC	Indication	Phase I	Phase II	Phase III	Enregistré
Vimpat™ (lacosamide)	Traitement adjuvant de l'épilepsie (Europe & USA)	■	■	■	■
Vimpat™ (lacosamide)	Douleurs neuropathiques diabétiques (Europe & USA)	■	■	■	■
Neupro® (rotigotine patch transdermique)	Maladie de Parkinson, stade avancé (USA)	■	■	■	■
Keppra® XR (levetiracetam)	Traitement adjuvant de l'épilepsie (USA)	■	■	■	■
Neupro® (rotigotine patch transdermique)	Syndrome des jambes sans repos (Europe & USA)	■	■	■	■
Rikelta™ (brivaracetam)	Maladie d'Unverricht-Lundborg	■	■	■	■
Keppra® XR (levetiracetam)	Monothérapie contre l'épilepsie (USA)	■	■	■	■
Rikelta™ (brivaracetam)	Traitement adjuvant de l'épilepsie	■	■	■	■
Vimpat™ (lacosamide)	Monothérapie contre l'épilepsie (USA)	■	■	■	■
Xyrem® (sodium oxybate)	Fibromyalgie	■	■	■	■
Lacosamide	Fibromyalgie	■	■	■	■
Lacosamide	Prophylaxie de la migraine	■	■	■	■
Rotigotine patch transdermique	Fibromyalgie	■	■	■	■
Rotigotine spray nasal	Syndrome des jambes sans repos	■	■	■	■
CDP323	Sclérose en plaques	■	■	■	■
Immunologie/ Inflammation	Indication	Phase I	Phase II	Phase III	Enregistré
Cimzia® (certolizumab pegol)	Maladie de Crohn (Europe & USA)	■	■	■	■
Cimzia® (certolizumab pegol)	Polyarthrite rhumatoïde (USA)	■	■	■	■
Cimzia® (certolizumab pegol)	Polyarthrite rhumatoïde (Europe)	■	■	■	■
Cimzia® (certolizumab pegol)	Psoriasis	■	■	■	■
Epratuzumab	Lupus érythémateux systémique	■	■	■	■
Anti-sclérostine	Troubles associés à une perte osseuse	■	■	■	■
Oncologie	Indication	Phase I	Phase II	Phase III	Enregistré
CMC544	Lymphome non-hodgkinien	■	■	■	■
CDP791	Cancer broncho-pulmonaire à non-petites cellules	■	■	■	■
Autres	Indication	Phase I	Phase II	Phase III	Enregistré
Fesoterodine	Hyperactivité vésicale	■	■	■	■

Faits & Chiffres

Nous nous sommes engagés à établir nos rapports en toute transparence et intégrité. Vous découvrirez ci-dessous les principaux faits et chiffres relatifs à nos activités. Des informations plus détaillées sont disponibles sur les pages suivantes du présent rapport et sur notre site www.ucb-group.com.

Résultats 2007

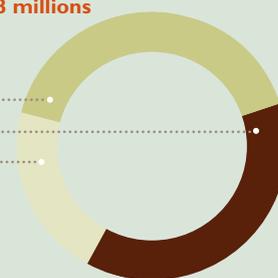
€ millions	2007	Pro Forma 2006
Chiffre d'affaires	3 626	3 631
Frais de R&D	(788)	(815)
EBITDA récurrent	741	747
Résultat opérationnel (EBIT)	344	669
Résultat net (après intérêts minoritaires)	160	391

Contribution des principaux produits aux ventes - 2007
Total des ventes nettes: €3 188 millions



Ventes par domaine thérapeutique - 2007
Total des ventes nettes: €3 188 millions

- 41% Système Nerveux Central
- 38% Autres Produits
- 21% Allergie



Informations par action

		2007	Pro Forma 2006
Résultat par action	€ par action	0,89	2,17
Dividende brut	€ par action	0,92	0,90
Nombre d'actions*		183 361 252	181 512 768
Cours de l'action*	€ par action	31,02	51,95
Capitalisation boursière*	€ milliards	5,7	9,4

* en fin d'année

Présence internationale

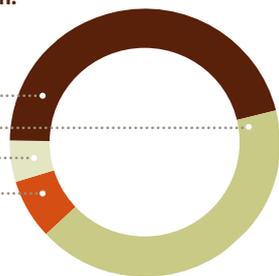


Pour les informations de contact de nos filiales, veuillez consulter notre site www.ucb-group.com/worldwide/index.asp

Ventes par zone géographique - 2007

Total des ventes par destination:
€3 188 millions

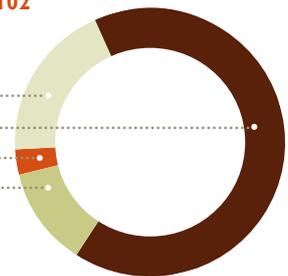
- 46% Amérique du Nord
- 42% Europe
- 5% Japon
- 7% Reste du Monde



Employés par région - 2007

Nombre total d'employés: 12 102

- 19% Amérique du Nord
- 66% Europe
- 3% Japon
- 12% Reste du Monde



“ Notre empreinte internationale, qui inclut une solide présence sur des marchés émergents tels que la Chine et l’Inde, est unique pour une entreprise de notre taille. ”

Roch Doliveux,
Chief Executive Officer

Moments Forts de 2007

Les ventes nettes ont augmenté de 1%*, soutenues par le lancement de deux nouveaux produits

- Ventes nettes de €3,2 milliards, avec d'excellentes performances enregistrées sur nos principaux marchés, l'Amérique du Nord (46% des ventes) et l'Europe (42% des ventes).
- Les principaux moteurs de nos ventes internationales pour 2007 sont:
 - notre traitement contre l'épilepsie Keppra® qui a dépassé le milliard d'euro,
 - nos traitements contre l'allergie Zyrtec® et Xyzal® qui ont atteint ensemble €0,7 milliard,
 - notre large portefeuille d'autres produits, dépassant €1,5 milliards, principalement grâce aux ventes de Tussionex™, Atmadisc™, Metadate™ CD/ Equasym™ XL et Nootropil®.
- Lancement réussi de deux nouveaux produits aux USA: Neupro® pour la maladie de Parkinson au stade précoce et Xyzal® pour l'allergie.

*exercice 2006 pro forma comparé à l'exercice 2007 rapporté

Nombre record d'autorisations et d'enregistrements

- Trois produits ont reçu une autorisation:
 - Neupro® pour la maladie de Parkinson, stade avancé (Europe) et la maladie de Parkinson, stade précoce (USA),
 - Xyzal® pour l'allergie (USA),
 - Cimzia®, notre premier produit biologique pour la maladie de Crohn (Suisse).
- Quatre molécules couvrant six indications ont été soumises aux autorités:
 - Vimpat™ pour l'épilepsie et pour la douleur neuropathique diabétique (USA & Europe),
 - Neupro® pour la maladie de Parkinson, stade avancé (USA) et pour le syndrome des jambes sans repos (USA & Europe),
 - Keppra® XR forme à libération prolongée pour l'épilepsie (USA),
 - Cimzia® pour la polyarthrite rhumatoïde (USA).
- Nous avons aussi progressé dans les essais cliniques d'une vaste gamme de nouvelles molécules: Rikelta™ en Phase III pour le traitement adjuvant des crises partielles d'épilepsie; CDP323 en Phase II pour le traitement de la sclérose en plaques; *anti-sclérostine*, Phase I réussie pour le traitement des troubles associés à une perte osseuse. Pour ne citer que quelques-unes des nombreuses avancées enregistrées dans le domaine de la R&D.

Intégration rapide et réussie de Schwarz Pharma

- L'accord de domination et de transfert de bénéfices conclu entre notre filiale à 100% UCB SP GmbH et Schwarz Pharma, dont UCB détient à présent plus de 89%, a été enregistré en juillet 2007, nous permettant dès lors de franchir des étapes importantes vers l'intégration des deux sociétés.
- L'intégration a généré des synergies de €166 millions à la fin de l'année.
- Les collaborateurs les plus talentueux ont été retenus et le fleuron des deux entreprises a intégré la nouvelle entité fusionnée. Il s'agissait notamment d'adopter le modèle éprouvé de Schwarz Pharma, d'équipes de projets R&D ayant pleins pouvoirs, sur la base de structures rationalisées de gouvernance d'entreprise, en vue d'optimiser la rapidité et l'efficacité de nos processus de développement.

Moments Forts



Une assise financière solide pour une croissance soutenue

- Nos résultats ont dépassé les prévisions financières communiquées en juillet 2007.
- Le chiffre d'affaires total de €3,6 milliards a progressé de 42% par rapport au chiffre d'affaires pro forma de 2006.
- La rentabilité sous-jacente (EBITDA récurrent), avant impact à caractère unique de l'accroissement de juste valeur attribué aux stocks consécutif à l'acquisition de €741 millions, a progressé de 31% par rapport à la rentabilité pro forma 2006.
- Le résultat net a affiché un recul de €391 millions en 2006 (pro forma) à €160 millions en 2007, reflétant les dépenses relatives à l'acquisition ainsi qu'un accroissement à caractère unique de juste valeur attribuée aux stocks et des charges additionnelles d'amortissement.
- Les dépenses de R&D représentent 25% des ventes, plaçant UCB dans le quartile de tête des dépenses de R&D dans le secteur pharmaceutique.



Lettre aux Actionnaires

Après avoir transformé, avec succès, UCB en une entreprise biopharmaceutique avec un pipeline et une masse critique permettant d'accélérer notre croissance, nous avons abordé, en 2007, la phase d'exécution de notre stratégie à long terme. Et nous sommes heureux de vous présenter les progrès considérables accomplis au cours de cette année.

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de €3,6 milliards, commercialisé deux nouveaux produits aux USA et enregistré des progrès en R&D. Six thérapies ont fait l'objet d'une demande de mise sur le marché et trois ont obtenu l'autorisation. Deux de ces autorisations nous ont menés vers de nouveaux domaines thérapeutiques – la maladie de Parkinson (Neupro[®] aux USA et en Europe) et la maladie de Crohn (Cimzia[®] en Suisse).

Pour une entreprise biopharmaceutique de taille moyenne comme UCB, réaliser autant de progrès en si peu de temps est un hommage à notre équipe et reflète la qualité de notre pipeline qui est, selon nous, l'un des plus riches de notre secteur.

De plus, ces progrès ont été accomplis parallèlement à l'intégration rapide de Schwarz Pharma – une acquisition qui doit transformer UCB en l'une des plus grandes entreprises de neurologie au monde.

Georges Jacobs,
Chairman of the Board

Roch Doliveux,
Chief Executive Officer

“

Beaucoup d'entreprises se targuent d'être orientées vers le patient mais pour UCB, c'est une réalité au quotidien. En fait, nous ne voyons pas les personnes atteintes de maladies graves comme des 'patients' mais comme des individus qui vivent avec leur maladie.

”

Inutile de vous dire que notre périple à travers 2007 n'a pas été un long fleuve tranquille. Nous avons connu, par exemple, des retards dans le processus d'autorisation de Cimzia® aux USA et en Europe pour le traitement de la maladie de Crohn; un risque inhérent à notre secteur. D'autres défis nous attendent également, à l'instar de toutes les entreprises biotechnologiques et pharmaceutiques. Il s'agit notamment de l'expiration du brevet de Zyrtec® aux USA fin 2007 et de la fin probable de l'exclusivité de Keppra® aux USA en novembre 2008, suite au règlement du litige relatif au brevet de Keppra® - une solution qui a dissipé une grande incertitude. Toutefois, nous pensons que les opportunités d'engendrer une croissance supérieure sont encore plus grandes que les défis, surtout dans le sillage de notre récente transformation. Avant de vous exposer la voie que nous entendons suivre, nous souhaitons présenter nos résultats financiers pour 2007.

Principaux résultats financiers pour 2007

Au cours de l'année, le chiffre d'affaires a atteint €3,6 milliards, soutenu par une croissance de 1% des ventes nettes qui s'élèvent à €3,2 milliards, l'ensemble des régions réalisant de solides résultats de vente. Keppra®, notre produit anti-épileptique, s'est taillé la part du lion dans l'augmentation des ventes, soulignant la capacité d'UCB à optimiser les cycles de vie de ses produits. Nous avons également bénéficié de notre leadership dans le domaine de l'allergie grâce à Xyzal® et de la contribution soutenue de Zyrtec®. Les nouveaux lancements prometteurs aux USA et en Europe de Neupro®, notre nouveau patch transdermique pour la maladie de Parkinson acquis via Schwarz Pharma, ont également contribué à nos résultats.

La rentabilité sous-jacente (EBITDA récurrent) a atteint €741 millions. Le résultat net (après participation minoritaire) s'est élevé à €160 millions en 2007, reflétant les dépenses liées à l'acquisition ainsi qu'un accroissement à caractère unique de la valeur des stocks, sans effet sur la trésorerie, et des dépenses d'amortissement additionnelles. Au vu de ces résultats qui dépassent les prévisions financières antérieures dans une année post-acquisition, le Conseil propose un dividende brut de €0,92 par action. Ce dividende correspond à la politique du Conseil qui consiste à offrir des dividendes reflétant le potentiel de croissance à long terme d'UCB, indépendamment des variations de revenus à court terme.

Résultats opérationnels

D'un point de vue opérationnel, nous avons également enregistré des progrès considérables, comme mentionné à la section 'Moments Forts' de ce rapport (page 12). Ces progrès concernent notamment le dégagement de synergies pour un montant de €166 millions grâce à l'intégration rapide de Schwarz Pharma, des avancées en R&D et une amélioration de la qualité, soutenue par un programme de qualité global, ainsi qu'une meilleure gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Donner vie à la biopharmacie de la nouvelle génération

Tous les éléments sont désormais en place pour nous permettre de réaliser notre objectif: devenir le leader biopharmaceutique de la nouvelle génération. Cela implique bien plus qu'un portefeuille de petites molécules chimiques et de grandes molécules à base d'anticorps. Il s'agit de connecter les patients, les personnes et la science par de nouveaux moyens.

Au cœur de cette approche réside une connexion de plus en plus étroite avec les personnes souffrant de maladies graves et leur personnel soignant, y compris les médecins spécialistes. Pour UCB, il s'agit d'une réalité au quotidien. Nos collaborateurs et le Conseil rencontrent régulièrement les patients que nous impliquons dans nos initiatives à un stade beaucoup plus précoce. Ces rencontres nous permettent non seulement d'obtenir des informations primordiales sur les priorités thérapeutiques qui importent réellement à nos patients, mais également d'établir cette connexion émotionnelle qui nous incite à faire vraiment la différence. La force de cette connexion ne devrait pas être sous-estimée.

Notre manière d'agir constitue également une autre caractéristique de la biopharmacie de la nouvelle génération. Nous développons, par exemple, un environnement ouvert et en réseau afin de permettre à nos collaborateurs – de plus de 70 nationalités différentes – de s'enrichir mutuellement et de développer tout leur potentiel. Cela inclut notamment la mise en place d'équipes de projet pluridisciplinaires pleinement responsables qui se consacrent à une thérapie bien spécifique. Toutefois, UCB est aussi suffisamment pragmatique et humble pour reconnaître qu'une seule entreprise, même aussi dynamique qu'UCB, ne peut remporter seule la

bataille contre les maladies graves. Nous avons dès lors conclu des partenariats tout au long du processus afin d'apporter l'expérience ou les ressources nécessaires pour faire véritablement la différence. Notre nouveau partenariat avec sanofi-aventis, pour la co-promotion de Xyzal® aux États-Unis, en est l'exemple le plus récent.

Réaliser notre stratégie à long terme

Notre stratégie à long terme de leader dans le traitement de maladies graves bien précises, notamment dans le domaine de la neurologie et de l'inflammation, est en bonne voie. Au cours des trois dernières années, nous nous sommes consacrés à la transformation d'UCB en une entreprise biopharmaceutique soutenue par deux acquisitions majeures: Celltech en 2004, qui nous a permis d'atteindre un niveau international dans la recherche d'anticorps, et Schwarz Pharma en 2006, grâce à laquelle nous avons étendu notre savoir en neurologie et enrichi notre base de talents.

Aujourd'hui, nous avons atteint, comme prévu, la phase d'exécution. Cette phase, actuellement en cours, impliquera la création de ressources nous permettant d'exploiter pleinement le potentiel commercial des grandes et petites molécules de notre pipeline. Les synergies dégagées de l'intégration et de la réaffectation des ressources joueront également un rôle majeur durant la phase d'exécution.

A moyen terme, nous devrions aborder la phase de 'croissance soutenue' au cours de laquelle nous voulons tirer profit du potentiel commercial des nouveaux produits issus de notre pipeline, tels que Cimzia® pour les maladies inflammatoires, Vimpat™ et Rikelta™ pour les troubles neurologiques spécifiques.

A long terme, nous œuvrons pour atteindre la phase 'd'innovation', en utilisant notre expertise en biologie et en chimie afin de créer de nouveaux médicaments susceptibles de transformer de manière radicale le mode de traitement des maladies graves.

Priorités 2008

Pour la deuxième année de la phase d'exécution, nos priorités opérationnelles en 2008 comprennent la préparation du lancement de nouveaux produits tels

que Cimzia® pour la maladie de Crohn et la polyarthrite rhumatoïde et Neupro® pour le syndrome des jambes sans repos. Nous envisageons également d'optimiser le potentiel commercial de nos produits lancés récemment, à savoir Neupro® pour la maladie de Parkinson et Xyzal® pour l'allergie, et de continuer à maximiser les résultats de Keppra®. En outre, nous planifions le regroupement d'actifs sélectionnés afin d'optimiser leur potentiel.

Perspectives

L'année 2008 a bien commencé et nous sommes convaincus que nos collaborateurs, qui ont jeté des bases solides en 2007, continueront à se surpasser au cours de l'année à venir. Nos collaborateurs sont la clé de notre succès et nous les remercions pour leur contribution au quotidien. Leurs connaissances et leur expertise sont importantes, mais ce qui importe avant tout, c'est leur passion et leur volonté de faire la différence dans la vie des personnes souffrant de maladies graves. Cela est stimulé par notre étroite connexion avec ces personnes et leur personnel soignant. C'est réellement ce qui nous différencie des autres. Nous sommes fondamentalement une entreprise à visage humain qui est là pour aider les autres. C'est de cette manière que nous voulons offrir une plus-value à nos actionnaires, dans le cadre de la réalisation de notre stratégie à long terme.

Nous remercions également nos partenaires commerciaux de la confiance qu'ils nous ont témoignée et de leur soutien permanent.

Enfin, nous souhaitons remercier le Conseil et nos actionnaires pour leur soutien, leurs questions et suggestions constructives, formulées dans le cadre de la mise en œuvre de notre stratégie visant à devenir le leader biopharmaceutique de la nouvelle génération.

Roch Doliveux,
Chief Executive Officer

Georges Jacobs,
Chairman of the Board

Message du Comité Exécutif

Nous avons réalisé la quasi-totalité de nos objectifs opérationnels pour 2007, nos équipes ayant souvent dépassé les objectifs internes. Nous décrivons ci-dessous nos objectifs et réalisations.

► **Objectif: Maximiser Keppra® et préparer l'expansion de la franchise épilepsie**

Les ventes de Keppra® ont atteint €1 milliard, soit un taux de croissance de 35%, comparé à 36% en 2006. Il s'agissait de la quatrième année de hausse consécutive. Cette progression a été soutenue par de nouvelles indications, des introductions réussies sur de nouveaux marchés, dont la Chine, l'Inde et la Corée, et par de nouveaux programmes d'information destinés aux patients.

Afin d'anticiper la perte de l'exclusivité pour Keppra® aux USA et en Europe, nous avons enregistré des avancées considérables dans le développement de thérapies anti-épileptiques complémentaires. Celles-ci incluent Vimpat™, qui offre un double mode d'action, différent de Keppra®, et Rikelta™, successeur potentiel de Keppra®, qui cible

la protéine SV2A. Vimpat™ a été enregistré auprès des agences de réglementation aux USA et en Europe, et Rikelta™ a débuté les essais de Phase III. Les résultats de la Phase III de Keppra® XR, une forme à libération prolongée de Keppra®, étant positifs, nous avons introduit une demande d'autorisation de mise sur le marché aux USA pour cette nouvelle thérapie plus pratique.

► **Objectif: Lancement de Neupro® pour la maladie de Parkinson, de Xyzal® pour l'allergie – aux USA – et de Cimzia® pour la maladie de Crohn**

Neupro® a été lancé aux USA pour le traitement de la maladie de Parkinson au stade précoce; en Europe, cette indication initiale a été étendue au stade avancé de la maladie de Parkinson. Dans tous les pays où ce nouveau patch transdermique a été commercialisé, il a largement



Roch Doliveux,
Chief Executive Officer and
Chairman of the Executive Committee



Detlef Thielgen,
Executive Vice President and
Chief Financial Officer



Melanie Lee,
Executive Vice President
Research & Development

dépassé les lancements des thérapies précédentes dans le traitement de la maladie de Parkinson. Xyzal[®], le successeur de Zyrtec[®], a connu un lancement réussi aux USA, en collaboration avec notre nouveau partenaire de co-marketing, sanofi-aventis.

Suite aux demandes d'informations complémentaires relatives à Cimzia[®] pour la maladie de Crohn émises par les autorités de réglementation aux USA et en Europe, nous n'avons pas été en mesure de lancer Cimzia[®] sur ces marchés comme nous l'espérons. Toutefois, nous persévérons dans l'obtention de mise sur le marché aux USA et en Europe. Le fait que Cimzia[®] pour le traitement de la maladie de Crohn ait été agréé en Suisse en septembre 2007 et lancé en janvier 2008 est un autre élément encourageant.

► **Objectif: Franchir les étapes essentielles en matière de recherche, de développement et de réglementation**

A l'exception des retards encourus dans l'obtention des autorisations de Cimzia[®] pour la maladie de Crohn, comme déjà mentionné plus haut, nous avons atteint la totalité de nos objectifs en matière de R&D et de réglementation. Ceux-ci comprenaient les autorisations pour Neupro[®] dans le traitement de la maladie de Parkinson aux USA et en Europe et pour Xyzal[®] dans le traitement de l'allergie aux USA.

Nous avons également soumis les composés suivants à une demande d'autorisation: Neupro[®] pour le syndrome des jambes sans repos aux USA et en Europe; Cimzia[®] pour la polyarthrite rhumatoïde aux USA, Keppra[®] XR pour le traitement adjuvant de l'épilepsie aux USA, Neupro[®] pour le stade avancé de la maladie de Parkinson aux USA et

Vimpat[™] pour le traitement de l'épilepsie (USA & Europe) et la douleur neuropathique diabétique (USA & Europe). En outre, notre petite molécule très prometteuse Rikelta[™] a franchi avec succès les essais de Phase II et a commencé l'évaluation de Phase III. Notre petite molécule active oralement pour le traitement de la sclérose en plaques, développée en collaboration avec Biogen IDEC, est entrée en Phase II.

► **Objectif: Intégrer Schwarz Pharma et instaurer des synergies**

Un esprit de coopération exceptionnel entre UCB et Schwarz Pharma nous a permis d'intégrer les deux organisations rapidement, de manière constructive, et de générer des synergies de €166 millions fin 2007.

Nous avons également identifié des opportunités supplémentaires d'économies, nous permettant d'accroître nos objectifs de synergie avant impôts pour 2010, de €300 à €380 millions. La finalisation rapide de l'accord de domination et de transfert de bénéfices avec Schwarz Pharma, moins de 10 mois après l'annonce de l'acquisition, nous a permis de concrétiser ces synergies le plus rapidement possible.

Dans les pages qui suivent, nous abordons plus en détail nos performances pour chaque domaine thérapeutique (en mettant l'accent sur les produits commercialisés et ceux en développement) pour la R&D, les Ressources Humaines et la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.



Bill Robinson,
Executive Vice President
Global Operations



Bob Trainor,
Executive Vice President
General Counsel



Jean-Pierre Pradier,
Executive Vice President
Corporate Human Resources

Systeme Nerveux Central (SNC)

Epilepsie

L'épilepsie est le trouble cérébral le plus courant, caractérisé par des crises récurrentes provoquées par des 'orages électriques' dans le cerveau. Près du tiers des quelque 6 millions de personnes⁽¹⁾ souffrant de cette maladie ne répondent pas aux traitements disponibles à l'heure actuelle.

Nom du produit mis sur le marché	Indication	Ventes nettes 2007 (€ million)	Ventes nettes 2006 (Déclaré) (€ million)
Keppra® (levetiracetam)	Traitement de première ligne pour plusieurs types d'épilepsie, dont les crises partielles chez les adultes et les enfants	1 026	761

Nom du produit dans le pipeline	Indication	Statut
Vimpat™ (lacosamide)	Traitement complémentaire de plusieurs types d'épilepsie	En attente d'autorisation (USA & Europe)
Keppra® XR (levetiracetam)	Traitement adjuvant pratique à libération prolongée pour plusieurs types d'épilepsie	En attente d'autorisation (USA)

Nom du produit dans le pipeline	Indication	Phase clinique
Rikelta™ (brivaracetam)	Traitement de première ligne de la prochaine génération pour plusieurs types d'épilepsie	Phase III
Rikelta™ (brivaracetam)	Traitement orphelin pour la maladie d'Unverricht-Lundborg	Phase III
Vimpat™ (lacosamide)	Monothérapie pour plusieurs types d'épilepsie	Phase III (USA)
Keppra® XR (levetiracetam)	Monothérapie pour plusieurs types d'épilepsie	Phase III (USA)

⁽¹⁾ source, voir p51

“

Un ami proche m'a demandé 'Qu'est-ce que c'est?'. Ça fait mal. Je souffre d'épilepsie, pas de la peste, et je mène une vie presque sans crises depuis que j'ai commencé mon traitement.

”

Lloyd

Système Nerveux Central (SNC)

Epilepsie

Produits mis sur le marché

Une gestion solide du cycle de vie accélère l'augmentation des ventes de Keppra®

Les ventes de Keppra® ont atteint €1 milliard, soit un taux de croissance de 35%, comparé à 36% en 2006. Cette hausse a été stimulée par des bénéfices significatifs aux USA (+34%) et en Europe (+35%) et soutenue par de nouvelles indications (cf. infra) et par une force de vente SNC élargie à la suite de l'acquisition de Schwarz Pharma. En 2007, plus de patients ont pu profiter des avantages de Keppra®, y compris sur les marchés émergents. Il y a eu de nouveaux lancements en Chine, en Inde et en Corée, ainsi qu'une croissance importante sur des marchés plus petits tels que le Koweït, les Emirats Arabes Unis et Israël. Keppra® est actuellement commercialisé dans plus de 60 pays à travers le monde.

Au cours de cette année, nous avons également conclu un accord avec Mylan Laboratories et Mylan Pharmaceuticals (Mylan), Dr. Reddy's Laboratories (Dr Reddy's) et Cobalt Pharmaceuticals (Cobalt) en vue de mettre fin aux actions en contrefaçon de brevet en cours auprès du Tribunal du District Nord de l'Etat de Géorgie, aux USA. Ces procédures conjointes portent sur le brevet relatif au *levetiracetam* (brevet '639), l'ingrédient actif du produit anti-épileptique d'UCB, Keppra®. En vertu des termes de l'accord conclu avec Mylan et sous réserve de l'approbation de la FDA, Mylan sera autorisée à commercialiser ses comprimés génériques de *levetiracetam* à partir du 1^{er} novembre 2008, en avance par rapport à la date d'expiration de l'exclusivité d'UCB le 14 janvier 2009 (sous réserve d'octroi de l'exclusivité pédiatrique).

Les nouvelles indications de Keppra® mettent en exergue son large spectre d'efficacité

Keppra® a été homologué en Europe et aux USA comme traitement adjuvant dans le traitement des crises d'épilepsie généralisées toniques cloniques primaires (PGTC) chez les adultes et les enfants âgés de 6 ans et plus souffrant d'épilepsie idiopathique généralisée (IGE). Cela porte à cinq le nombre total d'indications de Keppra® en Europe et aux

USA. Au cours de cette année, UCB a annoncé les résultats positifs de la Phase III de Keppra® en tant que thérapie adjuvante dans le traitement des crises épileptiques partielles chez les enfants âgés d'un mois à moins de quatre ans.

Produits dans le pipeline

La formulation à libération prolongée augmente la commodité du traitement

Keppra® XR, une thérapie complémentaire à prise journalière unique destinée aux adultes atteints d'épilepsie pharmacorésistante avec crises partielles, a achevé avec succès les essais de Phase III et a été soumis pour approbation aux autorités américaines en janvier 2008. Keppra® XR est également en phase d'évaluation aux USA en tant que monothérapie contre l'épilepsie.

L'enregistrement de Vimpat™ ouvre de nouvelles perspectives dans le traitement de l'épilepsie

Vimpat™, acquis par l'intermédiaire de Schwarz Pharma, a été enregistré pour le traitement adjuvant de l'épilepsie aux USA et comme thérapie adjuvante en Europe. Contrairement à Keppra® et à Rikelta™, Vimpat™ présente un mode d'action double, affectant à la fois les canaux sodiques qui transmettent les stimuli nerveux et les protéines neuronales (CRMP-2) susceptibles de déterminer le développement de l'épilepsie. Au cours des essais cliniques, cette petite molécule à prise bi-journalière a prouvé son efficacité et l'absence d'interaction avec d'autres médicaments ou aliments. Vimpat™ est aussi actuellement en phase d'évaluation aux USA, en tant que monothérapie contre l'épilepsie.

Rikelta™, successeur potentiel de Keppra®

Cette nouvelle petite molécule, qui repose sur l'expertise brevetée d'UCB dans le domaine de la protéine SV2A, est susceptible de devenir le futur 'étalon-or' dans le traitement de l'épilepsie.

Soumis actuellement aux essais de Phase III, il a produit des résultats indiquant qu'il est plus puissant que Keppra®.

“

En tant que neurologue, j'ai traité des centaines de patients souffrant d'épilepsie. Mais lorsque j'ai appris que j'étais moi-même épileptique, à l'issue d'une opération de chirurgie cérébrale, je me suis aperçu que je ne savais rien au sujet de cette maladie.

La peur et l'anxiété sont oppressantes. Vous vous sentez comme la victime totalement démunie d'un camarade de classe tyrannique qui est beaucoup, beaucoup plus fort que vous.

”

Alexander

Système Nerveux Central (SNC)

Maladie de Parkinson

L'incidence de la maladie de Parkinson augmente, vu le vieillissement de la population mondiale. Près d'1,5 million de personnes⁽²⁾ souffrent actuellement de ce trouble dégénératif, affectant leurs mouvements et leur capacité à s'exprimer et à avaler.

Nom du produit mis sur le marché	Indication	Ventes nettes 2007 (€ million)	Ventes nettes 2006 (Pro Forma) (€ million)
Neupro® (rotigotine patch transdermique)	Maladie de Parkinson, stades précoce et avancé chez les adultes (Europe) Maladie de Parkinson stade précoce chez les adultes (USA)	52	10

La maladie de Parkinson est provoquée par la perte de cellules du cerveau qui produisent une substance chimique appelée dopamine. Cette substance joue un rôle primordial dans la transmission des signaux à travers le cerveau et nous permet d'effectuer des mouvements fluides et coordonnés. Les symptômes apparaissent habituellement lorsque 80% de ces cellules sont perdues. Les problèmes les plus fréquemment rencontrés sont des tremblements répétitifs, une lenteur des mouvements et une raideur musculaire. Outre les difficultés physiques provoquées par ces problèmes, les personnes atteintes de la maladie de Parkinson sont parfois considérées à tort comme étant ivres ou 'mentalement déficientes', en dépit du fait que cette maladie n'affecte pas les capacités cognitives.

A l'instar de nombreuses maladies graves, aucun traitement curatif n'existe pour cette maladie, mais elle peut être traitée de manière efficace par des médicaments qui suppléent au déficit en dopamine dans le cerveau.

Produits mis sur le marché

Premier patch transdermique pour la maladie de Parkinson lancé aux USA et en Europe:

Neupro® a été lancé aux USA (juillet 2007) pour le traitement des signes et des symptômes du stade précoce de la maladie de Parkinson idiopathique et en Europe (février 2006) pour le stade avancé de la maladie de Parkinson. Ce produit est le premier patch transdermique au monde pour le traitement de cette maladie et le premier agoniste de la dopamine non-ergolinique à prise quotidienne unique, conçu pour une libération continue du médicament sur 24 heures. Dans chacun des 15 pays dans lesquels Neupro® a été introduit, il s'est avéré être l'une des thérapies les plus efficaces jamais lancées pour la maladie de Parkinson en termes de valeur. Fin 2007, les ventes avaient atteint €52 millions.

⁽²⁾ source, voir page 51

“

Même avec la maladie de Parkinson, la vie peut être agréable. Grâce aux avancées médicales, je peux faire tout ce que mes amis font.

”

Wolfgang

Système Nerveux Central (SNC)

Douleurs Neuropathiques Diabétiques

Quelque 6,6 millions de personnes⁽³⁾ atteintes de diabète doivent faire face au fardeau supplémentaire des douleurs neuropathiques diabétiques, susceptibles d'entraîner toute une série de symptômes invalidants, des douleurs chroniques aux engourdissements, en passant par des sensations de brûlure.

Nom du produit dans le pipeline	Indication	Statut
Vimpat™ (lacosamide)	Douleurs neuropathiques diabétiques	En attente d'autorisation (USA & Europe)

Les douleurs neuropathiques diabétiques sont provoquées par une lésion d'un nerf périphérique ou central et peuvent entraîner une brusque sensation de douleur qui commence généralement au niveau des orteils pour se propager dans les jambes et les autres membres. Outre la douleur, près de la moitié des personnes souffrant de cette affection peuvent ressentir une certaine fatigue, accompagnée de mobilité réduite et de réactions émotionnelles, y compris l'anxiété et la dépression. 10% à 20% des diabétiques souffrent de douleurs neuropathiques diabétiques, cela équivaut à près de 7 millions de personnes. Vu l'augmentation continue de l'incidence du diabète, entretenue par l'obésité et d'autres facteurs, ce nombre devrait augmenter de manière significative.

Historiquement, les douleurs neuropathiques diabétiques ont été très difficiles à traiter. Des analgésiques opioïdes puissants peuvent apporter un soulagement partiel.

Plusieurs classes de médicaments qui ne sont normalement pas considérés comme des analgésiques, notamment des antidépresseurs et des antispasmodiques, se sont également avérés efficaces, administrés seuls ou en combinaison avec des opioïdes et d'autres traitements.

Produits dans le pipeline

Vimpat™ a été enregistré pour le traitement des douleurs neuropathiques diabétiques aux USA et en Europe:

Vimpat™, le traitement proposé par UCB pour ces douleurs, est un antispasmodique avec un nouveau mode d'action double agissant sur la protéine CRMP-2 et l'activation lente des canaux sodiques.

Lors des essais cliniques, ce traitement à prise bi-journalière a démontré une réduction significative des douleurs neuropathiques diabétiques.

⁽³⁾ source, voir page 51

“

J'essaie de profiter pleinement de la vie, mais la douleur peut rendre les choses très difficiles. Ce n'est pas parce que vous ne voyez pas la douleur ou que vous ne pouvez pas la mesurer qu'elle n'est pas présente.”

Frieda



Système Nerveux Central (SNC)

Syndrome des Jambes sans Repos

Le syndrome des jambes sans repos se caractérise par des sensations de fourmillements désagréables dans les jambes et une envie irrésistible de bouger pour soulager cet inconfort, ce qui provoque notamment des difficultés à dormir. Le nombre de personnes affectées est estimé à 52 millions⁽⁴⁾.

Nom du produit dans le pipeline	Indication	Statut
Neupro® (rotigotine patch transdermique)	Syndrome des jambes sans repos	En attente d'autorisation (USA & Europe)

Le syndrome des jambes sans repos est une maladie chronique à progression lente, généralement diagnostiquée à un âge moyen, bien que l'on estime que jusqu'à 25% des femmes en souffrent temporairement pendant la grossesse. Il affecte généralement les personnes lorsqu'elles sont au repos, notamment la nuit. La cause exacte de cette maladie n'est pas connue, mais on suppose qu'il s'agit d'un trouble métabolique du système nerveux central trouvant ses origines dans le cerveau ou dans la colonne vertébrale. La découverte récente selon laquelle les thérapies agonistes de la dopamine pour la maladie de Parkinson peuvent soulager de manière significative les symptômes du syndrome des jambes sans repos semble confirmer cette hypothèse.

Les agonistes de la dopamine sont de plus en plus préférés à d'autres médicaments pour le traitement du syndrome des jambes sans repos en raison de leur efficacité relative et de l'absence d'effets secondaires indésirables.

Produits dans le pipeline

Thérapie potentielle de première ligne pour le traitement du syndrome des jambes sans repos; demande de mise sur le marché introduite:

La demande de mise sur le marché de Neupro® pour le traitement du syndrome des jambes sans repos a été introduite en Europe et aux USA.

Lors des essais cliniques, cet agoniste de la dopamine non-ergolinique s'est avéré être efficace et avoir un impact favorable sur la qualité du sommeil et sur la réduction de la fatigue diurne. Il est conçu pour être administré sous la forme d'un patch transdermique, 24 heures sur 24, sans phases de surdosage ou de déficit.

⁽⁴⁾ source, voir page 51

“ Dans mon état, j'étais incapable de m'asseoir tranquillement et de me détendre. Je devais constamment bouger pour me débarrasser de cette sensation de fourmillements dans les jambes. En réalité, je bougeais tellement la nuit que mon époux était contraint de dormir dans une autre chambre. ”

Jutta

Systeme Nerveux Central (SNC)

Autres Thérapies en Développement

Sclérose en Plaques

La sclérose en plaques érode l'enveloppe protectrice des nerfs au niveau du cerveau et de la colonne vertébrale, interférant ainsi avec la transmission de signaux électriques importants. Cette érosion est susceptible d'entraîner une multitude de problèmes, dont des troubles moteurs, des problèmes de vision et des difficultés à s'exprimer.

Le nombre de personnes souffrant de sclérose en plaques est estimé à un demi million⁽⁶⁾. La plupart d'entre elles souffrent de la forme rémittente-récurrente de la maladie. En d'autres termes, les symptômes apparaissent et disparaissent de manière régulière, s'étalant généralement sur une période de 4 à 6 semaines. D'autres souffrent du type progressif de la maladie, entraînant généralement des troubles permanents et parfois une mort prématurée.

Le traitement actif par voie oral pour la sclérose en plaques rémittente-récurrente est entré en Phase II des essais ('proof of concept'):

CDP323, une petite molécule antagoniste de la VLA-4, est développée en collaboration avec Biogen IDEC, leader mondial dans le domaine de la sclérose en plaques.

Migraine

La migraine est une céphalée épisodique grave, qui s'accompagne souvent de troubles gastro-intestinaux, d'une sensibilité à la lumière intense et d'autres difficultés.

Généralement, la douleur survient d'un côté de la tête et dure entre 4 et 72 heures. Dans la plupart des cas, la douleur est tellement forte et accablante que la personne est contrainte de s'allonger.

Environ 25% de la population⁽¹⁾ souffrent de migraine au moins une fois par an. Les femmes sont deux fois plus susceptibles d'être touchées par ce problème que les hommes. Les migraines sont provoquées par une libération excessive de neurotransmetteurs chimiques dans le cerveau, entraînant une dilatation et une inflammation des vaisseaux sanguins dans le cerveau.

Lacosamide se trouve en Phase IIa de développement pour la prophylaxie de la migraine ('proof of concept'):

Lacosamide est un antispasmodique offrant un nouveau mode d'action double sur l'activation lente des canaux sodiques et sur la CRMP-2.

Nom du produit dans le pipeline	Indication	Phase clinique
CDP323	Sclérose en plaques Traitement actif par voie orale pour la sclérose en plaques rémittente-récurrente	Phase IIa
Lacosamide	Prophylaxie de la migraine	Phase IIa

⁽⁶⁾ et ⁽¹⁾ source, voir page 51



Fibromyalgie

La fibromyalgie est un syndrome chronique caractérisé par des douleurs musculaires diffuses, une raideur et une sensibilité à des endroits spécifiques.

A peu près 14 millions⁽⁷⁾ de personnes souffrent de cette maladie, les femmes étant plus souvent atteintes, dans une proportion de 9:1, selon les chiffres de l'American College of Rheumatology. La maladie se manifeste généralement entre 20 et 50 ans.

Trois nouvelles pistes de traitement de la fibromyalgie sont explorées actuellement:

Il s'agit notamment de Xyrem[®], entré en Phase III des essais lancés par le détenteur de la licence, Jazz Pharmaceuticals; de *lacosamide*, qui a débuté les essais de 'proof of concept', et de *rotigotine patch transdermique*, également en Phase de 'proof of concept'.

Nom du produit dans le pipeline	Indication	Phase clinique
Xyrem [®] (sodium oxybate)	Fibromyalgie	Phase III
<i>Lacosamide</i>	Fibromyalgie	Phase IIa
<i>Rotigotine patch transdermique</i>	Fibromyalgie	Phase IIa

⁽⁷⁾ source, voir page 51

Immunologie/Inflammation

Maladie de Crohn

Diarrhées, nausées et douleurs abdominales ne sont que quelques symptômes de cette maladie inflammatoire chronique du tractus gastro-intestinal. Quelque 0,8 million de personnes⁽¹⁾ à travers le monde sont affectées par cette maladie.

Nom du produit dans le pipeline	Indication	Statut
Cimzia® (certolizumab pegol)	Maladie de Crohn	<ul style="list-style-type: none">• En attente d'autorisation (Europe & USA)• Approuvé et commercialisé en Suisse

L'une des principales difficultés de la maladie de Crohn est qu'elle produit des accès de diarrhée incontrôlés, contraignant les personnes qui en sont atteintes d'organiser leur vie en fonction de la disponibilité de toilettes. Cette affection peut réduire sérieusement la capacité des patients à mener une vie normale au quotidien et entraîne par ailleurs une perte de poids considérable. Généralement, l'évolution de la maladie est émaillée de périodes de poussée suivies de périodes de rémission.

Des incertitudes subsistent encore quant aux causes de la maladie, mais on suspecte de plus en plus le système immunitaire qui attaquerait à tort des cellules saines du tractus gastro-intestinal (ce que l'on appelle une réponse 'auto-immune'), produisant ainsi une inflammation. Les facteurs génétiques semblent également jouer un rôle: dans près de 20% des cas, la maladie se transmet d'une génération à l'autre. La maladie se manifeste généralement entre 20 et 30 ans.

Produits mis sur le marché

Cimzia®, le nouveau produit biologique unique d'UCB, obtient sa première homologation pour le traitement de la maladie de Crohn en Suisse:

Cimzia® pour le traitement de la maladie de Crohn, le seul fragment Fab' (Fab: fragment antigen-binding) anti-TNF (facteur de nécrose tumorale) PEGylé (PEG: polyéthylène glycol) sans fragment Fc (Fc: fragment cristallisable), a été approuvé par les autorités réglementaires suisses. Le produit a été commercialisé en Suisse en janvier 2008.

Produits dans le pipeline

Les éléments nécessaires sont en place afin de permettre à UCB de déployer le potentiel thérapeutique de Cimzia® pour la maladie de Crohn en Europe et aux USA, dès que l'autorisation est obtenue sur ces marchés. Cela inclut de solides équipes de vente aux USA, disposant toutes d'une expérience en biologie.

En Europe, les autorités de réglementation ont suivi l'avis négatif rendu par le CHMP (Committee of Human Medicine Products, Comité des Médicaments à Usage Humain) relatif à l'autorisation de mise sur le marché de Cimzia® pour le traitement de la maladie de Crohn. Nous avons recours à la procédure d'appel afin de demander un réexamen de notre demande de mise sur le marché en Europe.

⁽¹⁾ source, voir page 51



“

Enfant, je souffrais souvent de pertes de poids, de douleurs articulaires et de crampes à l'estomac. Les douleurs lancinantes dans les pieds étaient les pires. Les choses vont mieux à présent, mais maman s'inquiète toujours beaucoup.

”

Tom

Immunologie/Inflammation

Polyarthrite Rhumatoïde

La polyarthrite rhumatoïde attaque progressivement les articulations, provoquant des douleurs importantes et une réduction de la mobilité. Elle peut également affecter des organes internes. Le nombre de personnes affectées est estimé à 4,9 millions⁽¹⁾.

Nom du produit dans le pipeline	Indication	Statut/Phase clinique
Cimzia® (certolizumab pegol)	Polyarthrite rhumatoïde	<ul style="list-style-type: none">• En attente d'autorisation (USA)• Phase III achevée (Europe)

La polyarthrite rhumatoïde est une maladie auto-immune, une catégorie de maladies où le système immunitaire attaque par erreur des tissus qu'il est censé protéger. Dans le cas de la polyarthrite rhumatoïde, les processus inflammatoires ciblent le tissu entourant les articulations, créant des gonflements et endommageant le cartilage et les os dans les articulations. Généralement, cette maladie affecte les petites articulations des mains, des poignets, des pieds et des jambes, mais son impact peut être beaucoup plus répandu. Cette maladie occasionne une douleur considérable et déforme souvent les articulations, limitant la mobilité et entraînant une détresse émotionnelle susceptible de conduire à une dépression. Parmi les autres symptômes, on peut citer la perte de poids, la fatigue et l'anémie. Bien que la polyarthrite rhumatoïde puisse survenir à tout moment, elle affecte généralement les personnes entre 20 et 50 ans. Les femmes sont trois fois plus susceptibles que les hommes de développer la maladie.

Produits dans le pipeline

De nouvelles données étayent la demande d'enregistrement de Cimzia® pour la polyarthrite rhumatoïde:

Des données pivots de nos deux études RAPID de Phase III, présentées lors du Congrès Annuel Européen de Rhumatologie (EULAR en juin 2007), ont montré que Cimzia® 200 mg, combiné au méthotrexate, exerce un effet significatif sur la réduction des signes et des symptômes de la maladie.

De plus, les données révèlent pour la première fois que la région Fc dans des anti-TNF conventionnels, souvent associée à une cytotoxicité cellulaire, n'est pas nécessaire dans le traitement de cette maladie. Cimzia® est le premier anti-TNF PEGylé sans fragment Fc. Par ailleurs, les données présentées lors de l'assemblée annuelle de l'American College of Rheumatology (ACR en novembre 2007) suggèrent que Cimzia® pourrait avoir le potentiel de réparer les lésions articulaires.

La demande d'autorisation de mise sur le marché pour Cimzia® a été introduite pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde aux USA en février 2008. L'enregistrement est prévu en Europe au cours du premier semestre 2008.

⁽¹⁾ source, voir page 51

“

J'ai commencé à avoir des gonflements douloureux dans les doigts et les orteils. Ensuite, les gestes les plus simples de la vie, comme couper une tranche de pain, sont devenus impossibles. A un certain moment, j'éprouvais même des difficultés à manger, car la maladie s'était étendue à la mâchoire.

”

Gabriele

Immunologie/Inflammation

Allergie

Près d'une personne sur quatre⁽¹⁾ souffre d'allergies, un problème qui serait aggravé par la dégradation de notre environnement.

Nom du produit mis sur le marché	Indication	Ventes nettes 2007 (€ million)	Ventes nettes 2006 (Déclaré) (€ million)
Xyzal® (levocetirizine)	Traitement de la rhinite allergique, y compris la rhinite allergique persistante et l'urticaire chronique idiopathique	168	143
Zyrtec® (cetirizine) y compris Zyrtec®-D/Cirrus®	Traitement de la rhinite allergique pérenne, de la rhinite allergique saisonnière et de l'urticaire chronique idiopathique	487	561

Les allergies sont des réactions adverses aux protéines présentes dans l'environnement appelées allergènes, déclenchant dans le corps une libération d'histamines qui provoquent des inflammations et des gonflements. Les symptômes se manifestent par des éternuements embarrassants et des démangeaisons, pouvant aller jusqu'à une réaction grave, soudaine et potentiellement fatale de plusieurs organes, appelé choc anaphylactique.

Produits mis sur le marché

Le lancement de Xyzal® aux USA consolide l'essor de la franchise allergie:

Xyzal®, notre antihistaminique par voie orale à prise quotidienne unique, utilisé dans le traitement des allergies d'intérieur et d'extérieur et de l'urticaire chronique idiopathique, est commercialisé en Europe depuis 2001. Il a également été lancé avec succès aux USA en octobre 2007, en partenariat avec sanofi-aventis. Conformément à cet accord, sanofi-aventis déclare les ventes de Xyzal® générées aux USA et UCB consolide uniquement sa part dans le partage des bénéfices, sous la rubrique 'autres

produits'. Aux USA, Xyzal® a atteint une part de marché de 5,2%* (sur la base de nouvelles prescriptions) à la fin décembre 2007. Xyzal® a poursuivi sa croissance impressionnante en Europe et dans le reste du monde, enregistrant des ventes de €168 millions en 2007, soit une hausse de 18% par rapport à 2006. Xyzal® devance ses concurrents dans 11 pays européens avec, fin 2007, une part combinée sur le marché des antihistaminiques de 14,8%** dans les cinq principaux pays européens – sur la base du nombre de jours de traitement. La pénétration de Xyzal® s'est intensifiée sur les marchés émergents, avec des ventes nettes de €22 millions, soit une augmentation de 18%.

Zyrtec®, notre 'blockbuster' antihistaminique, a continué à engranger de bons résultats, avec des ventes de €487 millions malgré un ralentissement aux USA, avant l'expiration du brevet le 25 décembre 2007.

⁽¹⁾ source, voir page 51

* IMS, NPA hebdomadaire, depuis décembre 2007

** IMS, depuis décembre 2007

Le traitement de l'allergie a permis à Lila de rester vive et concentrée tout au long de l'année, sans congestion nasale, yeux larmoyants et autres réactions allergiques.

Immunologie/Inflammation

Autres Thérapies en Développement

Psoriasis

Le psoriasis est une maladie cutanée, socialement invalidante, qui dure toute la vie. Elle est provoquée par un renouvellement accéléré des cellules de l'épiderme. Les symptômes peuvent apparaître sous forme de plaques rouges enflammées ou de squames épaisses, couvrant de grandes parties du corps. Quelque 10 millions de personnes⁽¹⁾ souffrent de cette maladie.

Cimzia® a terminé avec succès une étude de retraitement en Phase II pour le psoriasis:

Les données cliniques ont révélé que la plupart des patients avaient répondu et bien toléré le retraitement.

Les discussions avec les autorités réglementaires concernant le développement futur de Cimzia® pour le traitement du psoriasis sont en cours.

Lupus Erythémateux Systémique

Le lupus érythémateux systémique est une maladie auto-immune où des cellules s'attaquent aux organes sains, plus particulièrement aux articulations, à la peau, aux reins et aux membranes entourant les poumons ou le cœur.

On estime que 0,4 million de personnes⁽⁸⁾ sont atteintes de cette maladie.

Epratuzumab progresse à grands pas:

Les données des essais cliniques récemment terminés pour cette grande molécule suggèrent que epratuzumab est efficace et bien toléré pour le lupus érythémateux systémique. L'étude américaine 'open-label extension' chez des patients inclus dans les études initiales est en cours, les résultats sont attendus en 2008. Une étude de dosage en Phase IIb a débuté en 2008.

Troubles Associés à une Perte Osseuse

Les troubles osseux tels que l'ostéoporose nuisent au développement et à la résistance des os, augmentant le risque de fracture et réduisant la mobilité. Quelque 140 millions de personnes⁽⁹⁾ souffrent de troubles associés à une perte osseuse.

Anti-sclérostine est entré en Phase I pour les troubles associés à une perte osseuse:

Nous développons cette nouvelle thérapie 'bone building' en collaboration avec Amgen. Les résultats d'une étude de Phase I ont révélé que anti-sclérostine produisait une augmentation des marqueurs de formation osseuse et une diminution des marqueurs de résorption osseuse. Des augmentations de la densité minérale osseuse ont été observées dès le premier mois qui a suivi l'administration de la dose, dans cette première phase.

Nom du produit dans le pipeline	Indication	Phase clinique
Cimzia® (certolizumab pegol)	Psoriasis	Phase IIb
Epratuzumab	Lupus érythémateux systémique	Phase IIb
Anti-sclérostine	Troubles associés à une perte osseuse tels que l'ostéoporose	Phase I

⁽¹⁾, ⁽⁸⁾ et ⁽⁹⁾ source, voir page 51

Oncologie

Explorer de Nouvelles Opportunités pour Certains Cancers

UCB a déjà prouvé sa capacité à cibler des tumeurs grâce à Mylotarg®, développé en collaboration avec Wyeth et commercialisé par cette dernière. A l'heure actuelle, nous explorons d'autres voies dans le domaine de l'oncologie:

Cancer Broncho-Pulmonaire à Non-Petites cellules

Le cancer broncho-pulmonaire à non-petites cellules est une maladie caractérisée par la formation de cellules malignes dans les tissus pulmonaires. Cette maladie touche près d'un demi million de personnes⁽¹⁰⁾.

CDP791 progresse dans les essais de Phase II:

Ce fragment d'anticorps diFab PEGylé vise à inhiber la fonction d'une voie de signalisation connue pour jouer un rôle dans la formation des vaisseaux sanguins dans des tumeurs, en empêchant le VEGFR-2 de se lier à des molécules stimulant son activation. Un essai de Phase IIa avec CDP791 destiné au traitement du cancer broncho-pulmonaire à non-petites cellules a été finalisé.

Lymphome Non-Hodgkinien

Le lymphome non-hodgkinien est un cancer du système immunitaire qui se développe dans le tissu lymphoïde et peut s'étendre à d'autres organes. Quelque 450 000⁽¹¹⁾ personnes dans le monde sont atteintes par cette forme de cancer.

CMC544 continue les essais de Phase III:

Pour CMC544, nous explorons, en collaboration avec Wyeth, de nouvelles façons d'administrer des doses supérieures de toxines à l'aide de structures biologiques. La capacité de poursuivre cette approche, exigeant une expertise dans le domaine de la chimie et de la biologie, constitue l'un des avantages de notre double pipeline de petites et grandes molécules. Un essai en Phase I/II avec CMC544 associé à *rituximab* pour traiter le lymphome non-hodgkinien se poursuit. Les résultats devraient être présentés lors d'un congrès scientifique organisé dans le courant 2008. Une étude en Phase III a été lancée fin 2007 afin d'évaluer CMC544 en combinaison avec *rituximab* dans les cas de lymphome non-hodgkinien folliculaire.

Nom du produit dans le pipeline	Indication	Phase clinique
CMC544	Lymphome non-hodgkinien	Phase III
CDP791	Cancer broncho-pulmonaire à non-petites cellules	Phase II

⁽¹⁰⁾ et ⁽¹¹⁾ source, voir page 51

Recherche & Développement

Grâce à notre vaste gamme de petites et grandes molécules dans le processus de R&D, nous pourrions améliorer sensiblement la qualité de vie de millions de personnes. Nos aspirations sont soutenues par nos principaux points forts.

► **Science et technologie d'envergure internationale:**
Leader mondial dans la recherche d'anticorps

- Technologie SLAM (Selected Lymphocyte Antibody Method), pour isoler rapidement des anticorps fonctionnellement actifs;
- PEGylation pour améliorer la spécificité et la rentabilité des produits biologiques;
- Cartographie génétique et screening génomique brevetés.

Expertise brevetée en biologie de la protéine SV2

- Vaste bibliothèque de NEC (nouvelles entités chimiques) ciblant l'ensemble de la famille de protéines SV2 (Vésicule Synaptique 2).

Projets novateurs associant biologie et chimie

- A2Hit™ pour créer de nouvelles petites molécules, basé sur nos connaissances dans le domaine des anticorps.

► **Equipes pluridisciplinaires, axées sur des thérapies spécifiques:**

Trois Centres d'Excellence de Recherche axés sur des thérapies spécifiques

- CNS (Belgique), inflammation et oncologie (Royaume-Uni)
- Soutenu par notre 'Celltech Antibody Centre of Excellence', en plus de six sites de développement situés aux USA, au Royaume-Uni, en Belgique, en Allemagne et au Japon.

Des 'Project Lifecycle Teams', pluridisciplinaires ayant pleins pouvoirs:

- Chaque équipe spécialisée dans un domaine thérapeutique réunit toutes les fonctions nécessaires pour la mise sur le marché des innovations: de la R&D aux aspects juridiques, en passant par la fabrication, les ventes et le marketing;

- Soutenues par des médecins spécialisés translationnels pour perfectionner et optimiser les programmes cliniques, en plus d'un développement modélisé des médicaments.

► **Principaux partenaires en R&D:**

• **Sociétés**

- Amgen Inc., Thousand Oaks CA (USA)
- AstraZeneca PLC, Londres (Royaume-Uni)
- Biogen IDEC Inc., Cambridge MA (USA)
- BioWa Inc., Princeton NJ (USA)
- ChemBridge Corporation, San Diego CA (USA)
- Immunomedics Inc., Morris Plains NJ (USA)
- Jazz Pharmaceuticals Inc., Palo Alto CA (USA)
- Millennium Pharmaceuticals Inc., Cambridge MA (USA)
- Wyeth Inc., Cambridge MA (USA)

• **Universités**

- Université de Vienne, (Autriche)
- Université de Liège (Belgique)
- Université Erasmus (Pays-Bas)
- Universités de Birmingham, Bristol, Cambridge, Leicester, King's College London et Oxford University (Royaume-Uni)
- Universités de Californie et de Washington (USA)

► **Un portefeuille équilibré:**

- Nous maintenons un portefeuille de petites et de grandes molécules et mettons l'accent sur des domaines thérapeutiques sélectionnés, dans lesquels nous disposons d'atouts majeurs. Ceci nous permet d'équilibrer et de réduire nos risques. Notre focalisation sur des familles de cibles établies, telles que les protéines SV2, y contribue également.

Réalisations marquantes de l'année:

Nombre record de demandes d'autorisation de mise sur le marché et d'enregistrements:

Début 2007, UCB disposait de 13 molécules en stade de développement clinique, couvrant 18 indications différentes. A la fin de l'année, sept d'entre elles ont fait l'objet d'une demande d'autorisation de mise sur le marché et trois ont été enregistrées: Neupro® pour la maladie de Parkinson, Xyzal® pour l'allergie et Cimzia® pour la maladie de Crohn en Suisse.

Il y a lieu de mentionner que l'autorisation de Xyzal® a été particulièrement rapide – 10 mois entre la demande d'enregistrement et l'autorisation.

Le développement de *seletracetam* a été suspendu afin de nous permettre de concentrer nos ressources sur Vimpat™ et Rikelta™, nos nouveaux anti-épileptiques, plus prometteurs à court terme.

Nous disposons également de neuf grandes et petites molécules se trouvant en phase finale de recherche et en phase de développement pré-clinique, couvrant une vaste gamme d'indications potentielles dans les trois principaux domaines thérapeutiques d'UCB: SNC, immunologie/inflammation et oncologie.

Pleins pouvoirs aux 'Project Lifecycle Teams' pour accroître la rapidité et l'efficacité:

Nous avons rationalisé nos structures de gouvernance d'entreprise afin d'aider les équipes de projet à mettre nos innovations à la disposition des patients plus rapidement et plus efficacement. Chaque 'Project Lifecycle Team' assume désormais l'entière responsabilité de ses décisions stratégiques et opérationnelles, y compris budgétaires, dans le cadre du 'Projet Development Plan' pré-établi. Elles rapportent directement à notre 'Strategic Pipeline Board', qui les met régulièrement au défi et les tient pour responsables.

Chaque équipe est également soutenue par un réseau de sous-équipes, qu'elles soient techniques, réglementaires, cliniques ou commerciales, et par des mentors inter-équipes. Sans oublier les forums permettant de partager des connaissances de haut niveau à travers les différents projets. A l'instar du reste d'UCB, la clé d'une réussite à long terme réside dans la mise en réseau et l'instauration de nouvelles connexions.

Nouvelles initiatives visant à améliorer les taux de réussite et la pertinence des thérapies émergentes:

Il est de plus en plus souvent admis, dans notre secteur et parmi les autorités de réglementation, que l'approche traditionnelle étape par étape pour le développement des médicaments empêche les meilleurs médicaments d'atteindre les patients le plus rapidement possible. Une approche plus itérative et connectée est nécessaire lorsque les programmes, de développement sont révisés et peaufinés sur base d'informations provenant des essais cliniques afin d'accroître les chances de réussite dans la phase finale de développement. Pour faciliter cette avancée, nous avons créé un 'Global Exploratory Development Group' qui vise trois objectifs principaux:

- Veiller à une utilisation optimale des biomarqueurs pour une prise de décision rapide, la stratification des patients dans les essais cliniques et, si applicable, la mise sur le marché de thérapies stratifiées.
- Assurer un support de modélisation et de simulation de qualité supérieure, dès les recherches initiales et jusqu'à l'approbation, voire au-delà, ainsi qu'une compréhension approfondie de la pharmacocinétique clinique des composés d'UCB.
- Garantir des programmes de développement prospectifs de référence fortement axés sur l'apprentissage, l'exécution et le reporting ponctuels des études cliniques en phase prospective. Afin de soutenir cette initiative, nous avons fait appel à des médecins qualifiés, jouant le rôle de 'médecins expérimentaux' tout au long du processus de recherche et de développement.

Explorer des modèles de partenariat plus flexibles pour optimiser les risques et les avantages:

Pour illustrer notre engagement en faveur de 'partenariats visant à renforcer nos activités', nous avons créé une 'Partenering & Business Development Team'. Outre les activités classiques de demandes de mise sur le marché, d'acquisition et de concession de licences, cette équipe étudie de nouveaux accords de financement et de partenariat afin de nous permettre de réduire les risques et d'accélérer nos programmes, ce qui nous aidera à évoluer de la phase d'exécution vers la phase de croissance soutenue de notre stratégie.

Message du Comité Exécutif Recherche & Développement



“
Donner les pleins pouvoirs à des 'Project Lifecycle Teams' nous permet de développer notre pipeline plus rapidement et plus efficacement.”

Iris Löw-Friedrich
Senior Vice President
Global Development
& Chief Medical Officer

Développer aujourd'hui les technologies novatrices de demain:

La troisième étape de notre stratégie consiste à réaliser des percées majeures en combinant biologie et chimie. Des progrès significatifs ont déjà été enregistrés en ce sens: Antibody to Hit (A2Hit™) et SLAM n'en sont que deux exemples.

A2Hit™ peut créer une génération totalement nouvelle de petites molécules chimiques pratiques et rentables. Actuellement au stade de 'proof of concept', cette technologie utilise les anticorps pour nous guider vers l'emplacement exact, sur une protéine, où une maladie peut être inhibée, validant la cible et éliminant les risques élevés d'aboutir à un résultat 'tout ou rien'.

La méthode SLAM nous permet d'identifier rapidement les anticorps qui se lient le plus fortement (ayant la plus grande 'affinité') à ces points d'inhibition. Ces informations, ainsi que les données collectées via d'autres technologies, telles que la cristallographie par rayons X et la chimie par modélisation numérique, nous permettent de concevoir des composés chimiques reproduisant fidèlement les anticorps ayant la plus grande 'affinité'.

Aucun composé n'a été produit jusqu'à présent, étant donné que cette technologie est actuellement en phase de 'proof of concept', et aucun composé n'est attendu d'ici 2010 au plus tôt.

Toutefois, il s'agit de l'un des projets qui nous tient le plus à cœur, soulignant le potentiel de combiner biologie et chimie. En cas de réussite – qui n'est aucunement garantie – A2Hit™ pourrait déboucher sur d'innombrables possibilités thérapeutiques pour un grand nombre de patients.

UCB est également l'une des rares entreprises à analyser comment les anticorps peuvent être utilisés plus efficacement dans le traitement de maladies affectant le système nerveux central. Notre travail dans ce domaine promet non seulement de jeter une lumière nouvelle sur la biologie de ces maladies, mais devrait également nous permettre de valider les cibles. Il met également en exergue les avantages potentiels d'un enrichissement mutuel des connaissances et de l'expertise entre les différentes disciplines scientifiques et les domaines thérapeutiques, une approche qui se situe au cœur de notre concept de biopharmacie de la nouvelle génération.





Message du Comité Exécutif Recherche & Développement

“

Nous disposons d'une technologie brevetée unique, mais c'est la manière dont nous l'utilisons pour combiner biologie et chimie qui nous rend vraiment différents.

”

Melanie Lee
Executive Vice President
Research & Development

Le 'Scientific Advisory Board' confirme la qualité et le potentiel de la science d'UCB:

Le 'Scientific Advisory Board' est un panel externe de scientifiques indépendants renommés, présidé par l'un d'eux. Ce panel a pour mission d'émettre un avis critique sur la stratégie R&D d'UCB et de fournir des informations scientifiques, constructives et stratégiques. Vous trouverez ci-dessous des commentaires puisés dans le rapport du 'Scientific Advisory Board' à l'attention du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration d'UCB pour la période de septembre 2006 à septembre 2007. Des informations complémentaires relatives au 'Scientific Advisory Board', y compris les profils de ses membres, sont disponibles sur notre site www.ucb-group.com/research_and_development/people/advisory_board/index.as.

'Le projet A2Hit™ utilise des fragments d'anticorps afin de définir la structure cible de la protéine au profit du 'ligand design'. Cette approche est à la fois novatrice et inhabituelle dans le secteur.'

'UCB innove véritablement par sa capacité à identifier le bon épitope et à concevoir des structures spécifiques reliant le mécanisme cible à un résultat biologique in vivo.'

'UCB a formulé des stratégies afin de relever les défis de la médecine personnalisée. Un élément clé de ces stratégies est le développement continu d'un groupe médical expérimental et compétent qui interagit avec les recherches. Nous sommes impressionnés par cette initiative de médecine expérimentale. A notre connaissance, 'intégrer' des médecins scientifiques au début du processus de R&D constitue une expérience unique, illustrant la volonté d'UCB de réinventer le processus de R&D.'



Ressources Humaines

Notre diversité humaine, enrichie par l'acquisition de Schwarz Pharma, est un de nos principaux atouts et nous fournit un riche éventail d'idées et de perspectives. Plusieurs initiatives sont en cours pour mettre à profit cette force majeure.

Une intégration fructueuse, basée sur la collaboration:

L'intégration d'UCB et de Schwarz Pharma a été réalisée en étroite collaboration, ce qui nous a permis de finaliser très rapidement, d'identifier et de conserver les meilleurs talents au sein des deux entreprises. Pendant l'intégration, de hauts responsables des deux entreprises ont été encouragés à remettre en question les normes et modes opératoires établis afin de créer une entreprise dynamique. Via une enquête menée auprès de plus de 600 membres du personnel, des collaborateurs de la nouvelle entité ont également participé au perfectionnement des valeurs et des comportements à la base du 'nouvel UCB'. En effet, ces valeurs marquent une évolution des valeurs pré-existantes d'UCB, avec l'ajout d'un nouvel élément 'Accueillir la Différence'.

Soutenir les compétences de networking

Outre nos équipes pluridisciplinaires et nos outils de partage des connaissances en ligne, nous avons organisé des séances d'information interactives avec des senior managers internationaux, des plates-formes intranet de communication vidéo ainsi que des programmes de formation afin d'optimiser les compétences de networking de nos collaborateurs à travers le monde, y compris des programmes sur le thème 'Communiquer et Influencer Efficacement' ou 'Conscience Interculturelle'. Nous assurons aussi une rotation de nos collaborateurs entre différentes fonctions et différents sites pour permettre un enrichissement mutuel des connaissances, des idées et des bonnes pratiques. Cette année, plus de 225 collaborateurs ont travaillé dans le cadre de missions d'expatriation, soit plus du double par rapport à 2004.

Enrichir notre base de talents:

UCB mène actuellement un programme intensif destiné aux titulaires d'un MBA qui souhaitent développer leur capacité de leadership et leurs connaissances de l'industrie

biopharmaceutique. Ils se voient confier des responsabilités spécifiques où ils doivent faire la différence, avec l'aide d'un tuteur expérimenté et par le biais de formations internes et externes. Jusqu'à présent, 15 junior managers ont été recrutés dans le cadre de ce programme.

Nous continuons également à consentir d'importants investissements dans la formation. En 2007, plus de 65 'Global Leadership Programmes' ont été dispensés par une faculté de renommée internationale et plus de 300 managers internationaux ont participé à ces cours.

Accroître notre diversité:

UCB peut se targuer d'avoir une diversité exceptionnelle parmi son personnel qui compte un nombre de plus en plus élevé de femmes à des postes de haut niveau. Fin 2007, la proportion de femmes s'élevait à 13% dans le top 50 du 'Leadership Team' et à 25% parmi nos top 200 managers. Afin d'encourager encore la diversité, nous avons lancé des programmes sur différents sites, portant notamment sur des horaires flexibles, des garderies sur site et un service de conciergerie chargé de la blanchisserie et d'autres services ménagers. Tous nos recruteurs sont également invités à constituer une vaste base de données de candidats aux compétences ciblées pour des postes vacants. Toutefois, chaque nouveau poste vacant est tout d'abord publié sur l'intranet afin de créer des opportunités de promotion interne.

Se connecter avec les personnes souffrant de maladies graves:

En plus d'encourager les réunions régulières avec des personnes souffrant de maladies graves, nous attendons de la part des collaborateurs proposant des programmes d'aide aux patients une participation active à ces initiatives. C'est le cas par exemple de notre initiative 'Get Your Guts Into Gear'.

Message du Comité Exécutif Ressources Humaines

Les résultats obtenus en 2007 sont le produit de sept valeurs clés présentes dans chaque facette de notre travail:

- Accueillir la Différence
- Innovation
- Passion pour la Performance
- Esprit d'Entreprise
- Intégrité
- Attention
- Responsabilité

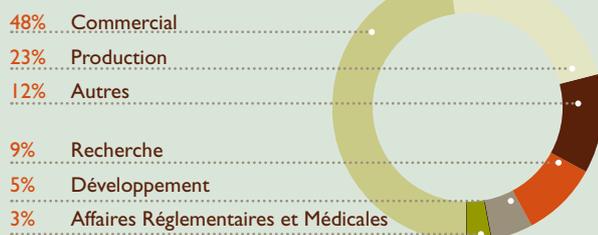


Accueillir la Différence

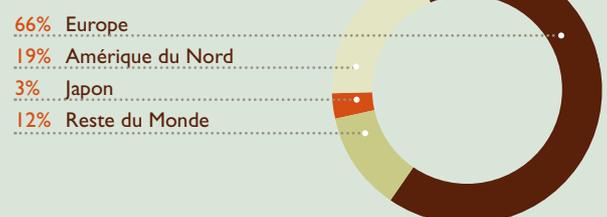
“ Notre capacité à accueillir la différence constitue l'élément majeur de l'avenir d'UCB. En combinant chacun de nos talents individuels, nous pouvons élaborer de nouveaux modèles et approches. ”

Véronique Toully,
Vice President Global Pricing
Reimbursement & Market Access

Employés par fonction - 2007
Nombre total d'employés: 12 102



Employés par région - 2007
Nombre total d'employés: 12 102





**Message du Comité Exécutif
Ressources Humaines**

Innovation

“

On dit souvent qu'il faut être prêt à échouer pour pouvoir innover. C'est vrai, mais il importe avant tout d'être préparé à l'échec, ensuite d'en tirer les leçons, échouer, apprendre encore, pour enfin connaître le succès.

”

**Dr. Graham WarreLOW,
Vice President Chemistry
Royaume-Uni**

Passion pour la Performance

“

Il s'agit de la vie des gens... La qualité doit dès lors être au cœur de tout ce que nous entreprenons, de la R&D à la fabrication.

”

**Dr. Josef Landwehr,
Vice President
Pharmaceutical Manufacturing
& Packaging Operations**



Esprit d'Entreprise

“

L'Esprit d'Entreprise, c'est avoir le courage et la vivacité pour mettre en œuvre des idées qui apporteront une valeur ajoutée aux personnes souffrant de maladies graves.

”

**Thomas Senderovitz,
Vice President
Global Exploratory Development**

Intégrité

“

Pour moi, intégrité signifie clarté et transparence, tout simplement une approche allant droit au but.”

Aaron Bartlone,
Vice President
Global Quality Assurance

Message du Comité Exécutif Ressources Humaines



Attention

“

Nous avons l'obligation morale de dépenser notre argent le plus judicieusement possible, de façon à disposer d'un maximum de ressources financières pour investir dans des activités améliorant la vie des patients.”

Guy Van Den Dorpe,
Vice President
Treasury & Risk



Responsabilité

“

En assumant nos responsabilités dans chacun des aspects de notre business, nous pouvons mettre plus rapidement sur le marché des thérapies novatrices et mieux communiquer leur valeur ajoutée à la communauté scientifique.”

Anne de Cassini,
CNS General Manager
France



Responsabilité Sociale de l'Entreprise

La responsabilité première de notre entreprise consiste à permettre aux personnes atteintes de maladies graves de profiter d'une vie normale au quotidien, en leur apportant des solutions sûres et efficaces. Nous sommes aussi impliqués dans de nombreux programmes communautaires qui leur sont destinés.

Créer des communautés:

Les maladies graves sont souvent socialement stigmatisées et les personnes qui en sont atteintes hésitent dès lors à partager leurs expériences. Nous créons des communautés où ces personnes peuvent échanger leur vécu et leur stratégie pour mieux faire face à la maladie. Notre site générique *crohnsandme*, qui propose des conseils diététiques et de voyages ainsi que des vidéos de patients et de médecins, en est un bon exemple. Notre programme de parrainage HOPE (Helping Other People with Epilepsy) pour aider les personnes atteintes d'épilepsie et leur personnel soignant à mieux connaître la maladie, en est un autre exemple. Développé en collaboration avec l'Epilepsy Foundation aux USA, ce programme a touché plus de 100 000 personnes jusqu'à présent aux USA.

Libérer le potentiel académique des patients:

Les exigences quotidiennes imposées par les maladies graves peuvent souvent interrompre et prolonger les études. Afin d'alléger ce fardeau, nous octroyons des bourses allant jusqu'à US\$10 000 pour les personnes souffrant de la maladie de Crohn, d'épilepsie ou de polyarthrite rhumatoïde, aux USA et au Canada. Aux USA, nous finançons également des bourses pour le personnel soignant des personnes atteintes d'épilepsie. En 2007, plus de 40 personnes en ont bénéficié.

Fournir une assistance pratique avec l'aide d'animaux:

Nous soutenons un programme unique, intitulé 'Canine Assistance', grâce auquel des personnes atteintes d'épilepsie reçoivent un chien éduqué, entre autres, à rapporter le téléphone avant une crise, pour demander de l'aide. En 2007, nous avons aussi parrainé des enfants souffrant d'épilepsie: ils ont pu nager avec les dauphins et profiter d'une semaine d'activités aquatiques.

Permettre aux patients de décider des types de support que nous proposons:

Notre programme pour personnes atteintes de la maladie de Parkinson reflète notre approche 'orientée patient'. En Allemagne, par exemple, un panel en ligne de 250 patients nous conseille quant aux types d'informations et d'assistance nécessaires. Cette initiative a conduit à la création d'un journal trimestriel, proposant des conseils sur l'alimentation, le sport entre autres thèmes et d'une lettre d'information par e-mail apportant des conseils aux familles confrontées à cette maladie.

Eduquer le public sur les maladies graves et la biomédecine:

Plus de 80 personnes atteintes d'épilepsie se sont portées volontaires afin de devenir des 'Ambassadeurs Epilepsie' en Europe, à Taiwan et aux USA. Elles partagent leur histoire avec les communautés locales et expliquent comment elles ont réussi à surmonter leur maladie et à mener une vie normale au quotidien.



Ursula

Marion

Message du Comité Exécutif Responsabilité Sociale de l'Entreprise

“

Nous ne nous contentons pas de soutenir financièrement des programmes d'aide aux patients, nos collaborateurs s'impliquent aussi personnellement et activement.”

”

David Robinson,
Vice President & General Manager
Inflammation
USA

UCB est également co-sponsor d'un nouveau centre scientifique unique qui permettra aux écoliers et au grand public de mieux connaître la biomédecine et la recherche scientifique. Le 'Centre of the Cell' situé à Londres sera le premier centre de formation scientifique au monde situé dans les laboratoires de recherche d'une école de médecine réputée, 'Institute of Cell and Molecular Science at Barts and The London'.

Nous parrainons également une série d'initiatives académiques, notamment une chaire pour le traitement de l'affection abdominale inflammatoire à l'Université de Leuven.

UCB a aussi signé un accord de bourse universitaire pour la polyarthrite chronique avec le Département Rhumatologie de l'Université de Gand.



Camden

Aller au-delà:

Nous sponsorisons actuellement des équipements de base, vitaux, pour une clinique en Ouganda, entre autres des lits d'examen et des panneaux solaires, qui lui permettent de fonctionner de manière autonome.

Souci de l'environnement:

Nous accordons une priorité absolue à la santé et à la sécurité de nos collaborateurs, voisins, clients et toutes autres personnes concernées par nos activités. Nous nous engageons à utiliser efficacement les ressources naturelles et à limiter l'impact environnemental de nos activités et de nos produits tout au long de leur cycle de vie. Pour plus de détails sur notre Charte Santé, Sécurité et Environnement, veuillez consulter www.ucb-group.com.

“

Voir les chiens en action et la différence qu'ils peuvent faire dans la vie des gens, est absolument incroyable.”

”

Rich Denness,
Vice President CNS
USA



“

Après avoir planté les graines de la croissance au cours des trois dernières années, nous commençons à récolter les fruits de notre pipeline, offrant de nouveaux espoirs à des millions de personnes comme Wieke et Frieda. L'année prochaine, nous espérons annoncer d'autres avancées encore plus encourageantes.

”

Roch Doliveux,
Chief Executive Officer

Sources

Prévalence de la maladie

nombre total de cas de la maladie dans la population

(7 marchés principaux: Allemagne, Espagne, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et USA) à un moment donné

- (1) PatientBase, Decision Resources - 2007
- (2) Datamonitor; Pipeline & Commercial Insight: Parkinson's disease - Septembre 2007
- (3) Decision Resources, neuropathic pain - Avril 2007
- (4) Decision Resources, restless legs syndrome - Novembre 2006
- (5) Xyrem® brand team
- (6) Decision Resources, multiple sclerosis - Mai 2006
- (7) Datamonitor; Commercial Insight: fibromyalgia - Juin 2007
- (8) Datamonitor; Stakeholder Opinions: systemic lupus erythematosus - Juin 2006
- (9) Datamonitor; Commercial Insight: osteoporosis - Juin 2007
- (10) Reuters BI report (oncology to 2011) / Bear Stearns report on NSCLC - Septembre 2004

Taille du marché

Fait référence à la taille du marché sur les 7 marchés principaux:

Allemagne, Espagne, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et USA

- (a) IMS, Mat 10-07 (ventes pour l'épilepsie uniquement – Japon non inclus)
- (b) IMS, Mat 06-07: ventes pour la maladie de Parkinson uniquement
- (c) Decision Resources - neuropathic pain - Avril 2007
- (d) Decision Resources - restless legs syndrome - Novembre 2006
- (e) IMS, Mat 09-07
- (f) Datamonitor - Commercial Insight: multiple sclerosis - Juin 2007
- (g) Datamonitor - Commercial Insight: fibromyalgia - Juin 07 (Japon non inclus)
- (h) Datamonitor - Commercial Insight: migraine - Opportunities will exist in the wake of generic attack - Septembre 07
- (i) Decision Resources Reports - Crohn's disease - Janvier 2007
- (j) Decision Resources Reports - rheumatoid arthritis - Mai 2006
- (k) Decision Resources - psoriasis – Sep 2006
- (l) Datamonitor - Commercial Insight: osteoporosis - Juin 2007
- (m) Reuters BI report (oncology to 2011) / Bear Stearns report on NSCLC - Septembre 2004
- (n) IMS - Mkt def = R6A

Information

Langue officielle du Rapport

Conformément à la Loi belge, UCB est tenu de préparer son Rapport Annuel en français et en néerlandais.

UCB met également à votre disposition une version de ce rapport en anglais. Si des différences de traduction ou d'interprétation entre les différentes versions devaient apparaître, la version française sera considérée comme étant le rapport annuel officiel.

Disponibilité du Rapport Annuel

Le Rapport Annuel est disponible gratuitement sur demande:

UCB S.A.

A l'attention de 'Investor Relations'

Allée de la Recherche, 60 - 1070 Bruxelles, Belgique

Tél. +32 2 559 9588 • Fax +32 2 559 9571

Une version électronique du Rapport Annuel est également disponible, à titre informatif uniquement, sur le site Internet d'UCB www.ucb-group.com.

Seul le Rapport Annuel imprimé et publié en Belgique, selon les règles et la législation en vigueur, est légalement valable. UCB décline toute responsabilité concernant l'exactitude ou la justesse du Rapport Annuel disponible sur Internet.

Toute autre information publiée sur le site Internet d'UCB ou sur tout autre site Internet ne font pas partie de ce Rapport Annuel.

Déclarations prospectives

Ce rapport annuel contient des déclarations prospectives y compris, mais non exclusivement, des déclarations contenant les termes 'estime', 'prévoit', 'devrait', 'à l'intention de', 'considère', 'peut' et 'continue' ainsi que des expressions similaires.

Ces déclarations prospectives concernent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations réels d'UCB, ou encore les résultats du secteur, soient sensiblement différents de tous les résultats, performances ou réalisations explicites ou implicites contenus dans ces déclarations prospectives. Vu ces incertitudes, il est conseillé au public de ne pas accorder une fiabilité induite à ces déclarations prospectives.

Ces déclarations prospectives sont uniquement valables à la date du présent rapport annuel. UCB décline expressément toute obligation de mettre à jour une quelconque des déclarations prospectives contenues dans ce rapport annuel afin de refléter toute modification de ses prévisions à cet égard ou toute modification des événements, conditions ou situations sur lesquels ces déclarations sont fondées, sauf si lesdites déclarations sont requises par les législations et réglementations applicables.

Glossaire

Résultat par action ajusté (EPS ajusté):

Il s'agit du bénéfice net ajusté tel que défini ci-après, divisé par le nombre total moyen pondéré d'actions en circulation pour l'année.

Bénéfice net ajusté:

Bénéfice de l'exercice reporté dans les états financiers consolidés, corrigé de l'impact après impôts des éléments à caractère unique et non récurrents, de la contribution des activités abandonnées et de l'accroissement de valeur des stocks.

Earnings Before Interest and Taxes (EBIT):

Résultat d'exploitation tel que mentionné dans les états financiers consolidés.

Flux de trésorerie disponible:

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, augmenté du flux de trésorerie des activités d'investissement pour les activités poursuivies.

Investissements bruts:

Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles.

Dettes nettes:

Emprunts courants et non courants et découverts bancaires diminués des titres de créance, de l'encaisse affectée en rapport avec des contrats de leasing financier, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Les autres dettes financières, qui se rapportent au dividende fixe estimé qui doit être payé aux actionnaires extérieurs de Schwarz Pharma dans le cadre de l'accord de domination et de transfert de bénéfices, ne sont pas intégrées dans le calcul de la dette nette du Groupe.

Postes non récurrents:

Éléments des produits ou charges qui ne se produisent pas régulièrement dans le cadre des activités normales de la société.

Information financière pro forma:

Suite à l'acquisition d'une participation majoritaire dans Schwarz Pharma à la fin décembre 2006, le bilan de Schwarz Pharma a été intégré dans le bilan consolidé d'UCB, tandis que la contribution de Schwarz Pharma dans le compte de résultat n'a commencé qu'au 1^{er} janvier 2007. Afin de fournir au lecteur une base comparable, des informations financières pro forma du groupe pour l'exercice 2006 ont été intégrées dans le présent rapport annuel.

Recurring Earnings Before Interest, Taxes, Depreciations and Amortisation charges (EBITDA récurrent):

Résultat d'exploitation corrigé des amortissements, des dépréciations, des frais de restructuration et des autres produits et charges.

EBIT récurrent:

Résultat d'exploitation corrigé des dépréciations d'actifs non financiers, des frais de restructuration et des autres produits et charges.

Jours de traitement:

Les jours de traitement sont une mesure du nombre moyen de jours de traitement associé à une forme/puissance d'un produit. Cette mesure se calcule comme suit : nombre total d'unités standard vendues / dose journalière moyenne.

Fonds de roulement:

Comprend les stocks, les créances clients et autres créances, les dettes commerciales et autres dettes, dues à un an et plus.

Pour un glossaire complet des termes scientifiques et médicaux en anglais, veuillez visiter notre site:
www.ucb-group.com/research_and_development/glossary/index.asp

Relations Investisseurs

Le nombre d'actions UCB émises au 31 décembre 2007 s'élevait à 183 361 252. Les actions d'UCB sont cotées sur Euronext Bruxelles (ticker:UCB).

Le 31 décembre 2007, la capitalisation boursière d'UCB atteignait €5,68 milliards, représentant 2,55 % de l'indice BEL20 et 0,26 % de l'indice Euronext 100.

€ milliards	2007	2006
Capitalisation boursière	5,7	9,4
en € par action UCB		
Résultat de base par action	0,89 ^(a)	2,54
Dividende brut par action	0,92	0,90
Dividende net par action	0,69	0,675
Cours de l'action à la fin de l'exercice		
Plafond de l'année	54,10	54,85
Plancher de l'année	30,30	38,62
Nombre moyen de titres traités par jour (actions)		
	685 893	406 492
Nombre d'actions en circulation (fin d'année)		
	183 361 252	181 512 768

^(a) Le résultat de base est calculé en divisant le résultat de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice mais hors actions propres (3 233 678)

Calendrier financier

Vendredi 29 février 2008:

Résultats financiers de l'exercice 2007

Judi 24 avril 2008:

Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires

Lundi 28 avril 2008:

Païement des dividendes (Coupon n° 10)

Judi 15 mai 2008:

Rapport intermédiaire (IT 2008)

Vendredi 1^{er} août 2008:

Résultats Financiers du premier semestre 2008

Vendredi 31 octobre 2008:

Rapport intermédiaire (3T 2008)

Evolution de l'action UCB (2007)

(index = 100, 1^{er} janvier 2007)

Cours de l'action UCB (€) versus MSCI European Pharmaceuticals/Biotech (€)



UCB: Données Financières 2007

€ millions	2007	Pro Forma 2006
Résultats		
Produits des ventes nettes	3 188	3 144
Chiffre d'affaires	3 626	3 631
Bénéfice brut	2 579	2 754
Frais de marketing & de ventes	(1 054)	(1 049)
Frais de recherche & développement	(788)	(815)
Frais généraux & administratifs	(267)	(315)
EBIT récurrent (résultat d'exploitation)	480	608
EBITDA récurrent	741	747
EBIT (résultat d'exploitation)	344	669
Résultat net de l'exercice (après intérêts minoritaires)	160	391
Positions Financières		
Dette financière nette	(1 915)	(2 108)
Cash flow provenant des activités opérationnelles	490	321
Informations par action		
Résultat par action (€ par action)	0,89 ^(a)	2,17
Dividende brut par action (€ par action)	0,92	0,90
Nombre d'actions (fin d'année)	183 361 252	181 512 768
Cours de l'action (fin d'année – € par action)	31,02	51,95
Capitalisation boursière (fin d'année – € milliards)	5,7	9,4
Autres		
Effectif (fin d'année)	12 102	12 804
Taux de change moyen US\$/€	1,369	1,255

^(a) Le résultat de base est calculé en divisant le résultat de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice mais hors actions propres (3 233 678)

UCB: Actionnaires 2007

Structure



Distribution géographique⁽²⁾

(actionnaires identifiés uniquement)



⁽¹⁾Concerts:

- Schwarz Vermögensverwaltung GmbH
- KBC Bank N.V.
- Banque Degroof S.A.
- Levimmo S.A.
- Compar Finance S.A.
- Patinvest S.C.A.

⁽²⁾Source:

Estimations UCB

Siège social

UCB S.A.
Allée de la Recherche, 60
1070 Bruxelles - Belgique
Tél: +32 2 559 9999
Fax: +32 2 559 9900
www.ucb-group.com

Design: The Crew
Textes: Keith Conlon
Composition et Production: The Crew
Photographie: Yves Fonck
Impression: HH Print Management
Deutschland GmbH, München

Corporate Communications & Investor Relations

Antje Witte

VP Corporate Communications & Investor Relations
Tél: +32 2 559 9414
E-mail: Antje.witte@ucb-group.com

Mareike Mohr

Director, Investor Relations
Tél: +32 2 559 9264
E-mail: Mareike.mohr@ucb-group.com



The next generation biopharma leader

Rapport Annuel 2007

Rapport de Gestion
du Conseil d'Administration
& Rapport du Collège
des Commissaires 2007



Administrateurs et Commissaires

Conseil d'Administration

Georges Jacobs, Chairman
Evelyn du Monceau, Vice Chair
Roch Doliveux, Executive Director
Prince Lorenz de Belgique, Director
Alan Blinken, Director
Karel Boone, Director
Peter Fellner, Director
Guy Keutgen, Director
Gerhard Mayr, Director
Arnoud de Pret, Director
Patrick Schwarz-Schütte, Director
Bridget van Rijckevorsel, Director
Jean-Louis Vanherweghem, Director
Gaëtan van de Werve, Director

Michèle de Cannart d'Hamale, Secretary of the Board

Commissaires Statutaires

Emmanuèle Attout
Daniel Goossens

Administrateurs Honoraires

André Jaumotte, Honorary Chairman
Willy De Clercq, Honorary Chairman
Mark Eyskens, Honorary Chairman
Daniel Janssen, Honorary Deputy Chairman
Michel Didisheim
Anne Janssen
Eric Janssen
Alain Jubert
Paul Etienne Maes
Jean-Charles Velge

Présidents Honoraires du Comité Exécutif

Georges Jacobs
Daniel Janssen
Paul Etienne Maes

Rapport Annuel 2007

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration & Rapport du Collège des Commissaires 2007

Table des matières

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport de Gouvernance d'Entreprise

1. Capital et actions	2
2. Actionnaires et structure d'actionariat	3
3. Conseil d'Administration et Comités du Conseil	5
a. Conseil d'Administration	5
b. Comités du Conseil	
1. Comité d'Audit	6
2. Comité de Rémunérations et de Nominations	6
c. Comité Exécutif	7
4. Transactions d'investissements privés et transactions sur les actions de la Société	8
5. Audit Externe	9
6. Informations requises en vertu de l'Article 34 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007	9
Application de l'Article 523 du Code des Sociétés	13

Rapport Financier

1. Revue des performances de l'entreprise	15
2. Compte de résultat	19
3. Actualisation de l'affectation du coût d'acquisition de Schwarz Pharma	26
4. Dépenses d'investissement	26
5. Bilan	27
6. Tableau des flux de trésorerie	28
7. Perspectives 2008	28

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

• Compte de résultat consolidé	29
• Bilan consolidé	30
• Tableau consolidé des flux de trésorerie	31
• Etat consolidé de l'évolution des capitaux propres	32
• Annexes aux états financiers consolidés	33

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES

77

ETATS FINANCIERS STATUTAIRES ABREGES D'UCB S.A.

79

GLOSSAIRE

84

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

Rapport de Gouvernance d'Entreprise

En tant qu'entreprise établie en Belgique, engagée à respecter les critères les plus élevés en matière de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'Administration d'UCB a adopté la Charte de Gouvernance d'Entreprise en octobre 2005, conformément au Code belge de Gouvernance d'Entreprise. Cette Charte, disponible sur notre site web (www.ucb-group.com), décrit les principaux aspects de la gouvernance d'entreprise d'UCB, y compris sa structure de gouvernance et les termes de référence du Conseil d'Administration, ainsi que ceux de ses Comités et du Comité Exécutif. Elle est régulièrement mise à jour.

Conformément au Code belge, les pages qui suivent donnent des informations factuelles sur la gouvernance d'entreprise d'UCB. Cela comprend les modifications apportées à la gouvernance d'entreprise de la société ainsi que les événements-clés qui se sont déroulés au cours de l'année 2007, tels que des changements dans le capital ou la structure de l'actionariat de l'entreprise, la nomination de nouveaux Administrateurs, la désignation des membres des Comités ou la rémunération annuelle allouée aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif. Elles contiennent également, le cas échéant, des explications aux dérogations du Code belge.

1. Capital et actions

a. Capital

Au 30 septembre 2006, le capital social d'UCB S.A. s'élevait à €437 842 500, divisé en 145 947 500 actions. En vue de l'offre d'acquisition volontaire (l'Offre) lancée par la société et par sa filiale UCB SP GmbH afin d'acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de Schwarz Pharma AG contre une rétribution en espèces de €50,00 et une rétribution supplémentaire de 0,8735 d'une nouvelle action ordinaire d'UCB S.A. pour chaque action ordinaire de Schwarz Pharma AG, UCB S.A. a tenu le 23 octobre 2006 une Assemblée Générale Extraordinaire afin d'augmenter son capital social nominal de €129 100 311 et émettre 43 033 437 nouvelles actions (appelées les Nouvelles Actions UCB) pour financer la composante en actions de l'Offre. L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé l'augmentation de capital. Les acceptations de l'offre pendant la première période ont conduit à une première augmentation de capital le 15

décembre 2006, le portant à €544 538 304 représenté par 181 512 768 actions. Après la deuxième période d'acceptation de l'offre, une deuxième augmentation de capital effectuée le 8 janvier 2007 a porté le capital à €549 839 856, divisé en 183 279 952 actions ordinaires sans valeur nominale. Suite à l'exercice de warrants le 28 février 2007 (section 1.c), le capital d'UCB a de nouveau été augmenté de €243 900, le portant à €550 083 756 représenté par 183 361 252 actions. Une nouvelle augmentation de €11 400 aura lieu le 29 février 2008 et portera le capital à €550 095 156, représenté par 183 365 052 actions.

b. Actions

A partir du 29 février 2008, le capital social de l'entreprise sera représenté par 183 365 052 actions. Les actions peuvent être des actions nominatives, dématérialisées ou au porteur, à la demande de l'actionnaire, conformément à la loi. Depuis le 1^{er} janvier 2008, les actionnaires ne peuvent plus demander une conversion de leurs actions en actions au porteur. Conformément à la loi belge du 14 décembre 2005, toutes les actions au porteur d'UCB, inscrites sur un compte de dépôt ou sur un compte d'investissement ont été automatiquement converties, à partir 1^{er} janvier 2008, en actions dématérialisées. A partir du 1^{er} janvier 2008, toutes les actions au porteur qui seront déposées sur un tel compte de dépôt ou compte d'investissement seront automatiquement converties en actions dématérialisées. Jusqu'à ce qu'elles soient entièrement libérées, les actions sont nominatives et ne peuvent être cédées qu'après l'accord préalable du Conseil d'Administration. Les actions nominatives sont inscrites dans un registre spécial.

Toutes les actions UCB sont admises à la cotation sur Euronext Brussels.

c. Warrants

En 1999 et 2000, UCB a émis respectivement 145 200 et 236 700 droits de souscription (warrants):

- Les 145 200 warrants émis en 1999 confèrent chacun le droit de souscrire à une action ordinaire: après annulation et exercice d'une partie de ces warrants, 32 700 warrants peuvent encore être exercés jusqu'au 31 mai 2009, et

54 700 warrants peuvent être exercés jusqu'au 31 mai 2012.

- Les 236 700 warrants émis en 2000 confèrent chacun le droit de souscrire à une action ordinaire: après annulation et exercice d'une partie de ces warrants, 54 500 warrants peuvent encore être exercés jusqu'au 28 février 2010, et 67 700 warrants peuvent être exercés jusqu'au 28 février 2013.

Il résulte de ce qui précède que, si tous les droits attachés à ces warrants étaient exercés, le capital d'UCB s'élèverait à €550 723 956 et le nombre d'actions émises par UCB serait de 183 574 652.

Depuis l'augmentation de capital de février 2007, 3 800 warrants ont été exercés, ce qui conduira à une augmentation de capital de €11 400 et à l'émission de 3 800 nouvelles actions le 29 février 2008, portant ainsi le capital à €550 095 156 représenté par 183 365 052 actions.

Des warrants défensifs ont également été émis par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires en 2003, hors droit de préférence. Un emprunt d'un montant de €600 000, représenté par 30 000 unités d'emprunt d'une valeur nominale de €20, auquel 1 000 warrants étaient attachés, conférant le droit de souscrire ensemble à 30 000 000 actions ordinaires, a été souscrit par la Financière d'Obourg S.A., l'actionnaire de référence d'UCB dont le nom a été modifié en Financière de Tubize le 23 mai 2005.

Un Comité ad hoc a été créé par la même Assemblée Générale des Actionnaires, qui en a également désigné les membres. Ce Comité est chargé de décider, dans des circonstances prédéfinies, de la mise en oeuvre de cette mesure défensive et de l'approbation de toute cession de ces warrants. Les titulaires des warrants concluent une convention avec UCB assurant le respect des conditions d'émission et d'exercice des warrants. Les warrants et les conventions ont une durée de cinq ans et viennent à échéance en juin 2008.

Les warrants peuvent uniquement être exercés suite à une décision prise par le Comité ad hoc, qui confirme la réalisation d'une des circonstances prédéfinies, liées aux offres d'acquisition hostiles suivantes:

- le lancement d'une offre d'acquisition par une tierce partie jugée hostile par le Conseil d'Administration d'UCB;
- la modification du contrôle d'UCB suite à des transactions liées au capital d'UCB par une ou plusieurs tierces parties, réalisées soit sur le marché boursier ou en dehors, de manière isolée ou concertée;
- la menace d'une offre d'acquisition ou une opération impliquant un changement de contrôle d'UCB.

Les actions résultant de l'exercice de ces warrants seront émises par référence au prix du marché pendant une période précédant leur émission

d. Actions propres

Au 31 décembre 2007, UCB S.A. ne détenait aucune action UCB. UCB Fipar S.A., filiale indirectement contrôlée par UCB S.A., a acquis 746 800 actions UCB en 2002, 372 904 actions UCB en 2003, 1 064 200 actions UCB en 2004, 370 000 actions UCB en 2005 et 950 000 actions UCB en 2006. Au 31 décembre 2007, UCB Fipar S.A. détenait un total de 3 172 478 actions UCB représentant 1,73% du nombre total d'actions UCB émises. UCB S.C.A., une filiale contrôlée indirectement par UCB S.A., a acquis 61 200 actions UCB en 2007. Au 31 décembre 2007, UCB S.C.A. détenait un total de 61 200 actions UCB représentant 0,03% du nombre total d'actions UCB émises.

Les actions UCB ont été acquises par UCB Fipar S.A. et UCB S.C.A. afin de satisfaire à un certain nombre d'obligations résultant des plans d'options sur actions, des plans d'octroi d'actions et du plan d'octroi de performance shares. Pour de plus amples informations sur les plans d'options sur actions d'UCB S.A., voir page 60.

2. Actionnaires et structure de l'actionariat

Le principal actionnaire d'UCB (actionnaire de référence) est Financière de Tubize S.A., une société cotée sur Euronext Brussels.

Financière de Tubize S.A. a procédé à des déclarations de transparence en application de la loi du 2 mars 1989 sur la déclaration des participations importantes dans les sociétés cotées en Bourse; les dernières déclarations sont datées du 16 février 2007.

Le 20 décembre 2006, Schwarz Vermögensverwaltung GmbH & Co KG avait déclaré détenir 23 774 936 actions, représentant 13,10% du capital d'UCB. Le 9 février 2007, Schwarz Vermögensverwaltung GmbH & Co KG a procédé à une nouvelle déclaration de transparence après avoir vendu à des investisseurs long terme 13 889 318 actions, soit 7,7% du capital d'UCB.

En application de la loi du 2 mars 1989 sur la déclaration des participations importantes dans les sociétés cotées en Bourse, Financière de Tubize S.A. a déclaré agir de concert, dans le sens de la loi sur la transparence, suite à la conclusion de conventions d'actionnaires avec chacun des actionnaires mentionnés dans le tableau ci-après. Financière de Tubize S.A. et ces actionnaires détiennent ensemble 45,94% du capital d'UCB.

Description de la politique dans laquelle se situe l'acquisition:

"Les acquisitions se situent dans le cadre de la politique de Financière de Tubize qui est l'actionnaire de référence d'UCB et qui entend renforcer progressivement son contrôle exclusif de fait sur UCB. Financière de Tubize agit de concert au sens de la loi du 2 mars 1989 avec les autres déclarants, notamment (i) Schwarz Vermögensverwaltung, (ii) KBC Bank, (iii) Banque Degroof et Levimmo, (iv) Compar Finance et (v) Patinvest avec qui Financière de Tubize a souscrit des conventions d'actionnaires séparées comportant sous certaines conditions et limitations un lock-up et un droit de préemption."

Près de 52% de Financière de Tubize S.A. sont détenus par la famille Janssen.

Conformément aux déclarations de transparence effectuées en application de la loi du 2 mars 1989, les actionnaires d'UCB sont:

Actionnaires de contrôle et importants d'UCB 26/02/2008

	Actuel	Totalement dilué	Date de la dernière déclaration en application de la loi du 2 mars 1989
Capital €	550 083 756	550 723 956	
Actions	183 361 252	183 574 652	
1 Financière de Tubize S.A. (Tubize)	66 370 000	66 370 000	16 février 2007
% total	36,20	36,15	
2 Schwarz Vermögensverwaltung GmbH	9 885 618	9 885 618	16 février 2007
% total	5,39	5,39	
3 KBC Bank NV	2 289 318	2 289 318	16 février 2007
% total	1,25	1,25	
4 Banque Degroof S.A. via Degroof Corporate Finance S.A. via Imofig S.A.	450 000 219 230 669 230	450 000 219 230 669 230	4 avril 2007 4 avril 2007 4 avril 2007
% total	0,36	0,36	
5 Levimmo S.A.	1 230 770	1 230 770	16 février 2007
% total	0,67	0,67	
6 Compar Finance S.A.	1 900 000	1 900 000	27 février 2007
% total	1,04	1,04	
7 Patinvest S.C.A.	1 900 000	1 900 000	16 février 2007
% total	1,04	1,04	
Tubize + concert : 2,3,4,5,6 et 7	84 244 936	84 244 936	16 février 2007
% total	45,94	45,89	
8 Eupac (EuroPacific Fund)	11 039 174	11 039 174	26 février 2008
% total	6,02	6,01	
9 Wellington Management Cy LLP	9 206 233	9 206 233	31 janvier 2008
% total	5,02	5,01	

Tubize a déclaré agir de concert, séparément avec chacun des actionnaires 2,3,4,5,6 et 7.

Les actions UCB restantes sont détenues par le public.

Communication en application de l'Article 74, § 7 de la loi du 1^{er} avril 2007, par les actionnaires stables d'UCB S.A.

UCB S.A. a reçu les communications émises respectivement agissant de concert, en vertu de l'Article 74, §7 de la loi du le 22 novembre 2007, le 17 décembre 2007 et le 28 1^{er} avril 2007. En résumé, le 1^{er} septembre 2007, les droits de vote de ces actionnaires d'UCB S.A. étaient répartis décembre 2007, par les actionnaires d'UCB S.A., comme suit:

Financière de Tubize S.A. ¹	66 370 000	36,20%
Schwarz Vermögensverwaltung GmbH & Co KG	9 885 618	5,39%
UCB FIPAR S.A. ²	3 176 578 *	1,73%
Total des droits de vote	79 432 196	43,32%

* au 31 décembre 2007

¹ Financière de Tubize S.A. n'est ni exclusivement (de fait ou de droit) ni conjointement contrôlée dans le sens du Code des Sociétés.

Toutefois, il faut tenir compte du fait que plus de 50% de ses actions sont détenues par :

- Baron Daniel Janssen,
 - Financière Eric Janssen S.C.A. contrôlée par M. Eric Janssen en sa qualité de partenaire actif ("beherende vennoot"/"associé commandité"),
 - Mme André Janssen, née van Derton,
 - Barnfin S.A. contrôlée par Mme van Rijckevorsel, née Paule Bridget Janssen,
 - Jonkheer Jean van Rijckevorsel,
 - Altai Invest S.A. contrôlée par la Comtesse Diego du Monceau de Bergendal, née Evelyn Janssen,
- qui agissent de concert au sens de l'Article 3, §1^{er}, 5^o de la loi du 1^{er} avril 2007.

² UCB FIPAR S.A. est contrôlée à 100% par UCB Belgium S.A., qui à son tour est détenue à 100% par UCB S.A. UCB S.A. est contrôlée de fait par Financière de Tubize S.A. détenant 36,20% de ses droits de vote.

3. Conseil d'Administration et Comités du Conseil

a. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration et des Administrateurs Indépendants

Du 1^{er} janvier au 26 avril 2007, la composition du Conseil d'Administration était la suivante:

Georges Jacobs, Chairman
Evelyn du Monceau, Vice Chair
Roch Doliveux, Executive Director
Prince Lorenz de Belgique
Alan Blinken
Karel Boone
Peter Fellner
Guy Keutgen
Gerhard Mayr
Arnoud de Pret
Bridget van Rijckevorsel
Jean-Louis Vanherweghem
Gaëtan van de Werve

Lors de l'Assemblée des Actionnaires du 26 avril 2007, un nouvel Administrateur non exécutif a été désigné: Patrick Schwarz-Schütte.

Patrick Schwarz-Schütte

Patrick Schwarz-Schütte est Directeur Général de Black Horse Investments GmbH à Düsseldorf, Allemagne. Il est né en 1956 et après l'école, il a fait son service militaire dans les Forces Armées allemandes en tant qu'officier de réserve. Après avoir suivi une formation commerciale dans l'industrie pharmaceutique en 1979 et avoir terminé ses études d'administration des affaires à l'Université de Hambourg en 1982, il a rejoint Booz, Allen & Hamilton, en tant que consultant en management. Il a commencé sa carrière chez Schwarz Pharma en 1984, tout d'abord comme assistant au Comité de Direction et, à partir de 1988, en tant que membre du Comité de Direction. Il a repris le poste de Président en 1992 et a quitté l'entreprise fin 2006 après l'acquisition de Schwarz Pharma par UCB S.A. Il est Président du Conseil de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie à Paris, membre du Conseil de la German-American Chamber of Commerce Inc. à New York et membre du Comité de Supervision de Victoria Versicherung AG et de Victoria Lebensversicherung AG à Düsseldorf, en Allemagne. Patrick Schwarz-Schütte est marié et a quatre enfants.

Evelyn du Monceau, Arnoud de Pret, Bridget van Rijckevorsel et Gaëtan van de Werve représentent l'actionnaire principal d'UCB et, en tant que tels, ne remplissent pas les conditions pour être élus Administrateurs Indépendants.

Georges Jacobs, ayant exercé des fonctions exécutives au sein d'UCB jusqu'au 31 décembre 2004, ne remplit pas non plus les critères d'indépendance. Roch Doliveux est Administrateur Exécutif et n'est donc pas considéré comme Administrateur Indépendant. Peter Fellner est Conseiller du Président du Comité Exécutif d'UCB depuis le 1^{er} janvier 2005, il ne satisfait donc pas aux critères d'indépendance. Patrick Schwarz-Schütte était Président du Comité de

Direction de Schwarz Pharma AG jusque fin 2006 et n'est par conséquent pas qualifié d'Administrateur Indépendant.

Guy Keutgen est Administrateur Non Exécutif d'UCB depuis 1984, et son mandat a été renouvelé à plus de trois reprises. Bien qu'il remplisse les critères d'indépendance stipulés par la loi et par le Conseil d'Administration, il ne satisfait pas aux critères d'indépendance en application du Code belge de Gouvernance d'Entreprise, en raison du nombre de renouvellements de son mandat. Néanmoins, comme permis, le Conseil d'Administration considère que sa longue expérience de membre du Conseil d'Administration d'UCB n'est pas de nature à affecter son indépendance en tant qu'Administrateur.

Le Prince Lorenz de Belgique, Alan Blinken, Karel Boone, Jean-Louis Vanherweghem et Gerhard Mayr répondent aux critères d'indépendance stipulés par la loi, le Conseil d'Administration et le Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

La composition du Conseil d'Administration est la suivante:

	Fin du mandat	Administrateur indépendant
Georges Jacobs, Chairman	2008	
Evelyn du Monceau, Vice Chair	2008	
Roch Doliveux, Executive, Director	2010	
Prince Lorenz de Belgique	2010	x
Alan Blinken	2009	x
Karel Boone	2009	x
Peter Fellner	2008	
Guy Keutgen	2008	x
Gerhard Mayr	2008	x
Arnoud de Pret	2008	
Bridget van Rijckevorsel	2008	
Patrick Schwarz-Schütte	2010	
Jean-Louis Vanherweghem	2008	x
Gaëtan van de Werve	2009	

Les mandats de Georges Jacobs, Evelyn du Monceau, Peter Fellner, Guy Keutgen, Gerhard Mayr, Arnoud de Pret, Bridget van Rijckevorsel et Jean-Louis Vanherweghem expirent lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 24 avril 2008.

Le mandat d'Alan Blinken, qui a atteint la limite d'âge, expirera immédiatement après l'Assemblée Générale des Actionnaires du 24 avril 2008. Georges Jacobs, Jean-Louis Vanherweghem et Guy Keutgen ne demanderont pas leur réélection et leurs mandats expireront immédiatement après cette assemblée.

Le renouvellement des mandats de Evelyn du Monceau, Peter Fellner, Gerhard Mayr, Arnoud de Pret et Bridget van Rijckevorsel seront proposés lors de cette Assemblée Générale. Lors de cette Assemblée Générale des Actionnaires, le Conseil d'Administration, conseillé par le Comité de Rémunérations et de Nominations en vue d'élargir encore les compétences du Conseil, proposera la nomination de quatre nouveaux candidats au poste d'Administrateur Indépendant:

- Thomas Leysen, CEO d'Umicore et prochain Président de la FEB (Fédération des Entreprises de Belgique);
- Jean-Pierre Kinet, Professeur au Harvard Institute of Medicine et au Beth Israel Deaconess Medical Center;
- Armand De Decker, Président du Sénat de Belgique;
- Norman J. Ornstein, Co-Director, Election Reform Project, American Enterprise Institute, Washington, D.C.

Les curricula vitae des Administrateurs et des candidats au poste d'Administrateur peuvent être consultés sur le site internet d'UCB.

La Secrétaire du Conseil est Michèle de Cannart, Vice President & General Secretary.

Fonctionnement du Conseil d'Administration:

En 2007, le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois, avec un taux de participation de 92%.

En 2007, les principaux domaines et sujets de discussions et de décisions étaient les suivants: la stratégie d'UCB, les rapports des Comités d'Audit et de Rémunérations et Nominations, l'organisation d'UCB (un thème majeur a été l'intégration du Groupe Schwarz Pharma après son acquisition par offre publique d'achat fin 2006) et les nominations réservées au Conseil d'Administration, les politiques de rémunération, le reporting de gestion et financier, la recherche et le développement, des programmes d'investissements, des propositions de "business development", des contrats de licence, des cessions d'activités non stratégiques, des rapports et propositions de résolutions adressés aux actionnaires et publiés dans les invitations aux assemblées des actionnaires conformément à la loi.

Aucune transaction ou autre relation contractuelle entre UCB, y compris ses sociétés liées, et un membre du Conseil d'Administration, susceptible de créer un conflit d'intérêt non couvert par les dispositions légales sur les conflits d'intérêts, ne s'est produite.

En 2005 et 2006, le Conseil d'Administration a mis en oeuvre un programme de formation destiné aux Administrateurs existants et aux nouveaux Administrateurs. Ce programme a couvert les différents domaines de compétence requis par une société biopharmaceutique, notamment: recherche et développement, matières commerciales, gestion de la propriété intellectuelle, acquisitions, production, finance, traitement de l'information, gestion des risques et enfin les questions de management et de gouvernance. Un programme de formation similaire sera proposé aux nouveaux Administrateurs qui seront désignés en 2008.

Conseil d'Administration: évaluation

En 2007, le Conseil d'Administration a entrepris – comme en 2003 et 2006 – une évaluation de sa contribution au succès à long terme du business. Elle définit la mission stratégique de l'entreprise et vise à optimiser la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses Comités, ainsi que l'interaction avec le Chief Executive Officer et le Comité

Exécutif. L'évaluation a été menée par le Président du Conseil d'Administration et par le Président du Comité de Rémunérations et de Nominations (Voir la Charte de Gouvernance d'Entreprise, 3.5, pour plus d'informations sur le processus).

Les Administrateurs Non Exécutifs n'ont organisé aucune réunion en 2007 en l'absence du Chief Executive Officer qui est le seul Administrateur Exécutif. Une évaluation de leur interaction avec le Management Exécutif a été réalisée en 2007 à l'occasion de l'autoévaluation du Conseil.

b. Comités du Conseil

I. Comité d'Audit

Composition du Comité d'Audit:

La composition actuelle du Comité d'Audit est la suivante:

	Fin du mandat	Administrateurs indépendants
Arnoud de Pret, Président	2008	
Alan Blinken	2009	x
Guy Keutgen	2008	x

(Voir aussi la Charte de Gouvernance d'Entreprise, 4.2.2.)

Les mandats d'Administrateurs d'Alan Blinken et Guy Keutgen cesseront immédiatement après l'Assemblée des Actionnaires du 24 avril 2008 et par conséquent, ils cesseront d'être membres du Comité d'Audit à la même date.

Le Comité d'Audit s'est réuni à cinq reprises en 2007 avec un taux de participation de 93%. Certaines de ces réunions ont eu lieu en présence des auditeurs externes. Ont assisté aux réunions du Comité d'Audit : Luc Missorten, Executive Vice President Finance jusqu'au 30 septembre 2007 et Detlef Thielgen à partir de cette date, Hilde Sonck, Vice President Reporting & Consolidation: jusqu'au 30 septembre 2007 et Olaf Elbracht à partir de cette date, et Michèle de Cannart, Vice President & General Secretary qui faisait fonction de Secrétaire. Bob Trainor, Executive Vice President & General Counsel ainsi que Président du Risk Management Committee du Groupe, a assisté à une réunion. Doug Gingerella, Vice President M&A and Internal Audit, a assisté à trois réunions et Guy Van den Dorpe, Vice President Treasury & Risk, a participé à une réunion.

2. Comité de Rémunérations et de Nominations

Composition du Comité de Rémunérations et de Nominations:

La composition actuelle du Comité de Rémunérations et de Nominations est la suivante:

	Fin du mandat	Administrateurs indépendants
Evelyn du Monceau, Président	2008	
Karel Boone	2009	x
Gerhard Mayr	2008	x
Gaëtan van de Werve	2009	

(Voir aussi Charte de Gouvernance d'Entreprise, 4.3.2.)

Le Comité de Rémunérations et de Nominations s'est réuni à cinq reprises en 2007 avec un taux de participation de 100%.

Sauf lorsque la discussion le concernait, Roch Doliveux, Président du Comité Exécutif, a assisté aux réunions de ce Comité. Il en va de même pour Jean-Pierre Pradier, Executive Vice President Human Resources, qui remplit les fonctions de Secrétaire.

Un programme d'information a été mis en place pour les membres existants et les nouveaux membres du Comité en janvier 2006, afin de leur fournir des informations approfondies sur le rôle et les devoirs du Comité ainsi que sur les politiques de rémunération d'UCB.

Rémunération des Administrateurs et des membres des Comités du Conseil

Les émoluments annuels des Administrateurs, fixés par l'Assemblée Générale des Actionnaires en 2005, sont de €39 000, alors que les émoluments du Président du Conseil étaient de €78 000. Par ailleurs, les Administrateurs ont droit à des jetons de présence de €1 000 par réunion et de €2 000 par réunion pour le Président du Conseil d'Administration.

La rémunération supplémentaire annuelle des membres des Comités du Conseil s'élève à €5 000 et celle du Président des Comités du Conseil s'élève à €10 000.

Ces émoluments, approuvés par les actionnaires en 2005, étaient basés sur deux références : la rémunération fixe et variable des Administrateurs des sociétés belges cotées en Bourse et la rémunération versée par les sociétés biopharmaceutiques européennes.

Certains Administrateurs Non Exécutifs exercent d'autres mandats d'Administrateurs Non Exécutifs dans d'autres sociétés du Groupe UCB pour lesquels ils peuvent percevoir des émoluments, une rémunération ou des jetons de présence. En 2006, Alan Blinken a perçu des émoluments de US\$30 000 pour son mandat d'Administrateur Non Exécutif d'UCB Holdings Inc., filiale américaine d'UCB.

En appliquant ces règles, la rémunération totale des Administrateurs et des membres des Comités du Conseil pour 2007 dans le Groupe UCB a été la suivante:

	Rémunération (€)
Georges Jacobs, Chairman	94 000
Evelyn du Monceau, Vice Chair	57 000
Roch Doliveux, Executive Director (*)	47 000
Prince Lorenz de Belgique	46 000
Alan Blinken	42 577
Karel Boone	52 000
Peter Fellner	46 000
Guy Keutgen	51 000
Gerhard Mayr	51 000
Arnoud de Pret	57 000
Bridget van Rijckevorsel	47 000
Patrick Schwarz-Schütte	30 000
Jean-Louis Vanherweghem	34 375
Gaëtan van de Werve	52 000

(*) Les détails de la rémunération de la fonction exécutive de Roch Doliveux figurent ci-dessous aux points 3b et 3c.

Sur la base de références révisées qui englobaient la rémunération d'Administrateurs d'entreprises américaines comparables et la rémunération d'Administrateurs de sociétés biopharmaceutiques européennes, il sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 24 avril 2008 d'approuver, à partir de cette date, la rémunération des Administrateurs d'UCB comme suit :

Les émoluments annuels des Administrateurs seraient de €60 000, alors que les émoluments annuels du Président du Conseil seraient de €120 000 et ceux du Vice-Président de €90 000. Les Administrateurs auraient droit à des jetons de présence de €1 000 par réunion et de €2 000 par réunion pour le Président du Conseil d'Administration et de €1 500 par réunion pour le Vice-Président.

La rémunération supplémentaire annuelle des membres du Comités du Conseil s'élèverait à €7 500 et celle du Président des Comités du Conseil s'élèverait à €15 000.

c. Comité Exécutif

Composition du Comité Exécutif:

Jusqu'au 30 septembre 2007, la composition du Comité Exécutif était la suivante:

Roch Doliveux,
CEO & Chairman of the Executive Committee
Melanie Lee,
Executive Vice President R&D
Jean-Pierre Pradier,
Executive Vice President Human Resources
Luc Missorten,
Executive Vice President Finance
William Robinson,
Executive Vice President Global Operations
Robert Trainor,
Executive Vice President General Counsel
Detlef Thielgen,
Executive Vice President Schwarz Pharma CEO

Seul le Président (Chairman) est membre du Conseil d'Administration

Luc Missorten a décidé de quitter le Groupe UCB au 30 septembre 2007. Depuis cette date, la composition du Comité Exécutif est la suivante:

Roch Doliveux,
CEO & Chairman of the Executive Committee
Melanie Lee,
Executive Vice President R&D
Jean-Pierre Pradier,
Executive Vice President Human Resources
William Robinson,
Executive Vice President Global Operations
Detlef Thielgen,
Executive Vice President Finance
Robert Trainor,
Executive Vice President General Counsel

Le 28 février 2008, sur la recommandation du Président du Comité Exécutif et sur proposition du Comité de

Rémunérations et de Nominations, le Conseil a décidé de nommer comme nouveaux membres du Comité Exécutif d'UCB, à dater du 1^{er} mars, Iris Löw-Friedrich, Executive Vice President, Development & Chief Medical Officer, et Fabrice Enderlin, Executive Vice President, Corporate Human Resources., Fabrice Enderlin succède à Jean-Pierre Pradier, qui a annoncé son intention de partir à la retraite au 30 avril 2008.

Fonctionnement du Comité Exécutif:

Sauf en juillet et en août, le Comité Exécutif s'est réuni deux fois par mois en 2007.

Aucune transaction ou autre relation contractuelle entre UCB, y compris ses sociétés liées, et un membre du Comité Exécutif, susceptible de créer un conflit d'intérêt, ne s'est produite en 2007.

Rémunération des membres du Comité Exécutif:

La politique de rémunération pour les membres du Comité Exécutif est décrite en détail dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise d'UCB dans la section 5.4.1, disponible sur le site Internet d'UCB.

a. Outre ses émoluments d'Administrateur en tant que membre du Conseil d'UCB S.A., la rémunération et les autres avantages octroyés directement ou indirectement au Président du Comité Exécutif par UCB ou toute autre filiale appartenant à UCB en 2007, s'élèvent à:

- Salaire de base: €1 135 090
- Rémunération variable à court terme (bonus):
 - Le bonus à payer en 2008 relatif à l'exercice 2007 s'élève à €804 026
- Rémunération variable à long terme (nombre d'actions et d'options UCB): voir point c ci-dessous.
- D'autres composants de la rémunération, comme le coût de la pension, la couverture d'assurance, la valeur monétaire d'autres avantages sociaux, avec une explication et le cas échéant, les montants des principaux composants: Montant total: €1 553 553 dont:
 - Avantages retraite (basés sur le « service cost »): €1 376 391.

b. La rémunération et les autres avantages octroyés directement ou indirectement, sur une base globale, aux autres membres du Comité Exécutif par la société ou toute autre filiale appartenant à UCB en 2007, s'élèvent à:

- Salaires de base: €2 002 509
- Rémunération variable à court terme (bonus):
 - Bonus (y compris ceux à payer en 2008 pour l'exercice 2007 mais à l'exclusion de ceux payés en 2007 et se rapportant à l'exercice 2006) : €2 513 539
- D'autres composants des rémunérations, comme le coût des pensions, la couverture d'assurance, l'indemnité de rupture, la valeur monétaire d'autres avantages sociaux, avec une explication et le cas échéant, les montants des principaux composants: Montant total: €3 973 855 dont:
 - Avantages retraite (basés sur le « service cost »): €2 000 488

c. Stock options et actions octroyées en 2007

	Stock options*	Actions octroyées**	Performance shares***
Roch Doliveux	45 000	15 000	36 000
Melanie Lee	15 000	5 000	15 000
Jean-Pierre Pradier	15 000	5 000	15 000
Bill Robinson	12 000	4 000	15 000
Bob Trainor	15 000	5 000	20 000
Detlef Thielgen	15 000	4 000	15 000

(*) nombre de droits d'acquérir une action UCB à un prix de €43,57 entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2017 (entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 mars 2017 pour Roch Doliveux, Jean-Pierre Pradier et Bill Robinson)

(**) nombre d'actions UCB à recevoir gratuitement après une période de blocage des droits de trois ans, s'ils sont encore employés par UCB.

(***) nombre d'actions UCB à recevoir gratuitement après une période de blocage de trois ans, s'ils sont encore employés par UCB et moyennant la réalisation de conditions de performance prédéfinies.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 26 avril 2007 a approuvé l'attribution d'actions gratuites en vertu des plans d'attribution d'actions et de performance shares.

d. Les dispositions contractuelles principales relatives à l'engagement et au départ du Chief Executive Officer:

- Le contrat d'emploi pour le Chief Executive Officer détermine qu'en cas de rupture, il aura droit à une indemnité forfaitaire égale à 24 mois de son salaire actuel de base, augmentée de la rémunération moyenne variable actuelle en rapport avec les trois dernières années. En cas de rupture due à un "changement de contrôle", l'indemnité forfaitaire sera égale à 36 mois.

Pour compléter le plan de pension de base, le Chief Executive Officer bénéficie d'une promesse de pension qui évolue de la même manière que son salaire de base.

Il n'y a pas de convention spécifique pour les autres membres du Comité Exécutif, excepté en cas de rupture. Ils auront droit à un montant équivalent à un minimum de douze mois de leur rémunération de base.

4. Transactions d'investissements privés et transactions sur les actions de la société

Conformément à la directive 2003/6/CE sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché, le Conseil d'Administration a approuvé le Code relatif aux transactions d'investissements privés pour prévenir les délits d'initiés et l'abus de marché, notamment au cours des périodes précédant la publication de résultats ou d'informations susceptibles d'influencer considérablement le cours de l'action UCB ou le cours de l'action de la société ciblée par une opération envisagée.

Le Code relatif aux transactions d'investissements privés fixe des règles pour tous les employés (Administrateurs, Direction générale et autres employés) en interdisant les transactions sur les actions ou autres instruments financiers de la société pendant une période déterminée précédant

l'annonce de ses résultats financiers (périodes de blocage). Il fixe également des règles visant à limiter les transactions de certains employés (Employés Clés). Le Code interdit en outre à certains employés qui sont ou seront bientôt en possession d'informations privilégiées de faire des transactions sur les actions UCB durant les "périodes de blocage spéciales".

Le Conseil a nommé Michèle de Cannart, Vice President & General Secretary, au poste de Compliance Officer dont les missions et responsabilités sont définies dans le Code. Le Code établit la liste des Employés Clés qui doivent

informer le Compliance Officer des transactions sur les actions d'UCB qu'ils ont l'intention d'effectuer pour leur propre compte.

Le Code est en totale conformité avec la directive 2003/6/CE sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché ainsi qu'avec l'arrêté royal belge du 24 août 2005 portant sur la même question.

Le Code est repris sur le site web d'UCB: www.ucb-group.com

5. Audit Externe

Les Auditeurs ('Collège des Commissaires') du Groupe UCB et d'UCB S.A. sont Daniel Goossens et Emmanuèle Attout. Ils sont nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale des Actionnaires. Leur mandat peut être renouvelé. Le mandat d'Emmanuèle Attout, nommée pour la première fois en 2003, a été renouvelé et prendra fin en 2009. Le mandat de Daniel Goossens a été renouvelé en

2006 afin de faire correspondre l'échéance des mandats qui prendront donc tous les deux fin en 2009.

Ni les Auditeurs, ni les sociétés auxquelles ils sont associés, n'exercent d'autres activités que celles d'audit externe pour UCB.

Les honoraires payés par UCB aux Auditeurs en 2007 s'élèvent à:

(€)	Audit	Audit related	Other	Total
D. Goossens	90 000	2 500	4 200	96 700
E. Attout	90 000	3 500	0	93 500
PricewaterhouseCoopers	1 293 754	621	264 740	1 547 114
Total	1 473 754	6 621	268 940	1 749 315

6. Informations requises en vertu de l'Article 34 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007

Enumération et commentaires éventuels relatifs aux éléments suivants susceptibles d'exercer un impact dans le cas d'une offre publique d'achat (voir également à ce sujet le Chapitre : I c. Warrants) : UCB.

1. La structure du capital de l'entreprise, avec le cas échéant une indication des différentes catégories d'actions et, pour chaque catégorie d'actions, les droits et obligations qui lui sont attachés et le pourcentage du capital social total qu'elle représente;

A partir du 29 février 2008, le capital de l'entreprise s'élèvera à €550 095 156 représenté par 183 365 052 actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

Les actions bénéficient des mêmes droits. Il n'existe pas plusieurs catégories d'actions. (pour de plus amples informations, voir le point : I. Capital et actions).

2. Toute restriction légale ou statutaire au transfert de titres;

Les restrictions relatives au transfert de titres s'appliquent uniquement aux actions non entièrement libérées, en vertu de l'Article 11 des Statuts de la Société, comme suit:

"...
Jusqu'à leur libération intégrale, les actions resteront nominatives et ne pourront être cédées que moyennant l'agrément préalable du Conseil d'Administration.

b) *Tout titulaire d'actions non intégralement libérées qui souhaiterait céder tout ou partie de ses titres notifiera son intention par lettre recommandée à la poste au Conseil d'Administration en indiquant le nom du candidat à l'agrément, le nombre de titres offerts en vente, le prix et les conditions de la cession projetée.*

Le Conseil d'Administration pourra, par la même voie, s'opposer à cette cession dans le mois de cette notification en présentant un autre candidat acquéreur au candidat cédant. Le candidat proposé par le conseil disposera d'un droit de préemption sur les titres offerts en vente, si mieux n'aime le candidat cédant renoncer, dans les 15 jours, à la cession. Le droit de préemption sera exercé pour un prix unitaire correspondant au plus bas des deux montants suivants :

- le cours de clôture moyen de l'action ordinaire UCB au marché « continu » d'Euronext Brussels des trente jours ouvrables boursiers précédant la notification visée à l'alinéa qui précède, réduit du montant restant à libérer;
- le prix unitaire offert par le tiers présenté à l'agrément.

La notification susdite par le Conseil d'Administration vaudra notification de l'exercice du droit de préemption au nom et pour compte du candidat acquéreur présenté par le conseil. Le prix sera payable dans le mois de cette notification, sans préjudice aux conditions plus favorables offertes par le tiers présenté à l'agrément.

c) A défaut pour le conseil de se prononcer dans le mois de la notification visée au premier alinéa sub b), la cession pourra intervenir à des conditions au moins égales à celles visées dans ladite notification au profit du candidat présenté à l'agrément."

A ce jour, le capital de la Société est entièrement libéré.

3. Les détenteurs de tout titre comprenant des droits de contrôle spéciaux et une description de ces droits;

Ce type de titres n'existe pas.

Voir aussi dans ce chapitre le point I.c. Warrants défensifs (page 3)

4. Le mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par ce dernier;

Aucun système de ce type n'existe.

5. Toute restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote;

Les actions UCB existantes confèrent à leurs détenteurs le droit de vote à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Chaque action donne droit à une voix.

En vertu de la loi, les actions propres (actions UCB détenues par UCB S.A. ou par des filiales directes ou indirectes) ne confèrent pas de droit de vote.

6. Les accords entre actionnaires, qui sont connus de la Société et peuvent entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote;

Convention d'actionnaires conclue entre Financière de Tubize S.A. (Tubize) et Schwarz Family Holding signée le 24 septembre 2006.

En vertu de cette convention d'actionnaires, Schwarz Family Holding a accepté de ne pas transférer (comme stipulé dans la convention d'actionnaires) au moins 41,58 % des nouvelles actions UCB qu'elle recevra si ^(*) Schwarz Family Holding accepte l'offre d'échange comme suit : 20,79 % des actions UCB reçues par Schwarz Family Holding en vertu de l'Offre resteront en lock-up jusqu'au 1^{er} juin 2010 et 20,79 % supplémentaires d'actions UCB reçues par Schwarz Family Holding en vertu de l'offre resteront en lock-up jusqu'au 1^{er} juin 2011.

En ce qui concerne les actions UCB sujettes au lock-up, Tubize disposera d'un droit de préemption au prix le plus élevé entre (a) la moyenne des prix des actions UCB échangées au cours des 20 jours de Bourse d'Euronext Brussels se terminant le jour précédant la notification par Schwarz Family Holding de son intention de transférer des actions et (b) tout prix proposé en vertu d'une offre publique d'achat des actions UCB. Moyennant certaines conditions et restrictions, Tubize ne transférera aucune des actions UCB acquises conformément à son droit de préemption pendant une période maximale de 4 mois suivant ce transfert.

^(*) Au cours de l'offre soumise par UCB le 10 novembre 2006 d'acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de Schwarz Pharma AG contre une rétribution en espèces et en actions, Schwarz Family Holding a accepté d'échanger ses actions Schwarz Pharma AG au cours de la première période d'acceptation de l'offre prenant fin le 8 décembre 2006.

Toutefois, sous certaines conditions et restrictions, Schwarz Family Holding est habilité à transférer les actions UCB en sa possession à tout moment si (i) la participation de Tubize dans UCB S.A. tombe sous le seuil des 33 % ; (ii) la participation de la famille Janssen dans Tubize tombe sous le seuil des 50 % ou (iii) si Tubize ou la famille Janssen décide de vendre leurs actions dans UCB S.A. ou Tubize, respectivement, dans le cadre d'une offre publique d'achat sur UCB S.A. ou Tubize.

En vertu de la même convention d'actionnaires, Schwarz Family Holding et Tubize ont convenu – moyennant certaines conditions et restrictions – de se réunir, avant chaque Assemblée Générale des Actionnaires, afin de discuter de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires et des décisions proposées. Schwarz Family Holding et Tubize s'efforceront d'aboutir à un consensus sur chacun des points figurant à l'ordre du jour et sur la manière d'exercer leurs droits de vote lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires respective. Dans l'hypothèse où un tel consensus ne pourrait être atteint, Tubize aura une voix prépondérante. Lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires, Schwarz Family Holding et Tubize voteront conformément aux décisions prises lors de la réunion préalable. Ces conventions de vote ne s'appliquent pas à certaines décisions spécifiques.

L'Entreprise n'a pas connaissance du contenu d'autres arrangements susceptibles d'entraîner des restrictions relatives au transfert de ses titres et/ou à l'exercice des droits de vote.

7. a) Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres de l'organe d'administration

En vertu des Statuts de la Société

"La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale et en tout temps révocables par elle.

Les administrateurs sortants sont rééligibles. Le mandat des administrateurs sortants non réélus cesse immédiatement à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire.

L'Assemblée Générale détermine les émoluments fixes ou variables des administrateurs et l'importance de leurs jetons de présence, à charge des frais généraux."

L'Assemblée Générale décide pour ces matières à la majorité simple des voix. Les candidats sont proposés par le Conseil d'Administration à l'issue d'une procédure de sélection régie par la Charte de Corporate Governance de la Société, qui stipule ce qui suit :

"Composition du Conseil d'Administration

Composition

Le Conseil estime qu'un nombre situé entre 10 et 15 membres est adéquat pour assurer, d'une part, un processus décisionnel efficace et, d'autre part, un apport d'expérience et de connaissances dans différents domaines. Ce nombre

permet également de gérer sans interruption injustifiée toute modification intervenant dans la composition du Conseil. Ceci est entièrement conforme aux dispositions légales et aux Statuts de la société, selon lesquels le Conseil se composera d'au moins trois membres. L'Assemblée Générale des Actionnaires décide du nombre d'administrateurs sur proposition du Conseil d'Administration.

Une grande majorité des membres du Conseil sont des administrateurs non exécutifs.

Les curricula vitae des administrateurs et des candidats administrateurs peuvent être consultés sur le site web d'UCB (www.ucb-group.com), où figure également la liste des mandats d'administrateur exercés par chaque membre du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés cotées en Bourse.

Désignation des Administrateurs

Les administrateurs sont désignés par l'Assemblée Générale des Actionnaires sur proposition du Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité de Rémunérations et de Nominations.

Lors de la proposition des candidats à l'Assemblée Générale des Actionnaires, le Conseil d'Administration se base plus particulièrement sur les critères suivants :

- une grande majorité des membres du Conseil doivent être des administrateurs non exécutifs.;
- au moins cinq administrateurs non exécutifs doivent être des administrateurs indépendants, en vertu des critères légaux et des critères adoptés par le Conseil d'Administration.
- aucun administrateur seul ou groupe d'administrateurs ne peut dominer le processus décisionnel.
- la composition du Conseil d'Administration doit garantir la diversité et l'apport d'expériences, de connaissances et de compétences requises dans le cadre des activités spécialisées internationales d'UCB.
- les candidats doivent être totalement disponibles pour exercer leurs fonctions et ne peuvent pas assumer plus de cinq mandats d'administrateur au sein d'entreprises cotées.

Le Comité de Rémunérations et de Nominations collecte des informations, permettant au Conseil d'Administration de s'assurer que les critères exposés ci-dessus sont respectés lors des désignations et des renouvellements ainsi qu'au cours de l'exercice du mandat d'administrateur.

Pour chaque nouvelle désignation à un poste d'administrateur, le Comité de Rémunérations et de Nominations procède à une évaluation des compétences, connaissances et expériences existantes et requises au sein du Conseil d'Administration. Le profil du candidat idéal est dressé sur la base de cette évaluation. Les détails relatifs aux candidats sont ensuite formulés dans une recommandation au Conseil d'Administration.

Durée des mandats et limite d'âge

Les administrateurs sont désignés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une durée de trois ans, leur mandat pouvant être renouvelé.

En outre, la limite d'âge a été fixée à septante ans, avec effet le jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires suivant le septantième anniversaire d'un membre qui met fin à son mandat en cours, le cas échéant.

Procédure de désignation, renouvellement du mandat

Cette procédure de désignation et de réélection des administrateurs est gérée par le Conseil d'Administration, qui s'efforce de maintenir un niveau optimal de compétences et d'expériences au sein d'UCB et de son Conseil d'Administration.

Les propositions de désignation, de renouvellement, de démission ou de retraite éventuelle d'un administrateur sont examinées par le Conseil d'Administration sur la base d'une recommandation formulée par le Comité de Rémunérations et de Nominations.

Le Conseil d'Administration soumet à l'Assemblée Générale des Actionnaires ses propositions relatives à la désignation, au renouvellement, à la démission ou la révocation éventuelle d'Administrateurs. Ces propositions sont communiquées à l'Assemblée Générale des Actionnaires dans le cadre de l'ordre du jour de l'assemblée des actionnaires concernée.

L'Assemblée Générale des Actionnaires statue sur les propositions du Conseil d'Administration dans ce domaine à la majorité des voix.

Dans l'hypothèse d'une vacance survenant au cours d'un mandat, le Conseil d'Administration est habilité à pourvoir le poste et à soumettre sa décision pour ratification à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires).

Les propositions de désignation stipulent si le candidat est proposé ou non en tant qu'Administrateur exécutif et définissent la durée proposée pour le mandat : trois ans en vertu des Statuts de la société, et indiquent l'endroit où toutes les informations utiles relatives aux qualifications professionnelles du candidat, ainsi que ses fonctions principales et autres mandats d'administrateur, peuvent être obtenues ou consultées. Ces informations sont disponibles sur le site web du Groupe UCB (www.ucb-group.com).

Le Conseil d'Administration spécifie également si le candidat respecte ou non les critères d'indépendance, plus particulièrement ceux stipulés par la loi, à l'Article 524 du Code des Sociétés relatifs au traitement des conflits d'intérêts, dans ce dernier cas, l'Assemblée Générale des Actionnaires sera appelée à se prononcer pour reconnaître ce caractère d'indépendance."

b) Les règles applicables à la modification des Statuts de la société;

Les règles applicables à la modification des Statuts de la Société sont définies par le droit belge. La décision de modifier les Statuts de la Société doit être prise par une Assemblée Générale des Actionnaires statuant à une majorité de 75 % des voix, à condition qu'au moins 50 % du capital social d'UCB S.A. soit présent ou représenté lors de l'Assemblée. Si le quorum de présence n'est pas réuni lors de la première Assemblée Générale des Actionnaires, une deuxième Assemblée Générale des Actionnaires peut être convoquée et décidera sans qu'aucun quorum de présence ne soit requis.

8. Les pouvoirs des membres de l'organe d'administration, en particulier concernant le pouvoir d'émettre ou de racheter des actions;

Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont ceux définis par le droit belge et par les Statuts de la Société. Les termes de référence du Conseil et les responsabilités que le Conseil s'est réservées sont décrites dans la Charte de Corporate Governance de la Société reproduites ci-après :

“ Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la Société. Il est investi du pouvoir de prendre des décisions dans toute matière que la loi ne réserve pas expressément à l'Assemblée Générale des Actionnaires. Le Conseil agit de manière collégiale.

Les rôles, les responsabilités et le fonctionnement du Conseil d'Administration sont définis par les Statuts de la Société et par les termes de référence du Conseil d'Administration et de ses Comités décrits dans la présente Charte.

Parmi les matières pour lesquelles il est habilité, par la loi, à prendre des décisions, le Conseil d'Administration s'est réservé des domaines clés et a délégué de vastes pouvoirs d'administration à un Comité exécutif.

Il n'a pas choisi de créer un Comité de direction au sens du Code belge des Sociétés, étant donné qu'il a préféré ne pas déléguer de manière permanente les pouvoirs qui lui ont été conférés par la loi ni la représentation générale de la Société.

Le rôle du Conseil est d'assurer un leadership entrepreneurial de la Société, dans un cadre de contrôles prudents et efficaces permettant une évaluation et une gestion des risques. Le Conseil fixe les objectifs stratégiques de la Société, veille à la présence des ressources humaines et financières nécessaires afin de permettre à la Société d'atteindre ses objectifs et évalue les performances de gestion. Le Conseil fixe les valeurs et les normes de la Société et veille à la compréhension et au respect de ses obligations envers ses actionnaires et autres parties prenantes. Il assume une responsabilité collégiale pour le bon exercice de son autorité et de ses pouvoirs.”

Les pouvoirs que le Conseil s'est réservés concernent principalement les points suivants et, à ces fins, il reçoit également toutes les informations nécessaires relatives à chacun d'entre eux:

1. Définition de la mission, des valeurs et de la stratégie de la Société.
2. Surveillance de la gestion.
3. Désignation ou révocation:
 - parmi ses membres, des Présidents et membres du Comité d'Audit et du Comité de Rémunérations et de Nominations
 - du Président du Comité Exécutif sur proposition du Comité de Rémunérations et de Nominations
 - des membres du Comité Exécutif sur proposition du Comité de Rémunérations et de Nominations et sur recommandation du Président du Comité Exécutif
 - des Senior Executives sur proposition du Président du Comité Exécutif
 - de personnes au sein d'importants organes externes ou de personnes extérieures à UCB invitées à exercer un mandat dans certaines filiales, sur recommandation du Président du Comité Exécutif.
4. Finalisation des comptes et des comptes de résultat pour le Groupe UCB et UCB S.A.
5. Préparation de l'Assemblée Générale des Actionnaires et des décisions soumises à l'approbation de l'assemblée.
6. Organisation générale d'UCB (et du Groupe).
7. Approbation du budget d'investissement annuel et de toute autre opération nécessitant des suppléments budgétaires.
8. Etablissement d'un programme annuel de R&D.
9. Les opérations financières majeures ou à long terme.
10. Création, établissement, fermeture ou transfert de filiales, branches d'activités, sites de production ou divisions principales.

11. Répartition, fusion, division, acquisition, vente ou nantissement d'instruments et d'actions pour une valeur supérieure à €5 millions.

12. Acquisition, vente ou nantissement de biens immobiliers pour une valeur supérieure à €5 millions et contrats de bail sur une période supérieure à 9 ans

13. Les conditions des systèmes d'octroi d'actions et d'options sur actions aux collaborateurs

14. Etre informé, à la fin de chaque semestre, des donations charitables supérieures à €10 000 par an par bénéficiaire.

A cette date, il n'existe aucune autorisation des actionnaires habilitant le Conseil ou les membres du Conseil d'émettre de nouvelles actions de l'entreprise ou de racheter ce type d'actions.

9. Tous les accords importants auxquels l'Entreprise est partie et qui prennent effet, sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société à la suite d'une offre publique d'acquisition, et leurs effets, sauf lorsque leur nature est telle que leur divulgation porterait gravement atteinte à la société; cette exception n'est pas applicable lorsque l'émetteur est spécifiquement tenu de divulguer ces informations en vertu d'autres exigences légales;

1. Accord de lignes de crédit entre UCB S.A., UCB SP GmbH, BNP Paribas et FORTIS BANK S.A., les institutions financières, daté du 20 octobre 2006, tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2007.

2. Les plans d'attribution d'actions et de performance shares d'UCB en vertu desquels la société attribue chaque année des actions UCB à certains employés conformément à des critères de grade et de performance, prévoient, selon les règles des deux plans, une période de blocage de trois ans avant que ces actions ne soient attribuées, pour autant que le bénéficiaire reste employé dans le groupe. Selon ces plans ces actions sont également attribuées immédiatement en cas de changement de contrôle ou de fusion.

Le 31 décembre 2007, le nombre d'actions en circulation dans le cadre du plan d'attribution d'actions et du plan de performance shares était le suivant :

- 293 100 actions attribuées, dont 61 200 seront acquises

en avril 2008
- 283 000 performance shares

10. Tous les accords entre la société et les membres de son organe d'administration ou son personnel, qui prévoient des indemnités si les membres de l'organe d'administration démissionnent ou doivent cesser leurs fonctions sans raison valable ou si l'emploi des membres du personnel prend fin en raison d'une offre publique d'acquisition.

a) Voir l'accord mentionné dans le présent chapitre au point 3.c): Les dispositions contractuelles principales relatives à l'engagement et au départ du Chief Executive Officer. Aucun autre accord ne prévoit une indemnisation spécifique des membres du Conseil en cas de départ en raison d'une offre publique d'achat.

b) Aux Etats-Unis, deux collaborateurs bénéficient d'une modification de la clause de contrôle augmentant leur indemnité de départ en cas de démission ou de cessation des fonctions ou si l'emploi du collaborateur prend fin à la suite d'une offre publique d'achat.

APPLICATION DE L'ARTICLE 523 DU CODE DES SOCIÉTÉS

UCB S.A.
60 Allée de la Recherche
B-1070 Bruxelles
RPM 0403 053 608

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 FEVRIER 2007

Présents :

Georges Jacobs, Chairman
Evelyn du Monceau, Vice Chair
Roch Doliveux, Executive Director
Prince Lorenz de Belgique, Director
Karel Boone, Director
Peter Fellner, Director
Guy Keutgen, Director
Gerhard Mayr, Director
Arnoud de Pret, Director
Bridget van Rijckevorsel, Director
Gaëtan van de Werve, Director
Jean-Louis Vanherweghem, Director

Excusé :

Alan Blinken, Director

Assistent :

Patrick Schwarz-Schütte
Michèle de Cannart d'Haumale, Secretary General

(...)

- Programme de rémunération à long terme
 - Application de l'article 523 du Code des sociétés

Avant toute délibération ou décision par le Conseil d'Administration sur les points suivants à l'ordre du jour :

- Approbation du plan d'options sur actions 2007
- Approbation du plan d'octroi d'actions UCB 2007
- Approbation du nombre de "performance shares" (actions attribuées en fonction de la performance) octroyées en 2007

Roch Doliveux, Administrateur, a déclaré avoir un intérêt financier direct à la réalisation desdites décisions. Conformément à l'Article 523 du Code des Sociétés, cet Administrateur s'est retiré afin de ne pas assister aux délibérations du Conseil d'Administration relatives à ces décisions, ni prendre part au vote.

*
* *

Par conséquent, conformément aux dispositions de cet article et en vue de la publication dans le Rapport de Gestion visé à l'Article 96 alinéa 7 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration a décidé et approuvé ce qui suit:

I. Approbation du plan d'options sur actions 2007

- La présente opération est destinée, comme par le passé, à promouvoir l'actionnariat de quelque 1 200 cadres de niveau 6 et plus au sein du Groupe UCB, y compris l'Administrateur Exécutif qui est membre du Comité Exécutif, et à les motiver financièrement en continuant à les associer davantage au succès de l'entreprise et à les sensibiliser à la valeur de l'action UCB sur les marchés, dans le respect des règles en matière d'informations privilégiées.
- Les conséquences financières limitées de l'opération pour la société consistent essentiellement en la différence qui peut exister entre le prix de rachat des actions propres par la société et le prix de revente de ces mêmes actions au personnel concerné lors de l'exercice des options aux conditions fixées par le règlement, à majorer, le cas échéant, de la différence entre ce prix d'exercice et le cours de Bourse des actions UCB à ce moment.

a) Répartition

Le Conseil d'Administration a approuvé les recommandations du Comité de Rémunérations et de Nominations sur les règles d'attribution des options selon les catégories de fonctions et le niveau de responsabilité. Un nombre de 3 440 000 options seront ainsi attribuées à quelque 1 200 cadres de niveau 6 et plus au sein d'UCB.

b) Fixation du prix d'exercice

Le prix d'exercice de ces options sera le plus bas des deux montants suivants :

- le cours de clôture moyen des 30 jours qui précèdent l'offre (du 2 au 31 mars 2007)
- ou le cours de clôture du jour précédant l'offre (31 mars 2007).

c) Acquisition des droits

Comme en 2006, le plan d'options sur actions aura une période d'acquisition des droits de trois ans à partir de la date de l'octroi, sauf pour les pays où cela n'est pas autorisé (ou moins favorable). Ainsi, l'acquisition des droits pour les personnes résidant en Belgique et en France restera inchangée (à savoir pour la Belgique, à partir du 1^{er} janvier de la quatrième année civile qui suit l'année de l'octroi et pour la France, le jour qui suit le quatrième anniversaire de l'octroi).

2. Approbation du plan d'octroi d'actions UCB 2007

- La présente opération, réservée au Leadership Team du Groupe, y compris l'Administrateur Exécutif qui est membre du Comité Exécutif, et proposée par le Comité de Rémunérations et de Nominations, est destinée à promouvoir l'actionnariat parmi cette catégorie de personnel du Groupe UCB dans leur entreprise et à les motiver financièrement en continuant à les associer davantage au succès de l'entreprise et à les sensibiliser à la valeur de l'action UCB sur les marchés, dans le respect des règles en matière d'informations privilégiées. S'inscrivant dans la politique de rémunération de ce personnel comme incitant à long terme, cette attribution gratuite d'actions est liée à la condition que les employés restent au sein d'UCB pendant au moins trois ans après la date d'attribution des actions.
- Les conséquences financières de l'opération pour la société consistent essentiellement en la couverture, par une ou plusieurs société(s) du Groupe, des obligations découlant de ces promesses d'attributions gratuites d'actions UCB, c'est-à-dire le prix d'acquisition et les frais de financement de ces actions à réduire, le cas échéant, des dividendes versés pendant la période de détention.

Répartition

Le Conseil d'Administration a approuvé les recommandations du Comité de Rémunérations et de Nominations sur les règles d'attribution des actions gratuites selon la catégorie de fonction et le niveau de responsabilité. Un nombre de 111 000 actions seront ainsi attribuées aux 55 Senior Executives au sein du Groupe.

3. Approbation de l'octroi des performance shares UCB 2007

- La présente opération, réservée au Leadership Team du Groupe, y compris l'Administrateur Exécutif qui est membre du Comité Exécutif, et proposée par le Comité de Rémunérations et de Nominations, est destinée à promouvoir l'actionnariat parmi cette catégorie de personnel du Groupe UCB dans leur entreprise et à les motiver financièrement en continuant à les associer davantage au succès de l'entreprise et à les sensibiliser à la valeur de l'action UCB sur les marchés, dans le respect des règles en matière d'informations privilégiées. Cette attribution s'inscrit dans la politique de rémunération de ce personnel comme incitant à long terme.
- L'acquisition de cet octroi de performance shares est liée à la condition que les employés restent au sein du Groupe pendant au moins trois ans après la date d'attribution des actions et que des objectifs prédéfinis soient atteints par le Groupe UCB.
- Les conséquences financières de l'opération pour la société consistent essentiellement en la couverture, par une ou plusieurs société(s) du Groupe, des obligations découlant de ces promesses d'attributions de performance shares, c'est-à-dire le prix d'acquisition et les frais de financement de ces actions à réduire, le cas échéant, des dividendes versés pendant la période de détention.

Répartition

Le Conseil d'Administration a approuvé les recommandations du Comité de Rémunérations et de Nominations sur les règles d'attribution de performance shares selon la catégorie de fonction, le niveau de responsabilité et la performance du bénéficiaire. Un nombre de 245 000 actions seront ainsi attribuées aux 31 Senior Executives au sein du Groupe.

4. Attribution d'options sur actions et d'actions dans des circonstances exceptionnelles

Conformément aux mesures prises dans le cadre de la création d'un pool d'actions « incitatif », le Conseil d'Administration a donné son accord sur l'affectation de 50 000 actions au programme d'attribution d'actions dans des circonstances exceptionnelles.

Les bénéficiaires seront identifiés par le Comité Exécutif et par les membres du Senior Leadership Team. L'attribution sera approuvée par le Comité Exécutif. Le Comité de Rémunérations sera informé en fin d'année.

5. Délégation de pouvoirs

Le Conseil d'Administration a décidé de déléguer tous pouvoirs au Président du Comité Exécutif d'UCB, actuellement Roch Doliveux, et au Secrétaire Général de la société, actuellement Michèle de Cannart, agissant séparément, avec faculté de déléguer, de manière à s'assurer l'exécution des résolutions prises et notamment pour finaliser les règlements des émissions, la documentation destinée aux bénéficiaires et la procédure d'exercice. (...)

Rapport Financier

1. Revue de performances de l'entreprise¹

Le présent Rapport Financier est basé sur les états financiers consolidés du groupe de sociétés UCB préparés conformément aux normes IFRS. Les états financiers statutaires séparés d'UCB S.A., préparés conformément aux normes comptables belges, de même que le rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires et le rapport des auditeurs, seront déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique dans les délais statutaires et seront disponibles sur demande ou sur notre site web.

2007 a été la première année d'intégration des activités de la société pharmaceutique allemande Schwarz Pharma détenue à 89,2% suite à l'approbation de l'accord de domination et de transfert de bénéfices. Bien qu'il n'ait pas atteint tous ses objectifs, le groupe UCB a enregistré de solides résultats financiers et a poursuivi sa transformation pour devenir un leader biopharmaceutique de la nouvelle génération.

Faits marquants

- Le chiffre d'affaires reste inchangé sur une base pro forma (soit +4% à cours de change constants), il augmente de 42% sur une base déclarée pour atteindre €3 626 millions (2006: €3 631 millions). Cette évolution a été soutenue par plusieurs éléments : les ventes exceptionnelles de Kepra[®], qui atteignent au niveau mondial un montant de

€1 026 millions, enregistrant une augmentation de 35% (ou +43% à cours de change constants). Par ailleurs les ventes de Xyzal[®] qui se montent à €168 millions, soit une hausse de 18% (ou +19% à cours de change constants) et celles de Neupro[®] (lancé également aux USA) à €52 millions (2006: €10 millions).

- L'EBITDA récurrent atteint €741 millions par rapport aux €747 millions de 2006 sur une base pro forma, soit une hausse de 7% à cours de change constants, reflétant ainsi l'augmentation du chiffre à cours de change constants ainsi que la réalisation de synergies substantielles.
- Le résultat net passe de €391 millions en 2006 sur une base pro forma (ou €367 millions en 2006 sur une base déclarée) à €160 millions en 2007, reflétant les charges financières liées à l'acquisition de Schwarz Pharma, la revalorisation de certains stocks pour €93 millions ainsi que des charges d'amortissement additionnelles relatives à l'acquisition (€27 millions), parallèlement à des plus-values nettement moins élevées, des frais de restructuration importants ((€123 millions) et des charges de dépréciation (€36 millions). Le résultat net ajusté pour l'impact des éléments ponctuels et non-récurrents s'élève à €292 millions.

€ million	2007 Réel	2006 Pro Forma	Variation Pro Forma Cours réels	2006 Réel	Variation Rapportée Cours réels
Chiffre d'affaires	3 626	3 631	0%	2 551	42%
Produits des ventes nettes	3 188	3 144	1%	2 177	46%
Produits des redevances	294	340	-14%	335	-12%
Autres produits	144	146	-2%	39	
Marge brute ⁽¹⁾	2 579	2 754	-6%	2 010	28%
à l'exclusion de l'accroissement de valeur des stocks	2 672	2 754	-3%	2 010	33%
Frais commerciaux	(1 054)	(1 049)	0%	(733)	44%
Frais de recherche & développement	(788)	(815)	-3%	(615)	28%
Frais généraux & charges administratives	(267)	(315)	-15%	(196)	36%
Autres produits/(charges) d'exploitation	10	33		9	
EBIT récurrent (REBIT) ⁽¹⁾	480	608	-21%	475	1%
à l'exclusion de l'accroissement de valeur des stocks	573	608	-6%	475	21%
Produits/(charges) non récurrents	(136)	61		97	
EBIT (résultat opérationnel) ⁽¹⁾	344	669	-48%	571	-40%
Charges financières	(125)	(48)		(54)	
Résultat avant impôts	219	620	-65%	517	-58%
Impôts	(60)	(228)		(150)	
Résultat des activités poursuivies	159	392	-59%	367	-57%
Résultat des activités abandonnées	2	0		0	
Résultat net (après intérêts minoritaires)	160	391	-59%	367	-56%
EBITDA récurrent	741	747	-1%	566	31%
Résultat net ajusté ⁽²⁾	292	343	-15%	318	-8%
Nombre d'actions – non diluées	180	180		144	25%
Résultat par action (€ par action non diluée)	0,89	2,17	-59%	2,54	-65%
Résultat par action ajusté (€ par action non diluée)	1,62	1,90	-15%	2,20	-27%

⁽¹⁾ après accroissement de valeur des stocks dans le cadre de l'acquisition

⁽²⁾ ajustement pour impact après impôts des éléments non récurrents, contribution après impôts des opérations non poursuivies et accroissement de valeur des stocks

¹ En raison des arrondis, il est possible que certaines données financières ne semblent pas concorder dans les tableaux du présent Rapport Financier.

1.1 Changements de périmètre

UCB a poursuivi sa transformation pour devenir un leader biopharmaceutique de la prochaine génération en lançant le 10 novembre 2006 une offre publique d'achat sur toutes les actions en circulation de Schwarz Pharma. A la clôture de la période d'offre d'échange le 28 décembre 2006, UCB détenait 86,8% de toutes les actions en circulation de Schwarz Pharma sur une base diluée. UCB a par conséquent consolidé le bilan du Groupe Schwarz Pharma au 31 décembre 2006. Les résultats du Groupe Schwarz Pharma ont été consolidés à partir du 1^{er} janvier 2007. Au cours des 12 derniers mois, UCB a acquis des actions supplémentaires de Schwarz Pharma AG et détenait, en date du 31 décembre 2007, 89,2% des actions en circulation, soit 88,6% sur une base diluée.

Parallèlement, UCB a poursuivi la rationalisation de son portefeuille par le désinvestissement d'activités ou de produits non stratégiques tels que la gamme européenne d'automédication (OTC- vente libre) d'UCB en France, au Benelux, en Suisse et en Grèce, acquise par Pierre Fabre. Suite à l'acquisition de Schwarz Pharma, certains de ses produits ont fait l'objet d'une modification de clauses de contrôle comme Rifun[®] en Allemagne. Afin de permettre une meilleure comparaison, certains des chiffres repris dans ce Rapport Financier seront présentés hors produits cédés et hors impact de la modification des clauses de contrôle.

Suite à la vente des activités Surface Specialties restantes en février 2005, UCB incorpore leur résultat financier dans le résultat des activités abandonnées pour les exercices 2006 et 2007.

1.2 Autres événements clés en 2007

Il s'est produit un certain nombre d'événements clés qui ont eu ou auront un impact financier sur UCB:

Accords

• **Droits mondiaux relatifs à CDP791:** En février 2007, UCB et ImClone Systems Inc. ont conclu un accord clôturant leur partenariat de développement de CDP791. UCB va bénéficier de la liberté d'exploiter les droits de commercialisation mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle d'ImClone concernant l'action de CDP791 contre le récepteur 2 du facteur de croissance vasculaire endothéliale (VEGFR-2), en contrepartie d'une redevance sur les futures ventes de cet anticorps.

• **Accord pour Keppra[®] aux USA avec Mylan, Dr Reddy's et Cobalt:** En octobre 2007, UCB a annoncé avoir conclu un accord avec Mylan Laboratories et Mylan Pharmaceuticals, Dr. Reddy's Laboratories et Cobalt Pharmaceuticals pour mettre fin aux actions en contrefaçon de brevet en cours aux USA. Selon les termes de l'accord, Mylan sera autorisée à commercialiser ses comprimés de levetiracetam générique à partir du 1^{er} novembre 2008, en avance par rapport à la date d'expiration prévue de l'exclusivité d'UCB sur le marché en janvier 2009, sous réserve de l'octroi de l'exclusivité pédiatrique.

Transactions

• **Vente de la gamme d'automédication d'UCB en France, au Benelux, en Suisse et en Grèce:**

En janvier 2007, Pierre Fabre, l'un des leaders européens du marché de l'automédication (OTC), a acquis la gamme d'automédication d'UCB pour la France, le Benelux, la Suisse et la Grèce, entraînant pour UCB une plus-value avant impôts de €19 millions.

• **Vente des actions Cytec:** En mars 2007, UCB a vendu le reste des actions qu'il détenait dans Cytec Industries Inc. pour €248 millions, réalisant une plus-value avant impôts de €29 millions.

• **Enregistrement de l'accord de domination et de transfert de bénéfices avec Schwarz Pharma AG:**

En juillet 2007, l'accord de domination et de transfert de bénéfices entre la filiale à 100% d'UCB, UCB SP GmbH, et Schwarz Pharma AG a été enregistré au registre de commerce allemand. A cette date, 87,6% des actions en circulation de Schwarz Pharma étaient détenus par UCB.

Autorisations réglementaires

• **Approbation de Keppra[®] en Europe pour l'épilepsie généralisée idiopathique:** En janvier 2007, la Commission européenne a approuvé Keppra[®] en tant que thérapie adjuvante dans le cadre du traitement des crises toniques-cloniques généralisées primaires chez les adultes et les adolescents de 12 ans et plus atteints d'épilepsie généralisée idiopathique.

• **Approbation de Xyrem[®] en Europe pour le traitement de la narcolepsie avec cataplexie chez le patient adulte:** En mars 2007, la Commission européenne a approuvé Xyrem[®] (oxybate de sodium – sous licence de Jazz Pharmaceuticals, Inc.) pour le traitement de la narcolepsie avec cataplexie chez le patient adulte.

• **Approbation de Keppra[®] aux USA pour l'épilepsie généralisée idiopathique:** En mars 2007, la Food and Drug Administration américaine (FDA) a approuvé Keppra[®] en tant que thérapie adjuvante dans le cadre du traitement des crises toniques-cloniques généralisées primaires chez les adultes et les enfants de 6 ans et plus atteints d'épilepsie généralisée idiopathique.

• **Approbation et lancement commercial de Xyzal[®] aux USA:** En mai 2007, UCB et son partenaire sanofi-aventis ont annoncé que la FDA avait approuvé Xyzal[®], un nouvel antihistaminique prescrit sur ordonnance, à prise quotidienne unique, pour le soulagement rapide et durable des symptômes associés aux rhinites allergiques saisonnières et perannuelles et pour le traitement des manifestations cutanées non compliquées de l'urticaire idiopathique chronique chez l'adulte et l'enfant de six ans et plus. En octobre 2007, UCB et sanofi-aventis ont commercialisé Xyzal[®] aux USA.

• **Approbation et commercialisation de Neupro[®] aux USA pour la maladie de Parkinson au stade précoce:** En mai 2007, la FDA a approuvé Neupro[®] (rotigotine patch transdermique) pour le traitement des signes et des symptômes du stade précoce de la maladie de Parkinson idiopathique. En juillet 2007, UCB et Schwarz Pharma ont lancé Neupro[®] aux USA.

- **Demande d'autorisation de mise sur le marché du Vimpat™ en Europe pour le traitement des douleurs neuropathiques diabétiques:** En août 2007, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a accepté d'examiner la demande d'autorisation de mise sur le marché de Vimpat™ (lacosamide) pour le traitement des douleurs neuropathiques diabétiques.
 - **Approbation et commercialisation de Cimzia® en Suisse pour la maladie de Crohn :** En septembre 2007, l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic a approuvé Cimzia® pour l'induction et le maintien d'une réponse clinique et le maintien d'une rémission chez les patients atteints d'une maladie de Crohn active qui avaient répondu de manière insuffisante à un traitement conventionnel. En janvier 2008, UCB a commercialisé Cimzia® pour la maladie de Crohn en Suisse.
 - **Appel de l'avis négatif européen relatif au Cimzia® pour la maladie de Crohn:** En novembre 2007, le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) a émis un avis négatif sur la demande d'autorisation de mise sur le marché dans l'UE de Cimzia® pour le traitement de patients atteints de la maladie de Crohn. UCB interjette appel et invite le CHMP à réexaminer le dossier, une décision est attendue pour le premier semestre 2008.
 - **Demande de mise sur le marché américain pour Vimpat™ dans le traitement des douleurs neuropathiques diabétiques:** En novembre 2007, la FDA a accepté le dépôt et l'examen de la demande de mise sur le marché de Vimpat™ (lacosamide) dans le traitement des douleurs neuropathiques diabétiques.
 - **Demande de mise sur le marché américain pour Vimpat™ dans le traitement de l'épilepsie:** En novembre 2007, la FDA a accepté le dépôt et l'examen de la demande de mise sur le marché du Vimpat™ (lacosamide) en tant que thérapie adjuvante dans le traitement des crises d'épilepsie partielle chez les adultes atteints de cette pathologie.
 - **Demande de mise sur le marché américain de Neupro® dans le traitement du stade avancé de la maladie de Parkinson:** En décembre 2007, la FDA a accepté le dépôt de la demande supplémentaire de mise sur le marché pour l'utilisation de Neupro® en tant que thérapie adjuvante avec levodopa dans le traitement des patients adultes atteints du stade avancé de la maladie de Parkinson.
 - **Demande d'autorisation de mise sur le marché européen de Neupro® dans le traitement du syndrome des jambes sans repos:** En décembre 2007, le dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché de Neupro® (rotigotine patch transdermique) pour le traitement du syndrome des jambes sans repos modéré à sévère a été accepté par l'Agence européenne des médicaments (EMA).
 - **Demande de mise sur le marché américain pour Neupro® dans le traitement du syndrome des jambes sans repos:** En décembre 2007, la FDA a accepté le dépôt de la demande supplémentaire de mise sur le marché pour l'utilisation de Neupro® dans le traitement du syndrome des jambes sans repos modéré à sévère.
 - **Demande de mise sur le marché américain pour Cimzia® dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde:** En décembre 2007, la demande d'autorisation de Cimzia® pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde a été soumise à la FDA. La FDA a accepté son dépôt en février 2008.
 - **Demande de mise sur le marché américain pour Keppra® XR:** En janvier 2008, la FDA a accepté le dépôt de la demande de mise sur le marché pour l'utilisation de Keppra® XR en comprimés à libération prolongée (levetiracetam) dans la thérapie adjuvante des crises d'épilepsie partielle.
- Pipeline des produits en développement**
- **Résultats positifs significatifs de Cimzia® en Phase III pour la polyarthrite rhumatoïde:** En février 2007, UCB a annoncé les résultats positifs clés d'une étude pivot de Phase III (RAPID 1) portant sur un corpus de près de 1.000 patients sous Cimzia® destiné au traitement de la polyarthrite rhumatoïde modérée à sévère.
 - **Résultats positifs pour les essais de Phase III de Keppra® chez les enfants âgés d'un mois à quatre ans:** En avril 2007, UCB a annoncé des résultats "topline" positifs d'une étude de Phase III, en double aveugle, randomisée, multicentrique et contre placebo, évaluant l'efficacité et la tolérabilité de Keppra® en tant que thérapie adjuvante dans le traitement des crises d'épilepsie partielle chez les enfants âgés d'un mois à quatre ans.
 - **Données de réponse à long terme pour Cimzia® dans la maladie de Crohn:** En mai 2007, UCB a annoncé de nouvelles données démontrant une réponse à long terme et une rémission chez les patients atteints de la maladie de Crohn traités avec Cimzia®.
 - **Efficacité de Cimzia® dans la réduction des signes et des symptômes de la polyarthrite rhumatoïde:** En juin 2007, UCB a annoncé de nouvelles données d'études pivot (RAPID 1 et RAPID 2) montrant qu'une thérapie combinant Cimzia® et méthotrexate exerçait un effet rapide et significatif sur la réduction des signes et symptômes de la polyarthrite rhumatoïde active par rapport au méthotrexate seul. Les données d'une troisième étude (essai 011) ont montré que Cimzia® administré toutes les quatre semaines en monothérapie est significativement plus efficace que le placebo dans le traitement des patients atteints d'une polyarthrite rhumatoïde active n'ayant pas répondu à une thérapie avec des médicaments modifiant l'évolution de l'affection rhumatismale.
 - **CDP323 entre dans la Phase II pour le traitement de la sclérose en plaques:** En juin 2007, UCB et Biogen IDEC ont annoncé le lancement de l'étude de Phase II (proof of concept) du CDP323 en développement pour le traitement de la sclérose en plaques rémittente-récurrente.
 - **Premiers résultats de Phase I avec anti-sclérostine:** UCB collabore avec Amgen pour développer un anticorps de sclérostine, une nouvelle thérapie anabolique des troubles associés à une perte osseuse. Les premiers résultats d'une étude à dose unique croissante de Phase I ont été présentés au congrès

de l'American Society for Bone and Mineral Research (ASBMR) en septembre 2007.

- **Lancement des études de Phase III pour Rikelta™ dans le traitement de l'épilepsie:** En octobre 2007, les essais cliniques de Phase III ont démarré pour Rikelta™ (*brivaracetam*) en tant que thérapie adjuvante destinée aux patients atteints d'épilepsie pharmacorésistante avec crises partielles.
- **Résultats positifs pour les études de Phase III de Kepra® XR :** En décembre 2007, UCB a communiqué les résultats d'une étude de Phase III démontrant que son antiépileptique en développement Kepra® XR (*levetiracetam*) en comprimés à libération prolongée réduisait fortement la fréquence des crises partielles lorsqu'il était administré en thérapie adjuvante chez des adultes atteints d'épilepsie pharmacorésistante.
- **Résultats positifs pour l'essai de Phase III de Vimpat™:** En décembre 2007, UCB a annoncé des résultats positifs suite à l'essai de Phase III évaluant Vimpat™ (*lacosamide*) dans le traitement des douleurs neuropathiques diabétiques.
- **Résultats de Phase III pour Rikelta™ dans la maladie d'Unverricht Lundborg:** En décembre 2007, UCB a annoncé que la première étude de Phase III de Rikelta™ (*brivaracetam*) dans le cadre de la maladie d'Unverricht Lundborg (ULD) avait été finalisée, que l'essai n'avait pas atteint l'objectif premier d'atténuation

des symptômes (myoclonie d'action) mais avait révélé des effets bénéfiques dans le cadre d'analyses secondaires.

- **Vimpat™ dans les douleurs ostéoarthritiques:** En décembre 2007, UCB a annoncé que l'essai de preuve de concept (Phase IIa) avec Vimpat™ (*lacosamide*) dans le traitement des douleurs ostéoarthritiques avait été finalisé sur la base du résultat d'une première analyse provisoire qui était réalisée telle que définie dans le protocole d'un sous-ensemble de patients. Aucun problème de sécurité n'avait été identifié.
- **Résultats de Phase II pour Cimzia® dans le traitement du psoriasis:** En décembre 2007, UCB a annoncé la finalisation d'une étude de retraitement de Phase II concernant Cimzia® en tant que traitement du psoriasis chez des patients qui avaient connu une rechute au cours de la période exempte de traitement de l'étude initiale de Phase II. Les résultats indiquent que la majorité des patients retraités sont à même de réagir à nouveau au traitement et que le retraitement avec Cimzia® a été bien toléré.
- **CMC544 dans le traitement du lymphome non-hodgkinien actuellement en Phase III:** En décembre 2007, UCB a annoncé qu'un essai de Phase I/II avec CMC544 associé à rituximab pour traiter le lymphome non-hodgkinien (LNH), projet mené en partenariat avec Wyeth, se poursuit et les résultats préliminaires sont encourageants. Une étude de Phase III a démarré afin d'évaluer CMC544 en combinaison avec le *rituximab* dans le cas de LNH folliculaire.

1.3 Impact des devises étrangères

Etant donné la dimension mondiale des activités d'UCB, ses résultats financiers sont sensibles aux fluctuations des devises étrangères. Les principales devises qui influent sur ses résultats financiers sont le dollar américain (USD),

le yen japonais (JPY), la livre sterling (GBP) et le franc suisse (CHF). Le tableau ci-dessus reprend les cours moyens utilisés pour convertir les produits et charges d'UCB en euros:

Equivalent pour € l	Cours de change moyen 2007	Cours de change moyen 2006	Augmentation / Diminution)	Cours de change à la clôture 2007
Dollar américain	1,369	1,255	-8,3%	1,459
Livre sterling	0,684	0,682	-0,3%	0,735
Franc suisse	1,642	1,573	-4,2%	1,654
Yen japonais	161,1	145,9	-9,4%	163,0

UCB a pour politique de toujours couvrir les flux de trésorerie dans les principales devises de facturation pour limiter l'impact négatif des fluctuations monétaires sur les résultats et les flux de trésorerie. En vue de l'acquisition de Schwarz Pharma, UCB a étendu la période de couverture et couvre actuellement ses opérations transactionnelles pour une période allant jusqu'à 26 mois. Tout gain ou perte réalisé sur des contrats de couverture de change est comptabilisé dans le poste du compte de résultat auquel se réfère la transaction couverte.

1.4 Segments

Suite à au réexamen de la forme de ses informations sectorielles, le format de base de présentation des comptes d'UCB à partir du 1^{er} janvier 2006 est axé sur ses trois principales régions géographiques, à savoir les États-Unis, l'Europe et le Reste du Monde (y compris le Japon et les marchés émergents). Les activités d'UCB sont composées d'un seul segment commercial: la biopharmacie. Il n'y a pas

d'autre catégorie commerciale significative, tant sur le plan individuel que global.

1.5 Reclassification

Vu l'importance accrue pour le groupe des accords de licence ou de partage des bénéfices, dont les produits étaient habituellement comptabilisés dans les autres produits et charges d'exploitation, il a été décidé de comptabiliser les produits correspondants dans une nouvelle catégorie "autres produits".

De même, les ventes nettes résultant des activités de fabrication à façon seront comptabilisées dans les "autres produits" et déduites des ventes nettes. Le compte de résultat 2006 sur une base déclarée et sur une base pro forma a été régularisé en conséquence.

2. Compte de résultat¹

2.1 Avant-propos

Résultat opérationnel récurrent: Vu le nombre d'opérations et de décisions de nature exceptionnelle qui ont un impact sur les résultats d'UCB, l'incidence de ces postes "non-récurrents" sera présentée séparément. Outre l'EBIT (résultat avant intérêts et impôts ou résultat opérationnel), une ligne pour "l'EBIT récurrent" (REBIT ou résultat opérationnel récurrent), représentant la rentabilité récurrente des activités biopharmaceutiques, a été insérée. L'EBIT récurrent équivaut à la ligne "Résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration et autres produits et charges" figurant dans les états financiers consolidés.

Résultat net ajusté: Vu le nombre d'opérations et de décisions de nature exceptionnelle qui ont un impact sur les résultats d'UCB pour les deux années sous revue, l'incidence des "postes non-récurrents" et des "postes exceptionnels" sera présentée séparément. A des fins

de comparaison, une ligne avec le "Résultat net ajusté", représentant la rentabilité récurrente après impôts des activités biopharmaceutiques, a été insérée. Le résultat net ajusté équivaut à la ligne "Résultat" figurant dans les états financiers consolidés, ajusté pour les activités non poursuivies et pour l'impact après impôts des éléments non récurrents et exceptionnels, y compris la revalorisation des stocks liée à l'acquisition, sans effet sur la trésorerie.

Information financière pro forma: Suite à l'acquisition d'une participation majoritaire dans Schwarz Pharma à la fin décembre 2006, le bilan de Schwarz Pharma a été intégré dans le bilan consolidé d'UCB, tandis que la contribution de Schwarz Pharma dans le compte de résultat n'a commencé à être reflétée qu'à partir du 1^{er} janvier 2007. Afin de fournir au lecteur une base comparable, des informations financières pro forma du groupe consolidé pour l'année 2006 ont été intégrées dans le présent Rapport Financier.

2.2 Ventes nettes par produit

€ millions	2007 Réel	2006 Pro Forma	Variation Pro Forma		2006 Réel Déclaré	Variation Rapportée Cours réels
			Cours réels (%)	Cours constants (%)		
Keppra®	1 026	761	35%	43%	761	35%
Zyrtec® (includ. Zyrtec®-D/Cirrus®)	487	561	-13%	-7%	561	-13%
Xyzal®	168	143	18%	19%	143	18%
Omeprazole	147	192	-24%	-17%		
Tussionex™	114	105	9%	19%	105	9%
Nootropil®	101	99	2%	2%	99	2%
Metadate™ CD/Equasym™ XL	79	68	15%	24%	68	15%
Neupro®	52	10				
Produits cédés / Changement de contrôle	19	119			40	
Autres produits	995	1 087	-8%	-8%	400	149%
Total des ventes nettes⁽¹⁾	3 188	3 144	1%	6%	2 177	46%
Amérique du Nord	1 452	1 425	2%	10%	992	46%
Europe	1 351	1 311	3%	3%	826	64%
Reste du Monde	385	409	-6%	0%	359	7%
Ventes nettes à périmètre constant⁽²⁾	3 169	3 025	5%	9%	2 137	48%
Cours de change moyen US\$/EUR	1,369	1,255	-8,3%		1,255	-8,3%
Cours de change moyen JPY/EUR	161,13	145,93	-9,4%		145,93	-9,4%

⁽¹⁾ hors ventes de fabrication à façon (y compris post-cession Delsym™)

⁽²⁾ hors Bioproducts, droits sur Corifeo®, Gastrocom®, OTC Europe et perte de produits due à la modification des clauses de contrôle

Les ventes nettes s'élèvent à €3 188 millions, soit une hausse de +1% par rapport à l'année passée sur une base pro forma (ou +6% à cours de change constants) et de +46% sur une base déclarée. L'impact de la variation du cours de change des devises est négatif et s'élève à €131 millions pour l'année (c'est-à-dire que les ventes nettes se seraient élevées à €3 319 millions), principalement à cause de la baisse de 8,3% du dollar américain et de la faiblesse du yen japonais (-9,4%). Les ventes nettes à périmètre constant, hors ventes des produits cédés (Bioproducts, Delsym™, OTC Europe, droits sur Corifeo® et hors perte de produits suite à la modification des clauses de contrôle (Rifun®), auraient augmenté de 9% par rapport à l'année précédente à cours de change constants.

Les produits suivants ont contribué à la croissance pro forma de 1% des ventes (ou +6% à cours de change constants):

- **Keppra® accède au rang de "blockbuster"** (levetiracetam) dans le traitement de l'épilepsie avec des ventes nettes de €1 026 millions, soit 35% de plus que l'année passée en euros ou +43% à cours de change constants, grâce à la croissance importante en Amérique du Nord (+46% à cours de change constants), en Europe (+35%) et dans le Reste du Monde (+50%), croissance stimulée par de nouvelles indications et formulations, renforçant ainsi son leadership aux USA et en Europe.
- **L'antihistaminique Zyrtec®** (cetirizine, y compris Zyrtec®-D/Cirrus®): les ventes nettes ont diminué de 13% pour passer de €561 millions à €487 millions mais sont en recul de 7% hors impact de la devise, reflétant un ralentissement aux USA avant l'expiration du brevet le 25 décembre 2007, une baisse de 10% des ventes européennes en raison de la concurrence croissante des génériques et de

¹ En raison des arrondis, il est possible que certaines données financières ne semblent pas concorder dans les tableaux du présent Rapport Financier.

sa substitution par le Xyzal®, une chute substantielle de 16% des ventes au Japon (soit -7% à cours de change constants) due à une saison pollinique faible et à la concurrence des génériques, et enfin des ventes moins élevées sur les marchés émergents (-8% à cours de change constants).

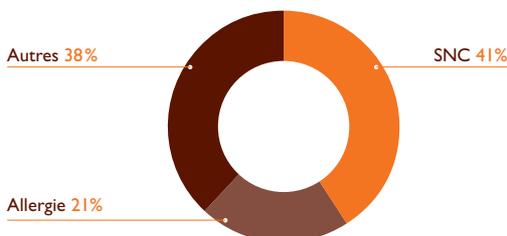
- **L'antihistaminique Xyzal®.** Les ventes nettes de €168 millions augmentent de 18% par rapport à 2006 et de +19% à cours de change constants. Cette hausse est soutenue par la croissance enregistrée en Europe et dans le Reste du Monde. Les ventes de Xyzal® aux USA ne sont pas consolidées mais la part d'UCB dans l'accord de partage des bénéfices avec sanofi-aventis est comptabilisée dans le poste "autres produits". La hausse en Europe de 16% (de €124 millions à €143 millions) a plus que compensé la chute des ventes nettes de Zyrtec® de €11 millions. Les ventes nettes de Xyzal® sur les marchés émergents s'améliorent de 25% à cours de change constants pour atteindre les €22 millions.
- Les ventes nettes **du générique gastro-intestinal omeprazole** atteignent €147 millions, soit une baisse de 24% par rapport à l'année passée sur une base pro forma (ou -17% à cours de change constants), principalement en raison de nouvelles entrées génériques au cours du dernier trimestre de l'année.
- Les ventes nettes **de l'anti-tussif Tussionex™** de €114 millions augmentent de 9% par rapport à l'année passée, soit +19% à cours de change constants en raison des excellents résultats sur le marché et d'une saison douce ayant généré peu de toux et de rhumes au premier trimestre 2006.
- Les ventes nettes **de Nootropil® contre les troubles**

cognitifs augmentent de 2% pour passer de €99 millions à €101 millions, cette hausse est avant tout stimulée par de solides ventes dans les pays émergents européens.

- Les ventes nettes **de Metadate™ CD/Equasym™ XL contre les troubles de l'hyperactivité avec déficit de l'attention** de €79 millions augmentent de 15%, soit +24% à cours de change constants grâce aux très bons résultats enregistrés sur le marché aux USA et aux nouveaux lancements en Europe et dans le Reste du Monde. Ce produit est commercialisé sous la marque Metadate™ CD aux USA (€65 millions ou +12% de croissance à cours de change constants) et Equasym™ XL en Europe et dans le Reste du Monde (€12 millions et €2 millions respectivement, suite aux lancements dans plusieurs pays.
- **Le patch Neupro® contre la maladie de Parkinson** enregistre une hausse significative des ventes nettes qui passent de €10 millions en 2006 à €52 millions en 2007 grâce à d'excellents démarrages en Europe, principalement au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne, ainsi qu'à sa commercialisation aux USA depuis juillet 2007.
- **Autres produits:** Les ventes des produits cédés (OTC Europe, Delsym™, etc.) et des produits soumis à la modification des clauses de contrôle (p.ex. Rifun® en Allemagne) enregistrent une baisse de €100 millions par rapport à l'année passée sur une base pro forma. Si l'on exclut la vente des produits cédés et des produits soumis au changement de contrôle, les ventes nettes des autres produits diminuent de 8% pour passer de €1 087 millions à €995 millions, les principaux produits ayant conduit à cette évolution négative étant les produits américains confrontés à la concurrence générique (Verelan®, moexipril, etc.).

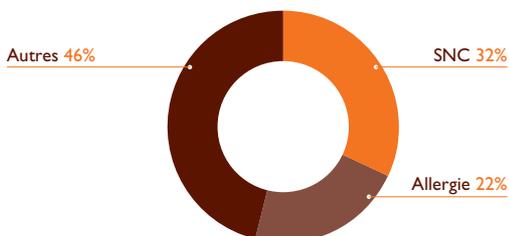
Ventes Nettes 2007

€ 3 188 millions



Ventes Nettes 2006 Pro Forma

€ 3 144 millions



2.3. Ventes nettes par zone géographique

Toutes les zones géographiques, à l'exception du Japon, ont contribué à la croissance pro forma de 1% en 2007 par rapport à 2006 (ou +6% à cours de change constants):

- **Amérique du Nord** Les ventes nettes déclarées par UCB s'élèvent à €1 452 millions en 2007 (ou US\$1 987 millions), soit une hausse de 2% par rapport à l'année passée sur une base pro forma (ou +10% à cours de change constants). Les ventes nettes de Keppra® ont poursuivi leur croissance continue et s'élèvent à €645 millions (ou US\$883 millions) en 2007, soit une hausse de 46% par rapport à l'année passée à cours de change constants. Les ventes nettes aux USA comprennent la part de la marge brute générée sur Zyrtec® et Zyrtec-D® par la co-promotion Pfizer/UCB ainsi que les ventes du principe actif cetirizine à Pfizer. Les ventes nettes (y compris aux Caraïbes) réalisées par Pfizer et UCB ayant atteint US\$1 541 millions en 2007, UCB a enregistré sa part de 25% dans la marge brute de la co-promotion, soit environ 21% des ventes nettes, à savoir €227 millions, en plus des €10 millions de ventes de cetirizine en vrac, ce qui donne

un total de €237 millions pour 2007 (soit une baisse de 6% par rapport à 2006 à cours de change constants). Les ventes nettes de l'omeprazole représentent €147 millions, soit 24% de moins que les €192 millions de l'année précédente (ou -17% à cours de change constants), en raison principalement d'autres entrées génériques au cours du dernier trimestre de l'année. En conséquence de ses bons résultats sur le marché et de la saison douce ayant généré peu de toux et de rhumes au premier trimestre 2006, les ventes nettes de Tussionex™ ont augmenté de 19% à cours de change constants pour passer de €105 millions en 2006 à €114 millions en 2007. Metadate™ CD, le traitement pour le trouble de l'hyperactivité avec déficit de l'attention, a bénéficié de nouvelles formes de dosage et de nouvelles parts de marché, ce qui a conduit à une augmentation de 12% des ventes nettes à cours de change constants pour atteindre €65 millions. Le poids de Neupro® sur les 6 mois qui ont suivi son lancement en juillet 2007 représente déjà €10 millions. Les ventes nettes des autres produits se sont élevées à €234 millions, soit une baisse de €75 millions par rapport à 2006 pro forma, si l'on intègre l'impact négatif des produits américains génériques comme le Verelan® ou le moexipril.

• **Europe:** Les ventes nettes s'élevèrent à €1 351 millions en 2007, soit une hausse de 3% par rapport à 2006 à cours de change réels et constants. Hors produits cédés (Corifeo®, OTC Europe) et hors impact de la modification des clauses de contrôle (p.ex. Rifun®), les ventes nettes en Europe auraient augmenté de 10%. Les ventes nettes de Keppra® ont représenté €340 millions, soit une augmentation de 35% par rapport à la même période l'année passée, à cours de change réels et constants. La croissance de 16% de Xyzal®, dont les ventes passent de €124 millions à €143 millions, a plus que compensé le recul des ventes nettes de Zyrtec® et de Cirrus® qui

sont passées de €100 millions à €89 millions. Nootropil® représente encore €75 millions des ventes nettes en Europe, reflétant une hausse de 3%, principalement stimulée par les ventes des pays émergents européens. Les ventes nettes de Neupro® de €42 millions en 2007 reflètent un positionnement rapide sur les principaux marchés de lancement (R.-U, Espagne, Allemagne). Tous les autres produits ont contribué pour €662 millions dans les ventes nettes européennes, soit une réduction de €92 millions par rapport à l'année passée sur une base pro forma, dont €84 millions proviennent des activités cédées et de la modification des clauses de contrôle.

€ millions	2007 Réel	2006 Pro Forma	Variation 2007 / 2006				2006 Réel Déclaré	Variation Rapportée Cours réels
			A cours réels € million %		A cours constants € million %			
Amérique du Nord								
Keppra®	645	482	162	34%	221	46%	482	34%
Zyrtec® (including Zyrtec®-D)	237	273	(37)	-13%	(15)	-6%	273	-13%
Tussionex™	114	105	9	9%	20	19%	105	9%
Metadate™ CD	65	63	2	3%	8	12%	63	3%
Omeprazole	147	192	(45)	-24%	(32)	-17%		
Neupro®	10	0	10		11			
Autres produits	234	310	(75)	-24%	(75)	-24%	68	
Ventes nettes en Amérique du Nord⁽¹⁾	1 452	1 425	27	2%	138	10%	992	46%
à périmètre constant ⁽²⁾	1 452	1 411	41	3%	151	11%	978	48%
Europe								
Keppra®	340	251	88	35%	88	35%	251	35%
Zyrtec® (including Cirrus®)	89	100	(10)	-10%	(10)	-10%	100	-10%
Xyzal®	143	124	20	16%	20	16%	124	16%
Neupro®	42	10	32		32			
Nootropil®	75	73	2	3%	1	2%	73	3%
Autres produits	662	754	(92)	-12%	(93)	-12%	279	137%
Ventes nettes en Europe⁽¹⁾	1 351	1 311	40	3%	40	3%	826	64%
à périmètre constant ⁽²⁾	1 332	1 208	124	10%	119	10%	803	66%
Reste du Monde								
Keppra®	41	27	14	50%	15	54%	27	50%
Zyrtec® (including Cirrus®)	161	188	(27)	-14%	(13)	-7%	188	-14%
Xyzal®	22	19	3	18%	5	25%	19	18%
Nootropil®	26	26	0	0%	0	2%	26	0%
Autres produits	135	149	(14)	-9%	(6)	-4%	99	36%
Ventes nettes dans le Reste du Monde	385	409	(24)	-6%	1	0%	359	7%
à périmètre constant ⁽²⁾	385	406	(21)	-5%	4	1%	356	8%
Total des ventes nettes⁽¹⁾	3 188	3 144	44	1%	175	6%	2 177	46%
à périmètre constant ⁽²⁾	3 169	3 025	144	5%	275	9%	2 137	48%

⁽¹⁾ hors ventes de fabrication à façon (y compris post-cession Delsym™)

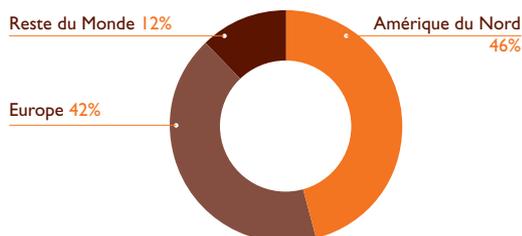
⁽²⁾ hors Bioproducts, droits sur Corifeo®, Gastrocron®, OTC Europe et perte de produits due à la modification des clauses de contrôle

• **Reste du Monde:** Les ventes nettes se sont élevées à €385 millions en 2007, soit une baisse de 6% (ou cours +0% à taux de change constants). Au Japon, la faible saison pollinique et la concurrence des génériques pour la première fois en 2007 ont entraîné une baisse des ventes nettes de Zyrtec® de €138 millions à €116 millions, ou -7% à cours de change constants. Par ailleurs, dans d'autres pays du Reste du Monde, les ventes nettes de Zyrtec®

ont diminué de 8% à cours de change constants pour passer de €50 millions à €45 millions, tandis que les ventes nettes de Xyzal® se sont améliorées de 25% à cours de change constants, passant de €19 millions à €22 millions. A cours de change constants, les ventes nettes de Keppra® augmentent de 54% par rapport à l'année passée, les ventes nettes de Nootropil® enregistrent une légère hausse et les ventes nettes des autres produits diminuent de 4%.

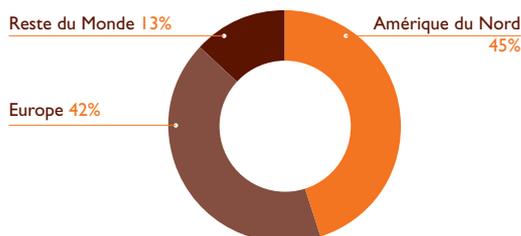
Ventes Nettes 2007

€ 3 188 millions



Ventes Nettes 2006 Pro Forma

€ 3 144 millions



2.4 Produits et charges des redevances

€ millions	2007 Réel	2006 Pro Forma	Variation Pro Forma		2006 Réel Rapporté	Variation Rapportée Cours réels
			Cours réels (%)	Cours constants (%)		
Produits des redevances	294	340	-14%	-11%	335	-12%
Zyrtec® USA	149	152	-2%		152	-2%
Biotechnology IP	121	172	-30%		172	-30%
Autres	25	17	49%		11	122%
Charges des redevances	(55)	(61)	-9%	-9%	(61)	-9%
Biotechnology IP	(40)	(54)	-26%		(54)	-26%
Autres	(15)	(6)	128%		(6)	128%
Produits nets des redevances	239	280	-14%	-11%	274	-13%

Les produits nets des redevances pour 2007 s'élèvent à €239 millions, soit une baisse de 14% par rapport à la même période l'année passée sur une base pro forma ou -11% à cours de change constants:

- Les produits des redevances s'élèvent à €294 millions en 2007, soit une baisse de 11% à cours de change constants par rapport à l'année passée. Alors que les ventes nettes de Zyrtec® aux USA ont diminué de US\$1 568 millions en 2006 à US\$1 541 millions en 2007, les redevances de Pfizer sont estimées à environ douze pour cent des ventes nettes avant comptabilisation de la réserve importante de revenus liée à l'expiration du brevet. La propriété intellectuelle en biotechnologie a généré €121 millions de produits de redevances en 2007, avec de solides ventes pour des produits tiers sous-jacents (p.ex.

Herceptin®, Avastin®, Lucentis®). Ce résultat est moins bon que celui de 2006 dont les produits de redevances s'élevaient à €172 millions, incluant un revenu unique suite aux paiements rétroactifs de revenus sur contrat à façon (€15 millions) et les redevances liées à Boss sur Remicade® (€40 millions) qui ont été interrompues depuis l'expiration du contrat Boss en 2006.

- Les charges de redevances de €55 millions, qui sont comptabilisées en coût des ventes, ont diminué de 9% par rapport à l'année dernière en raison de l'expiration du contrat Boss. Cette baisse est partiellement compensée par une hausse des charges de redevances sur les ventes nettes plus élevées de Xyzal® et nifédipine (traitement contre l'angine vasospastique, l'angine chronique stable et traitement contre l'hypertension).

2.5 Autres produits

€ millions	2007 Réel	2006 Pro Forma	Variation Pro Forma		Réel Rapporté 2006
			Taux réels	Taux constants	
Paiements d'étape Fesoterodine	48	80			
Paiements d'étape Biogen IDEC		24			24
Paiements d'étape/partage des bénéfices Xyzal® aux USA	32	4			4
Ventes des contrats à façon	50	38			11
Partage des bénéfices Provas™	12				
Autres	2				
Autres produits	144	146	-2%	4%	39

Vu l'importance accrue pour le groupe des accords de licence ou de partage des bénéfices, dont les produits étaient habituellement comptabilisés dans les autres produits et charges d'exploitation, il a été décidé de comptabiliser les produits correspondants dans une nouvelle catégorie "autres produits". De même, les ventes nettes résultant des activités de fabrication à façon seront comptabilisées dans les "autres produits" et déduites des ventes nettes. Le compte de résultat 2006 sur une base déclarée et sur une base pro forma a été régularisé en conséquence.

Les autres produits pour 2007 s'élèvent à €144 millions, ce qui représente une baisse de 3% sur une base pro forma par rapport à la même période l'année passée mais une hausse de 3% à cours de change constants. Les autres produits pro forma 2006 comprenaient €80 millions de produits comptabilisés dans le cadre de l'accord avec Pfizer sur fesoterodine, pour le traitement de la vessie hyperactive, tandis que €48 millions ont été comptabilisés dans les comptes 2007. La comptabilisation des paiements d'étape liés à l'autorisation et au lancement de Xyzal® aux USA ainsi que le partage de bénéfices avec sanofi-aventis sur Xyzal® aux USA ont généré €32 millions en 2007, par rapport à €4 millions seulement l'année précédente. Les produits des ventes des contrats à façon ont augmenté de €38 millions sur une base pro forma en 2006 à €50 millions en 2007, surtout suite à l'impact en année pleine du contrat de travail à façon relatif à Delsym™, qui n'a démarré qu'en juin 2006 suite à la cession du produit.

2.6 Marge brute

€ millions	2007 Réal	2006 Pro Forma	Variation Pro Forma		2006 Réal Déclaré	Variation Rapportée Cours réels
			Cours réels (%)	Cours constants (%)		
Chiffre d'affaires	3 626	3 631	0%	4%	2 551	42%
Produits des ventes nettes	3 188	3 144	1%	6%	2 177	46%
Produits des redevances	294	340	-14%	-11%	335	-12%
Autres produits	144	146	-3%	3%	39	
Coût des ventes	(1 047)	(877)	19%	21%	(541)	94%
Coût des ventes des produits & services	(822)	(789)	4%	6%	(452)	82%
Charges des redevances	(55)	(61)	-9%	-9%	(61)	-9%
Valorisation des stocks	(93)					
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	(77)	(28)	178%		(28)	178%
Marge brute	2 579	2 754	-6%	-2%	2 010	28%
<i>Moins : valorisation des stocks lié à l'acquisition</i>	93					
Marge brute avant valorisation des stocks	2 672	2 754	-3%	2%	2 010	33%
Dont						
Produits & services	2 509	2 502	0%	5%	1 764	42%
Produits nets des redevances	239	280	-14%	-11%	274	-13%
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	(77)	(28)	178%		(28)	178%

Marge brute:

- Sur une base pro forma, la marge brute de €2 579 millions est en recul de 6% par rapport à 2006. Ajustée pour l'impact sans effet sur la trésorerie de la valorisation des stocks à leur juste valeur à hauteur de €93 millions, tel que requis par les normes IFRS, la marge brute aurait diminué de 3% (ou augmenté de 2% à cours de change constants), grâce à l'amélioration du chiffre d'affaires à cours de change constants.
- Sur une base déclarée, la marge brute s'élève à €2 579 millions en 2007, soit 28% de plus qu'au cours de la même période l'année passée grâce à la consolidation de Schwarz Pharma. Ajusté pour l'impact sans effet sur la trésorerie de la valorisation ponctuelle des stocks à leur juste valeur à hauteur de €93 millions, tel que requis par les normes IFRS, la marge brute aurait augmenté de 33%.
- **Coût des ventes des produits et services:** Le coût des ventes des produits et services a augmenté de €33 millions, passant de €789 millions en 2006 à €822 millions en 2007 alors que les ventes sous-jacentes sont plus élevées. Le ratio coût des ventes sur ventes nettes (25,8% en 2007) augmente légèrement par rapport à 2006 pro forma (25,1%), reflétant l'impact négatif des devises sur les ventes nettes alors que les principaux sites de production se trouvent dans la zone euro.
- **Charge des redevances :** Les redevances payées ont diminué de €61 millions en 2006 à €55 millions en 2007 suite à une diminution des charges de redevances liées aux brevets, principalement suite à l'expiration du contrat Boss.

En pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute avant valorisation des stocks représente 73,7% en 2007, en retrait par rapport aux 75,8 % enregistrés pro forma en 2006. Cette baisse est due à une augmentation importante des charges d'amortissement liées à l'acquisition et à un affaiblissement des devises majeures déterminant le chiffre d'affaires malgré le système de couverture de change mis en place.

Le coût des ventes est composé de quatre catégories principales, à savoir le coût des ventes des produits et services, les charges des redevances, la valorisation des stocks ainsi que les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes:

- **Valorisation des stocks:** Dans le cadre de l'acquisition de Schwarz Pharma, UCB a été contraint, conformément à IFRS, de comptabiliser les stocks acquis à leur juste valeur. L'augmentation de valeur qui en a résulté à hauteur de €93 millions au 31 décembre 2006 devait être comptabilisée dans le coût des ventes sur 2007 et représente une charge exceptionnelle d'un montant équivalent, mais sans aucun impact sur la trésorerie.
- **Charges d'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes:** Conformément à la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), UCB a fait ressortir dans son bilan un montant significatif d'immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Celltech et de Schwarz Pharma (Recherche et Développement en cours, savoir-faire de fabrication, flux de redevances, dénominations commerciales, etc.), ce qui donne lieu à des charges d'amortissement de €77 millions en 2007, par rapport à €28 millions en 2006, en raison de la comptabilisation des charges liées à l'acquisition de Schwarz Pharma dans le compte de résultat à compter de 2007.

2.7 EBIT récurrent et EBITDA récurrent

€ millions	2007 Réal	2006 Pro Forma	Variation Cours réels (%)	Pro Forma Cours constants (%)	2006 Réal Déclaré	Variation Rapportée Cours réels
Chiffre d'affaires	3 626	3 631	0%	4%	2 551	42%
Produits des ventes nettes	3 188	3 144	1%	6%	2 177	46%
Produits des redevances	294	340	-14%	-11%	335	-12%
Autres produits	144	146	-3%	3%	39	
Marge brute	2 579	2 754	-6%	-2%	2 010	28%
Frais commerciaux	(1 054)	(1 049)	0%	5%	(733)	44%
<i>En % des ventes nettes</i>	-33,1%	-33,4%			-33,7%	
Frais de recherche & de développement	(788)	(815)	-3%	-2%	(615)	28%
<i>En % des ventes nettes</i>	-24,7%	-25,9%			-28,3%	
Frais généraux & charges administratives	(267)	(315)	-15%	-12%	(196)	36%
<i>En % des ventes nettes</i>	-8,4%	-10,0%			-9,0%	
Autres produits & charges d'exploitation	10	33			9	
Total des charges d'exploitation	(2 098)	(2 147)	-2%	1%	(1 535)	37%
EBIT récurrent (REBIT)	480	608	-21%	-11%	475	1%
A l'exclusion de la valorisation des stocks	573	608	-6%	4%	475	21%
+ Amortissement des immobilisations incorporelles	93	62			36	
+ Charges de dépréciation	75	77			54	
+ Valorisation des stocks (charge exceptionnelle IFRS sans impact sur la trésorerie)	93					
EBITDA récurrent (REBITDA)	741	747	-1%	7%	566	31%

Les charges d'exploitation qui englobent les frais commerciaux, les frais de recherche et de développement, les frais généraux et charges administratives ainsi que les autres produits/charges d'exploitation ont atteint €2 098 millions en 2007, soit 37% de plus que l'année passée suite à la consolidation de Schwarz Pharma. Sur une base pro forma, les charges d'exploitation enregistrent un recul de 2% par rapport à l'année passée, reflétant :

- Une hausse de €5 millions des **frais commerciaux**, soit une évolution stable des dépenses, avec une poursuite des investissements pour la croissance des ventes et les lancements de produits (Neupro® et Xyzal® aux USA principalement) ainsi que la préparation des futurs lancements mais également des réductions de coûts suite aux efforts d'intégration et de restructuration.
- Une baisse de €27 millions des **frais de recherche et de développement**, soit un recul de 3%, avec une réduction des charges consécutive à la finalisation fructueuse de plusieurs études de Phase III et des mesures de réduction des coûts prises dans le contexte de l'intégration, tout en poursuivant les investissements dans notre pipeline.
- Une baisse de €48 millions des **frais généraux et charges administratives**, soit -15%, reflétant les économies importantes résultant des redondances fonctionnelles entre Schwarz Pharma et UCB et du contrôle des coûts.

- **Les autres produits/charges d'exploitation** s'élèvent à €10 millions en 2007, ce qui représente une diminution de €23 millions par rapport à 2006 sur une base pro forma, en raison d'une baisse des montants remboursés par les tiers et d'une reprise de provisions en 2006. Vu l'importance accrue pour le groupe des accords de licence ou de partage des bénéfices, dont les produits étaient habituellement comptabilisés dans les autres produits et charges d'exploitation, il a été décidé de faire apparaître les produits correspondants dans une nouvelle catégorie "autres produits".

L'EBIT récurrent a augmenté de 1% sur une base déclarée suite à la consolidation de Schwarz Pharma. Si l'on exclut l'impact à caractère unique sans effet sur la trésorerie de la revalorisation des stocks pour un montant de €93 millions requis par les normes IFRS, l'EBIT récurrent aurait augmenté de 21%. Sur une base pro forma, l'EBIT récurrent, après valorisation des stocks, diminue de 21%. Si l'on exclut l'impact à caractère unique sans effet sur la trésorerie des €93 millions d'accroissement de valeur des stocks, l'EBIT récurrent pro forma aurait diminué de 6%. A cours de change constants et sans tenir compte de l'impact de l'accroissement de valeur des stocks, l'EBIT récurrent augmenterait de 4%.

L'EBITDA récurrent, qui exclut l'effet de l'accroissement de valeur des stocks sans impact sur la trésorerie, augmente de 31% par rapport à 2006 sur une base déclarée pour passer à €741 millions. Sur une base pro forma, l'EBITDA récurrent aurait diminué de 1% mais augmenté de 7% à cours de change constants, reflétant la hausse du chiffre d'affaires et de la marge brute ainsi que la stabilité des charges d'exploitation.

2.8 Résultat net et résultat net ajusté

€ millions	2007 Réal	2006 Pro Forma	Variation Cours réels (%)	Pro Forma Cours constants (%)	2006 Réal Déclaré	Variation Rapportée Cours réels
EBIT récurrent	480	608	-21%	-11%	475	1%
Charges de dépréciation	(36)	(26)			(4)	
Frais de restructuration	(123)	(35)			(22)	
Autres produits/(charges) non récurrents	23	122			122	
Produits/(Charges) de restructuration & non récurrents	(136)	61			97	
EBIT (résultat opérationnel)	344	669	-48%	-40%	571	-40%
Charges financières nettes	(125)	(48)			(54)	
Résultat avant impôts	219	620	-65%	-56%	517	-58%
Impôts	(60)	(228)			(150)	
Résultat des activités poursuivies	159	392	-59%	-50%	367	-57%
Plus : résultat des activités abandonnées	2	0			0	
Moins : intérêts minoritaires	(1)	(1)			0	
Résultat net	160	391	-59%	-49%	367	-56%
Moins : éléments non récurrents après impôts & charges financières exceptionnelles	98	(49)			(49)	
Moins : résultat des activités abandonnées	(2)				(0)	
Plus : valorisation des stocks après impôts	57					
Moins : charges fiscales exceptionnelles	(21)					
Résultat net ajusté (après intérêts minoritaires)	292	343	-15%	-5%	318	-8%

• **Les produits/(charges) de restructuration et non récurrents** s'élèvent à €(136) millions avant impôts et €(98) millions après impôts, et sont significativement moins élevés que l'année passée où ils contenaient des plus-values substantielles réalisées sur la vente de produits/activités et des frais de restructuration bien moins élevés. Les éléments non récurrents en 2007 comprennent principalement :

- Plus-value sur la vente des actions Cytec €29 millions avant impôts
- Plus-value sur la vente d'OTC Europe €19 millions avant impôts
- Charges de dépréciation (immobilisations corporelles et incorporelles) - €36 millions avant impôts
- Frais de lancement de Cimzia® et autres dépenses liées - €23 millions avant impôts
- Frais de restructuration et d'intégration - €123 millions avant impôts

• **Les charges financières nettes** en 2007 enregistrent une hausse de €71 millions par rapport à l'année précédente, suite aux charges d'intérêt liées à la dette additionnelle contractée pour l'acquisition de Schwarz Pharma. Sur une base pro forma, les charges financières ont augmenté de €77 millions.

• Le **taux d'imposition** moyen sur les activités récurrentes s'élève à 33% en 2007 par rapport à 27% l'année précédente, lorsque les comptes financiers de Schwarz Pharma n'étaient pas consolidés. Si l'on inclut les éléments non-récurrents, le taux d'imposition moyen passe à 37% en raison de la faible imposition appliquée aux frais de restructuration. Ceci est comparable au taux de 37% obtenu sur une base pro forma, et reflète le taux d'imposition relativement plus élevés des entités de Schwarz Pharma. Suite à l'impact du changement d'impôt des sociétés en Allemagne et au Royaume-Uni sur les impôts différés comptabilisés au bilan ainsi que suite à la fusion des entités non-allemandes de Schwarz Pharma au sein des structures d'UCB, près de €21 millions de crédits d'impôts ont été comptabilisés dans les résultats 2007.

	2007 Réal	2006 Pro Forma	2006 Réal Rapporté
Taux d'imposition moyen (hors charges fiscales exceptionnelles)	37%	37%	29%
sur résultat récurrent avant impôts	33%	37%	27%
sur résultat non-récurrent avant impôts	28%	36%	37%
Taux d'imposition moyen (avec charges fiscales exceptionnelles)	27%	37%	29%

• **Le résultat net** pour l'exercice s'élève à €160 millions, soit €231 millions ou 59% de moins que l'année précédente sur une base pro forma, ce qui reflète une hausse des charges financières liées à l'acquisition, l'impact à caractère unique, sans effet sur le trésorerie, de l'accroissement de valeur des stocks requis par les normes IFRS (€93 millions avant impôts, €57 millions après impôts), et une réduction de la contribution après impôts des éléments non-récurrents et des charges financières exceptionnelles (€98 millions de contribution négative après impôts par rapport à €49 millions de contribution positive en 2006 pro forma). **Le résultat net** pour l'exercice 2007 de €160 millions représente une baisse de €207 millions ou 56% par rapport à l'année précédente

sur une base déclarée, et reflète l'intégration de Schwarz Pharma, les charges financières accrues liées à l'acquisition, l'impact à caractère unique, sans effet sur la trésorerie, de l'accroissement de valeur des stocks requis par les normes IFRS (€93 millions avant impôts, €57 millions après impôts), et une réduction de la contribution après impôts des éléments non-récurrents et des charges financières exceptionnelles (€98 millions de contribution négative après impôts par rapport à €49 millions de contribution positive en 2006).

• Ajusté pour l'impact après impôts des éléments non-récurrents et des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées,

de l'impact à caractère unique, sans effet sur la trésorerie, de la valorisation des stocks requis par les normes IFRS et des charges fiscales exceptionnelles, **le résultat net ajusté** s'élève à €292 millions, soit une baisse de 15% par rapport au résultat net ajusté pro forma de €343 millions

pour 2006 (ou -5% à cours de change constants), avec un résultat opérationnel qui ne compense pas les charges financières additionnelles liées à l'acquisition et les frais d'amortissement sur les immobilisations incorporelles.

3. Actualisation de l'affectation du coût d'acquisition de Schwarz Pharma

La clôture de l'offre d'achat étendue sur les actions de Schwarz Pharma a eu lieu le 28 décembre 2006 et le bilan consolidé de Schwarz Pharma a par conséquent été consolidé au 31 décembre 2006 selon la méthode dite du "coût d'acquisition". Le compte de résultat consolidé de Schwarz Pharma a été totalement consolidé à partir du 1^{er} janvier 2007. Comme indiqué dans le Rapport de gestion

2006, l'affectation du coût d'acquisition présentée était provisoire et pouvait, conformément à la norme IFRS 3, changer au cours de l'année 2007.

Les principaux changements dans l'affectation du coût d'acquisition au 31 décembre 2006 entre la clôture 2006 et la clôture 2007 sont les suivants:

€ millions	Schwarz Pharma 31 déc. 2006	Affectation du Coût d'Acquisition		
		au 31 décembre 2006 Provisoire	2006 Finale	Y compris Nouvelles Actions acquises / dividende garanti
Immobilisations incorporelles	106	1 817	1 767	1 767
Goodwill	42			
Immobilisations corporelles	179	212	211	211
Autres actifs	111	26	105	105
Stocks	97	193	190	190
Autres actifs courants	262	262	256	256
Trésorerie nette	263	263	265	265
Total des actifs	1 060	2 773	2 794	2 794
Dettes non financières à long terme	81	122	78	443
Dettes fiscales différées		691	671	671
Passif courant	414	414	546	564
Total du passif	495	1 227	1 295	1 679
Juste valeur 100% des Actifs Nets	565	1 546	1 499	1 116
Intérêts minoritaires		(204)	(197)	0
Juste valeur des Actifs Nets Acquis (% UCB)	491	1 342	1 302	1 116
Goodwill pour % UCB		2 775	2 819	3 088
Coût d'acquisition pour % UCB		4 117	4 120	4 203
Pourcentage de propriété UCB		86,8%	86,8%	100,0%

- **Actions acquises:** Depuis le 31 décembre 2006, UCB a acquis 1,8% d'actions Schwarz Pharma supplémentaires et détient au 31 décembre 2007 89,2% des actions et 88,6% sur une base totalement diluée.
- **Juste valeur des actifs nets acquis:** La juste valeur des actifs nets acquis à 100% de Schwarz Pharma au 31 décembre 2006 n'a pas fondamentalement changé entre la situation provisoire au 31 décembre 2006 (€1 546 millions) et la situation finale au 31 décembre 2007 (€1 499 millions). Les changements constatés portent surtout sur une évaluation à la baisse des immobilisations incorporelles, une hausse des impôts différés actifs et une augmentation du passif courant.
- **Inscription au bilan du dividende garanti:** Dans le cadre de l'accord de domination et de transfert des bénéfices conclu avec Schwarz Pharma AG, UCB garantit un dividende brut de €3,43 par action Schwarz Pharma pour ses actionnaires restants. La comptabilisation du dividende garanti comme autre dette financière pour près de 5,2 millions d'actions représente €384 millions sur une base actualisée. Alors que cette autre dette financière additionnelle réduit la juste valeur des actifs nets de €384 millions, les intérêts minoritaires reflétant l'actionariat restant en dehors d'UCB sont annulés et le goodwill, y compris les acquisitions supplémentaires d'actions Schwarz Pharma en 2007, augmente de €269 millions pour passer à €3 088 millions.

4. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement découlant des activités biopharmaceutiques d'UCB se sont élevées à €220 millions en 2007 par rapport à €65 millions en 2006.

Les investissements 2007 reflètent essentiellement la modernisation et l'extension du site de Shannon (Irlande), l'acquisition de nouveaux équipements pour la R&D, les investissements pour la fabrication, le mécanisme d'approvisionnement et de livraison de Cimzia®, les investissements pour des produits encore à commercialiser ainsi que la maintenance et les améliorations constantes de la production.

En outre, comme prévu dans l'accord entre UCB et Lonza pour la fabrication de principes actifs basés sur des fragments d'anticorps PEGylés, UCB a participé au préfinancement des dépenses d'investissement liées. Un montant additionnel de €23 millions a été comptabilisé en 2007 (par rapport à €95 millions à la fin 2006) à titre de paiement anticipé et est comptabilisé en tant que charges à répartir sur la durée du contrat à partir du moment où les actifs seront utilisés.

5. Bilan

€ millions	2007 31 déc.	2006 31 déc Revu	Variation %	2006 31 déc. Rapporté
Actifs non courants	7 900	8 210	-4%	8 143
Immobilisations incorporelles	2 293	2 487	-8%	2 537
Goodwill	4 403	4 391	0%	4 346
Autres actifs non courants	1 204	1 333	-10%	1 260
Actifs courants	1 655	2 350	-30%	2 355
Total de l'actif	9 555	10 560	-10%	10 498
Capitaux propres	4 264	4 771	-11%	4 778
Capital & réserves	4 103	4 207		4 207
Résultat de la période	160	367		367
Intérêts minoritaires	1	198		204
Passifs non courants	3 404	4 276	-20%	4 199
Passifs courants	1 887	1 513	25%	1 521
Total du passif & capitaux propres	9 555	10 560	-10%	10 498
Dette nette	(1 915)	(2 108)	-9%	(2 108)
Actifs liquides	505	1 006		1 006
Dettes financières avant distribution du bénéfice pour l'année en cours	(2 420)	(3 114)		(3 114)

⁽¹⁾ avant distribution du bénéfice pour l'année en cours

Le bilan présenté au 31 décembre 2007 intègre le bilan de Schwarz Pharma, y compris l'affectation révisée du coût d'acquisition. Voir ci-dessus le chapitre sur l'actualisation de l'affectation du coût d'acquisition de Schwarz Pharma pour les différences entre les chiffres revus au 31 décembre 2006 et les chiffres publiés. Vu que le bilan de Schwarz Pharma avait déjà été intégré dans le bilan consolidé d'UCB au 31 décembre 2006, les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus devraient être comparables :

- **Immobilisations incorporelles:** Suite à l'amortissement en cours des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Celltech et de Schwarz Pharma (€77 millions) et à l'impact important des devises (-10% de dépréciation du taux du dollar US à la clôture entre fin 2006 et fin 2007), les immobilisations incorporelles diminuent de €194 millions pour passer de €2 487 millions au 31 décembre 2006 à €2 293 millions au 31 décembre 2007.

- **Goodwill:** La variation limitée de + €12 millions du goodwill entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007 reflète une hausse du goodwill provenant de la comptabilisation du dividende garanti accordé aux actionnaires minoritaires de Schwarz Pharma (voir chapitre ci-dessus sur l'actualisation de l'affectation du coût d'acquisition de Schwarz Pharma), pratiquement compensée par l'impact du dollar US en déclin.

- **Autres actifs non courants:** Les autres actifs non courants enregistrent une baisse de €128 millions, générée par la vente des actions Cytec avec une valeur comptable de €248 millions fin 2006, compensée par une hausse des impôts différés actifs, des immobilisations corporelles et des paiements anticipés supplémentaires pour le site de biofabrication Lonza.

- **Actifs courants:** La forte diminution des actifs courants de €2 350 millions à €1 655 millions provient de la réduction des postes de trésorerie de €495 millions. Par ailleurs, les créances commerciales et autres créances sont passées de €795 millions à €746 millions grâce à une meilleure gestion des créances et à l'impact des devises, tandis que le niveau des stocks a baissé de €429 millions fin 2006 à €307 millions fin 2007. Cette baisse est

imputable à la comptabilisation dans le coût des ventes de l'accroissement de valeur des stocks de €93 millions, à une meilleure gestion des stocks et aux fluctuations de change.

- **Capitaux propres:** Les capitaux propres d'UCB à hauteur de €4 264 millions diminuent de €507 millions entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007. Alors que les capitaux propres augmentent du montant du résultat net (€160 millions), ils diminuent de €165 millions pour les dividendes déclarés sur les résultats 2006, de €197 millions suite à la décomptabilisation des intérêts minoritaires due à la comptabilisation du dividende garanti et de €304 millions en raison principalement des écarts de conversion cumulés suite à la baisse du dollar US et du yen japonais ainsi que des adaptations de juste valeur comptabilisées en capitaux propres.

- **Passifs non courants:** La baisse des passifs non courants de €3 427 millions à €3 404 millions est principalement due à la diminution de €291 millions de la dette financière à long terme suivant la baisse des niveaux de trésorerie ainsi qu'à une diminution des impôts différés passifs due au dégrèvement fiscal sur les charges d'amortissement et les fluctuations de change. Cette baisse est compensée par la comptabilisation de €366 millions correspondant à la partie à long terme du dividende garanti de €384 millions (voir chapitre ci-dessus sur l'actualisation de l'affectation du coût d'acquisition de Schwarz Pharma).

- **Passifs courants:** La baisse des passifs courants de €2 362 millions à €1 887 millions est principalement due à une diminution de €397 millions de la dette financière à court terme visant à réduire les niveaux de trésorerie, combinée à une baisse de €90 millions des charges d'impôts courantes sur le résultat.

- **Dette nette:** La dette nette de €(1 915) millions représente une réduction de €193 millions (voir chapitre sur les flux de trésorerie ci-après) reflétant €289 millions de flux de trésorerie disponible provenant des activités poursuivies, combinés au paiement de dividendes de €164 millions et à la réduction de la dette en raison des fluctuations de change sur la tranche de l'emprunt libellé en dollar américain.

6. Tableau des flux de trésorerie

€ millions	2007 Réel	2006 Réel
Résultat des activités poursuivies	160	367
Eléments hors trésorerie	223	(60)
Variation du besoin en fonds de roulement	107	14
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	490	321
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(201)	(1 649)
dont l'acquisition d'immobilisations corporelles	(220)	(65)
dont l'acquisition d'immobilisations incorporelles	(31)	(65)
dont le règlement des actions Schwarz Pharma	(217)	(1 767)
dont désinvestissements	271	243
Flux de trésorerie disponible des activités poursuivies	289	(1 328)
Flux de trésorerie des activités de financement	(766)	1 884
Produits/(sorties) des activités abandonnées	(1)	(12)
Variation de trésorerie	(478)	544

L'évolution du flux de trésorerie généré par les activités biopharmaceutiques est influencée par les éléments suivants:

- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles:** Le résultat net de €160 millions, corrigé positivement de la charge à caractère unique, sans impact sur la trésorerie, de l'accroissement de valeur des stocks et corrigé négativement des plus-values non récurrentes, avec une nette amélioration du besoin en fonds de roulement, engendre une augmentation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de €321 millions en 2006 à €490 millions au cours de la même période en 2007.
- Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement:** Les acquisitions d'immobilisations corporelles qui s'élèvent à €220 millions reflètent principalement les progrès réalisés dans la construction d'une extension du site de production à Shannon (Irlande). A cela s'ajoutent les €217 millions de sorties de trésorerie liées à l'acquisition de Schwarz Pharma (y compris le
- Flux de trésorerie provenant des activités de financement:** Le paiement du dividende lié aux résultats 2006 s'élève à €164 millions. Par ailleurs, €600 millions de trésorerie ont été utilisés pour rembourser la dette. Le flux de trésorerie des activités de financement, y compris l'acquisition d'actions propres pour €2 millions, s'élève par conséquent à €(766) millions.

deuxième paiement en espèces qui a eu lieu en janvier et les acquisitions ultérieures après l'enregistrement de l'accord de domination et de transfert des bénéfices). Les acquisitions d'immobilisations corporelles et les sorties de trésorerie liées à l'acquisition de Schwarz Pharma sont partiellement compensées par les produits de la vente des actions Cytec (€248 millions comme annoncé en mars) et des cessions diverses. Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de €(201) millions en 2007 révèle une nette amélioration par rapport au niveau de 2006 de €(1 649) millions, qui comprenait le premier règlement en espèces pour l'acquisition des actions Schwarz Pharma à hauteur de €(1 767) millions.

7. Perspectives 2008

Il faut s'attendre à ce que l'exercice 2008 soit à nouveau placé sous le signe d'une progression continue dans la mise en oeuvre de la stratégie d'UCB et d'investissements non négligeables dans la croissance future de l'entreprise.

- Le chiffre d'affaires** devrait diminuer de €3,6 milliards en 2007 à près de €3,4 milliards, principalement en raison de l'échéance du brevet de Zyrtec® aux USA, du démarrage prévu de la concurrence générique au Keppra® en novembre 2008 et d'un déclin supplémentaire des principales devises face à l'euro, malgré la croissance escomptée des ventes de Keppra® jusqu'au lancement de la concurrence générique aux USA et l'impact positif des nouveaux produits Xyzal® (USA) et Neupro®.
- Nonobstant les frais commerciaux liés aux mises sur le marché de produits et à leurs activités préparatoires, les charges d'exploitation devraient encore baisser grâce aux efforts continus de restructuration et de compression des coûts. **L'EBITDA récurrent** devrait atteindre fin de l'année €650 millions environ, car les investissements continus dans les ventes et le marketing ainsi que dans la
- R&D et la perte prévue de marge brute due à une baisse du chiffre d'affaires ne peuvent être totalement compensés par les synergies accrues.
- Dans le cadre de l'enregistrement de l'accord de domination et de transfert des bénéfices en juillet 2007, UCB devait offrir €104,60 par action Schwarz Pharma pour les actions restantes de Schwarz Pharma qu'il ne détient pas ou un dividende brut garanti de €3,43 par action. Si toutes les actions Schwarz Pharma restantes (5,2 millions d'actions) étaient présentées à la vente, la dette nette d'UCB augmenterait après un paiement d'environ €550 millions, ce qui conduirait à une hausse importante des **charges financières** par rapport à 2007.
- Le résultat net**, après éléments non récurrents et exceptionnels, devrait dépasser les €100 millions en 2008.

Etats Financiers Consolidés

Compte de résultat consolidé

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre - € millions	Note	2007	2006
Activités poursuivies			
Produits des ventes nettes	5	3 188	2 177
Produits des redevances	5	294	335
Autres produits	5.9	144	39
Chiffre d'affaires		3 626	2 551
Coût des ventes		(1 047)	(541)
Marge brute		2 579	2 010
Frais commerciaux		(1 054)	(733)
Frais de recherche & de développement		(788)	(615)
Frais généraux & charges administratives		(267)	(196)
Autres produits & charges d'exploitation	12	10	9
Résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration & autres produits et charges		480	475
Dépréciation d'actifs non financiers	13	(36)	(4)
Coûts de restructuration	14	(123)	(22)
Autres produits & charges	8.15	23	122
Résultat opérationnel		344	571
Produits financiers	16	41	17
Charges financières	16	(166)	(71)
Résultat avant impôts		219	517
Impôts sur les résultats	17	(60)	(150)
Résultat des activités poursuivies		159	367
Activités abandonnées			
Résultat des activités abandonnées	7	2	-
Résultat net		161	367
Imputable aux:			
Actionnaires d'UCB S.A.		160	367
Intérêts minoritaires		1	-
Résultat de base par action (€)			
des activités poursuivies	35	0,88	2,54
des activités abandonnées	35	0,01	0,00
Résultat total par action		0,89	2,54
Résultat dilué par action (€)			
des activités poursuivies	35	0,86	2,48
des activités abandonnées	35	0,01	0,00
Résultat total dilué par action		0,87	2,48

Bilan consolidé

Au 31 décembre - € millions	Note	2007	2006
ACTIFS			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	18	2 293	2 487
Goodwill	19	4 403	4 391
Immobilisations corporelles	20	758	665
Impôts différés actifs	29	210	186
Avantages au personnel	30	10	14
Actifs financiers & autres actifs non courants (y compris instruments financiers dérivés)	21.34	226	467
Total des actifs non courants		7 900	8 210
Actifs courants			
Stocks	22	307	429
Créances clients & autres créances	23	746	795
Créances fiscales		27	92
Actifs financiers & autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés)	21.34	96	60
Trésorerie & équivalents de trésorerie	24	479	974
Total des actifs courants		1 655	2 350
Total de l'actif		9 555	10 560
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
Capitaux propres			
Capital & réserves imputables aux actionnaires d'UCB	25	4 263	4 573
Intérêts minoritaires		1	198
Total des capitaux propres		4 264	4 771
Passifs non courants			
Dettes financières	27	1 906	2 200
Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés)	28.34	376	-
Impôts différés passifs	29	700	822
Avantages au personnel	26.30	126	136
Provisions	31	268	234
Autres passifs	32	29	35
Total des passifs non courants		3 405	3 427
Passifs courants			
Dettes financières	27	514	914
Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés)	28.34	35	9
Provisions	31	75	40
Dettes commerciales & autres dettes courantes	32	1 108	1 155
Dettes fiscales		154	244
Total des passifs courants		1 886	2 362
Total du passif		5 291	5 789
Total des capitaux propres et du passif		9 555	10 560

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre - € millions		Note	2007	2006
Résultat de l'exercice imputable aux actionnaires d'UCB S.A.			160	367
Intérêts minoritaires			1	0
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles		10.20	75	54
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles		10.18	85	36
Dépréciation des actifs non financiers		10.13	36	4
Perte/(gain) sur cessions d'immobilisations corporelles			(5)	0
Perte/(gain) sur cessions autres que des immobilisations corporelles			0	(77)
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions		26	10	5
Gain sur activités abandonnées		7	(2)	0
Gain sur activités cédées autres que des activités abandonnées			(48)	(59)
(Produit)/charge net des intérêts		16	133	51
Charges financières nettes sans impact de trésorerie			38	60
Instruments financiers – variation de la juste valeur		16	(14)	(7)
Dividendes reçus		16	(1)	(2)
Impôts		17	60	150
Marge brute d'autofinancement			528	582
Diminution/(augmentation) des stocks			108	(14)
Diminution/(augmentation) des créances commerciales, autres créances & autres actifs			47	(125)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales & autres dettes			45	153
Variation nette des provisions & avantages au personnel			19	(37)
Trésorerie provenant des activités opérationnelles			747	559
Intérêts financiers reçus			78	78
Intérêts financiers payés			(160)	(140)
Impôts sur le résultat payés			(175)	(176)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			490	321
Acquisition d'immobilisations incorporelles		18	(31)	(65)
Acquisition d'immobilisations corporelles		20	(220)	(65)
Acquisition de filiales (hors trésorerie acquise)		6	(217)	(1 767)
Acquisition d'autres participations			(4)	(4)
Cession d'immobilisations incorporelles			0	116
Cession d'immobilisations corporelles			13	5
Cession de filiales (hors trésorerie cédée)			0	-
Cession d'autres activités (hors trésorerie cédée)		8	6	122
Cession d'autres investissements			251	7
Dividendes reçus		16	1	2
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			(201)	(1 649)
Produits de l'émission de capital social			3	0
Augmentation des dettes financières		27	169	3 029
Remboursement des dettes financières		27	(769)	(990)
Remboursement des dettes résultant de contrats de leasing financiers			(3)	(1)
Acquisition d'actions propres		25	(2)	(29)
Dividendes payés aux actionnaires d'UCB (hors dividendes sur actions propres)			(164)	(125)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			(766)	1 884
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES			(1)	(12)
TOTAL DES FLUX DE LA PÉRIODE			(478)	544
Trésorerie après déduction des découverts bancaires au début de l'exercice		24	934	395
Effet des variations de change			(12)	(5)
TRÉSORERIE APRÈS DEDUCTION DES DECOUVERTS BANCAIRES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		24	444	934

Etat consolidé de l'évolution des capitaux propres

€ millions	Capital souscrit & primes d'émission	Actions propres	Bénéfices reportés	Autres réserves	Ecart de conversion	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2006	438	(95)	2 140	1	(75)	-	2 409
Actifs financiers disponibles à la vente – après impôts	-	-	-	16	-	-	16
Couvertures de flux de trésorerie – après impôts	-	-	-	39	-	-	39
Ecart de conversion	-	-	-	-	(49)	-	(49)
Résultat net/(dépenses nettes) directement comptabilisé(es) en capitaux propres	-	-	-	55	(49)	-	6
Résultat	-	-	367	-	-	-	367
Résultat/(dépenses) total(es) comptabilisé(es)	-	-	367	55	(49)	-	373
Dividendes relatifs à 2005	-	-	(125)	-	-	-	(125)
Paiements en actions	-	-	5	-	-	-	5
Actions propres	-	(30)	-	-	-	-	(30)
Emission de capital social – regroupement d'entreprises	1 710	-	-	-	-	-	1 710
Surplus de valeur d'acquisition IFRS suite au regroupement d'entreprises	-	-	-	231	-	-	231
Intérêt minoritaire provenant du regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	198	198
Solde au 31 décembre 2006	2 148	(125)	2 387	287	(124)	198	4 771
Solde au 1^{er} janvier 2007	2 148	(125)	2 387	287	(124)	198	4 771
Actifs financiers disponibles à la vente – après impôts	-	-	-	(29)	-	-	(29)
Couvertures de flux de trésorerie – net of tax	-	-	-	15	-	-	15
Couverture nette d'investissement	-	-	-	55	-	-	55
Ecart de conversion	-	-	-	-	(358)	-	(358)
Résultat net/(dépenses nettes) directement comptabilisé(es) en capitaux propres	-	-	-	41	(358)	-	(317)
Résultat	-	-	160	-	-	-	160
Résultat/(dépenses) total(es) comptabilisé(es)	-	-	160	41	(358)	-	(157)
Dividendes relatifs à 2006	-	-	(164)	-	-	-	(164)
Paiements en actions	-	-	10	-	-	-	10
Actions propres	-	(2)	-	-	-	-	(2)
Emission de capital social – regroupement d'entreprises	3	-	-	-	-	-	3
Surplus de valeur d'acquisition IFRS suite au regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-
Intérêt minoritaire provenant du regroupement d'entreprises – Accord de domination et de transfert de bénéfices	-	-	-	-	-	(197)	(197)
Solde au 31 décembre 2007	2 151	(127)	2 393	328	(482)	1	4 264

Annexes aux Etats Financiers Consolidés

1. Information générale

UCB S.A. (ci-après, UCB ou la Société) est, avec ses filiales (conjointement le Groupe), un leader biopharmaceutique mondial spécialisé dans les domaines thérapeutiques des troubles du système nerveux central, de l'allergie et des maladies respiratoires, immunologiques et inflammatoires ainsi que de l'oncologie. Le Groupe dispose d'installations de recherche et de développement en Belgique, en Allemagne, au Japon, au Royaume-Uni et aux USA, d'installations de production et de conditionnement en Belgique, en Chine, en Allemagne, en Inde, en Irlande, en Italie, au Japon, en Suisse et aux USA et vend ses produits dans 84 pays répartis sur tous les continents. Au sein du Groupe, seule UCB Pharma S.A., filiale à 100%, a une succursale au Royaume-Uni qui est intégrée dans ses comptes.

UCB S.A., la société mère, est une société à responsabilité limitée de droit belge ayant son siège social 60, Allée de la Recherche, à B-1070 Bruxelles (Belgique).

UCB S.A. est cotée sur Euronext Brussels.

Le Conseil d'Administration a approuvé ces états financiers consolidés et les états financiers statutaires d'UCB S.A. le 28 février 2008. Les actionnaires seront invités à approuver les états financiers consolidés et les états financiers statutaires d'UCB S.A. lors de leur assemblée annuelle du 24 avril 2008.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces conventions ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, sauf stipulation contraire.

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne. L'ensemble des normes IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et applicables à la date de la préparation des présents états financiers consolidés ont été adoptées pour une utilisation dans l'Union européenne par le biais de la procédure d'approbation instituée par la Commission européenne.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains postes tels que les actifs financiers disponibles à la vente, les instruments financiers dérivés et les dettes pour des transactions de paiement fondé sur des actions réglées en espèces, qui sont représentés à leur juste valeur.

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des conventions comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ou des domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les

états financiers consolidés, sont repris dans la Note 3. Suite à l'acquisition de Schwarz Pharma fin 2006 selon la méthode dite du coût d'acquisition, l'affectation du coût d'acquisition n'avait pas encore été finalisée au moment de la publication des états financiers consolidés de l'année passée. Le bilan consolidé au 31 décembre 2006 contenu dans ce document diffère par conséquent de celui publié l'année passée. Les différences sont le résultat de la finalisation de l'affectation du coût d'acquisition (Note 6).

Amendements et interprétations des normes existantes en vigueur en 2007

- IFRS 7, Instruments financiers – Informations à fournir, et l'amendement complémentaire à l'IASI, Présentation des états financiers – Informations à fournir sur les capitaux, introduisent de nouvelles informations à fournir sur les instruments financiers. Cette norme n'a pas d'impact sur la classification et l'évaluation des instruments financiers du Groupe;
- IFRIC 8: Champ d'application de l'IFRS 2, exige la prise en compte de transactions impliquant l'émission d'instruments de capitaux propres – lorsque la contrepartie identifiable reçue est inférieure à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis – afin d'établir si elles entrent ou non dans le champ d'application d'IFRS 2. Cette norme n'a aucun impact sur les états financiers du groupe; et
- IFRIC 10, Information financière intermédiaire et réductions de valeur; interdit de reprendre, dans un bilan ultérieur, une perte de valeur comptabilisée au cours d'une période intermédiaire antérieure, et portant sur un goodwill, sur un placement réalisé soit en instruments de capitaux propres, soit en actifs financiers comptabilisés au coût. Cette norme n'a aucune incidence sur les comptes du Groupe.

Normes et interprétations de normes existantes en vigueur en 2007 mais qui ne sont pas pertinentes

Les normes, amendements et interprétations suivantes des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les exercices comptables du Groupe débutant à partir du 1^{er} janvier 2008 mais le Groupe ne les a pas adoptées à l'avance:

- IFRS 4, Contrats d'assurance;
- IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes; et
- IFRIC 9, Réévaluation des dérivés incorporés.

Normes et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur en 2007 et n'ont pas été adoptées à l'avance par le Groupe

Les normes, amendements et interprétations suivantes des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les exercices comptables du Groupe débutant à partir du 1^{er} janvier 2008 mais le Groupe ne les a pas adoptées à l'avance:

- IFRS 8, Segments opérationnels, qui remplace l'IAS 14 Information sectorielle (applicable aux exercices comptables débutant à partir du 1^{er} janvier 2009). IFRS 8 exige que les informations sectorielles soient publiées sur la base de "l'approche de la direction", c'est-à-dire utiliser les informations examinées par les principaux décisionnaires d'une entité. Dès que la norme IFRS 8 sera d'application, les informations sectorielles conformément aux International Financial Reporting Standards et aux normes US GAAP (US Generally Accepted Accounting Principles) convergeront, à l'exception de quelques différences mineures. Le Groupe appliquera l'IFRS 8 à

partir du 1^{er} janvier 2009. L'impact attendu est pour l'instant analysé en détail par la direction mais il semble que le nombre de segments faisant l'objet d'un rapport puisse changer, ainsi que la manière dont les segments sont rapportés de façon à être conformes aux rapports internes fournis au principal décideur opérationnel. Vu que le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie sur la base du niveau de segment, le changement pourrait aussi obliger la direction à réaffecter le goodwill aux nouveaux segments opérationnels identifiés;

- IFRIC 11, IFRS 2 – Actions propres et transactions intragroupe (applicable aux exercices comptables débutant à partir du 1^{er} mars 2007). Cette interprétation clarifie le traitement à appliquer dans certains cas spéciaux d'avantages au personnel impliquant différentes entités d'un groupe dans les comptes individuels des sociétés mère et du groupe. Cette interprétation n'a aucune incidence sur les états financiers du Groupe;
- IFRIC 14, IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (applicable aux exercices comptables débutant à partir du 1^{er} janvier 2008). Cette interprétation expose les règles d'évaluation du plafond de l'excédent dans un plan à prestations définies qui peut être comptabilisé comme un actif conformément à IAS 19 Avantages du personnel. Cette interprétation fait actuellement l'objet d'un examen par la direction et ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

2.2 Consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris des entités à vocation spéciale) dont le Groupe dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet d'éventuels droits de vote qui peuvent être exercés ou convertis à ce jour sont pris en considération afin de déterminer si le Groupe contrôle ou non une autre entité. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont sorties de la consolidation à partir de la date à laquelle le contrôle prend fin.

Le Groupe utilise la méthode du coût d'acquisition pour la comptabilisation de l'acquisition de filiales. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur des actifs attribués, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou supportés à la date de l'échange, majoré des coûts directement imputables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, ainsi que les passifs et les dettes éventuelles supportés dans un regroupement d'entreprises sont évalués dans un premier temps à leur juste valeur à la date d'acquisition, quelle que soit l'importance d'un éventuel intérêt minoritaire. L'excédent du coût d'acquisition dépassant la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est imputé en tant que goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart subsistant après la réévaluation est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

Les transactions inter-sociétés, les soldes et les plus-values non réalisées sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sont également éliminées, sauf si la transaction démontre une perte de valeur de l'actif transféré. Les principes comptables des filiales ont été modifiés le cas échéant afin d'assurer la cohérence avec les règles mises en oeuvre par le Groupe.

Transactions et intérêts minoritaires

Le Groupe applique une politique de traitement des transactions avec intérêts minoritaires comme des transactions externes au Groupe. Un intérêt minoritaire dans les actifs nets de filiales consolidées est imputé séparément des capitaux propres du Groupe dans ces filiales. L'intérêt minoritaire correspond au montant de cet intérêt à la date du regroupement initial des entreprises et à la part minoritaire de l'évolution des capitaux propres à partir de la date du regroupement. Les acquisitions d'intérêts minoritaires donnent lieu à un goodwill, à savoir la différence entre le prix payé et la part correspondante acquise à la valeur comptable des actifs nets de la filiale. Les cessions d'intérêts minoritaires résultent en profits et pertes pour le Groupe et sont enregistrées dans le compte de résultat.

Sociétés liées

Les sociétés liées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans pour autant les contrôler, ce qui correspond généralement à une participation de 20% à 50% des droits de vote. L'investissement du Groupe dans les sociétés liées inclut le goodwill constaté au moment de l'acquisition, net du cumul des pertes de valeur.

La quote-part du Groupe dans les résultats de ses sociétés liées après acquisition est comptabilisée dans le compte de résultat et sa quote-part dans l'évolution des réserves après acquisition est comptabilisée dans les réserves. L'évolution cumulée après acquisition est corrigée en fonction de la valeur comptable de l'investissement. Lorsque la quote-part des pertes du Groupe dans une société liée équivaut ou dépasse son intérêt dans la société, y compris toute autre créance non garantie, le Groupe ne comptabilise plus de pertes futures, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de la société liée.

Les plus-values non réalisées sur des transactions entre le Groupe et ses sociétés liées sont éliminées à hauteur de l'intérêt du Groupe dans la société liée concernée. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction fournit la preuve d'une perte de valeur de l'actif transféré. Les conventions comptables des sociétés liées ont été modifiées le cas échéant pour assurer une cohérence avec les conventions adoptées par le Groupe.

Les gains et pertes de dilution suite à des investissements dans des sociétés liées sont comptabilisés en capitaux propres.

2.3 Informations par segment

Un segment géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique spécifique qui est exposé à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres segments opérant dans d'autres environnements économiques.

Un segment d'activités est un groupe d'actifs et d'opérations engagé dans la fourniture de produits et de services qui sont exposés à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres segments d'activités.

Le segment géographique est le format de présentation primaire des informations du Groupe et le format de présentation secondaire est le segment d'activités. Les risques et les rentabilités des opérations du Groupe sont principalement déterminés par des éléments géographiques, tels que les différents marchés avec leurs particularités ainsi que leurs lois et réglementations spécifiques, plutôt que par les différents produits que le Groupe fabrique et commercialise. L'affectation des coûts entre les segments

se base sur l'entité juridique dans la zone géographique qui prend en charge le coût.

Les activités du Groupe sont composées d'un seul segment d'activités : la biopharmacie. Il n'y a pas d'autre catégorie d'activités significative, tant sur le plan individuel que global.

2.4 Conversion de devises

Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel la société exerce ses activités (sa devise de fonctionnement). Pour la préparation des états financiers consolidés, le compte de résultat et le bilan de chaque entité sont exprimés dans la devise de fonctionnement d'UCB, à savoir l'euro, qui est également la devise de présentation des états financiers consolidés.

Transactions et bilans

Les transactions en devises sont converties dans la devise fonctionnelle en utilisant les cours de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions en devises et de la conversion au cours de change de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat, sauf lorsqu'ils sont reportés dans les capitaux propres comme couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissements nets.

Les variations de la juste valeur des garanties monétaires libellées en devises étrangères, qui sont classées en tant qu'actifs disponibles à la vente, sont analysées entre les écarts de conversion résultant des changements du coût amorti de la garantie et d'autres changements de la valeur comptable de la garantie. Des écarts de conversion liés aux changements du coût amorti sont comptabilisés en résultat, et d'autres changements de la valeur comptable sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les écarts de conversion sur des actifs et passifs financiers non monétaires sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Les écarts de conversion sur des actifs financiers non monétaires tels que des capitaux propres classés en tant qu'actifs disponibles à la vente sont intégrés dans la réserve disponible à la vente des capitaux propres.

Sociétés du Groupe

Le compte de résultat et le bilan de toutes les entités du Groupe (aucune d'entre elles n'ayant la devise d'une économie hyperinflationniste) qui ont une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation sont convertis dans la devise de présentation comme suit:

- Les actifs et passifs de chaque bilan présenté sont convertis au taux de clôture à la date du bilan concerné;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen (sauf si ce taux moyen n'est pas une approximation raisonnable de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et charges sont convertis au taux en vigueur aux dates des transactions); et
- tous les écarts de change qui en résultent sont imputés en tant que composant séparé des capitaux propres.

Pour la consolidation, les écarts de change provenant de la conversion de l'investissement net dans des opérations étrangères, et d'emprunts ou autres instruments de devise désignés comme couvertures de ces investissements, sont repris dans les capitaux propres. Lorsqu'une opération étrangère est cédée ou vendue partiellement ou totalement,

les écarts de change qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres, sont enregistrés dans le compte de résultat en tant que gain ou perte sur vente.

Le goodwill et les ajustements de valeur constatés lors de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et des passifs de l'entité étrangère et sont convertis au taux de clôture.

2.5 Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors qu'il est probable que des avantages économiques futurs associés à la transaction seront perçus par l'entité et que ces avantages peuvent être mesurés de manière fiable.

Le chiffre d'affaires représente les sommes reçues et à recevoir pour les marchandises fournies aux clients après déduction des remises, des escomptes au comptant liés à Medicaid États-Unis et à des programmes similaires dans d'autres pays et des rabais pour volume, mais hors taxes sur les ventes.

Vente de marchandises

Le chiffre d'affaires de la vente de marchandises est comptabilisé lorsque:

- les risques et les avantages significatifs liés à la propriété des marchandises sont transférés à l'acheteur; le Groupe ne détient ni une participation continue dans la gestion dans la mesure généralement associée à la propriété, ni un contrôle effectif des marchandises vendues;
- le montant du chiffre d'affaires peut être mesuré de manière fiable;
- il est probable que les avantages économiques liés à la transaction seront perçus par l'entité; et
- les coûts supportés ou à supporter dans le cadre de la transaction peuvent être mesurés de manière fiable.

Les estimations des rémunérations des ventes prévues et des réimputations accordées aux agences gouvernementales, aux grossistes, aux gestionnaires de soins et à d'autres clients sont déduites du chiffre d'affaires au moment où les produits afférents sont enregistrés ou lorsque les gratifications sont octroyées. Ces estimations sont calculées sur la base de l'expérience historique et des modalités spécifiques des différents accords.

Vente de propriété intellectuelle

Selon la règle de principe sur la vente de propriété intellectuelle, la vente est inscrite au titre du chiffre d'affaires au moment de la vente. Lorsque le Groupe assume une obligation liée à une vente de propriété intellectuelle, le produit est comptabilisé en fonction des modalités de l'obligation. À la vente de la propriété intellectuelle, lorsque la vente finale est subordonnée à un événement futur, le montant est consigné au titre des produits au moment de la survenue de l'événement futur concerné. Le chiffre d'affaires est mesuré à la juste valeur du prix reçu ou à recevoir.

Produits des redevances

Les redevances sont prises en compte selon une comptabilité d'engagements, conformément au contenu des accords correspondants.

Revenus d'intérêts

Les intérêts sont comptabilisés sur une base pro rata temporis prenant en compte le rendement effectif de l'actif en question.

Dividendes reçus

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de recevoir le paiement est établi.

2.6 Coût des ventes

Le coût des ventes inclut principalement les coûts de production directs, les frais généraux de production connexes et l'amortissement des immobilisations incorporelles connexes, ainsi que les services fournis. Les frais de lancement sont pris au résultat quand ils sont encourus. Les charges de redevances directement liées aux marchandises vendues sont reprises dans le "Coût des marchandises vendues".

2.7 Autres produits

Les autres produits englobent les produits générés par le biais de contrats de concession de licences et de partage de bénéfices ainsi que des contrats à façon. Ce poste a été ajouté en raison de l'importance accrue de ces accords pour le Groupe. Les produits afférents pour 2006 ont été reclassifiés en conséquence.

2.8 Recherche et Développement

Immobilisations incorporelles générées en interne – Frais de recherche et de développement

L'ensemble des frais de recherche et développement internes sont imputés dans le compte de résultat quand ils sont encourus. En raison de la longue durée de développement et des incertitudes considérables liées à la mise au point de nouveaux produits, y compris les risques relatifs aux essais cliniques et à l'enregistrement, il est conclu que les frais de développement interne du Groupe ne satisfont pas en règle générale aux critères de capitalisation de l'IAS 38 (Immobilisations incorporelles).

Les critères de faisabilité technique de l'IAS 38 ne sont donc pas considérés comme étant satisfaits avant l'obtention de l'enregistrement.

Immobilisations incorporelles acquises

Pour les projets de recherche et développement en cours, la probabilité de réussir à mettre au point un médicament est reflété dans le coût de l'actif et, en conséquence, les critères de comptabilisation relatifs à la probabilité sont toujours considérés comme étant satisfaits. Comme le coût des projets de recherche et développement en cours acquis peut souvent être mesuré de manière fiable, ces projets remplissent les critères de capitalisation.

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire tout au long de leur durée d'utilité estimée à partir du moment où elles sont disponibles à l'utilisation.

2.9 Dépréciation d'actifs non financiers, frais de restructuration, autres produits et charges

Lorsque le montant recouvrable d'un actif (p.ex. une immobilisation incorporelle, du goodwill ou un élément faisant partie des immobilisations corporelles), qui correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité, est inférieur à la valeur comptable, cette dernière est réduite à son montant recouvrable. Cette réduction est présentée dans le compte de résultat comme une dépréciation d'actifs non financiers.

Les dépenses encourues par le Groupe afin d'être mieux

positionné pour faire face à l'environnement économique dans lequel il évolue sont présentées dans le compte de résultat comme des frais de restructuration. Cela concerne un nombre limité de plans, inhabituels de par leur nature et pour des montants importants.

Les plus-values et moins-values réalisées sur la vente d'immobilisations incorporelles ou corporelles ainsi que les augmentations ou reprises de provisions pour litiges, autres que les litiges liés aux impôts ou les litiges en rapport avec les activités abandonnées, sont présentées dans le compte de résultat sous le poste "Autres produits et charges".

2.10 Impôts sur le résultat

Les charges d'impôts sur le résultat sont basées sur le résultat de l'exercice et incluent les impôts sur le résultat de l'exercice et les impôts différés. Elles sont reprises dans le compte de résultat, sauf si elles portent sur des postes directement repris dans les capitaux propres, auquel cas elles sont directement comptabilisées dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat de l'exercice est le montant des impôts à payer sur la base du bénéfice imposable de l'exercice, ainsi que les rectifications éventuelles portant sur les exercices antérieurs. Il est calculé sur la base des taux d'imposition locaux adoptés ou édictés dans une large mesure à la date de clôture.

Les impôts différés sont établis sur base des différences temporelles entre les valeurs comptables de l'actif et du passif dans les états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et sont comptabilisés au moyen de la méthode du report "fondée sur le bilan".

Les impôts différés passifs sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, et les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable contre lequel les différences temporelles déductibles pourront être utilisées. Cet actif et ce passif ne sont pas comptabilisés si la différence temporelle résulte d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale (excepté dans un regroupement d'entreprises) d'autres éléments d'actif et de passif dans une transaction qui n'affecte pas le bénéfice imposable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est réexaminée à chaque date de bilan et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable suffisant pour permettre le recouvrement total ou partiel de l'actif concerné.

Les impôts différés sont calculés aux taux d'imposition qui doivent en principe s'appliquer pour l'exercice au cours duquel la dette est payée ou l'actif est réalisé. Les impôts sur le résultat reportés sont débités ou crédités au compte de résultat, excepté lorsqu'ils concernent des éléments débités ou crédités directement aux capitaux propres, auquel cas les impôts différés sont également traités dans les capitaux propres.

Les impôts sur le résultat reportés exigibles et à recouvrer sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement applicable de compenser les impôts courants à recouvrer par les impôts dus et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler ses impôts exigibles et à recouvrer sur une base nette.

2.11 Immobilisations incorporelles

Brevets, licences, marques déposées et autres immobilisations incorporelles

Les brevets, les licences, les marques déposées et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés initialement à leur coût. Lorsque ces actifs ont été acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur attribuée dans la comptabilité d'acquisition. Lorsqu'ils n'ont pas été acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur initiale correspond au prix d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire tout au long de leur durée de vie économique à partir du moment où elles sont disponibles à l'utilisation (c'est-à-dire lorsque l'enregistrement a été obtenu). La durée d'utilité estimée est la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée de vie économique (entre 5 et 20 ans). Il est considéré que les marques déposées ont une durée de vie économique déterminée et aucune immobilisation incorporelle ayant une durée de vie indéterminée n'a dès lors été identifiée.

Logiciels informatiques

Les licences de logiciels informatiques acquises sont capitalisées sur la base des coûts encourus pour leur acquisition et leur utilisation. Ces coûts sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée (3 à 5 ans).

2.12 Goodwill

Un goodwill apparaît lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises à la date de l'acquisition excède la part du Groupe dans la valeur réelle nette du passif, de l'actif et des dettes éventuelles identifiables qui ont été acquises. Le goodwill est comptabilisé initialement au titre des actifs à son coût et est ensuite évalué à son coût diminué de toute perte de valeur cumulée. Le goodwill réalisé sur l'acquisition de filiales est présenté dans le bilan, tandis que le goodwill réalisé sur les acquisitions de sociétés liées est inclus dans les investissements dans les sociétés liées.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie afin de tester une éventuelle perte de valeur. Le goodwill résultant des acquisitions de Celltech et de Schwarz Pharma a été affecté aux unités génératrices de trésorerie en fonction du format géographique de reporting selon la région géographique. Par conséquent, ce goodwill est à présent affecté à l'Europe, à l'Amérique du Nord et au Reste du Monde.

Étant donné que le goodwill a une durée de vie indéterminée, on teste au minimum chaque année la présence potentielle d'une perte de valeur. S'il y a une indication en ce sens. A cette fin, on compare la valeur comptable avec la valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'élément, la perte de valeur est d'abord imputée à la diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité, ensuite aux autres actifs de l'unité de façon proportionnelle sur la base de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour le goodwill ne peut être reprise au cours d'un exercice ultérieur.

En cas de cession d'une filiale ou d'une société sous contrôle conjoint, le montant imputable du goodwill est inclus dans le calcul du bénéfice ou de la perte au moment de la cession.

Si la juste valeur de l'actif, du passif et des dettes éventuelles identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, le surplus subsistant après la réévaluation est immédiatement inscrit dans le compte de résultat.

2.13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, excepté les terrains, les installations et les machines en cours de construction, qui sont comptabilisés à leur coût diminué des pertes de valeurs cumulées. Le coût comprend toutes les charges directement imputables, nécessaires pour mettre l'actif en état de remplir la fonction à laquelle il est destiné. Les logiciels achetés qui font partie intégrante des fonctionnalités de l'équipement afférent sont immobilisés comme composants de cet équipement.

Les frais d'emprunt qui sont directement liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif nécessitant une longue préparation ne sont pas inclus dans le coût dudit actif, mais sont pris en résultats quand ils sont encourus.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, uniquement s'il est probable que les futurs avantages économiques inhérents à l'élément profiteront au Groupe et si le coût de l'élément peut être mesuré de manière fiable. Tous les autres frais de réparation et de maintenance sont imputés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les terrains ne sont pas amortis.

L'amortissement est imputé de manière à réduire le coût ou l'évaluation des actifs, autres que les terrains et les propriétés en construction, tout au long de leur durée d'utilité estimée jusqu'à leur valeur résiduelle estimée à l'aide de la méthode linéaire. L'amortissement est calculé à partir du mois où l'actif est prêt à être utilisé.

La valeur résiduelle et la durée de vie économique d'un actif sont réexaminées au moins à la clôture de chaque exercice financier et, si les prévisions diffèrent des estimations précédentes, le ou les changements doivent être comptabilisés au titre de changement dans une estimation comptable conformément à l'IAS 8 (Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs).

Les durées de vie économique ci-dessous s'appliquent aux principales catégories de terrains, installations et équipements:

• Constructions	20 – 33 ans
• Machines	7 – 15 ans
• Matériel de laboratoire	7 ans
• Matériel prototype	3 ans
• Mobilier et agencement	7 ans
• Matériel roulant	5 – 7 ans
• Matériel informatique	3 ans
• Actifs sous leasing financier	durée la plus courte de vie économique de l'actif et la durée du leasing

Les gains et pertes sur cessions sont déterminés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable et sont comptabilisés en "Autres produits et charges" dans le compte de résultat.

Les biens d'investissement sont les terrains et constructions faisant l'objet d'un contrat de location qui sont comptabilisés

au coût amorti et dépréciés de façon linéaire sur leur durée de vie économique estimée. Les durées de vie économique sous-jacentes correspondent à celles des actifs corporels utilisés par leur propriétaire. Etant donné le montant insignifiant des biens d'investissement, ils ne sont pas présentés séparément dans le bilan.

2.14 Leasings

Les leasings sont classés comme leasings financiers si, selon les conditions du leasing, tous les risques et avantages de la propriété sont, en substance, transférés au preneur. Tous les autres leasings sont considérés comme des leasings opérationnels.

Leasings financiers

Les actifs détenus dans le cadre d'un leasing financier sont repris dans les actifs du Groupe à la valeur la moins élevée entre leur juste valeur et la valeur actuelle des paiements de leasing minimum, diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations d'actifs non financiers. La dette correspondante à l'égard du bailleur est reprise dans le bilan en tant qu'obligation au titre de leasing financier.

Les paiements de leasing sont répartis entre les charges financières et la réduction de l'obligation de leasing de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde subsistant du passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Le montant amortissable d'un actif sous leasing est affecté à chaque exercice comptable au cours de la durée d'utilisation prévue sur une base systématique conforme à la politique d'amortissement que le Groupe applique aux actifs amortissables lui appartenant. S'il est prévu selon une certitude raisonnable que le Groupe acquerra la propriété de l'actif à l'expiration de la durée du leasing, la durée d'utilisation prévue est la durée de vie économique de l'actif. Dans le cas contraire, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du leasing et sa durée de vie économique.

Leasings opérationnels

Les paiements de leasing dans le cadre d'un leasing opérationnel sont imputés dans le compte de résultat de façon linéaire sur toute la durée du leasing concerné. Les avantages reçus et à recevoir au titre d'incitation à la souscription d'un leasing opérationnel sont également répartis de façon linéaire sur toute la durée du leasing.

2.15 Perte de valeur d'actifs non financiers

À chaque date d'établissement du rapport, le Groupe réexamine la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles, goodwill, terrains, installations et machines afin de déterminer la présence potentielle d'une perte de valeur. S'il existe une indication en ce sens, le montant de l'actif recouvrable est estimé afin de chiffrer la perte de valeur éventuelle.

Indépendamment de la présence d'indicateurs, une évaluation de la perte de valeur des immobilisations incorporelles non disponibles à l'utilisation et du goodwill est réalisée chaque année. Ces actifs ne sont pas amortis.

Une perte de valeur est établie pour la partie de la valeur comptable de l'actif qui excède son montant recouvrable. Lorsque le montant recouvrable d'un actif particulier ne peut être estimé, le Groupe estime le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie auquel appartient l'actif. Le

montant recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur une estimation des futurs flux de trésorerie qui seront générés par l'actif ou l'unité génératrice de trésorerie, à l'aide des mêmes méthodes que celles employées pour la mesure initiale de l'actif ou de l'élément générateur sur la base des plans à moyen terme de chaque activité commerciale. Dans le cas du goodwill, une projection des flux de trésorerie à 10 ans est utilisée. Pour les autres immobilisations incorporelles, la période utilisée est la période de protection prévue par le brevet ou le know-how concerné.

Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en chiffres nets à l'aide d'un taux d'intérêt du marché à long terme approprié qui reflète la meilleure estimation de la valeur de l'argent dans le temps, des risques propres à l'actif ou à l'unité génératrice de trésorerie et de la conjoncture économique dans les régions géographiques où se situe l'activité commerciale liée à l'actif ou à l'unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée directement dans le compte de résultat. Les actifs autres que le goodwill qui ont subi une perte de valeur sont réexaminés à chaque date de reporting pour une éventuelle reprise de perte de valeur. La reprise d'une perte de valeur est inscrite dans le compte de résultat. Toute perte de valeur fait l'objet d'une reprise dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, hors dépréciation ou amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les pertes de valeur sur le goodwill ne peuvent jamais être reprises.

2.16 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes: à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances et les actifs disponibles à la vente. La classification dépend de l'objectif pour lequel les actifs financiers ont été acquis. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé à sa juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transaction ou s'il est désigné comme tel lors de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers sont désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère ces investissements et prend des décisions d'achat et de vente basées sur leur juste valeur conformément à la politique du Groupe en matière de gestion des risques sur le marché financier. Les instruments financiers dérivés sont aussi considérés comme détenus à des fins de transaction à moins d'être des instruments de couverture.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables non cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances du Groupe comprennent les créances commerciales et autres ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le bilan.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou ne

sont classés dans aucune autre. Il sont inclus dans les actifs non courants sauf si la direction a l'intention de céder l'investissement dans les douze mois à compter de la date du bilan.

Evaluation

Les acquisitions et ventes régulières d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction – la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à vendre l'actif. Les investissements sont calculés initialement à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction pour tous les actifs financiers qui ne sont pas classifiés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et les coûts de transaction sont passés dans le compte de résultat. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits sur les flux de trésorerie provenant des investissements arrivent à expiration ou ont été transférés et que le Groupe a transféré quasiment tous les risques et les avantages inhérents à la propriété. Les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés par la suite à leur juste valeur. Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

Perte de valeur d'actifs financiers

A chaque date de clôture, le Groupe recherche toute indication objective de perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Dans le cas de valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente, une baisse substantielle ou prolongée de la juste valeur en dessous du coût d'acquisition est considéré comme une indication de perte de valeur. En présence d'une telle indication pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulée – égale à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur précédemment comptabilisée en résultat pour cet actif financier – est sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat. Les pertes de valeur sur les instruments de capitaux propres comptabilisées dans le compte de résultat ne sont pas reprises par le compte de résultat.

2.17 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Le Groupe a recours à divers instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant d'activités d'exploitation, de financement et d'investissement. Le Groupe ne s'engage pas dans des transactions spéculatives.

Les instruments financiers dérivés intégrés sont séparés du contrat de base et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat de base et de l'instrument financier dérivé intégré ne sont pas étroitement liés, qu'un instrument financier dérivé intégré répond à la définition d'un instrument financier dérivé et que l'instrument combiné n'est pas mesuré à sa juste valeur par le biais des pertes et profits.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés initialement à leur juste valeur; les coûts de transaction imputables sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils se produisent. Les instruments financiers dérivés sont remesurés par la suite à leur juste valeur. Le mode de comptabilisation des gains ou des pertes connexes dépend du fait que l'instrument financier dérivé est classé ou non en tant qu'instrument de couverture et, dans l'affirmative, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe classe les instruments

financiers dérivés en tant qu'instruments de couverture des flux de trésorerie, de la juste valeur ou de l'investissement net.

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et les éléments couverts, dès la conclusion de la transaction, ainsi que ses objectifs et sa stratégie en matière de gestion des risques pour entreprendre de telles transactions de couverture. Le Groupe documente également son évaluation, à la fois à la conclusion de la couverture et de façon permanente, quant à savoir si les instruments financiers dérivés utilisés dans des transactions de couverture ont une grande efficacité dans la compensation des fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur totale d'un instrument financier dérivé de couverture est classée comme un actif ou passif non courant si la durée résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois et en tant qu'actif ou passif courant si la durée résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois.

Couverture des flux de trésorerie

La partie effective des changements dans la juste valeur d'instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie sont immédiatement repris dans les capitaux propres. La partie non effective est reprise en pertes et profits dans les "produits financiers".

Si la couverture des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier; au moment de la comptabilisation de l'actif ou du passif, les bénéfices ou les pertes connexes sur l'instrument financier dérivé qui avaient été comptabilisés précédemment dans les capitaux propres sont inclus dans la détermination initiale de la valeur de l'actif ou du passif.

Si la couverture des flux de trésorerie d'une transaction prévue entraîne ultérieurement la comptabilisation d'un actif ou d'un passif financier; les bénéfices ou les pertes connexes qui avaient été comptabilisés directement dans les capitaux propres sont reclassés dans le compte de résultat dans la ou les périodes au cours desquelles l'actif acquis ou le passif supporté a affecté le compte de résultat.

Une relation de couverture de trésorerie est interrompue à titre prospectif si la couverture échoue au test d'efficacité, si l'instrument de couverture est vendu, résilié ou exercé, si la direction révoque la désignation ou si les transactions prévues ne sont plus hautement probables. Lorsqu'une transaction prévue n'est plus hautement probable mais est susceptible d'encore se produire, tout bénéfice ou perte précédemment reporté dans les capitaux propres reste dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction affecte le résultat. Lorsqu'il s'avère que la transaction prévue ne se produira pas, le bénéfice ou la perte est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat.

Couverture de la juste valeur

Les fluctuations de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés et éligibles en tant qu'instruments de couverture de la juste valeur sont inscrites dans le compte de résultat, en conjonction avec toute fluctuation de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert qui est imputable au risque couvert.

Couverture de l'investissement net

Les instruments de couverture d'un investissement net dans des opérations étrangères sont comptabilisés d'une manière similaire aux instruments de couverture des flux de trésorerie. Tout bénéfice ou toute perte sur l'instrument

de couverture relatif à la partie effective de la couverture est comptabilisé dans les capitaux propres, et le bénéfice ou la perte relatif à la partie non effective est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat, sous “produits financiers”. Les bénéfices et les pertes cumulés comptabilisés dans les capitaux propres sont inclus dans le compte de résultat lorsque l’opération étrangère est cédée.

Instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture. Les fluctuations de la juste valeur de tout instrument financier dérivé non éligible à la comptabilité de couverture sont comptabilisées immédiatement dans le compte de résultat, sous “Produits financiers”.

2.18 Stocks

Les approvisionnements destinés à la revente sont valorisés au prix d’acquisition ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des en-cours de fabrication et des produits fabriqués comprend tous les frais de transformation et autres frais encourus pour amener les stocks à l’endroit et dans l’état où ils se trouvent. Les frais de transformation incluent les frais de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui s’y rattachent (charges d’amortissement incluses).

La valeur nette réalisable représente le prix de vente estimé diminué de tous les coûts de réalisation et coûts à engager dans la commercialisation, la vente et la distribution.

2.19 Créances commerciales

Les créances clients sont mesurées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, ensuite elles sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d’intérêt réel, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation sur créances commerciales est comptabilisée lorsqu’il y a des raisons objectives démontrant que le Groupe ne sera pas en mesure d’encaisser toutes les sommes dues selon les conditions de la transaction originale. Le montant de la provision correspond à la différence entre la valeur comptable de l’actif et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimés actualisés au taux d’intérêt réel calculé lors de la comptabilisation initiale. La valeur comptable de l’actif est réduite par l’utilisation d’un compte de dotation et le montant de la perte est comptabilisé dans le compte de résultat sous la rubrique “Ventes nettes”. Lorsqu’une créance commerciale est irrécouvrable, elle est déduite du compte de dotation pour créances commerciales.

2.20 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les espèces disponibles et en dépôt à vue, les autres investissements très liquides à court terme avec des échéances initiales de trois mois ou moins, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent dans les dettes financières dans les passifs courants du bilan.

2.21 Actifs non courants disponibles à la vente et activités abandonnées

Une activité abandonnée est un élément de la Société qui a été cédé ou qui est désigné comme disponible à la vente. Elle représente un secteur d’affaires distinct important ou

une région géographique d’activités et fait partie d’un seul et même plan coordonné de cession, ou elle constitue une filiale acquise exclusivement dans une perspective de revente. Les actifs non courants ou un groupe de cession sont dits disponibles à la vente si le montant comptable peut être recouvré principalement par le biais d’une transaction de vente, et non par une poursuite de l’utilisation. Un groupe de cession se définit comme un groupe d’actifs à céder, par vente ou autrement, conjointement à travers une transaction unique, ainsi que les obligations directement liées aux actifs qui seront transférés. Juste avant la classification de disponibilité à la vente, la Société calcule la valeur comptable de l’actif (ou de l’ensemble des actifs et des passifs du groupe de cession) conformément à la norme comptable applicable. En conséquence de la classification en disponibilité à la vente, les actifs non courants et les groupes de cession sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur comptable précédente des actifs et la juste valeur diminuée des frais de vente. Les pertes de valeur sur la classification de disponibilité à la vente sont incluses dans le compte de résultat. La même procédure s’applique aux bénéfices et aux pertes lors d’une réévaluation ultérieure. Les actifs non courants dits disponibles à la vente ne sont plus dépréciés ou amortis.

2.22 Capital social

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres. Les coûts additionnels directement imputables à l’émission de nouvelles actions ou options figurent dans les capitaux propres en tant que déduction, nette d’impôts, des produits. La Société n’a pas émis d’actions privilégiées ou d’actions privilégiées obligatoirement convertibles.

Actions propres

Lorsqu’une entreprise du groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant payé, y compris les coûts directs imputables (net d’impôts sur le résultat) est déduit des fonds propres imputables aux actionnaires de la Société jusqu’à ce que les actions soient annulées ou réémises. Lorsque ces actions sont réémises ultérieurement, tout paiement reçu, net de tous les coûts de transaction additionnels directement imputables et des effets de l’impôt sur le résultat, est intégré dans les fonds propres imputables aux actionnaires de la Société.

2.23 Emprunts

Les prêts et découverts bancaires portant intérêts sont mesurés initialement à leur juste valeur, net des frais de transaction encourus, et sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d’intérêt réel. Toute différence entre les produits (net des frais de transaction) et le règlement ou le rachat d’emprunts est comptabilisée tout au long de la durée de l’emprunt conformément à la politique comptable du Groupe.

Les emprunts sont comptabilisés dans les passifs courants à moins que le Groupe dispose d’un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette pour une période d’au moins 12 mois après la date du bilan.

2.24 Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées initialement à leur juste valeur et sont ensuite mesurées à leur coût amorti selon la méthode du taux d’intérêt réel.

2.25 Avantages au personnel

Obligations de pension

Le Groupe gère un certain nombre de plans de pensions de retraite à prestations définies et à cotisations définies.

Un plan à cotisations définies est un plan d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité paie des cotisations fixes à une entité distincte et n'aura aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à des plans de pension à cotisations définies sont comptabilisées comme charges liées aux avantages du personnel dans le compte de résultat lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance peut donner lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en espèces.

Un plan à prestations définies est un plan d'avantages postérieurs à l'emploi qui est différent d'un plan à cotisations définies. Les engagements nets du Groupe en rapport avec des plans à prestations définies sont évalués au moyen de la « méthode des unités de crédit projetées », une évaluation actuarielle étant réalisée à intervalles réguliers, à chaque date de clôture du bilan pour les plans principaux. Les gains et pertes actuariels qui dépassent 10% de la valeur actuelle de l'obligation du Groupe en matière de prestations définies ou de la valeur réelle des actifs du plan, selon la valeur qui est la plus élevée, sont amortis sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue des employés participant au plan. Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les prestations sont déjà acquises ou, dans le cas contraire, amorti de façon linéaire sur la période moyenne jusqu'à ce que les prestations soient acquises.

L'obligation en matière de prestations de retraite incluse dans le bilan représente la valeur actuelle de l'obligation de prestations définies telle qu'ajustée en fonction des gains et des pertes actuariels non comptabilisés et du coût des services passés non comptabilisés, et telle que diminuée de la juste valeur des actifs du plan. Tout actif résultant de ce calcul est limité au montant déterminé ou, si celui-ci est inférieur, au montant des pertes actuarielles et du coût des services passés non comptabilisés, augmenté de la valeur actuelle des remboursements disponibles et des réductions dans les futures cotisations au plan.

Autres avantages au personnel à long terme

Certaines sociétés du Groupe offrent à leurs retraités des avantages postérieurs à l'emploi en matière de soins de santé. L'engagement net du Groupe est le montant des prestations futures que les employés ont reçu en retour de leur service pendant les périodes en cours et précédentes. Les coûts estimés de ces prestations sont comptabilisés sur la période d'emploi en utilisant la même méthode que celle utilisée pour des plans à prestations définies, excepté que l'ensemble des gains et pertes actuariels sont comptabilisés immédiatement, qu'aucun "corridor" n'est appliqué et que le coût total des services passés est imputé immédiatement.

Indemnités de fin de contrat

Les indemnités de fin de contrat sont dues lorsque le contrat de travail est résilié avant la date normale de la retraite ou lorsqu'un employé accepte un départ volontaire en échange de ces indemnités. Le Groupe comptabilise les indemnités de fin de contrat lorsqu'il peut être prouvé qu'il s'est engagé soit à résilier le contrat de travail d'employés actuels sur la base d'un plan formalisé détaillé sans possibilité de retrait, soit à verser des indemnités de fin de contrat à la suite d'une

proposition formulée afin d'inciter les employés au départ volontaire. Les indemnités dues plus de douze mois après la date de clôture du bilan sont chiffrées à leur valeur actuelle.

Plans d'intéressement aux bénéficiaires et primes

Le Groupe comptabilise un passif et une dépense pour les primes et les intéressements aux bénéficiaires sur la base d'une formule prenant en considération le bénéfice imputable aux actionnaires de la Société après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il y est tenu contractuellement ou lorsqu'il existe une pratique antérieure qui a créé une obligation implicite et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être donnée.

Paiements fondés sur des actions

Le Groupe gère plusieurs plans de rémunération fondés sur des actions et réglés, soit en instruments de capitaux propres de la société, soit en espèces. Conformément à la norme IFRS 1, la norme IFRS 2 (Paiement fondé sur des actions) a été appliquée à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas encore acquis par leurs bénéficiaires au 1^{er} janvier 2005 (date du bilan d'ouverture IFRS pour le Groupe).

Les services rendus par les employés en tant que rétribution pour les options sur actions sont comptabilisés au titre de dépenses. Les dépenses correspondent à la juste valeur des plans d'options sur actions et sont imputées dans les résultats sur une base linéaire au cours de la période d'acquisition du plan.

La juste valeur des plans d'options sur actions est calculée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation de Black & Scholes en intégrant les prévisions sur la durée de vie et le taux d'annulation des options. Chaque année, à la date du bilan, l'entité revoit ses estimations quant au nombre d'options qui devraient pouvoir être exercées. Elle comptabilise l'impact de la révision des estimations initiales, le cas échéant, dans le compte de résultat, et les capitaux propres sont corrigés en conséquence sur la période d'acquisition restante.

Les produits nets résultant éventuellement de frais de transaction directement imputables sont crédités au capital social (valeur nominale) et à la prime d'émission lorsque les options sont exercées.

La juste valeur du montant payable aux employés en rapport avec les droits à la plus-value des actions, qui sont réglés en espèces, est comptabilisée comme une charge avec une augmentation correspondante du passif, au cours de la période pendant laquelle les employés reçoivent un droit inconditionnel au paiement. La dette est réévaluée à chaque date de clôture et à la date de paiement. Toute fluctuation de la juste valeur de la dette est comptabilisée en charges du personnel dans le compte de résultat.

2.26 Provisions

Les provisions sont reprises dans le bilan quand:

- (a) il y a une obligation actuelle (légale ou implicite) résultant d'un événement passé;
- (b) il est probable qu'une sortie de ressources présentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et
- (c) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant imputé en tant que provision correspond à la

meilleure estimation de la dépense nécessaire pour régler l'obligation actuelle à la date du bilan. Les provisions sont mesurées à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'on estime nécessaires pour régler l'obligation en utilisant un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision pour refléter l'impact du passage du temps est comptabilisée comme une charge d'intérêt.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé et a créé chez les personnes concernées une attente fondée qu'elle mettra en oeuvre la restructuration, soit en commençant à exécuter le plan, soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

3. Estimations comptables et jugements

Les estimations et jugements sont évalués en permanence et reposent sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, notamment les attentes des événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances applicables.

3.1 Jugements dans l'application des principes comptables

Comptabilisation du chiffre d'affaires

La nature de l'activité du Groupe est telle que bon nombre de transactions commerciales n'ont pas une structure simple. Les conventions commerciales peuvent consister en de multiples accords se produisant en même temps ou à des moments différents. Le Groupe est également partie prenante dans des accords de concession de licences qui peuvent impliquer des paiements anticipés et échelonnés sur plusieurs années ainsi que certaines obligations futures. Le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les risques importants et les avantages liés à la propriété ont été transférés et lorsque le Groupe ne garde plus une implication continue dans la gestion, ni un contrôle effectif sur les marchandises vendues ou lorsque les obligations sont remplies. Cela peut conduire à des rentrées de trésorerie comptabilisées initialement comme revenu différé et ensuite portées en résultat dans des exercices comptables ultérieurs sur la base des différentes conditions spécifiées dans l'accord.

Comptabilisation pour l'accord de domination et de transfert des bénéfices suite à l'acquisition de Schwarz Pharma

En décembre 2006, la filiale à 100% UCB SP GmbH a acquis une participation majoritaire dans Schwarz Pharma AG, qui est intégralement reprise dans les états financiers consolidés d'UCB au 28 décembre 2006. A cette date, UCB détenait près de 87,6% du capital social de Schwarz Pharma AG. Le 22 mars 2007, UCB SP GmbH et Schwarz Pharma AG, en tant que société dépendante, ont conclu un accord de domination et de transfert des bénéfices qui a été approuvé par une Assemblée Générale Extraordinaire de Schwarz Pharma AG le 8 mai 2007. Cet accord est entré en vigueur le 13 juillet 2007 lorsqu'il a été enregistré au registre de commerce de Düsseldorf en Allemagne. Selon les termes de l'accord de domination et de transfert des bénéfices, UCB offre aux actionnaires minoritaires restants une rétribution en espèces unique de € 104,60 – limitée au délai minimum de 2 mois, mais ce délai est suspendu aussi longtemps que toute réclamation relative à la rétribution offerte est toujours en cours – ou un dividende annuel garanti de € 3,43 par action individuelle.

L'accord de domination et de transfert des bénéfices a été conclu pour une durée initiale de 5 ans et se poursuivra par la suite sauf si l'une des deux parties notifie dans un délai prescrit à l'autre partie la résiliation de l'accord.

Sur la base de l'offre de reprise faite en rapport avec l'accord de domination et de transfert des bénéfices, une obligation naît à l'égard des autres actionnaires minoritaires : d'acquérir leur intérêt minoritaire ou de leur payer un dividende garanti. Cette obligation se reflète dans les autres dettes financières et non dans les fonds propres imputables aux intérêts minoritaires, cela signifie qu'aucun intérêt minoritaire ne sera plus présenté à compter du 31 décembre 2007 en rapport avec les actionnaires extérieurs de Schwarz Pharma AG. La dette est comptabilisée sur la base de la meilleure estimation faite par la direction dans le coût d'acquisition (tout écart est un ajustement au goodwill). Toutes les réévaluations ultérieures de cette dette ajustent le coût d'acquisition (goodwill).

Etant donné que des réclamations ont été déposées auprès du tribunal compétent en Allemagne pour contester la rétribution offerte et que la position actuelle de la direction est de ne résilier anticipativement l'accord, la dette envers les actionnaires minoritaires est considérée comme étant la valeur actuelle nette du dividende garanti qui sera payé pour une période indéterminée aux actionnaires qui n'ont pas encore vendu leurs actions. Cela résulte en une dette financière de € 384 millions, en utilisant un taux d'actualisation à long terme de 4,7% au 31 décembre 2007.

3.2 Estimations comptables et hypothèses clés

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, la direction doit émettre des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur les montants déclarés de l'actif et du passif sur la publication d'actif et de passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période concernée.

La direction fonde ses estimations sur l'expérience historique et sur d'autres hypothèses qui sont jugés raisonnables dans les circonstances applicables, et dont les résultats constituent le fondement de l'établissement des montants comptabilisés des produits et des charges qui n'apparaissent pas nécessairement à partir d'autres sources. Les résultats réels s'écarteront par définition de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sont réexaminées régulièrement et les répercussions de ces examens sont intégrées dans les états financiers de l'exercice pour lequel elles sont jugées nécessaires.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le Groupe a enregistré des charges constatées d'avance pour la rémunération des ventes prévues, les réimputations et autres rabais, dont ceux de Medicaid aux USA et les rabais similaires dans d'autres pays. Ces estimations reposent sur des analyses de législations ou contrats existants, sur des tendances historiques et sur l'expérience du Groupe. Etant donné que ces déductions sont basées sur des estimations de la direction, les déductions réelles pourraient s'écarter de ces estimations. En général, les remises, ristournes et autres déductions indiquées sur les factures sont comptabilisées comme une déduction immédiate des ventes brutes dans le compte de résultat. Les retours sur vente, réimputations, ristournes et rabais qui ne sont pas mentionnés sur la facture sont estimés et inscrits au bilan dans le compte de régularisation correspondant.

Actifs incorporels et goodwill

Le Groupe détient des actifs incorporels d'une valeur comptable de €2 293 millions (Note 18) et du goodwill pour une valeur comptable de €4 403 millions (Note 19). Les actifs incorporels sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité à partir du moment où ils sont disponibles à l'utilisation (lorsque l'autorisation réglementaire a été obtenue).

La direction estime que la durée d'utilité pour des projets de R&D en cours acquis équivaut à la période pendant laquelle ces composés bénéficient d'une protection par brevet ou d'une exclusivité des données. Pour les actifs incorporels acquis via un regroupement d'entreprises ou qui comprennent des composés commercialisés mais pour lesquels il n'existe aucune protection par brevet ni exclusivité des données, la direction estime que la durée d'utilité équivaut à la période pendant laquelle ces composés réaliseront substantiellement toutes les contributions en espèces.

Ces immobilisations incorporelles et goodwill sont revus régulièrement pour détecter toute perte de valeur et cette analyse a lieu à chaque fois qu'il existe un indice révélant une perte de valeur. Les immobilisations incorporelles pas encore disponibles et le goodwill font l'objet de tests de perte de valeur au moins une fois par an.

Pour évaluer s'il existe une perte de valeur, on procède à des estimations des flux de trésorerie futurs qui devraient résulter de l'utilisation de ces actifs et de leur cession éventuelle. Ces flux de trésorerie estimés sont ensuite ajustés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation adéquat qui reflète les risques et incertitudes liés aux flux de trésorerie prévus. Les résultats réels pourraient s'écarter fortement de ces estimations de flux de trésorerie futurs actualisés. Des facteurs tels que l'entrée ou l'absence de concurrence, l'obsolescence technique ou des droits moins élevés que prévu pourraient conduire à une diminution de la durée d'utilité et à des pertes de valeur.

Le Groupe a appliqué les hypothèses clés suivantes pour la valeur des calculs d'utilité requis pour les tests de perte de valeur des immobilisations incorporelles et du goodwill:

- Taux de croissance des ventes après période prévisionnelle: 3%
- Taux d'actualisation basé sur le coût moyen pondéré du capital du Groupe: 10,5% à 11,8%

Vu que les flux de trésorerie tiennent également compte des charges fiscales, un taux d'actualisation après impôts est utilisé dans les tests de perte de valeur. La direction estime que l'utilisation du taux d'actualisation après impôts correspond à l'utilisation d'un taux avant impôts appliqué à des flux de trésorerie avant impôts.

Provisions pour l'environnement

Le Groupe a des provisions pour coûts de remise en état environnementale qui sont spécifiés dans la Note 31. Les éléments les plus significatifs des provisions environnementales sont composés des coûts visant au nettoyage et au réaménagement complets de sites contaminés ainsi qu'à la décontamination de certains autres sites, principalement liés aux activités chimiques et de films cédés du Groupe. Les dépenses de remédiation futures sont affectées par un certain nombre d'incertitudes qui comprennent, entre autres, la détection de sites contaminés précédemment inconnus, la méthode et l'étendue de la remédiation, le pourcentage de déchets imputables au

Groupe ainsi que les capacités financières des autres parties potentiellement responsables. Etant donné les difficultés inhérentes à l'estimation des responsabilités dans ce domaine, il ne peut être garanti que des coûts additionnels ne seront pas encourus au-delà des montants actuellement constatés. L'effet de la résolution des problèmes environnementaux sur les résultats des opérations ne peut être présagé en raison de l'incertitude concernant le montant et le calendrier des futures dépenses et des résultats des opérations futures. Ces changements pourraient influencer les provisions comptabilisées dans le bilan à l'avenir.

Avantages au personnel et paiements fondés sur des actions

Le Groupe gère actuellement un grand nombre de plans à prestations définies (Note 30) et de plans de paiement par actions (Note 26). Le calcul des actifs ou passifs liés à ces plans ou l'impact qu'ils peuvent avoir sur les capitaux propres reposent sur des hypothèses statistiques et actuarielles. Cela est en particulier le cas pour la valeur actuelle de l'obligation de prestations définies qui est influencée par les hypothèses sur les taux d'actualisation utilisés pour arriver à la valeur actuelle des futures obligations de pension, ainsi que des hypothèses sur les hausses futures des salaires et des prestations. Par ailleurs, le Groupe utilise des hypothèses statistiques, telles que les retraits futurs des participants des plans ainsi que des estimations sur l'espérance de vie. Les hypothèses utilisées peuvent différer fortement des résultats réels suite à des fluctuations du marché et des conditions économiques, à une rotation des employés plus grande ou plus faible, ou à d'autres changements dans les facteurs évalués. Les différences pourraient influencer les actifs, les passifs comptabilisés dans le bilan ou les capitaux propres.

Estimation à la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des obligations) se base sur les cours de bourse à la date de clôture.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Groupe utilise plusieurs méthodes d'évaluation et hypothèses qui reposent sur les conditions du marché existant à la date de clôture. Des avis de courtiers pourraient être utilisés pour l'évaluation de certaines obligations, instruments financiers dérivés hors bourse ou options. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée à la valeur actuelle des estimations de flux de trésorerie futurs. La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée en utilisant les cours de change à terme à la date de clôture.

La valeur comptable diminuée de la provision pour perte de valeur des créances commerciales est supposée être équivalente à leur juste valeur. La juste valeur des dettes financières à des fins de divulgation est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.

4. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé à une série de risques financiers résultant de ses opérations sous-jacentes et de ses activités financières d'entreprise. Ces risques financiers sont le risque du marché (y compris le risque de change, le risque d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe aux risques susmentionnés, sur les politiques et procédures du Groupe pour la gestion de ces risques ainsi que la gestion des capitaux par le Groupe. La gestion des risques est assurée par le département « Treasury & Risk » du Groupe conformément aux politiques approuvées par le Financial Risk Management Committee (FRMC). Le FRMC est composé du Chief Financial Officer et des responsables des départements Accounting, Reporting & Consolidation, Financial Control, Internal Audit, Tax et Treasury & Risk.

Le FRMC sera responsable de :

- (i) l'analyse des résultats de l'évaluation des risques d'UCB;
- (ii) de l'approbation des stratégies recommandées en matière de gestion des risques;
- (iii) du contrôle de la conformité avec la politique de gestion des risques sur les marchés financiers;
- (iv) de l'approbation des changements de politique; et
- (v) des rapports au Comité d'Audit.

Les politiques de gestion des risques financiers du Groupe établies par le FRMC doivent identifier et analyser les risques encourus par le Groupe, définir les contrôles et les limites de risque adéquats et surveiller les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues par le FRMC sur une base semestrielle afin de tenir compte des changements intervenant dans les conditions du marché et dans les activités du Groupe.

4.1 Risque du marché

Le risque du marché est le risque que des fluctuations dans les prix du marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les cours boursiers, affectent le compte de résultat du Groupe ou la valeur de ses holdings d'instruments financiers. L'objectif de la gestion du risque du marché consiste à gérer et à contrôler les expositions au risque du marché. Le Groupe achète des instruments financiers dérivés et a également des dettes financières pour gérer le risque du marché. En général, le Groupe vise à appliquer une comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité dans le compte de résultat. Le Groupe a pour politique et pour pratique de ne pas conclure de transactions sur des instruments dérivés à des fins spéculatives.

€ millions	Fluctuation du cours	Capitaux propres	Compte de résultat
Au 31 décembre 2007			
USD	10%	(186)	13
GBP	10%	(16)	(1)
Au 31 décembre 2006			
USD	10%	(228)	5
GBP	10%	37	0

Si l'euro s'était affaibli, l'impact sur les capitaux propres et le résultat après impôts de l'exercice aurait été contraire à ce qui est décrit ci-dessus.

Risque de taux d'intérêt

Les changements des taux d'intérêt peuvent engendrer une fluctuation des produits et des charges d'intérêts résultant d'actifs et de passifs porteurs d'intérêt. Ils peuvent en outre influencer la valeur de marché de plusieurs actifs, passifs et instruments financiers, ainsi que l'explique le paragraphe suivant sur le risque de marché des actifs financiers. Les taux d'intérêt sur les principales dettes financières du Groupe sont des taux flottants, comme le décrit la Note 27.

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités dans le monde entier et est donc exposé à des fluctuations des devises étrangères, qui affectent son résultat net et sa situation financière exprimés en euros. Il surveille activement son exposition aux devises étrangères et, en cas de besoin, exécute des transactions destinées à préserver la valeur des actifs et des transactions anticipées. Le Groupe a recours à des contrats à terme, à des options de change et à des échanges de devises (cross-currency swaps) afin de couvrir un ensemble de flux de devises et de transactions de financement pour lesquels existent des engagements ou des prévisions.

Les instruments acquis pour couvrir l'exposition résultant des transactions sont principalement libellés en dollar américain, en livre sterling, en yen japonais et en franc suisse, à savoir les devises dans lesquelles le Groupe présente ses expositions les plus importantes. La politique de gestion des risques financiers du Groupe consiste à couvrir une période de minimum 6 et maximum 26 mois de flux de trésorerie prévus relatifs aux ventes, aux redevances ou aux revenus de concession de licences en dollars US. Si nécessaire, les contrats de change à terme sont renouvelés à échéance.

Le Groupe a certains investissements dans des opérations étrangères dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion. L'exposition au risque de change résultant des actifs nets des opérations étrangères du Groupe aux USA est également gérée via des emprunts libellés en dollars US. Cela fournit une couverture économique. Les investissements du Groupe dans d'autres filiales ne sont pas couverts au moyen d'emprunts dans la devise concernée étant donné que ces devises ne sont pas considérées comme importantes ou neutres à long terme.

L'effet sur les fonds propres consolidés du Groupe du risque de conversion résultant de la consolidation des états financiers des filiales étrangères du Groupe libellés en devise étrangère est comptabilisé en écart de conversion cumulé.

Impact des fluctuations de change

Au 31 décembre 2007, si l'euro s'était renforcé face aux devises suivantes, toutes autres variables étant égales par ailleurs, l'impact sur les capitaux propres et le résultat après impôts de l'exercice aurait été le suivant:

Le Groupe utilise des instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer son risque de taux d'intérêt, comme décrit dans la Note 34.

Le Groupe ne comptabilise aucun actif et passif financier à taux fixe à la juste valeur par le biais du compte de résultat et le Groupe ne désigne pas les instruments financiers dérivés (swaps de taux d'intérêt) comme instruments de couverture selon une méthode comptable de couverture à la juste valeur. Par conséquent, une fluctuation des taux d'intérêt à la date du rapport n'affecterait pas le compte de résultat.

Impact des fluctuations des taux d'intérêt

Une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt aurait entraîné une augmentation des capitaux propres de €33 millions (2006: €36 millions); une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt aurait entraîné une diminution des capitaux propres de €35 millions (2006: €36 millions).

Une fluctuation de 100 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait augmenté/diminué les capitaux propres et le résultat après impôts des montants repris ci-dessous. Cette analyse présuppose que toutes les autres variables, en particulier les cours de change, restent constantes. L'analyse est réalisée sur la même base pour 2006.

€ millions	Compte de résultat	
	Hausse de 100 points de base	Baisse de 100 points de base
Au 31 décembre 2007		
Instruments à taux variable	(20)	20
Swap de taux d'intérêt	15	(12)
Sensibilité au flux de trésorerie	(5)	8
At 31 December 2006		
Instruments à taux variable	-	-
Swap de taux d'intérêt	10	(9)
Sensibilité au flux de trésorerie	10	(9)

Autres risques liés au prix du marché

Les changements de la valeur de marché de certains actifs financiers et instruments financiers dérivés peuvent affecter le résultat ou la situation financière du Groupe. Les actifs financiers à long terme détenus par le Groupe le sont à des fins contractuelles et les titres négociables essentiellement à des fins réglementaires. Le risque de perte de valeur est géré par le biais d'examens préalables à l'investissement et d'une surveillance permanente des performances des investissements et des modifications de leur profil de risque.

Les investissements en actions, en obligations, en titres de créance et en autres instruments à revenus fixes sont souscrits sur la base des directives du Groupe relatives à la liquidité et à la notation de crédit.

Les montants soumis au risque lié au prix du marché sont relativement négligeables et par conséquent, l'impact sur les capitaux propres ou sur le compte de résultat d'une fluctuation raisonnable de ce risque lié au prix du marché est supposé être négligeable.

4.2 Risque de crédit

Un risque de crédit résulte de la possibilité que la contrepartie d'une transaction puisse être dans l'incapacité ou refuse d'honorer ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour le Groupe. Les créances commerciales sont soumises à une politique de gestion active des risques qui met l'accent sur l'estimation du risque pays, la disponibilité du crédit, une évaluation permanente du crédit et des procédures de suivi des comptes. Dans les créances commerciales, certaines concentrations de risques de crédit liées partenaires sont présentes, en particulier aux USA, en raison des transactions de vente effectuées via des grossistes (Note 23). Pour certaines expositions de crédit dans des pays sensibles, le Groupe a contracté ou à l'intention de contracter une assurance crédit.

L'exposition d'autres actifs financiers au risque de crédit est contrôlée par la définition d'une politique visant à limiter l'exposition au risque de crédit à des contreparties de haute qualité, le réexamen fréquent des notations de crédit et la fixation de limites précises pour chaque partenaire. Lorsque cela semble approprié pour réduire l'exposition, des accords de compensation peuvent être signés avec les

partenaires respectifs sur le modèle d'un accord-cadre de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association). L'exposition maximale au risque de crédit résultant d'activités financières, sans considération des accords de compensation, correspond à la valeur comptable des actifs financiers augmentée de la juste valeur positive des instruments dérivés.

4.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne soit pas en mesure d'exécuter ses obligations financières à leur échéance. L'approche du Groupe pour gérer ce risque consiste à s'assurer autant que possible qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour régler ses dettes lorsqu'elles seront exigibles, dans des circonstances normales, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de compromettre la réputation du Groupe.

Le Groupe conserve des réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables rapidement réalisables afin de pourvoir à tout moment à ses besoins de liquidités. En outre, le Groupe dispose de certaines facilités de crédit revolving non utilisées..

A la date de clôture, le Groupe disposait des réserves de liquidités suivantes:

- Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 24) €479 millions
- Facilités de crédit non utilisées €992 millions

A la date de clôture, les facilités de crédit engagées par le Groupe s'élevaient à €3 372 millions, dont €300 millions viennent à échéance en octobre 2010 et le solde de €3 072 millions en octobre 2011.

Le tableau ci-dessous analyse les échéances contractuelles des dettes financières du Groupe et les regroupe sur la base de la période restant à courir de la date de clôture

jusqu'à la date d'échéance contractuelle, hors impact de compensation. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

€ millions	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31 décembre 2007				
Emprunts	476	-	1 880	-
Dettes de leasings financiers	3	3	6	17
Dettes commerciales & autres dettes	1 108	10	10	9
Découverts bancaires	35	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt	6	(1)	18	-
Contrats de change à terme utilisés à des fins de couverture				
• Sortie	406	259	-	-
• Entrée	428	262	-	-
Contrats de change à terme & autres instruments financiers dérivés à leur juste valeur via le compte de résultat				
• Sortie	1 586	69	-	-
• Entrée	1 600	74	-	-
Au 31 décembre 2006				
Emprunts	871	188	1 983	-
Dettes de leasings financiers	3	5	6	18
Dettes commerciales & autres dettes	1 155	16	11	8
Découverts bancaires	40	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt	7	10	36	-
Contrats de change à terme utilisés à des fins de couverture				
• Sortie	414	-	-	-
• Entrée	425	-	-	-
Contrats de change à terme & autres instruments financiers dérivés à leur juste valeur via le compte de résultat				
• Sortie	1 045	-	-	-
• Entrée	1 037	-	-	-

4.4 Gestion du risque de capital

La politique du Groupe en matière de gestion du risque de capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation afin de fournir un rendement aux actionnaires et des avantages aux patients ainsi que de réduire la dette extérieure du Groupe en vue d'obtenir une structure

du capital cohérente avec d'autres entreprises du secteur. Le Groupe surveille de près son niveau d'endettement net et veut parvenir à une structure du capital optimale, identique à celle d'un groupe de référence, en diminuant considérablement sa dette financière externe d'ici 2012.

€ millions	2007	2006
Total des emprunts (Note 27)	2 420	3 114
Moins: trésorerie & équivalents de trésorerie, titres négociables disponibles à la vente & garantie en espèces liée à l'obligation de leasing financier (Note 21)	(505)	(1 006)
Endettement net ³	1 915	2 108
Total des capitaux propres	4 264	4 771
Total du capital financier	6 179	6 879
Ratio d'endettement	31%	31%

³ L'endettement net est expliqué dans le glossaire annexé à la fin du document.

5. Informations par segment

Format de reporting primaire – Segments géographiques

Au 31 décembre 2007, le Groupe est organisé sur une base internationale en trois zones géographiques.

Les régions dans lesquelles le Groupe opère sont:

- L'Amérique du Nord (USA et Canada);
- L'Europe; et
- Le Reste du Monde.

Des ventes et d'autres transactions importantes sont réalisées entre les segments géographiques. Les ventes "inter-segment" et autres transactions "inter-segment" sont conclues selon les conditions et modalités commerciales d'usage qui seraient également d'application pour des parties non liées. Cela implique que les prix de transfert entre segments sont négociés et fixés de manière indépendante. Le résultat, l'actif et le passif d'un segment incluent les opérations qui lui sont directement imputables, ainsi que celles qui peuvent lui être affectées sur une base raisonnable.

Amérique du Nord

Cette région englobe les activités du Groupe aux USA d'Amérique et au Canada.

Europe

Cette région englobe les activités du Groupe dans les 27 pays de l'Union européenne, en Suisse, en Norvège, en Russie et en Turquie.

Reste du Monde

Cette région englobe les activités du Groupe dans les différents pays d'Asie, d'Afrique, d'Océanie et d'Amérique du Sud.

Les conventions et hypothèses suivantes ont été prises en compte pour les informations par segment:

1. Les éléments non affectés représentent les produits, les charges, les actifs et passifs des fonctions centrales d'entreprise qui ne sont pas directement imputables à des segments géographiques spécifiques.
2. Les ventes de produits à des tierces parties sont affectées aux segments géographiques sur la base du pays dans lequel les actifs sont localisés.
3. Les transferts ou transactions "inter-segment" sont conclus selon les conditions et modalités commerciales d'usage qui seraient également d'application pour des parties non liées.
4. Les produits des redevances sont affectés aux segments géographiques sur la base du pays qui reçoit la redevance.
5. Le résultat opérationnel est affecté aux segments géographiques sur base des résultats enregistrés par les entités juridiques dans les régions respectives.
6. Toutes les dépréciations sont enregistrées dans le compte de résultat.
7. Les actifs sont affectés aux segments géographiques dans lesquels ils sont localisés. Les actifs non affectés sont la trésorerie et équivalents de trésorerie, les actifs financiers, les instruments dérivés, les impôts courants et différés et le bâtiment du siège principal.
8. Les passifs sont affectés aux segments géographiques sur base des enregistrements effectués par les entités juridiques dans les régions respectives. Les passifs non affectés sont les passifs financiers, les instruments dérivés, les impôts courants et différés, la dette de leasing liée au bâtiment du siège principal et les dettes éventuelles liées au regroupement d'entreprises.
9. Des ajouts aux actifs corporels et incorporels sont affectés aux segments géographiques dans lesquels les actifs sont localisés/détenus.

Format de reporting primaire – Segments géographiques

€ millions Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2007	Amérique du Nord	Europe	Reste du Monde	Non affecté ¹	Total
Produits et charges					
Ventes à tierce partie ²	1 448	1 430	310	-	3 188
Ventes intersectorielles ³	3	544	-	(547)	-
Produits des redevances ⁴	159	130	5	-	294
Autres produits	49	93	2	-	144
Bénéfice/résultat opérationnel sectoriel ⁵	372	846	33	(907)	344
Coût de financement net				(125)	(125)
Résultat avant impôts				-	219
Impôt sur le résultat				(60)	(60)
Bénéfice/perte des activités poursuivies					159
Activités abandonnées – net d'impôts					2
Bénéfice/perte de l'exercice					161
Charges par segment					
Charges de dépréciation	(14)	(58)	(3)	-	(75)
Charges d'amortissement	(17)	(62)	(6)	-	(85)
Frais de restructuration	(12)	(109)	(2)	-	(123)
Dépréciation du goodwill et des actifs incorporels ⁶	-	(12)	-	-	(12)
Autres charges sans sortie de trésorerie	(7)	(128)	-	2	(135)
Autres informations par segment					
Total des actifs par segment ⁷	2 665	5 246	460	1 184	9 555
Total des passifs par segment ⁸	420	1 280	96	3 495	5 291
Investissements bruts ⁹	7	242	2	-	251

€ millions Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2006	Amérique du Nord	Europe	Reste du Monde	Non affecté ¹	Total
Produits et charges					
Ventes à tierce partie ²	974	907	296	-	2 177
Ventes intersectorielles ³	2	431	1	(434)	-
Produits des redevances ⁴	152	178	5	-	335
Autres produits	15	24	-	-	39
Bénéfice/résultat opérationnel sectoriel ⁵	455	804	29	(717)	571
Coût de financement net				(54)	(54)
Résultat avant impôts				-	517
Impôt sur le résultat				(150)	(150)
Bénéfice/perte des activités poursuivies					367
Activités abandonnées – net d'impôts					-
Bénéfice/perte de l'exercice					367
Charges par segment					
Charges de dépréciation	(8)	(42)	(3)	(1)	(54)
Charges d'amortissement	(12)	(21)	(3)	-	(36)
Frais de restructuration	(2)	(19)	(1)	-	(22)
Dépréciation du goodwill et des actifs incorporels ⁶	-	-	-	-	-
Autres charges sans sortie de trésorerie	(10)	(25)	(1)	(8)	(44)
Autres informations par segment					
Total des actifs par segment ⁷	3 251	5 248	467	1 594	10 560
Total des passifs par segment ⁸	435	1 017	97	4 240	5 789
Investissements bruts ⁹	8	118	4	-	130

Format de reporting secondaire – Segments d'activités

Les activités du Groupe sont composées d'un seul segment d'activités: la biopharmacie. Il n'y a pas d'autre catégorie significative, tant sur le plan individuel que global.

Ce segment d'activités comprend la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dans les domaines thérapeutiques des troubles du système nerveux central, de l'allergie et des maladies respiratoires, de l'immunologie, des maladies inflammatoires et de l'oncologie.

6. Regroupements d'entreprises

Le 28 décembre 2006, le Groupe a acquis 87,6% des actions en circulation de Schwarz Pharma AG. La clôture de l'offre d'achat a eu lieu le 28 décembre 2006 et le bilan consolidé de Schwarz Pharma a par conséquent été consolidé au 31 décembre 2006 selon la méthode dite du "coût d'acquisition". Le compte de résultat consolidé de Schwarz Pharma a été intégralement consolidé à partir du 1^{er} janvier 2007. En raison du fait que l'acquisition a eu lieu pratiquement en fin d'année, et qu'UCB n'avait pas encore finalisé l'affectation du coût d'acquisition, l'affectation du coût d'acquisition initial n'était que provisoire et a fait l'objet de différentes modifications au cours de l'année 2007, en conformité avec la norme IFRS 3.

Le 22 mars 2007, UCB SP GmbH et Schwarz Pharma AG, en tant que société dépendante, ont conclu un accord de domination et de transfert des bénéfices qui a été approuvé par une Assemblée Générale Extraordinaire de Schwarz Pharma AG le 8 mai 2007. Cet accord est entré en vigueur le 13 juillet 2007 lorsqu'il a été enregistré au registre de commerce de Düsseldorf en Allemagne. Selon les termes de l'accord de domination et de transfert des bénéfices, UCB offre aux actionnaires minoritaires restants une rétribution en espèces unique de €104,60 – limitée au délai minimum

de 2 mois, mais ce délai est suspendu aussi longtemps que toute réclamation relative à la rétribution offerte est toujours en cours – ou un dividende annuel garanti de €3,43 par action individuelle.

Sur la base de l'offre de reprise faite en rapport avec l'accord de domination et de transfert des bénéfices, l'obligation née à l'égard des actionnaires minoritaires restants d'acquiescer leur intérêt minoritaire ou de leur payer un dividende garanti se reflète dans les autres dettes financières et non dans les fonds propres imputables aux intérêts minoritaires, ce qui signifie qu'aucun intérêt minoritaire ne sera plus présenté à compter du 31 décembre 2007 en rapport avec les actionnaires extérieurs de Schwarz Pharma AG. La dette est comptabilisée dans le coût d'acquisition. La dette à la date de clôture est estimée comme étant la valeur nette actualisée du dividende garanti (€3,43 par action) à payer aux actionnaires extérieurs de Schwarz Pharma qui n'ont pas vendu leurs actions (5 256 008 actions au 31 décembre 2007).

Le détail des actifs nets acquis et le goodwill se présente comme suit au 31 décembre 2007:

€ millions

Rémunération de l'acquisition :

• Rémunération en espèces y compris les acquisitions faites dans le cadre de l'accord de domination & de transfert des bénéfices	2 222
• Coûts directs liés à l'acquisition	40
• Juste valeur des actions émises	1 941
Rémunération totale de l'acquisition	4 203
Juste valeur des actifs nets acquis	(1 499)
Autre dette financière suite à l'accord de domination & de transfert des bénéfices	384
Goodwill (voir Note 19)	3 088

Les actifs acquis, passifs et passifs conditionnels, estimés au 28 décembre 2006, avant l'entrée en vigueur de l'accord de domination et de transfert des bénéfices au 13 juillet 2007,

résultant de l'acquisition, sont repris dans le bilan à leurs justes valeurs suivantes.

€ millions	Valeur comptable de l'entreprise acquise	Juste valeur telle que rapportée au 31 décembre 2006	Juste valeur telle que rapportée le 30 juin 2007	Juste valeur au 31 décembre 2006 telle que rapportée le 31 décembre 2007
Trésorerie & équivalents de trésorerie	277	277	277	277
Immobilisations corporelles	179	212	211	211
Immobilisations incorporelles	106	1 816	1 808	1 767
Goodwill local	42	-	-	-
Actifs financiers non courants et autres actifs	37	37	37	37
Stocks	97	193	191	190
Impôts différés actifs	97	13	102	91
Créance fiscale de l'exercice	11	11	11	11
Créances commerciales & autres créances	228	228	225	224
Impôt sur le résultat de l'exercice	(94)	(94)	(94)	(94)
Dettes commerciales & autres dettes	(358)	(358)	(374)	(376)
Avantages au personnel	(39)	(47)	(47)	(37)
Autres provisions	(1)	(34)	(122)	(114)
Dettes financières	(15)	(15)	(15)	(15)
Autres dettes à long terme	(2)	(2)	(2)	(2)
Dettes fiscales différées	-	(691)	(687)	(671)
Actifs nets		1 546	1 521	1 499
Intérêts minoritaires (13,2%)		(204)	(201)	(197)
Actifs nets acquis avant accord de domination & de transfert des bénéfices	565	1 342	1 320	1 302

€ millions	31 décembre 2006	30 juin 2007	31 décembre 2007
Rémunération de l'acquisition à payer en espèces	2 175	2 179	2 262
Prix d'acquisition déjà payé en espèces	2 044	2 178	2 262
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les filiales acquises	(277)	(277)	(277)
Sortie de trésorerie sur acquisition	1 767	1 901	1 985

La durée d'utilité moyenne estimée des immobilisations incorporelles acquises est d'environ 14 ans.

Suite à l'accord de domination et de transfert des bénéfices, aucun intérêt minoritaire ne figure dans le bilan consolidé du Groupe au 31 décembre 2007 et une dette financière supplémentaire de €384 millions (Note 3.1) a été comptabilisée.

Le goodwill s'élevant à €3 088 millions après l'affectation du coût d'acquisition, est imputable aux effectifs de l'entreprise acquise, aux projets de recherche et de développement en phase préliminaire qui n'ont pas été évalués séparément ainsi qu'aux synergies à réaliser par l'intégration des différentes fonctions de deux sociétés de départ.

7. Activités abandonnées

Le gain de l'exercice provenant des activités abandonnées s'élève à €2 millions et est principalement dû à l'actualisation des provisions pour l'environnement à long terme comptabilisées sur la cession de Surface Specialties

en 2005 et la cession des activités de Specialty Films en 2004, au jugement CFI concernant le cas du choline chlorure et au remboursement des créances fiscales liées à Solutia.

8. Cession de filiales hors activités abandonnées

Implications comptables suite à la cession de l'activité OTC à Pierre Fabre

Les conséquences financières de cette cession se présentent comme suit:

€ millions	8 janvier 2007
Rémunération totale	28
Réglée en espèces	6
Rémunération différée (actualisée)	20
Stocks	3
Actifs courants	4
Total des actifs	7
Gain sur cession	19

Le gain net sur cession figure sous le titre "Autres produits et charges" (Note 15).

9. Autres produits

En raison de l'importance accrue pour le Groupe des revenus générés par des partenariats et des accords de collaboration, tous les produits générés par le Groupe

autres que les ventes directes se présentent comme suit (les chiffres afférents pour 2006 ont été reclassés en conséquence):

€ millions	2007	2006
Produits générés par des accords de partage des bénéfices	18	-
Paiements anticipés & échelonnés	76	28
Produits provenant des contrats à façon	50	11
Total des autres produits	144	39

Les produits générés par le biais d'accords de partage des bénéfices se rapportent aux accords conclus par UCB avec sanofi-aventis pour la promotion conjointe de Xyzal® aux USA et avec Novartis pour la promotion conjointe de Provas™ en Allemagne.

Les produits provenant des activités de contrat à façon ont augmenté de €11 millions à €50 millions suite à l'accord de fabrication à façon relatif à Delsym™ qui a seulement démarré en juin 2006.

UCB a reçu pendant 2007 des paiements échelonnés de Pfizer pour fesoterodine et de sanofi-aventis suite à l'autorisation et au lancement de Xyzal® aux USA pour un montant total de €76 millions.

10. Charges d'exploitation par nature

Les charges d'exploitation par nature pour les exercices 2007 et 2006 sont les suivantes:

€ millions	2007	2006
Charges liées aux avantages du personnel (Note 11)	983	616
Dépréciation des immobilisations corporelles (Note 20)	75	54
Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 18)	85	36
Perte de valeur sur actifs non financiers (Note 13)	36	4
Total des charges d'exploitation par nature	1 179	710

11. Charges liées aux avantages du personnel

Les charges liées aux avantages du personnel pour l'exercice peuvent être détaillées comme suit:

€ millions	2007	2006
Salaires & rémunérations	696	433
Charges sociales	135	98
Coûts de pension – plans à prestations définies	28	18
Coûts de pension – plans à cotisations définies	27	15
Charges des paiements fondés sur des actions pour salariés et administrateurs	10	6
Assurance	17	17
Autres charges de personnel	70	29
Total des charges liées aux avantages du personnel	983	616

Les charges relatives aux avantages du personnel sont incluses dans la ligne de dépense pertinente par fonction, excepté lorsqu'elles concernent une activité abandonnée, auquel cas elles sont comptabilisées dans le résultat de l'activité abandonnée. Les autres charges liées aux employés désignent principalement les indemnités de fin de contrat,

les indemnités de licenciement et autres prestations en cas d'invalidité à court et à long terme.

Les Notes 30 et 26 peuvent être consultées, respectivement, pour de plus amples informations sur les plans d'avantages au personnel et les coûts des paiements fondés sur les actions.

Effectifs au 31 décembre	2007	2006
Paiement horaire	1 275	861
Paiement mensuel	6 501	4 844
Direction	4 326	2 772
Total	12 102	8 477

12. Autres produits et charges d'exploitation

Les produits d'exploitation se composent principalement du remboursement de charges de la part de compagnies d'assurance à hauteur de €2 millions (2006: €1 million), le remboursement par des tiers de frais de développement encourus par le Groupe à hauteur de €7 millions

(2006: néant) et l'amortissement des immobilisations incorporelles non liées à la production pour €4 millions (2006: €5 millions). Une reprise de provision TVA de €1 million a été comptabilisée dans les autres produits d'exploitation en 2007 (2006: €12 millions).

13. Perte de valeur d'actifs non financiers

L'examen des valeurs comptables des actifs du Groupe a entraîné une comptabilisation de charges pour perte de valeur s'élevant à €36 millions (2006: €4 millions).

Au 31 décembre 2007, le Groupe n'a comptabilisé aucune perte de valeur (2006: néant) sur les valeurs comptables des projets de recherche et de développement en cours capitalisés ou sur des composés sous licence.

Le Groupe a comptabilisé une perte de valeur de €12 millions sur les immobilisations incorporelles en rapport avec des produits sous licence (2006: néant).

Suite au contrôle annuel en matière de perte de valeur, une charge pour perte de valeur de €7 millions a été comptabilisée sur le site de production du Groupe aux USA, une perte de valeur de €10 millions a été comptabilisée en rapport avec la fermeture annoncée du centre de recherche de Cambridge (UK), €6 millions pour le site de production de Shannon (Irlande) et €1 million sur les améliorations locatives et l'équipement de bureau dans les locaux de Schwarz au Royaume-Uni.

14. Frais de restructuration

Les frais de restructuration au 31 décembre 2007 s'élevaient à €123 millions (2006: €22 millions) et portaient principalement sur l'intégration de Schwarz Pharma dans le Groupe. Des frais de restructuration de €12 millions ont été encourus principalement en rapport avec l'intégration des équipes de vente et des départements administratifs de

Schwarz Pharma dans l'organisation américaine d'UCB. Des frais de restructuration de €109 millions ont été engagés en Europe, principalement pour l'intégration des équipes de vente en France, les activités administratives et de marketing en Allemagne, en Italie et en Espagne.

15. Autres produits et charges

Les autres produits s'élèvent à €56 millions, ce qui correspond avant tout aux plus-values réalisées sur la vente des actions Cytec pour €29 millions et la vente de l'activité OTC à Pierre Fabre pour €19 millions (Note 8).

Les autres charges s'élèvent à €33 millions et portent principalement sur les coûts de lancement et dévalorisation de matières relatives à Cimzia® produites chez Lonza pour €23 millions.

16. Produits financiers et charges financières

Les charges financières nettes pour l'exercice 2007 s'élèvent à €125 millions par rapport à €54 millions en 2006.

La répartition des produits et charges financières se présente comme suit:

Charges financières

€ millions	2007	2006
Charges d'intérêts sur emprunts	(170)	(54)
Charges d'intérêts sur dérivés de taux d'intérêt	5	(16)
Swaps de taux d'intérêt: couvertures de flux de trésorerie, transferts des capitaux propres	1	1
Charges financières sur leasing financier	(2)	(2)
Total des charges financières	(166)	(71)

Produits financiers

€ millions	2007	2006
Revenus d'intérêts:		
• sur dépôts bancaires	31	20
• Provisions: désactualisation	0	0
Dividendes reçus	1	2
Gains/(pertes) net(te)s sur change	2	(8)
Gains de juste valeur sur instruments financiers dérivés	14	6
Gains/(pertes) net(te)s- des instruments financiers dérivés sur actions	-	1
Gains/(pertes) net(te)s sur la vente titres	-	-
Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie	0	0
Autres produits/(charges) financiers nets	(7)	(4)
Total des produits financiers	41	17

17. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat diminue de €90 millions pour passer de €150 millions au 31 décembre 2006 à €60 millions au 31 décembre 2007 et peut être présenté comme suit:

€ millions	2007	2006
Impôts sur le résultat de l'exercice	(181)	(227)
Impôts différés	121	77
Total des impôts sur le résultat	(60)	(150)

Le Groupe mène des activités au niveau international et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes. La charge d'impôts sur le résultat avant impôts du Groupe diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices (pertes) des sociétés consolidées.

Réconciliation entre l'impôt sur le résultat théorique et l'impôt sur le résultat effectif

€ millions	2007	2006
Résultat avant impôts	219	517
Impôt calculé aux taux d'imposition nationaux applicables dans les pays respectifs	(52)	(152)
Dépenses non déductibles fiscalement	(148)	(105)
Résultat non imposable	68	72
Crédits d'impôts	1	2
Variation des taux d'imposition	41	(1)
Autres effets du taux d'imposition	39	38
Ajustements des impôts courants liés aux années précédentes	6	(9)
Ajustements des impôts différés liés aux années précédentes	(11)	3
Reprises de réduction de valeur/(réductions de valeur) sur actifs d'impôts différés précédemment comptabilisés	(2)	12
Impact de la retenue à la source sur les dividendes inter-sociétés	-	(9)
Autres impôts	(2)	(1)
Total des impôts sur le résultat	(60)	(150)

La modification du taux d'impôt effectif de 29,0% en 2006 à 27,4% en 2007 est essentiellement due au changement de la valeur comptable des impôts différés comptabilisés selon

IFRS 3 Regroupements d'entreprises suite à l'acquisition de Schwarz Pharma, en raison du changement du taux d'imposition en Allemagne (impact de €37 millions).

Impôts sur le résultat directement comptabilisés dans les capitaux propres

€ millions	2007	2006
Part effective des variations des couvertures des flux de trésorerie à leur juste valeur	3	(20)
Impôts directement comptabilisés dans les capitaux propres	3	(20)

18. Immobilisations incorporelles

€ millions	2007		Total
	Marques déposées, brevets et licences	Autres	
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	1 048	1 618	2 666
Acquisitions	17	14	31
Cessions	(1)	(2)	(3)
Transfert d'une rubrique à une autre	135	(135)	-
Cession par la vente d'activités	(7)	-	(7)
Ecarts de conversion	(114)	(27)	(141)
Valeur comptable brute au 31 décembre	1 078	1 468	2 546
Amortissements cumulés & pertes de valeur au 1^{er} janvier	(107)	(72)	(179)
Charge d'amortissement pour l'exercice	(80)	(5)	(85)
Cessions	1	2	3
Pertes de dépréciation comptabilisées dans le compte de résultat	(12)	-	(12)
Cession par la vente d'activités	5	-	5
Ecarts de conversion	14	1	15
Amortissements cumulés & pertes de valeur au 31 décembre	(179)	(74)	(253)
Valeur comptable nette au 31 décembre	899	1 394	2 293

€ millions	2006		Total
	Marques déposées, brevets et licences	Autres	
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	408	473	881
Acquisitions par regroupements d'entreprises	661	1 105	1 766
Acquisitions	29	36	65
Cessions	(53)	-	(53)
Transfert d'une rubrique à une autre	8	(8)	-
Ecarts de conversion	(5)	12	7
Valeur comptable brute au 31 décembre	1 048	1 618	2 666
Amortissements cumulés & pertes de valeur au 1^{er} janvier	(90)	(70)	(160)
Dotations	(34)	(2)	(36)
Cessions	15	-	15
Ecarts de conversion	2	-	2
Amortissements cumulés & pertes de valeur au 31 décembre	(107)	(72)	(179)
Valeur comptable nette au 31 décembre	941	1 546	2 487

Les autres immobilisations incorporelles incluent principalement des projets de recherche et développement en cours acquis non encore disponibles à l'utilisation.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est affecté au coût des ventes pour toutes les immobilisations incorporelles liées à des composés. Les charges d'amortissement liées aux logiciels sont affectées aux fonctions qui utilisent ces logiciels.

La majorité des immobilisations incorporelles du Groupe résulte des acquisitions réalisées par le Groupe. Les brevets, licences et marques déposées sont enregistrées à leur juste valeur dans la méthode comptable d'acquisition et sont ensuite amortis sur leur durée d'utilité.

Les activités de développement du Groupe n'ont pas amené la comptabilisation d'immobilisations incorporelles générées en interne car elles ne correspondent pas aux critères de comptabilisation imposés par les normes IFRS. De plus, le Groupe a comptabilisé des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore disponibles à

l'utilisation. Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date du regroupement des entreprises ou de l'acquisition et sont soumises à des tests annuels de perte de valeur. La base de calcul du montant recouvrable est la valeur utilisée. Pour déterminer la valeur utilisée, les calculs reposent sur des projections des flux de trésorerie basés sur les budgets financiers approuvés par la direction et couvrant la période prenant fin à la date d'expiration estimée du brevet. Le taux de croissance est le taux de croissance moyen pondéré utilisé pour extrapoler des flux de trésorerie au-delà de la période budgétaire et se situe entre 1% et 3%. Le taux d'actualisation est basé sur le taux qui est dérivé d'un modèle d'évaluation des actifs financiers utilisant des données provenant des marchés financiers d'Europe et des USA. Les taux d'actualisation varient en fonction du fait que l'actif incorporel est lié soit à un composé commercialisé, soit à un composé en cours de recherche et de développement ainsi que de la région dans laquelle les produits sont ou seront finalement vendus. UCB a basé ses calculs sur un taux d'actualisation oscillant entre 10,5% et 11,8% après impôts (entre 9% - 12% pour 2006).

L'utilisation du taux d'actualisation après impôts correspond approximativement à l'utilisation d'un taux avant impôts appliqué aux flux de trésorerie avant impôts.

Les charges de dépréciation sont détaillées à la Note 13 et ont été comptabilisées dans le compte de résultat comme perte de valeur des actifs non financiers.

19. Goodwill

Les variations relatives au goodwill comptabilisé et l'affectation aux unités génératrices de trésorerie peuvent être détaillées comme suit :

€ millions		
Au 1^{er} janvier 2007		4 391
Acquisitions par regroupements d'entreprises (Note 6)		269
Ecarts de conversion		(257)
Au 31 décembre 2007		4 403
<hr/>		
Au 1^{er} janvier 2006		1 663
Acquisitions par regroupements d'entreprises		2 819
Ecarts de conversion		(91)
Au 31 décembre 2006		4 391
<hr/>		
€ millions		
	2007	2006
USA	2 003	2 095
Europe	2 302	2 202
Reste du Monde	98	94
Valeur comptable totale au 31 décembre	4 403	4 391

Le 28 décembre 2006, UCB a acquis 87,6% des actions en circulation de Schwarz Pharma ou 86,8% sur une base totalement diluée, suite à une offre publique combinée d'achat et d'échange. La méthode dite du "coût d'acquisition" requiert que le prix d'acquisition total soit affecté aux actifs acquis et aux passifs pris en charge, en comptabilisant le montant restant sous la rubrique Goodwill. Au 31 décembre 2006, l'affectation du prix d'acquisition a été réalisée sur des chiffres provisoires. La conclusion de l'accord de domination et de transfert des bénéfices entre UCB SP GmbH et Schwarz Pharma AG contient une offre de reprise pour toutes les actions des actionnaires extérieurs de Schwarz Pharma AG à un prix fixe de €104,6 par action ou le paiement d'un dividende annuel garanti, quel que soit le produit net réalisé par Schwarz Pharma AG de €3,43/action. Sur la base des informations actuelles, la direction estime que ce dividende garanti sera payé pour une période indéterminée et qu'il n'y aura pas un nombre significatif d'actions vendues dans le cadre de l'accord de domination et de transfert des bénéfices. La valeur nette actualisée du paiement du dividende garanti à perpétuité augmente les autres dettes financières et par conséquent le goodwill de €186 millions. UCB a aussi acquis €83 millions ou 789 551 actions de Schwarz Pharma. En outre, au cours de l'année 2007, plusieurs corrections ont été apportées à ces chiffres provisoires, surtout en raison de l'impact du changement des clauses de contrôle sur Provas™/ Miten® et Atmadisc™, ainsi qu'aux dettes fiscales différées suite à la diminution des taux d'imposition sur les sociétés dans plusieurs pays européens (surtout l'Allemagne) et l'application de la méthodologie d'UCB en matière de

provisions. Le goodwill recalculé au 31 décembre 2006 s'élève donc à €4 391 millions, soit €45 millions de plus qu'au moment de la publication du rapport annuel 2006.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe. Le montant recouvrable d'un UGT est déterminé sur la base de calculs de la valeur utilisée. Ces calculs reposent sur les projections des flux de trésorerie basés sur les budgets financiers approuvés par la direction et couvrant une période plutôt longue (10 ans). Ces projections à long terme sont justifiées par le fait que les produits biopharmaceutiques ont un long cycle de développement. A cet égard, Celltech a fourni au Groupe une variété de composés en phase de développement préliminaire ainsi qu'une plate-forme technologique qui a un effet de levier dans le Groupe, tandis que Schwarz Pharma apporte principalement des composés en phase avancée et des développements préliminaires de ses composés en phase avancée. Le taux de croissance est le taux de croissance moyen pondéré utilisé pour extrapoler des flux de trésorerie au-delà de la période budgétaire et se situe à 3%. Le taux d'actualisation est basé sur le taux qui est dérivé d'un modèle d'évaluation des actifs financiers ajusté pour refléter les risques spécifiques liés aux secteurs afférents. Pour 2007, UCB a utilisé un taux d'actualisation après impôts de 10,5% (entre 9% et 12% pour 2006). Vu que les flux de trésorerie tiennent compte des dépenses fiscales, un taux d'actualisation après impôts est utilisé dans les calculs. L'utilisation du taux d'actualisation après impôts correspond approximativement à l'utilisation d'un taux avant impôts appliqué aux flux de trésorerie avant impôts.

20. Immobilisations corporelles

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles pour les années 2006 et 2007 sont les suivantes:

€ millions	2007				Total
	Terrains et constructions	Installations et machines	Bureau, matériel, informatique matériel roulant et autres	Immobilisation en cours	
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	465	407	123	76	1 071
Acquisitions	15	41	18	146	220
Cessions	(11)	(19)	(13)	(1)	(44)
Transferts d'une rubrique à une autre	-	12	(14)	4	2
Ecart de conversion	(17)	(13)	(5)	(3)	(38)
Valeur comptable brute au 31 décembre	452	428	109	222	1 211
Amortissement cumulé au 1^{er} janvier	(114)	(210)	(82)	-	(406)
Charge d'amortissement pour l'exercice	(20)	(38)	(17)	-	(75)
Charge de dépréciation	(14)	(10)	-	-	(24)
Cessions	10	16	9	-	35
Transferts d'une rubrique à une autre	(3)	(2)	3	-	(2)
Ecart de conversion	6	9	4	-	19
Amortissement cumulé au 31 décembre	(135)	(235)	(83)	-	(453)
Valeur comptable nette au 31 décembre	317	193	26	222	758

€ millions	2006				Total
	Terrains et constructions	Installations et machines	Bureau, matériel, informatique matériel roulant et autres	Immobilisation en cours	
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	383	411	119	8	921
Acquisitions par regroupement d'entreprises	115	51	12	33	211
Acquisitions	14	26	13	12	65
Cessions	(25)	(60)	(19)	(1)	(105)
Transferts d'une rubrique à une autre	(13)	(15)	3	25	-
Ecart de conversion	(9)	(6)	(5)	1	(21)
Valeur comptable brute au 31 décembre	465	407	123	76	1 071
Amortissement cumulé au 1^{er} janvier	(112)	(225)	(84)	-	(421)
Charge de dépréciation	(13)	(28)	(13)	-	(54)
Cessions	7	40	15	-	62
Transferts d'une rubrique à une autre	2	-	(2)	-	-
Ecart de conversion	2	3	2	-	7
Amortissement cumulé au 31 décembre	(114)	(210)	(82)	-	(406)
Valeur comptable nette au 31 décembre	351	197	41	76	665

Aucune immobilisation corporelle n'est soumise à une restriction. Aucune immobilisation corporelle n'est constituée en garantie couvrant une quelconque responsabilité.

Les biens d'investissement sont enregistrés au coût historique diminué de l'amortissement cumulé. Vu que ces biens d'investissement ne représentent pas un montant substantiel par rapport à l'ensemble des actifs immobilisés, la préparation d'un avis d'expert externe sur la juste valeur n'a pas été demandée, appliquant ainsi la supposition que la juste valeur correspond à la valeur comptable.

Les charges de dépréciation sont détaillées à la Note 13 et ont été comptabilisées dans le compte de résultat en tant que perte de valeur des actifs non financiers.

Actifs en leasing financier

UCB loue des bâtiments et du matériel de bureau dans le cadre de plusieurs contrats de leasing financiers. La valeur comptable nette des bâtiments en leasing financier s'élève à €49 millions (2006: €52 millions) et celle du matériel de bureau loué s'élève à €1 million (2006: €2 millions).

21. Actifs financiers et autres actifs

Actifs financiers non courants et autres actifs

€ millions	2007	2006
Investissements disponibles à la vente	8	262
Dépôts à terme	21	22
Instruments financiers dérivés (Note 34)	41	29
Droits de remboursement pour plans à prestations définies en Allemagne	22	21
Autres actifs financiers	112	110
Créances fiscales non courantes	22	23
Total actifs financiers & autres actifs	226	467

Les dépôts à terme contiennent un montant de €18 millions (2006: €18 millions) lié aux obligations de leasing financier du Groupe.

Actifs financiers courant et autres actifs

€ millions	2007	2006
Matériel d'essais cliniques	45	43
Instruments financiers dérivés (Note 34)	51	17
Total actifs financiers & autres actifs	96	60

Par rapport aux chiffres publiés l'année passée, €2 millions ont été transférés de la rubrique "Autres créances" à la rubrique "Actifs financiers courants et autres actifs", car

ce montant concernait des instruments financiers dérivés contractés par Schwarz Pharma avant le 31 décembre 2006.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les suivants :

€ millions	2007	2006
Parts de Cytec Industries Inc.	-	248
Titres cotés sur un marché actif	8	14
Total actifs financiers disponibles à la vente	8	262

L'évolution des valeurs comptables de ces actifs financiers disponibles à la vente se présente comme suit:

€ millions	2007		2006	
	Actions de Cytec Industries Inc.	Obligations	Actions de Cytec Industries Inc.	Obligations
Au 1 ^{er} janvier	248	14	232	14
Acquisition	-	1	-	4
Cession	(219)	(6)	-	(3)
Réévaluation par capitaux propres	-	(1)	16	(1)
Gains ou pertes reclassés des capitaux propres vers le compte de résultat	(29)	-	-	-
Au 31 décembre	-	8	248	14

Le Groupe a investi dans un portefeuille d'obligations à taux fixe, principalement émises par des gouvernements européens ainsi que par quelques institutions financières. Les obligations ont été classées comme disponibles à la vente et revalorisées à leur juste valeur à travers les capitaux propres jusqu'à leur vente. La juste valeur de ces obligations varie

en fonction du niveau des taux d'intérêt du marché pour les instruments présentant des échéances et des risques de crédit similaires.

Aucune perte de valeur n'a été enregistrée en 2006 ou en 2007 sur les actifs financiers disponibles à la vente.

22. Stocks

Les valeurs comptables des différents éléments du stock se présentent comme suit:

€ millions	2007	2006
Approvisionnements	84	84
En-cours de fabrication	36	33
Produits finis	150	269
Biens destinés à la revente	37	43
Stocks	307	429

Le coût des stocks repris comme charge et inclus dans le coût des ventes s'élève à €723 millions (2006: €364 millions).

Dans le cadre de l'acquisition de Schwarz Pharma, UCB a été tenu, selon la norme IFRS, de comptabiliser les stocks acquis à leur juste valeur. La hausse consécutive de la valeur des stocks de €93 millions au 31 décembre 2006 a dû être comptabilisée dans le coût des ventes sur 2007 et

représente une charge à caractère unique d'un montant équivalent mais sans impact sur la trésorerie.

Aucun stock n'est donné en garantie, ni inscrit à la valeur de réalisation nette.

L'amortissement des stocks s'élève à €16 millions en 2007 (2006: €14 millions) et est inclus dans le coût des ventes.

23. Créances commerciales et autres créances

Les valeurs comptables des différents éléments des créances commerciales et autres créances de présentent comme suit:

€ millions	2007	2006
Créances commerciales	502	560
Moins: provision pour dépréciation de créances commerciales	(5)	(8)
Créances commerciales – net	497	552
TVA récupérable	25	29
Créances d'intérêt	20	14
Charges payées d'avance	32	37
Produits à recevoir	17	10
Autres créances	55	39
Redevances à recevoir	100	114
Créances commerciales & autres créances	746	795

La valeur comptable des créances commerciales et autres créances s'approche de leur juste valeur. Pour les créances commerciales, la juste valeur est estimée être la valeur comptable des créances commerciales moins la provision pour dépréciation et pour toutes les autres créances, la juste valeur est estimée être égale aux valeurs comptables étant donné qu'elles sont toutes dues dans un délai d'un an. Il y a une certaine concentration de risque de crédit en

rapport avec des créances commerciales. Le Groupe coopère avec des grossistes spécifiques dans certains pays. La plus grande créance commerciale ouverte en 2007 provenant d'un seul client est de 21,1% (2006: 18,6%) (McKesson Corp. USA).

Les échéances des créances commerciales à la date d'établissement du rapport étaient :

€ millions	2007		2006	
	Valeurs comptables brutes	Dépréciation	Valeurs comptables brutes	Dépréciation
Pas encore échues	410	-	436	-
Echues à moins d'un mois	18	-	52	-
Echues à plus d'un mois mais pas plus de trois mois	40	0	41	0
Echues à plus de trois mois mais pas plus de six mois	16	(1)	11	(1)
Echues à plus de six mois mais pas plus d'un an	11	(3)	13	(6)
Echues à plus d'un an	7	(1)	7	(1)
Total	502	(5)	560	(8)

Sur la base des taux par défaut historiques, le Groupe estime qu'aucune provision pour dépréciation n'est nécessaire en rapport avec les créances commerciales

non échues ou échues à un mois au plus. Cela concerne plus de 85% du solde à la date de clôture.

L'évolution des provisions pour dépréciation en rapport avec les créances commerciales pendant l'année était la suivante :

€ millions	2007	2006
Solde au 1 ^{er} janvier	(8)	(10)
Charge de dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat	(3)	(2)
Utilisation ou reprise de provision pour dépréciation	6	4
Ecarts de conversion	-	-
Solde au 31 décembre	(5)	(8)

Les autres rubriques dans les créances commerciales et autres créances ne contiennent pas d'actifs dépréciés.

Les valeurs comptables des autres créances commerciales du Groupe sont libellées dans les devises suivantes:

€ millions	2007	2006
EUR	309	308
USD	263	313
JPY	44	54
GBP	29	29
Autres devises	101	91
Créances commerciales & autres créances	746	795

L'exposition maximale au risque de crédit à la date d'établissement du rapport est la juste valeur de chaque catégorie de créance mentionnée ci-dessus. Le Groupe ne détient aucun actif en garantie.

24. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont les suivants:

€ millions	2007	2006
Dépôts bancaires à court terme	384	845
Valeurs disponibles	95	129
Trésorerie & équivalents de trésorerie	479	974
Découverts bancaires (Note 27)	(35)	(40)
Trésorerie & équivalents de trésorerie après déduction des découverts bancaires comme mentionné dans le tableau de flux de trésorerie	444	934

Un montant de €8 millions est repris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie et correspond à un solde de trésorerie minimum qu'UCB doit conserver conformément à son accord avec Sandoz GmbH pour couvrir sa capacité de production de Cimzia®.

25. Capital et réserves

Capital social et primes d'émission

Le capital émis de la Société s'élève à €550 millions au 31 décembre 2007 (2006 : €545 millions) et est représenté par 183 361 252 actions. Les actions de la Société n'ont pas de valeur nominale. Au 31 décembre 2007, 68 431 370 actions étaient nominatives et 114 929 882 actions étaient au porteur. Les titulaires des actions UCB ont le droit de recevoir des dividendes tels que déclarés et d'exprimer un vote par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société. Il n'existe pas de capital autorisé non émis.

Au 31 décembre 2007, la réserve de prime d'émission s'élève à €1 601 millions. Suite au regroupement avec Schwarz Pharma, UCB a émis 37 332 452 nouvelles actions UCB en 2006, dont 35 565 268 nouvelles actions UCB ont été émises à la clôture de la première période de souscription à la mi-décembre 2006 et 1 767 184 nouvelles actions UCB ont été émises début janvier 2007 à la clôture de la deuxième période de souscription.

Suite à l'exercice de warrants octroyés aux employés de la Société entre le 1^{er} mars 2006 et le 28 février 2007, le capital social de la Société a augmenté de €243 900 et 81 300 nouvelles actions UCB ont été émises le 28 février 2007. Depuis lors, 3 800 warrants ont été exercés, ce qui entraînera une augmentation du capital de €11 400 et l'émission de 3 800 nouvelles actions UCB qui donneront droit au dividende payé en 2008.

Actions propres

En 2007, le Groupe a acquis 61 200 actions propres pour un montant total de €2 millions (2006: 950 000 actions pour un montant total de €29 millions). Le Groupe détenait 3 233 678 actions propres au 31 décembre 2007. Ces actions propres ont été acquises afin d'honorer l'exercice des options sur actions allouées au Conseil d'Administration et à certaines catégories d'employés. UCB Fipar ou UCB S.C.A. a le droit de revendre ces actions à une date ultérieure.

Autres réserves

Les autres réserves se composent de la réserve de juste valeur, de la réserve de couverture et du compte de capitaux propres lié à la différence, entre les normes IFRS et GAAP belges, de la valeur d'acquisition pour le regroupement d'entreprises avec Schwarz Pharma (en rapport avec l'augmentation de capital d'UCB S.A. en 2006).

26. Paiements fondés sur des actions

Le Groupe gère plusieurs plans de rémunération en actions, y compris un plan d'options sur actions, un plan d'attribution d'actions et un régime de droits à la plus-value des actions visant à rétribuer les employés pour les services rendus. Les plans d'options sur actions et d'attribution d'actions sont réglés en instruments de capitaux propres, alors que les droits à la plus-value des actions font l'objet d'un paiement en espèces. En plus de ces plans, le Groupe a introduit en 2007 un plan d'octroi de performance shares ainsi que des plans d'acquisition d'actions pour les employés au Royaume-Uni et aux USA.

Plans d'options sur actions et droits à la plus-value des actions

Le Comité de Rémunérations a octroyé des options sur les actions UCB S.A. aux membres du Comité Exécutif, aux Senior Executives et aux cadres moyens et supérieurs du Groupe UCB. Le prix d'exercice des options octroyées dans le cadre de ces plans est équivalent à la plus faible des deux valeurs suivantes: (i) la moyenne du cours de clôture des actions UCB à Euronext Bruxelles au cours des 30 jours précédant l'offre ou (ii) le cours de clôture des actions UCB à Euronext Bruxelles le jour précédant l'octroi. Un prix d'exercice différent est déterminé pour ces employés ayant droit afin de bénéficier d'un taux d'imposition réduit. Les options peuvent être exercées au terme d'une période d'acquisition de droits de trois années, excepté pour les employés soumis à une législation qui exige une période d'acquisition de droits plus longue afin de bénéficier d'un taux d'imposition réduit. Si l'employé quitte le Groupe, ses options cessent de produire leurs effets à l'échéance d'une période de six mois. Les options sont définitivement acquises en cas de décès ou de retraite et en cas de départ involontaire, lorsque les taxes ont été payées au moment de l'octroi. Le Groupe n'est pas tenu de racheter ou de régler les options en espèces. Il n'existe aucun élément de rechargement. Les options ne sont pas cessibles (sauf en cas de décès).

Le régime de droits à la plus-value des actions présente les mêmes caractéristiques que les plans d'options sur actions, sauf qu'il est réservé à des employés sélectionnés d'UCB aux USA et qu'il est réglé en espèces. Toutes les options octroyées aux bénéficiaires américains en 2005 et 2006 ont été transformées en droits à la plus-value des actions, excepté pour trois employés.

Plan d'octroi de performance shares

Le Groupe a introduit un plan d'octroi de performance shares en 2007. Le Comité de Rémunérations a dans ce cadre octroyé 283 000 actions aux cadres de direction du Groupe UCB. Ces 283 000 actions sont toutes acquises en 2010. Les conditions d'acquisition, outre la période de

Ecarts de conversion cumulés

L'écart de conversion cumulé représente les écarts de conversion cumulatifs enregistrés lors de la consolidation des sociétés du Groupe utilisant des devises de fonctionnement autres que l'euro.

prestation, dépendent des résultats financiers d'UCB en 2007, 2008 et 2009. UCB doit ainsi atteindre un certain EBITDA et des niveaux de réduction de son endettement net en 2007, 2008 et 2009.

UCB a engagé une dépense de €1 million en rapport avec ce plan au 31 décembre 2007.

Plans d'acquisition d'actions pour employés

Plan d'épargne actions pour employés d'une filiale UCB aux USA

Ce plan a pour objectif d'offrir aux employés des filiales UCB aux USA la possibilité d'acquérir des actions ordinaires du Groupe avec une remise de 15% financée par UCB. Les employés économisent une certaine partie de leur salaire par une retenue sur la paie et les actions sont acquises avec l'épargne salariale après impôts. Ce plan est entré en vigueur en octobre 2007 et les actions sont détenues par une institution bancaire indépendante sur un compte au nom de l'employé.

Les limites de participation des employés sont:

- entre 1% et 10% de la rémunération de chaque participant;
- US\$ 25 000 par an et par participant;
- un montant total maximum de US\$ 5 millions détenu par les employés américains dans toutes les formes de plans d'actions sur une période de 12 mois.

Au 31 décembre 2007, le plan comptait 621 participants. Il n'existe pas de conditions d'acquisition spécifiques et UCB a engagé une dépense négligeable en rapport avec ce plan.

Plan d'épargne en actions pour employés d'une filiale UCB au Royaume-Uni

L'objectif de ce plan est d'encourager la détention d'actions UCB par des employés au Royaume-Uni. Les participants épargnent une certaine partie de leur salaire par des retenues sur la paie et UCB offre une action gratuite pour 5 actions achetées par chaque participant. Ce plan a été lancé en octobre 2007 et les actions sont détenues sur un compte au nom de l'employé, lequel est géré par une société indépendante qui agit comme une fiduciaire.

Les limites de participation des salariés sont une épargne de 10% sur le salaire de chaque participant avec un maximum de GBP 1 500 par participant.

Au 31 décembre 2007, le plan comptait 105 participants et les dépenses engagées pour ce plan étaient insignifiantes.

Charges relatives aux plans de rémunération en actions

Les charges comptabilisées au 31 décembre 2007 pour les plans d'options sur actions et d'attribution d'actions s'élevaient

à €10 millions (2006: €6 millions), et sont enregistrées dans les postes pertinents du compte de résultat:

€ millions	2007	2006
Coût des ventes	1	1
Frais commerciaux	3	2
Frais de recherche & développement	2	1
Frais généraux & charges administratives	4	2
Total des charges d'exploitation	10	6
Dont; réglés en instruments de capitaux propres:		
• Plans d'options sur actions	6	3
• Plan d'attribution d'actions	3	2
• Plan d'octroi de performance shares	1	-
• Plans d'acquisition d'actions pour employés	-	-
Réglé en espèces:		
• Régime des droits à la plus-value des actions	-	1

Plans d'options sur actions

Les variations dans le nombre d'options sur actions en circulation et dans leur prix d'exercice moyen pondéré au 31 décembre s'établissent comme suit :

€ millions	2007			2006		
	Juste valeur moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions
En circulation au 1^{er} janvier	7,19	37,46	2 200 217	6,84	35,80	1 497 245
+ Nouvelles options octroyées	9,08	43,65	1 855 100	7,67	40,24	1 148 500
(-) Options perdues	7,99	40,61	141 100	7,24	39,05	445 100
(-) Options exercées	4,07	26,79	73 396	20,15	19,94	428
(-) Options périmées	-	-	-	-	-	-
En circulation au 31 décembre	8,13	40,54	3 840 821	7,19	37,46	2 200 217
Nombre d'options totalement acquises:						
Au 1 ^{er} janvier			438 200			345 100
Au 31 décembre			577 421			438 200

La charge au 31 décembre 2007 relative aux 1 855 100 options octroyées au mois de mai 2007 à un prix d'exercice moyen de €43,65 est incluse, pour sept mois, dans le compte de résultat au 31 décembre 2007.

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options sur actions en circulation au 31 décembre 2007 sont les suivants:

Date d'expiration	Fourchette de prix d'exercice en €	Nombre d'options sur actions
21 avril 2013	19,94	3 101
31 mai 2013	[26,58 – 27,94]	235 332
05 avril 2014	31,28	8 888
01 septembre 2014	[40,10 – 40,20]	394 100
31 mars 2015	[37,33 - 37,60]	544 900
31 mars 2016	[40,14 - 40,57]	844 300
31 mars 2017	[43,57 - 46,54]	1 810 200
Total en circulation		3 840 821

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées en mai 2007, déterminée en utilisant le modèle de valorisation de Black Scholes, était de €9,08.

La volatilité mesurée à l'écart type des rendements estimés sur le cours de l'action repose sur l'analyse statistique des cours quotidiens de l'action, durant les 360 derniers jours.

La probabilité de l'exercice anticipé est reflétée dans la durée de vie prévue des options. Le taux de déchéance prévu est fondé sur la rotation réelle des employés des catégories admises au bénéfice de la rémunération par options sur actions. Les hypothèses significatives utilisées pour l'évaluation des options octroyées en mai 2007 sont les suivantes :

Prix de l'action	€	43,45
Prix d'exercice moyen pondéré	€	43,65
Volatilité prévue	%	19,30
Durée de vie prévue	années	5,00
Rendement prévu du dividende	%	1,73
Taux d'intérêt sans risque	%	4,43
Taux annuel prévu de déchéance	%	7,00

Droits à la plus-value des actions

L'évolution des droits à la plus-value des actions et les entrées de modèle au 31 décembre 2007 sont reprises dans le tableau ci-dessous. La juste valeur des droits à la plus-

value des actions à la date d'octroi est déterminée au moyen de la formule Black-Scholes. La juste valeur de la dette est réévaluée à chaque date d'établissement du rapport.

€	Nombre de droits à la plus-value des actions	
Droits en circulation au 31 décembre 2006		314 600
Nouveaux droits octroyés		482 600
Droits perdus		47 500
Droits exercés		-
En circulation au 31 décembre 2007		749 700
Prix de l'action	€	31,02
Prix de l'exercice	€	43,57
Volatilité attendue	%	24,37
Durée de vie prévue	années	5,00
Rendement prévu du dividende	%	1,73
Taux d'intérêt sans risque	%	4,22
Taux annuel prévu de déchéance	%	7,00

Plan d'attribution d'actions

En 2007, la Société a attribué des actions aux membres du Leadership Team du Groupe, sous réserve d'une période d'acquisition de trois ans. 110 025 droits ont été octroyés à une juste valeur de €43,57 par action, 5 000 droits à

une juste valeur de €41,30 par action et 3 000 droits à une juste valeur de €45,86 par action. Le coût est réparti sur la période d'acquisition. Les bénéficiaires ne peuvent percevoir de dividendes durant la période d'acquisition des droits.

€	2007		2006	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré en €
En circulation au 1 ^{er} janvier	200 275	40,27	75 100	37,13
+ Nouvelles actions octroyées	118 025	43,53	135 975	41,86
(-) Actions perdues	22 900	40,53	9 300	38,58
(-) Actions acquises et payées suite au départ à la retraite	2 300	41,88	1 500	37,13
En circulation au 31 décembre	293 100	41,55	200 275	40,27

Options octroyées avant le 7 novembre 2002

Selon les dispositions transitoires prévues par IFRS 2, les options octroyées avant le 7 novembre 2002 et pas encore acquises au 1^{er} janvier 2005 ne sont pas amorties par le biais du compte de résultat. Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre d'options sur actions en circulation.

En 1999 et 2000, UCB a émis respectivement 145 200 et 236 700 droits de souscription (warrants) pour souscrire à une action ordinaire. Parmi ces droits, 209 600 peuvent toujours être exercés. Ces warrants expirent progressivement entre 2009 et 2013.

Au moment de l'exercice de ces options, UCB comptabilise une charge dans son compte de résultat.

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre d'options sur actions en circulation, non comptabilisées sous IFRS 2:

€	2007		2006	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions
En circulation au 1 ^{er} janvier	39,87	762 889	39,72	995 252
(-) Options perdues	40,40	10 600	38,58	18 100
(-) Options exercées	39,11	21 986	39,30	214 263
En circulation au 31 décembre	40,37	730 303	39,87	762 889

27. Prêts et emprunts

€ millions	2007	2006	2007	2006
	Valeur comptable		Juste valeur	
Non-courants				
Prêts bancaires	1 880	2 170	1 880	2 170
Autres prêts	-	1	-	1
Leasing financier	26	29	22	23
Total des prêts et emprunts non-courants	1 906	2 200	1 902	2 194
Courants				
Découverts bancaires	35	40	35	40
Partie courante des prêts bancaires à long terme	467	859	467	859
Emprunts obligataires & autres prêts à court terme	9	12	9	12
Leasing financier	3	3	3	3
Total des prêts et emprunts courants	514	914	514	914
Total des prêts et emprunts	2 420	3 114	2 416	3 108

Les frais de dossier sont amortis sur la durée de vie de l'accord sur les facilités de crédit (€7 millions/an) sur la base de 34 millions payés fin 2006. Par conséquent, la ventilation entre les prêts bancaires non-courants et la partie courante des prêts bancaires a été adaptée par rapport au rapport annuel 2006 afin de refléter la partie courante et non-courante de l'amortissement.

Les justes valeurs des prêts et emprunts non-courants portant intérêts sont calculées comme les valeurs actuelles des paiements associés aux dettes, sur la base de la courbe de rendement applicable et la répartition du crédit d'UCB pour les différentes devises. Vu que les emprunts bancaires ont un taux d'intérêt flottant qui est recalculé tous les six mois, la valeur comptable des emprunts bancaires équivaut à sa juste valeur. Pour les emprunts courants, les valeurs comptables correspondent à leur juste valeur vu que l'effet d'actualisation n'est pas considéré comme pertinent.

Le 11 novembre 2006, UCB a lancé une offre d'achat et d'échange pour acquérir toutes les actions en circulation du capital de Schwarz Pharma. L'accord sur les facilités de

crédit consortial conclu par UCB et un consortium de banques internationales a financé le paiement en espèces de l'acquisition de Schwarz Pharma et les coûts associés à la transaction, et a également été utilisé pour refinancer l'emprunt existant d'UCB.

L'accord sur les facilités de crédit consortial porte sur €3 372 millions et doit être totalement remboursé au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2007, le montant total qui a été mis à disposition dans le cadre de cet accord de facilités de crédit consortial s'élevait à €2 278 millions (2006: €3 051 millions) et les coûts de transaction restants étaient de €27 millions, comptabilisés dans le cadre de l'accord sur les facilités de crédit consortial. La convention de crédit à un taux d'intérêt flottant Euribor plus une marge qui dépend des obligations contractuelles. Le 31 décembre 2007, le taux d'intérêt flottant moyen pondéré était de 5,53% (2006: 5,64%). Les paiements du taux d'intérêt flottant font l'objet d'une couverture des flux de trésorerie désignée, fixant le taux d'intérêt pour le Groupe à 4,96% (2006: 5,38%).

Echéance de l'endettement du groupe, hors autres dettes financières

€ millions	2007	2006
A 1 an au plus	467	859
1-2 ans	-	188
2-5 ans	1 880	1 983
Plus de 5 ans	-	-
Total des prêts et emprunts portant intérêts	2 347	3 030
Découverts bancaires	35	40
Emprunts obligataires autres que les prêts à court terme	9	12
Leasing financier	29	32
Total des prêts et emprunts	2 420	3 114

Le montant élevé qui vient à échéance dans l'année est la partie revolving de l'accord sur les facilités de crédit consortial qui est renouvelée tous les six mois.

Le délai de remboursement de cet accord sur les facilités de crédit consortial est expliqué ci-dessus.

Analyse de la dette financière totale par devise, hors autres dettes financières

€ millions	2007	2006
EUR	1 449	2 035
USD	898	995
Autre	-	-
Total des prêts portant intérêts par devise	2 347	3 030
Découverts bancaires	35	40
Emprunts obligataires autres que les prêts à court terme	9	12
Leasing financier	29	32
Total des prêts et emprunts	2 420	3 114

Engagements de leasing financier – Paiements minimum

€ millions	2007	2006
Montants à payer pour les leasings financiers:		
A 1 an au plus	3	3
2-5 ans	9	11
Plus de 5 ans	17	18
Valeur actuelle des engagements de leasing	29	32
Moins: le montant dû pour règlement dans les 12 mois	3	3
Montant dû pour le règlement après 12 mois	26	29

28. Autres dettes financières

€ million	2007	2006	2007	2006
Non-courantes	Valeur comptable		Juste valeur	
Dettes financières liées au dividende garanti à payer dans le cadre de l'accord de domination & de transfert des bénéfices	366	-	366	-
Instruments financiers dérivés (Note 34)	10	-	10	-
Total des autres dettes financières non-courantes	376	-	376	-
Courantes				
Dettes financières liées au dividende garanti à payer dans le cadre de l'accord de domination & de transfert des bénéfices	18	-	18	-
Instruments financiers dérivés (Note 34)	17	9	17	9
Total des autres dettes financières courantes	35	9	35	9
Total des autres dettes financières	411	9	411	9

La dette financière est la valeur actualisée nette du dividende garanti à perpétuité (€ 3,43/action) qui doit être payé aux actionnaires extérieurs de Schwarz Pharma qui

n'ont pas vendu leurs actions (5 256 008 actions) à la date de clôture (Note 6).

29. Impôts différés actifs et passifs

Impôts différés actifs et passifs comptabilisés

€ millions	2007	2006
Immobilisations incorporelles	(504)	(607)
Immobilisations corporelles	(16)	(21)
Stocks	49	26
Créances commerciales & autres créances	10	6
Avantages au personnel	17	18
Provisions	28	16
Autres passifs à court terme	(74)	(106)
Pertes fiscales inutilisées	46	80
Crédits fiscaux inutilisés	2	6
Réduction de valeur des impôts différés actifs précédemment comptabilisés	(48)	(54)
Total	(490)	(636)

Pertes fiscales inutilisées

€ millions	2007	2006
A 1 an au plus	-	1
1-2 ans	-	3
2-3 ans	-	1
3-4 ans	4	2
Plus de 4 ans	8	18
Sans échéance	261	91
Pertes fiscales inutilisées	273	116

Différences temporelles pour lesquelles aucun impôt différé passif n'est comptabilisé

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé pour les différences temporelles imposables résultant des investissements dans les filiales. Les impôts différés passifs non comptabilisés s'élèvent à €6 millions (2006: €12 millions).

Différences temporelles pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé

Les impôts différés actifs sont comptabilisés pour les pertes fiscales reportées quand des revenus taxables sont susceptibles d'être réalisés dans un futur prévisible. Des impôts différés actifs s'élevant à €676 millions (2006: €763 millions) n'ont pas été comptabilisés en raison du caractère incertain du recouvrement.

30. Avantages au personnel

La majorité des employés sont couverts par des plans de pensions de retraite constitués par les sociétés du Groupe. La nature de ces plans varie en fonction des réglementations locales, des exigences fiscales et des conditions économiques des pays dans lesquels les employés travaillent. Le Groupe gère à la fois des plans à prestations définies et des plans à cotisations définies.

Plans à cotisations définies

Les actifs des plans sont détenus séparément de ceux du Groupe dans des fonds contrôlés par des fiduciaires. Si les employés quittent les plans avant d'avoir versé entièrement les cotisations, les cotisations dues par le Groupe sont réduites du montant des cotisations perdues.

Plans à prestations définies

Le Groupe gère plusieurs plans à prestations définies. Les avantages accordés comprennent essentiellement des indemnités de retraite, des primes d'ancienneté et des indemnités de fin de contrat. Les avantages sont accordés conformément aux pratiques et aux réglementations du marché local.

Ces plans peuvent être financés ou non par le biais de fonds de pension externes ou de compagnies d'assurance. Pour les plans (partiellement) capitalisés, les actifs desdits plans sont détenus séparément de ceux du Groupe sous la forme de fonds contrôlés par des fiduciaires.

Si un plan n'est pas capitalisé, ce qui est le cas pour la majorité des plans à prestations définies en Allemagne, un passif est

comptabilisé pour l'obligation dans le bilan du Groupe.

En ce qui concerne les plans capitalisés, le Groupe est redevable pour les déficits entre la juste valeur des actifs du plan et la valeur actuelle des obligations. Dès lors, un passif (ou un actif si le plan présente un excédent) est enregistré au bilan du Groupe. Tous les plans principaux sont évalués annuellement par des actuaires indépendants.

Les différences actuarielles sont amorties sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue des bénéficiaires, dans la mesure où le total des différences actuarielles excède la valeur la plus élevée entre, d'une part, 10% de la valeur actuelle de l'indemnité de retraite et, d'autre part, 10% de la juste valeur des actifs du plan externes à la date de clôture du bilan.

Les actifs détenus dans les fonds ne contiennent aucun investissement direct dans les actions du Groupe UCB, ni une propriété ou d'autres actifs utilisés par le Groupe, sans exclure toutefois que des actions UCB puissent être incluses dans des investissements de type fonds commun de placement.

Le niveau des cotisations est déterminé par les évaluations actuarielles locales. Si les employés sortent des plans avant d'avoir totalement versé les cotisations, les cotisations dues par le Groupe sont réduites du montant des cotisations perdues.

Les montants inscrits au bilan sont déterminés comme suit :

€ millions	2007	2006
Valeur actuelle des obligations capitalisées	451	509
Juste valeur des actifs du plan	(462)	(472)
Déficit (excédent) des plans capitalisés	(11)	37
Valeur actuelle des obligations non capitalisées	78	81
Gains/(pertes) actuariels non comptabilisé(e)s	29	(1)
Correction pour plafond d'actif	19	4
Passif/(actif) net inscrit au bilan	115	121
Dont:		
Inscrit dans les passifs non courants	125	135
Inscrit dans les actifs non courants	(10)	(14)

Le passif total des avantages non-courants au personnel d'UCB s'élève à €126 millions (2006: €136 millions) dont €1 million (2006: €1 million) se rapporte au passif du Groupe pour les droits à la plus-value des actions (Note 26). Un montant de €37 millions est lié au passif net pour les plans à prestations définies de Schwarz Pharma.

L'évolution de l'obligation de prestations définies sur l'année se présente comme suit :

€ millions	2007	2006
Au 1^{er} janvier	590	540
Coût des services courants	21	20
Coûts d'intérêt	27	25
Cotisation des participants au plan	2	2
Amendements	-	2
Pertes & gains actuariels	(45)	1
Ecart de conversion	(31)	-
Avantages payés	(31)	(31)
Primes, taxes, dépenses payées	(2)	(2)
Passif acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	-	41
Réductions & règlements	(2)	(8)
Au 31 décembre	529	590

L'évolution de la juste valeur des actifs du plan de l'année peut être résumée comme suit :

€ millions	2007	2006
Au 1^{er} janvier	472	438
Rendement attendu sur les actifs du plan	28	27
Gains/(pertes) actuariels sur les actifs du plan	(3)	8
Ecart de conversion	(33)	-
Cotisations de l'employeur	34	30
Cotisations de l'employé	2	2
Avantages payés	(31)	(32)
Primes, taxes, dépenses payées	(3)	(2)
Règlements du plan	(4)	(3)
Acquisitions/cessions	-	4
Au 31 décembre	462	472

La juste valeur des actifs du plan s'élève à €462 millions, ce qui représente 87% des avantages accordés aux membres des plans capitalisés et non capitalisés. Le déficit de €67 millions doit être comblé durant la période moyenne de service restante et estimée de l'affiliation actuelle.

Les montants inscrits au compte de résultat consolidé sont déterminés comme suit :

€ millions	2007	2006
Coût des services courants	21	20
Coûts financiers	27	25
Rendement attendu sur les actifs du plan & actifs de remboursement	(27)	(27)
Gain(perte) actuariel(le) comptabilisé(e)	(1)	(1)
Amortissement du coût des services passés y compris l'art. 58(a)	-	2
Amortissement du (gain)/perte net(te) y compris l'art. 58(a)	(11)	-
Correction pour limite sur actif net	17	4
(Gain)/perte de réduction comptabilisé(e)	-	(4)
(Gain)/perte de règlement comptabilisé(e)	2	(1)
Charge totale comptabilisée dans le compte de résultat	28	18

La répartition des charges comptabilisées par ligne fonctionnelle est la suivante :

€ millions	2007	2006
Coût des ventes	(7)	(1)
Frais commerciaux	(6)	(4)
Frais de recherche & développement	(6)	(5)
Frais généraux & charges administratives	(9)	(8)
Total	(28)	(18)

Le rendement actuel sur les actifs du plan est de €24 millions (2006: €36 millions) et le rendement actuel sur les droits de remboursement s'élève à €1 million (2006: €1 million).

Principales hypothèses actuarielles utilisées :

	2007	2006
Taux d'actualisation	5,51%	4,90%
Taux d'accroissement des rémunérations	3,95%	3,93%
Taux d'inflation	2,62%	2,57%
Taux de rendement attendu à long terme pour les actifs du plan	5,82%	6,21%
Taux tendanciel supposé du coût des soins de santé		
- taux tendanciel immédiat	7,80%	8,50%
- taux tendanciel final	5,00%	5,00%
- année pendant laquelle on atteint le taux tendanciel final	2012	2012

Les principales catégories des actifs du plan en pourcentage des actifs du plan et de leur rendement attendu sont :

	2007		2006	
	Pourcentage des actifs du plan	Rendement attendu sur les actifs du plan	Pourcentage des actifs du plan	Rendement attendu sur les actifs du plan
Titres de participation	33,85%	7,84%	53,39%	7,07%
Obligations	46,49%	5,45%	31,15%	4,62%
Immobilier	0,50%	2,93%	0,47%	2,89%
Autres	19,07%	4,31%	14,99%	3,37%

L'impact de l'évolution de 1% du taux tendanciel supposé du coût des soins de santé se présente comme suit :

	Hausse	Baisse
Impact sur le coût total des services & les composants du coût financier	5	(4)
Impact sur l'obligation à prestations définies	18	(16)

Les quatre années d'informations historiques se présentent comme suit (à partir de la transition vers IFRS):

	2007	2006	2005
Valeur actualisée de l'obligation à prestations définies	529	590	540
Juste valeur des actifs du plan	462	472	438
Déficit dans le plan	(16)	(118)	(102)
Ajustements actuariels sur passifs du plan	6	3	8
Ajustements actuariels sur actifs du plan	3	(9)	(38)

Le Groupe prévoit d'apporter €36 millions à ses plans à prestations définies pendant l'année qui suit la date de clôture.

31. Provisions

Les mouvements des passifs comptabilisés sont les suivants:

€ millions	Environnement	Restructuration	Autre	Total
Au 1^{er} janvier 2007	66	18	190	274
Provisions constituées – nouvelles & complémentaires	25	38	55	118
Provisions non-utilisées reprises	(1)	-	(18)	(19)
Désactualisation	(2)	-	-	(2)
Ecarts de conversion	-	(1)	(9)	(10)
Provisions utilisées durant l'année	-	(6)	(12)	(18)
Au 31 décembre 2007	88	49	206	342
Partie non courante	85	5	178	268
Partie courante	3	44	28	75
Total provisions	88	49	206	342

La différence de €80 millions entre le chiffre publié de €194 millions et le montant réévalué de €274 millions est le résultat des réévaluations faites par le Groupe pour les provisions acquises dans le regroupement avec Schwarz Pharma qui avait été au départ inscrit au bilan au 31 décembre 2006 sur une base provisoire conformément à IFRS 3.

Provisions environnementales

En raison de l'acquisition de Schwarz Pharma et de la vente de Surface Specialties, UCB a conservé certaines obligations relatives à l'environnement. UCB a conservé l'entière responsabilité environnementale pour des sites vendus, en vertu de dispositions contractuelles convenues avec Cytec Industries Inc. De plus, de nouvelles provisions ont été comptabilisées à la suite de l'examen des questions environnementales existantes. Les provisions ont été actualisées à un taux de 4,67%.

Provisions pour restructuration

Le regroupement avec Schwarz Pharma a entraîné une vaste réorganisation du Groupe. Afin de réaliser les synergies du regroupement d'entreprises, des programmes de restructuration ont été lancés, ce qui a conduit à une augmentation des provisions de restructuration d'un montant de €38 millions.

Autres provisions

Les autres provisions concernent essentiellement les risques fiscaux, la responsabilité relative aux produits vendus et les litiges. Les provisions pour risques fiscaux sont comptabilisées si UCB considère que l'administration fiscale pourrait contester une position fiscale prise par le Groupe ou une filiale. Les provisions pour litiges incluent essentiellement des provisions pour les litiges dans le cadre desquels UCB ou une filiale peut agir en qualité de défendeur vis-à-vis de plaintes déposées par d'anciens employés. Les provisions relatives à la responsabilité des produits concernent les risques liés au déroulement normal des activités et pour lesquels le Groupe pourrait être tenu responsable en raison de la vente de ces types de médicaments.

Une évaluation des risques précités est réalisée en collaboration avec les conseils juridiques du Groupe et des experts dans les différents domaines.

32. Dettes commerciales et autres dettes

Dettes commerciales et autres dettes non courantes

€ millions	2007	2006
GSK / Sumitomo	21	29
Autres dettes	8	6
Total des dettes commerciales & autres dettes non courantes	29	35

Dettes commerciales et autres dettes courantes

€ millions	2007	2006
Dettes commerciales	509	429
Dettes fiscales, autres que l'impôt sur le résultat	29	62
Rémunérations & charges sociales	131	149
Autres dettes	90	235
Revenus différés	6	19
Redevances dues	12	14
Remises/réductions dues	192	138
Intérêts courus	74	20
Autres charges à payer	65	89
Total dettes commerciales & autres dettes courantes	1 108	1 155

La majorité des dettes commerciales et autres dettes est classée dans les dettes courantes et par conséquent, la valeur comptable du total des dettes commerciales et autres dettes est supposé être une approximation raisonnable de la juste valeur.

33. Instruments financiers par catégorie

Les politiques de comptabilisation pour les instruments financiers à l'actif du bilan au 31 décembre 2007 ont été appliquées aux postes ci-après :

€ millions	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Dérivés utilisés pour la couverture	Disponible à la vente	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	8	8
Instruments financiers dérivés	-	30	62	-	92
Créances commerciales & autres créances	746	-	-	-	746
Autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	479	-	-	-	479
Total	1 225	30	62	8	1 325

Les politiques de comptabilisation pour les instruments financiers au passif du bilan au 31 décembre 2007 ont été appliquées aux postes ci-après :

€ millions	Passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Dérivés utilisés pour la couverture	Autres passifs financiers	Total
Emprunts	-	-	2 420	2 420
Instruments financiers dérivés	18	9	-	27
Autres dettes financières	-	-	384	384
Total	18	9	2 804	2 831

Les politiques de comptabilisation pour les instruments financiers à l'actif du bilan au 31 décembre 2006 ont été appliquées aux postes ci-après :

€ millions	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Dérivés utilisés pour la couverture	Disponible à la vente	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	262	262
Instruments financiers dérivés	-	4	42	-	46
Créances commerciales & autres créances	795	-	-	-	795
Autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	-	-	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	974	-	-	-	974
Total	1 769	4	42	262	2 077

Les politiques de comptabilisation pour les instruments financiers au passif du bilan au 31 décembre 2007 ont été appliquées aux postes ci-après :

€ millions	Passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Dérivés utilisés pour la couverture	Autres passifs financiers	Total
Emprunts	-	-	3 114	3 114
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-
Autres passifs financiers	8	1	-	9
Total	8	1	3 114	3 123

34. Instruments financiers dérivés

€ millions	Actifs		Passifs	
	2007	2006	2007	2006
Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie	28	14	2	1
Contrats de change à terme – juste valeur par le biais du compte de résultat	30	3	17	7
Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	34	29	7	-
Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur par le biais du compte de résultat	0	-	1	-
Contrats de vente à terme – couvertures à la juste valeur	-	-	-	1
Total	92	46	27	9
Dont :				
Non-courants	41	29	10	-
Courants	51	17	17	9

En ce qui concerne les couvertures des flux de trésorerie, la part de gain ou de perte sur l'instrument de couverture considéré comme une couverture efficace est comptabilisée directement dans les fonds propres (2007: €12 millions; 2006: €60 millions) et est reclassée en résultat lorsque les transactions sous-jacentes sont inscrites et affectent le compte de résultat. La part inefficace des couvertures des flux de trésorerie comptabilisée dans le compte de résultat s'élève à €1 million (2006: €1 million).

Instruments dérivés de change

La politique du Groupe consistant à utiliser des contrats financiers dérivés est décrite ci-dessus dans la Note 4 "Gestion des risques financiers". Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Le Groupe a conclu des contrats de change à terme afin de couvrir une partie des ventes futures hautement probables et des produits des redevances qui devraient se produire en 2008.

Les justes valeurs par devise des contrats sont:

€ millions	Actifs		Passifs	
	2007	2006	2007	2006
USD	42	15	6	-
GBP	14	-	-	7
EUR	1	-	13	-
JPY	1	-	-	-
Autres devises	-	2	-	1
Total des instruments dérivés de change	58	17	19	8

Les justes valeurs comptabilisées sur la base de l'échéance des contrats sont :

€ millions	2007	2006
A 1 an au plus	34	8
1-5 ans	5	-
Au-delà de 5 ans	-	-
Total instruments dérivés de change –actifs nets/(passifs nets)	39	8

Le tableau ci-dessous présente la répartition des instruments dérivés de change par devise de dénomination (présentation des devises vendues) au 31 décembre 2007.

Montants notionnels en € millions	USD	GBP	EUR	Autres devises	Total
Contrats à terme	705	108	32	38	883
Echanges de devises (Currency swaps)	449	242	488	51	1 230
Option / 'collar'	206	-	-	-	206
Total	1 360	350	520	89	2 319

Instruments dérivés du taux d'intérêt

Le Groupe utilise plusieurs contrats dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts sur ses emprunts à taux variable. Les dates de modification des taux

et les caractéristiques d'amortissement sont harmonisées avec celles du crédit consorsial à taux flottant comptabilisé dans les prêts et emprunts non courants portant intérêts. Les contrats en cours sont les suivants:

Type de contrat	Valeurs nominales des contrats (millions)	Taux moyen	Période de - à		Intérêts flottants perçus
IRS	EUR 900	3,22%	31/1/2005	31/1/2012	EURIBOR 6 mois
IRS	EUR 100	4,09%	23/7/2007	23/7/2009	EURIBOR 6 mois
IRS	USD 400	4,91%	22/1/2007	22/1/2010	USD LIBOR 6 mois
IRS	USD 100	4,78%	22/1/2008	22/1/2010	USD LIBOR 6 mois
IRS flottant/flottant	EUR 300	EURIBOR 6 mois	31/1/2008	31/1/2010	EURIBOR 1M + 7,5 bps
Collar	USD 300	4,18% à 5,10%	22/1/2007	22/1/2009	USD LIBOR 6 mois
FRA	USD 300	3,57%	22/1/2009	22/7/2009	USD LIBOR 6 mois
FRA	USD 300	3,77%	22/7/2009	22/1/2010	USD LIBOR 6 mois
CAP	EUR 50	4,50%	15/2/2007	15/2/2012	EURIBOR 6 mois

Couverture de change d'un investissement net dans une entité étrangère

L'investissement net dans les opérations américaines correspond aux actifs nets des opérations américaines du Groupe, y compris les opérations américaines de Schwarz Pharma, après affectation du goodwill, et en ce compris les prêts inter-sociétés aux filiales américaines du Groupe pour lesquels le règlement n'est ni planifié, ni susceptible de se produire. En 2006, la Société a conclu un contrat de prêt partiellement désigné comme couverture de l'investissement net dans les opérations américaines dès

son entrée en vigueur (fin décembre 2006) et l'a poursuivi jusqu'en décembre 2007. Suite à une restructuration interne, la relation de couverture d'investissement net a été décomptabilisée en décembre 2007.

Les gains ou pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans un élément distinct des capitaux propres. Ces écarts de conversion non réalisés sont reportés dans les capitaux propres jusqu'à la date d'expiration du prêt USD et ne seront reclassés en résultat que lorsque UCB ne détiendra plus l'actif sous-jacent en USD.

35. Résultat par action

Résultat de base par action

€	2007	2006
Des activités poursuivies	0,88	2,54
Des activités abandonnées	0,01	0,00
Résultat de base par action	0,89	2,54

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat imputable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation

durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme des actions propres.

Résultat dilué par action

€	2007	2006
Des activités poursuivies	0,86	2,48
Des activités abandonnées	0,01	0,00
Résultat dilué par action	0,87	2,48

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de considérer l'exercice de toutes les options sur actions et warrants "in the money".

En ce qui concerne les options sur actions, un calcul est réalisé afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à leur juste valeur (considéré comme le cours annuel moyen du marché des actions de la Société).

Les numérateurs utilisés sont identiques à ceux susvisés pour le résultat par action résultant des activités poursuivies et abandonnées.

Le calcul du résultat de base et dilué par action imputable aux actionnaires ordinaires de la société mère repose sur les données suivantes:

Résultats

€ millions	2007	2006
Résultat des activités poursuivies	158	367
Résultat des activités abandonnées	2	-
Résultat imputable aux actionnaires	160	367

Nombre d'actions

En milliers d'actions	2007	2006
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	180 174	144 380
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	183 372	147 743

Le 10 juin 2003, le Groupe a émis un emprunt obligataire représenté par 30 000 unités d'emprunt d'une valeur nominale de €20, auxquels 1 000 warrants défensifs sont attachés. Chaque warrant défensif confère le droit à son détenteur de souscrire à une action nouvellement émise par UCB S.A. (Note 37). Les actions UCB qui peuvent résulter

de l'exercice de ces warrants seront émises par référence au prix du marché sur une période préalable à l'émission. Par conséquent, ces actions pouvant être éventuellement émises n'ont aucun effet de dilution au 31 décembre 2007 et n'ont pas été prises en considération dans le calcul du résultat dilué par action.

36. Engagements, actifs et passifs éventuels

Engagements de location

Les dates d'échéance des engagements de location non résiliables sont les suivantes:

€ millions	2007	2006
Moins d'un an	41	43
Entre un & cinq ans	77	91
Plus de cinq ans	1	4
Total des engagements de location non résiliables	119	138

Le Groupe possède plusieurs contrats de location non résiliables concernant principalement les véhicules de société et les espaces de bureau. Les locations sont initialement conclues pour une durée de 3 à 5 ans. Les paiements de location sont majorés annuellement afin de refléter les loyers du marché. Aucun loyer conditionnel n'est prévu dans les locations.

En 2007, €63 millions (2006: €53 millions) ont été repris comme charge dans le compte de résultat pour ces locations.

Obligations d'achat

Les obligations d'achat concernent essentiellement les obligations contractuelles d'investissements dans des immobilisations corporelles en Belgique (2007: €14 millions; 2006: €13 millions) ainsi que la construction et l'extension en cours de notre site de production et des locaux administratifs attenants en Irlande (2007: €27 millions). Le Groupe a conclu des accords de licence avec différentes parties. Ces accords prévoient des paiements échelonnés qui peuvent être capitalisés. Au 31 décembre 2007, l'estimation des échéances de ces paiements était la suivante:

- en 2008: US\$ 8 millions;
- en 2009: US\$ 8 millions;
- en 2010: US\$ 25 millions; et
- après 2012: US\$ 145 millions.

Outre ces jalons de R&D, des objectifs intermédiaires au niveau des ventes pourraient faire l'objet d'un paiement mais étant donné l'incertitude en termes de délais (après 2012), ils n'ont pas été pris en compte.

D'autres obligations contractuelles (€10 millions) se rapportent à des contrats d'achat fixes. Ces engagements n'excèdent pas les prix du marché actuels dans tous les aspects matériels et reflètent les activités commerciales normales.

Garanties financières

Dans le cadre de l'accord sur les facilités de crédit consorcial, UCB et certaines de ses filiales ont souscrit certaines garanties financières vis-à-vis du consortium de banques, dont la plus importante est le nantissement en premier rang sur les actions de Schwarz Pharma AG, UCB Holdings Inc, Fin UCB S.A., UCB Farchim S.A., UCB Lux S.A. et Celltech Ltd.

Autres garanties

La Société a fourni des garanties à XL Winterthur International (US\$ 6 millions) et à Zurich Insurance Company (€30 millions) en rapport avec des passifs de réassurance. Les sociétés du Groupe doivent adhérer aux lois et réglementations du pays dans lequel elles opèrent. Dans le cadre des anciennes activités chimiques du Groupe, UCB a fourni des garanties à la Société publique des déchets pour la Région flamande (OVAM) pour des passifs environnementaux (€13 millions).

Actifs conditionnels

Le 26 avril 2005, UCB et Lonza AG ont annoncé avoir conclu une alliance stratégique de biofabrication. UCB et Lonza ont signé un contrat de fourniture à long terme en vertu duquel Lonza produira pour UCB des principes actifs basés sur des fragments d'anticorps PEGylés. Lonza a construit une unité de production biopharmaceutique à échelle commerciale qui est cofinancée par UCB. En vertu des conditions générales du contrat lié à l'unité de production, ledit contrat sera pris en compte comme un contrat de location opérationnelle dans les états financiers consolidés d'UCB. Toutefois, le contrat stipule que 50% des actifs communs sont détenus par UCB, ce qui signifie que:

- le bâtiment à l'exclusion du terrain sur lequel il est construit,
- la technologie utilisée par Lonza,
- toutes les immobilisations acquises, créées ou développées par Lonza pendant la durée du contrat, et
- tous les autres actifs acquis, créés ou développés par ou au nom de Lonza et partiellement ou totalement financés par UCB, appartiendront à UCB à 50%, sans tenir compte des améliorations apportées par Lonza.

37. Parties liées

Ventes et services intra-groupe

Durant les exercices clôturés au 31 décembre 2007 et 2006, toutes les transactions au sein du Groupe UCB ont été effectuées sur base des évaluations de l'avantage économique mutuel pour les parties impliquées, et les conditions applicables ont été établies sur la base de critères de négociation équitables et en respectant le principe de libre concurrence, en vue de créer de la valeur pour l'ensemble du Groupe UCB. Les conditions régissant les transactions au sein d'UCB étaient les mêmes que celles qui s'appliquent aux transactions avec des tiers.

Pour ce qui concerne la vente de produits intermédiaires et finis, ces critères étaient accompagnés du principe d'augmentation du coût de production de chaque partie par une marge bénéficiaire fixée de manière indépendante. Concernant les services rendus au sein du Groupe UCB, ces critères étaient accompagnés du principe de rémunérations suffisantes pour couvrir les coûts engagés par chaque partie et d'une marge fixée de manière indépendante. Les transactions effectuées au sein du Groupe UCB sont des transactions normales pour un groupe biopharmaceutique. Elles incluent l'achat et la vente de produits médicaux intermédiaires et finis, des dépôts et des prêts pour les sociétés liées du Groupe UCB ainsi que des fonctions centralisées et des activités réalisées par le Groupe UCB afin d'optimiser les opérations par le biais d'économies d'échelle et d'organisation.

Transactions financières avec des parties liées autres que des filiales d'UCB S.A.

Il n'y a pas de transactions financières avec des parties liées autres que des filiales du Groupe UCB.

Warrants défensifs

Le 10 juin 2003, l'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé d'émettre un emprunt obligataire représenté par 30 000 unités d'emprunt d'une valeur nominale de

€20, auquel 1 000 warrants étaient attachés (les "Warrants défensifs"). Chaque warrant défensif confère le droit à son détenteur de souscrire à une action nouvellement émise par UCB S.A.. Le prêt a été souscrit par Financière de Tubize. Les détenteurs de warrants défensifs ont conclu un accord avec UCB S.A. pour satisfaire aux termes et conditions applicables à l'émission et à l'exercice des warrants défensifs.

A l'Assemblée Générale des Actionnaires mentionnée, il a également été décidé de créer un comité ad hoc, afin de prendre les décisions, dans des circonstances prédéfinies, concernant la mise en oeuvre de cette mesure défensive et le transfert des warrants défensifs. Les warrants défensifs peuvent uniquement être exercés dans des circonstances spécifiques, dont l'existence doit être évaluée par le Comité ad hoc:

- lancement d'une offre d'acquisition par une tierce partie jugée hostile par le Conseil d'Administration;
- modification du contrôle d'UCB suite à des transactions liées au capital d'UCB par une ou plusieurs tierces parties, réalisées soit sur le marché boursier ou en dehors, de manière isolée ou concertée;
- la menace d'une offre d'acquisition ou une opération impliquant un changement de contrôle du Groupe UCB.

Les warrants défensifs et l'accord entre les détenteurs de warrants défensifs et UCB S.A. expirent le 9 juin 2008. Les actions UCB résultat de l'exercice de ces warrants seront émises par référence au prix du marché pendant une période précédant leur émission.

Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération des dirigeants (tableau ci-dessous) reprend les montants comptabilisés dans le compte de résultat pour les membres du Conseil d'Administration et le Comité Exécutif et ce, pour la partie de l'année durant laquelle ils ont exercé leur mandat.

€ millions	2007	2006
Avantages à court terme des employés	8	7
Indemnités de fin de contrat	3	-
Avantages postérieurs à l'emploi	3	2
Paieement fondé sur des actions	2	1
Total de la rémunération des principaux dirigeants	16	10

Les avantages à court terme des employés englobent les salaires (y compris les cotisations de sécurité sociale), les primes allouées durant l'année, les leasings financiers automobiles et, le cas échéant, d'autres avantages. La rémunération par actions inclut l'amortissement durant la période d'acquisition de la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés, et inclut les options sur actions et les attributions d'actions, comme expliqué à la

Note 26. Les indemnités de fin de contrat englobent tous les montants d'indemnisation, y compris les avantages en nature et l'indemnité différée.

Aucun prêt n'a été consenti par la Société ou une filiale du Groupe à un Administrateur ou membre de la direction du Groupe. Aucune garantie n'a été fournie à cet égard.

38. Evènements postérieurs à la date de clôture du bilan

Teva Specialty Pharmaceuticals et UCB annoncent la conclusion d'un accord de collaboration pour la commercialisation de médicaments contre les maladies respiratoires aux USA

Le 16 janvier 2008, Teva Specialty Pharmaceuticals et UCB ont annoncé avoir conclu un accord pour commercialiser conjointement les médicaments contre les maladies respiratoires de Teva aux USA. Le produit initial faisant l'objet d'une promotion conjointe aux USA est l'aérosol d'inhalation ProAir[®]HFA (sulfate d'albutérol) de Teva. Par ailleurs, l'accord offrira à UCB de futures opportunités

de promotion conjointe pour d'autres produits en développement chez Teva Pharmaceuticals.

Restructuration du site de recherche et développement du Groupe

Le 22 janvier 2008, UCB a annoncé la fermeture du site de Cambridge (RU) dans les six prochains mois, avec près de 146 emplois redondants, ainsi que la fermeture d'un certain nombre de postes Discovery Research et NCDS à Monheim (Allemagne), qui affectera quelque 48 emplois.

39. Sociétés UCB

Liste des sociétés UCB, comptabilisées par la méthode de la consolidation globale

Nom et adresse	% d'actionariat (intérêt économique)
Allemagne	
UCB SP Gmbh - Alfred Nobel Strasse, 10 - 40789 Monheim am Rhein	100
Vedim Pharma GmbH – Hüttenstrasse 205 PF 1340 - 50170 Kerpen-Sindorf	100
UCB Healthcare GmbH - Hüttenstrasse 205 - 50170 Kerpen-Sindorf	100
Rodleben Pharma GmbH – Am Wäldchen 19 – 06862 Rodleben	100
UCB GmbH - Hüttenstrasse 205 – 50170 Kerpen-Sindorf	100
Celltech Pharma GmbH & Co Kg – Hüttenstrasse 205 - 50170 Kerpen-Sindorf	100
Celltech Pharma Beteiligungs GmbH - Hüttenstrasse 205 - 50170 Kerpen-Sindorf	100
Schwarz Pharma AG - Alfred Nobel Strasse, 10 - 40789 Monheim am Rhein	89,24
Melusin Schwarz GmbH – Alfred-Nobel-Strasse 10- 40789 Monheim am Rhein	89,24
Schwarz Biosciences GmbH – Alfred-Nobel-Strasse 10- 40789 Monheim am Rhein	89,24
Sanol GmbH – Alfred-Nobel-Strasse 10- 40789 Monheim am Rhein	89,24
Schwarz & Co Immobiliengesellschaft Zwickau – Galileistrasse 6 – 08056 Zwickau	89,24
Schwarz & Co Immobiliengebäudegesellschaft Zwickau – Galileistrasse 6 – 08056 Zwickau	89,24
Schwarz Versicherungsvermittlungs GmbH – Alfred-Nobel-Strasse 10- 40789 Monheim am Rhein	89,24
Schwarz Pharma Produktions GmbH – Alfred-Nobel-Strasse 10- 40789 Monheim am Rhein	89,24
Schwarz Pharma Produktionsverwaltung GmbH – Alfred-Nobel-Strasse 10- 40789 Monheim am Rhein	89,24
Hoyer GmbH & Co – Alfred-Nobel-Strasse 10- 40789 Monheim am Rhein	89,24
Paul Hoyer GmbH – Alfred-Nobel-Strasse 10- 40789 Monheim am Rhein	89,24
Intermuti Pharma GmbH – Siemensstrasse 14 – 41469 Neuss	89,24
Bredus Pharma GmbH AG – Alfred-Nobel-Strasse 10- 40789 Monheim am Rhein	89,24
Schwarz Pharma Deutschland GmbH AG – Alfred-Nobel-Strasse 10- 40789 Monheim am Rhein	89,24
Australie	
UCB Australia Pty Ltd. - Level 1, 1155 Malvern Road – 3144 Malvern, Victoria	100
Autriche	
UCB Pharma GmbH – Jacquingasse 16-18, OG – 1030 Wien	100
Schwarz Pharma GmbH – Leonard-Bernstein Strasse 10 – 1220 Wien	100
Belgique	
UCB S.A. – Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles (BE0403.053.608)	100
UCB Fipar S.A. - Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles (BE0403.198.811)	100
UCB-Actias S.A. - Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles (BE0416.836.318)	100
Fin UCB S.A. - Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles (BE0426.831.078)	100
UCB Belgium S.A. - Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles (BE0402.040.254)	100
M.I.O. Zwijnaarde N.V. – Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles (BE0456.929.386)	100
UCB Pharma S.A. – Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles (BE0403.096.168)	100
Sifar S.A. - Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles (BE0453.612.580)	100
Brésil	
UCB Holdings do Brasil Ltda – Rua Sao Joaquin 249, Sala 13 Bairro Liberdade – Sao Paulo 01508-001	100
Canada	
UCB Pharma Canada Inc. - 4145 North Service Road 200 - ON L7L 6A3 Burlington	100
Chine	
UCB Trading (Shanghai) Co Ltd. - 317, N°439 Fu Te Xi Yi Road, Waigaoqiao, Free Trade Zone, Shanghai	100
UCB Pharma Ltd. – 18/F Tai Tung Building, 8 Fleming Road, Wanchai – Hong Kong	100
Zhuhai Schwarz Pharma Company Ltd. – Block A. Changsa Industrial zone. Qianshan District – 519070 Zhuhai Guangdong Province	66,93
Schwarz Pharma Commercial Offshore de Macau Lda. – Avenida da Praia Grande n° 762-804	
China Plaza 18 Andar J-2 Macau	89,24
Schwarz Pharma (HK) Ltd. – Unit 4912-13, 49/F The Center, 99 Queen's Road Central Hong Kong	89,24
Corée du Sud	
Korea UCB Co Ltd. – 1674-1, Seocho-dong, Seocho-gu, 137-881 Seoul	100
Schwarz Pharma Korea Co Ltd – 7/F Bong Woo Bldg – 31-7 Jang Chung Dong 1ga Chung-gu, Seoul 100- 391	89,24

Danemark	
UCB Nordic A/S – Arne Jacobsen Alle 15 – 2300 Copenhagen	100
Schwarz Pharma ApS – Gydevang 39-41, Allerød 3450	100
Espagne	
Vedim Pharma SA – Paseo de la Castellana 141, Planta 15 – 28046 Madrid	100
UCB Pharma SA – Paseo de la Castellana 141, Planta 15 – 28046 Madrid	100
Schwarz Pharma S.L. - Paseo de la Castellana 141, Planta 15 – 28046 Madrid	100
Instituto de Farmacología Español S.L. – Paseo de la Castellana 141, Planta 15 – 28046 Madrid	100
Finlande	
UCB Pharma OY Finland – Malminkaari 5 – 00700 Helsinki	100
Schwarz Pharma OY – Pakkalankuja 7 – Vantaa 01510	100
France	
UCB France S.A. – 21 Rue de Neuilly – 92003 Nanterre	100
UCB Pharma S.A. - 21 Rue de Neuilly – 92003 Nanterre	100
Vedim Pharma S.N.C. - 5/7 Rue Diderot – 92003 Nanterre	100
Laboratories Schwarz Pharma SAS – 235 Avenue le Jour se Lève – 92100 Boulogne Billancourt	100
Grèce	
Ilika Epikalipseon Hellas EPE (in liquidation) – 39-42 Grigoriou Lambraki and Ulof Palme Str 2 – 14123 Likovrissi Attika	100
UCB AE – 580 Vouliagmenis Avenue – 16452 Argyroupolis - Athens	100
Schwarz Pharma Mepe Hellas – Ethnikis Antistaseos 103 – 15451 Neo Psychico	89,24
Hongrie	
UCB Hungary Ltd. – Obuda Gate Building Arpád Fejedelem útja 26-28, 1023 Budapest	100
Inde	
UCB India Private Ltd. – 504 Peninsula Towers, Peninsula Corporate Park, Ganpatrao Kadam Marg, Lower Parel – 400013 Mumbai	100
Uni-Mediflex Private Ltd. – G-6 Venus Apartments RG Thandani Marg Worli – 400018 Mumbai	100
Irlande	
UCB (Pharma) Ireland Ltd. – United Drug House Magna Drive, Magna Business Park, City West Road – Dublin 24	100
Celltech Pharma Ireland – United Drug House Magna Drive, Magna Business Park, City West Road – Dublin 24	100
Celltech Reinsurance (Ireland) Ltd. - 4th fl St. James House 25-29 Adelaide Road - Dublin 2	100
Celltech Insurance (Ireland) Ltd. - 4th fl St. James House 25-29 Adelaide Road - Dublin 2	100
Schwarz Pharma Ltd – Shannon Industrial Estate – Shannon County Clare	89,24
Kudco Ireland Ltd – Shannon Industrial Estate – Shannon County Clare	100
Italie	
UCB Pharma SpA – Via Praglia 15 – 10044 Pianezzo (To)	100
Japon	
UCB Japan Co Ltd. – Ochanomizu Kyoun Bldg 2-2, Kanda-Surugadai – 101-0062 Chiyoda-Ku, Tokyo	100
Schwarz Pharma Japan Co Ltd – 2-14 Nihonbashi Ohdenma-cho chuoku – 103-0011 Tokyo	89,24
Luxembourg	
Société Financière UCB SA – Rue Eugène Ruppert, 12 – 2453 Luxembourg	100
UCB Lux SA – Rue Eugène Ruppert, 12 – 2453 Luxembourg	100
UCB S.C.A - Rue Eugène Ruppert, 12 – 2453 Luxembourg	100
Malaisie	
UCB Pharma Asia Pacific Sdn. Bhd. – c/o Symphony Corporate House Sdn. Bhd. - 10th floor, Wisma Havela Thakardas, No. 1 Jalan Tiong Nam, Off Jalan Raja Laut - 50350 Kuala Lumpur	100
Mexique	
UCB de Mexico SA de CV – Homero#440, 7fl Col. Chapultepec Morales – 11570 Mexico D.F.	100
Vedim SA de CV - Homero#440, 7fl Col. Chapultepec Morales – 11570 Mexico D.F.	100

Norvège

UCB Pharma AS – Brynsveien 96 – 1352 Kolsas, Baerum	100
Schwarz Pharma AS – Nydalsveien 33 – 0484 Oslo	100

Pays-Bas

UCB Finance NV – Lage Mosten 33 – 4822 NK Breda	100
UCB Pharma BV - Lage Mosten 33 – 4822 NK Breda	100
Medeva Holdings BV - Lage Mosten 33 – 4822 NK Breda	100
Medeva BV - Lage Mosten 33 – 4822 NK Breda	100
Schwarz Pharma BV – Hardwareweg 4 – 3821 BM Amersfoort	100

Philippines

UCB Philippines Inc. – 9th fl Salcedo Towers 169 HV dela Costa St. Salcedo Village – 1227 Makati City	100
Schwarz Pharma Philippines Inc. – 3rd fl, Rufino Centre Bldg, Corner Herrera Street, Ayala Avenue – 1200 Makati	89,24

Pologne

Vedim Sp.z.o.o. – Ul. Kruczkowskiego, 8 - 00-380 Warszawa	100
UCB Pharma Sp.z.o.o. – Ul. Kruczkowskiego, 8 - 00-380 Warszawa	100
Schwarz Pharma SP.z.o.o. – Dolna 21 – 05-092 Lomianki	100

Portugal

UCB Pharma (Produtos Farmaceuticos) Lda – Ed. D. Maria I, Q 60, piso I A, Quinta da Fonte Porte Salvo, Paço de Arcos 2770-229	100
Vedim Pharma (Prod. Quimicos e Farma) Lda – Ed. D. Maria I, Q 60, piso I A, Quinta da Fonte Porte Salvo, Paço de Arcos 2770-229	100
Schwarz Pharma Lda (Portugal) – Edifício Atrium Saldanha, Praça Duque de Saldanha n° 1,3,°L – 1050-090 Lisbon	89,24

République Tchèque

UCB s.r.o. – Thámova 13 - 186 00 Praha 8	100
--	-----

Royaume-Uni

Fipar Ltd. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB Fipar Ltd., subs. of UCB Inc. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Fipar UK Ltd., subs of UCB Fipar Ltd. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB (Investments) Ltd. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB T&R Graham Ltd. – c/o Baker Thilly Breckenridge House 274 Sauchiehall Street – G2 3EH Glasgow	100
UCB Services Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Viking Trading Co Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Vedim Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB Watford Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Celltech Group Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Celltech R&D Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Celltech Japan Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Celltech Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Chiroscience Group Ltd. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Chiroscience R&D Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Darwin Discovery Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Medeva Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB Pharma Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Evans Healthcare Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Medeva International Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Celltech Pharma Europe Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
International Medication Systems (UK) Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Oxford GlycoSciences – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Oxford GlycoSciences (UK) Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Oxford GlycoTherapeutics Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Confirmand Ltd. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB Ireland – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Schwarz Pharma Ltd – 5 Hercules Way, Laevesden Park, WD25 7GS Warford Hertfordshire	100
Schwarz Pharmaceuticals Ltd – 5 Hercules Way, Laevesden Park, WD25 7GS Warford Hertfordshire	100
Medo Pharmaceuticals Ltd – 5 Hercules Way, Laevesden Park, WD25 7GS Warford Hertfordshire	100

Russie	
UCB Pharma LLC - Shabolovka 10 Bldg 2 – 119048 Moscou	100
Schwarz Pharma ooo – Kantemirovskaja 58 – 115477 Moscou	89,24
Singapour	
UCB Singapore Private Ltd. – 3 Church Street #08-01, Samsung Hub - 49483 Singapore	100
Suède	
UCB Pharma AB (Sweden) – Stureplan 4C 4van - 11435 Stockholm	100
Schwarz Pharma AB – Svärdvägen 21, Danderyd – 18233 Stockholm	100
Suisse	
UCB Farchim SA – ZI de Planchy, Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
UCB Investissements SA – ZI de Planchy, Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
Doutors Réassurance SA – ZI de Planchy, Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
Cogefina SA – ZI de Planchy, Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
UCB-Pharma AG – ZI de Planchy, Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
Medeva Pharma Suisse SA – Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
Schwarz Pharma AG – Jurastrasse 2 – Münchenstein – 4142 Baselland	100
Taiwan	
UCB (Taiwan) Ltd. – 12F, n° 35, Lane 11, Kwang Fu North Road - Taipei	100
Thaïlande	
Fipar (Thailand) Ltd. – 16th Floor, Q. House Sathorn, 11, South Sathorn Road Kwaeng Tung Mahamaek, Khet Sathorn, Bangkok Metropolis	100
UCB Pharma (Thailand) Ltd. – 27th fl, Panjathanee Tower 127/32 Nonsee Road Chongnonsee Yannawa – 10120 Bangkok	99,98
Turquie	
UCB Pharma AS – Rüzgarlibahçe, Cumhuriyet Caddesi Gerçekler Sitesi, B-Blok Kat:6, Kavacik, Beykoz - 34805 Istanbul	100
Mesulin Ilac ve Maddeleri Pazarlama TLS – Besiktas 4 Levent Selvili Sok n° ½ - Istanbul	89,24
USA	
Cistron Biotechnology Inc. - Corporation Trust Center, 1209 Orange Street – 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Holdings Inc. – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street – 19801 Wilmington, Delaware	100
Fipar US Inc. – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street – 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Inc. - Corporation Trust Center, 1209 Orange Street – 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Research Inc. - Corporation Trust Center, 1209 Orange Street – 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Bioproducts Inc. – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street – 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Pharco Inc. – 300 Delaware Avenue – 19801 Wilmington Delaware	100
Celltech US LLC – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street – 19801 Wilmington Delaware	100
Celltech Manufacturing CA Inc. – CT Corporation System, 818 W. Seventh Street, Los Angeles California 90017	100
UCB Manufacturing Inc. – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street – 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Technologies Inc. – CT Corporation System, 111 Eight Avenue, NY, 10011 New York	100
Upstate Pharma LLC – CT Corporation System, 111 Eight Avenue, NY, 10011 New York	100
Schwarz Biosciences Inc. – 8010 Arco Corporative Drive – Raleigh 27617 North Carolina	100
Schwarz Pharma Inc. – 103 Foulk road 254 – 19803 Wilmington Delaware	100
Schwarz Pharma Manufacturing Inc. – Manufacturing Facility 1101 C Avenue West – 47274 Seymour Indianapolis	100
Kremers Urban Development Company – 103 Foulk road 205-1 – 19803 Wilmington Delaware	100
SRZ Properties Inc. – 103 Foulk road 254 – 19803 Wilmington Delaware	100
CPM Properties Inc. – 103 Foulk road 254 – 19803 Wilmington Delaware	100
Kremers Urban LLC – 103 Foulk road 254 – 19803 Wilmington Delaware	100
Schwarz Pharma LLC – 103 Foulk road 254 – 19803 Wilmington Delaware	100

Rapport du Collège des Commissaires

à l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société UCB S.A.
sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaires. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de UCB S.A. et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2007, le compte de résultats consolidé et les états consolidés des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à EUR 9.555 millions et le compte consolidé de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de EUR 160 millions. Les comptes annuels de certaines filiales comprises dans la consolidation ont été contrôlés par d'autres auditeurs externes. Nous nous sommes basés sur leurs attestations et nous avons effectué des vérifications complémentaires spécifiques dans le cadre de la consolidation.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis et les travaux de nos confrères qui ont contrôlé les comptes des filiales fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, fondé sur notre révision et les rapports de nos confrères, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2007, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 12 mars 2008

Le Collège des Commissaires



E. ATTOUT



D. GOOSSENS

Etats Financiers Statutaires Abrégés d'UCB S.A.

• Introduction	80
• Bilan	81
• Compte de résultat	81
• Compte d'affectation	82
• Résumé des principales conventions comptables	83

Introduction

Conformément au Code belge des sociétés, il a été décidé de présenter une version abrégée des états financiers statutaires d'UCB S.A.

Les états financiers statutaires d'UCB S.A. sont préparés conformément aux normes comptables belges (BGAAP).

Il convient de noter que seuls les états financiers consolidés tels que repris ci-dessus présentent une image fidèle de la situation financière et des résultats du Groupe UCB.

Depuis le 1^{er} novembre 2006, UCB S.A. est transformée en société holding, ses activités opérationnelles ayant été apportées à UCB Pharma S.A.

Le Collège des Commissaires a émis une attestation sans réserve et certifie que les états financiers non consolidés d'UCB SA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2007

présentent une image fidèle de la situation financière et des résultats d'UCB S.A. conformément aux dispositions légales et réglementaires.

En application de la législation, ces états financiers statutaires distincts, accompagnés du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires, ainsi que du rapport des auditeurs, seront déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique dans les délais légaux.

Ces documents sont disponibles sur notre site www.ucb-group.com ou sur simple demande adressée à :

UCB S.A.
Corporate Communication
Allée de la Recherche 60
B-1070 Bruxelles (Belgique)

Bilan

€ millions	31.12.2007	31.12.2006
ACTIF		
Frais d'établissement	27	34
Immobilisations incorporelles	1	-
Immobilisations corporelles	7	9
Immobilisations financières	4 785	6 614
Actifs immobilisés	4 820	6 657
Créances à plus d'un an	859	18
Créances à un an au plus	346	209
Investissements à court terme	46	65
Valeurs disponibles	1	8
Comptes de régularisation	46	14
Actif courant	1 298	314
Total de l'actif	6 118	6 971
PASSIF		
Capital	550	545
Prime d'émission	1 601	1 603
Réserves	1 920	1 831
Bénéfice reporté	145	146
Fonds propres	4 216	4 125
Provisions	3	-
Provisions & impôts différés	3	-
Dettes à plus d'un an	1 566	1 539
Dettes à un an au plus	313	1 288
Comptes de régularisation	20	19
Passif courant	1 899	2 846
Total du passif	6 118	6 971

Compte de résultat

€ millions	31.12.2007	31.12.2006
Produits d'exploitation	49	1 272
Charges d'exploitation	(66)	(1 273)
Résultat d'exploitation	(17)	(1)
Produits financiers	240	638
Charges financières	(98)	(238)
Résultat financier	142	400
Résultat d'exploitation avant impôts	125	399
Produits exceptionnels	141	216
Charges exceptionnelles	(6)	(63)
Résultat exceptionnel	135	153
Résultat avant impôts	260	552
Impôts sur le résultat	(2)	(35)
Bénéfice de l'exercice à affecter	258	517

Compte d'affectation

€ millions	31.12.2007	31.12.2006
Bénéfice de l'exercice à affecter	258	517
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	145	145
Bénéfice à affecter	403	662
A la réserve légale	-	(11)
Aux autres réserves	(89)	(340)
Affectation au capital & réserves	(89)	(351)
Bénéfice à reporter	(145)	(145)
Résultat à reporter	(145)	(145)
Dividendes	(169)	(165)
Bénéfice à distribuer	(169)	(165)
Si l'affectation proposée du bénéfice est approuvée, le dividende brut total sera fixé à:	€0,92	€0,90
Si l'affectation proposée du bénéfice est approuvée et si l'on tient compte des réglementations fiscales, le dividende net total hors précompte mobilier par action sera fixé à:	€0,69	€0,68

Les activités d'UCB S.A. ont généré en 2007 un bénéfice net de €257 619 899 après impôts. Contenu tenu du bénéfice reporté de €145 457 217, le montant disponible à répartir s'élève à €403 077 116.

Le Conseil d'Administration propose de payer un dividende

brut de €0,92 par action, soit la distribution d'un dividende total de €168 695 848. Si cette proposition de dividende est approuvée par les actionnaires de la Société lors de leur Assemblée du 24 avril 2008, le dividende net de €0,69 par action sera payable à partir du 28 avril 2008 contre remise du coupon n° 10, joint aux actions au porteur de la Société.

Résumé des principales conventions comptables

Le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes conformément à l'article 28 de l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

- Matériel informatique et bureautique 33 1/3%
- Matériel prototype 33 1/3%

Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et développement sont portés aux immobilisations incorporelles à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient. Ces coûts capitalisés ont été entièrement amortis au cours de l'année mais la différence entre le montant réel des amortissements de l'exercice et le montant brut porté aux immobilisations a fait l'objet d'une reprise d'amortissements en produits exceptionnels.

Un taux d'amortissement linéaire de 33 1/3% a été appliqué à ces frais, sur la base d'une durée de vie de trois ans selon la règle 'pro rata temporis'. L'amortissement de la valeur d'acquisition des brevets, licences et actifs similaires est calculé soit en fonction d'une appréciation prudente de la durée de vie économique de ces immobilisations incorporelles, soit à un taux au minimum égal à celui des actifs destinés à l'exploitation du brevet ou du procédé, soit par annuité fixe dont le nombre ne peut être inférieur à cinq ans en tenant compte du pro rata temporis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises de tiers sont reprises à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition; les immobilisations produites par la Société elle-même sont valorisées à leur prix de revient. Le prix d'acquisition ou le coût de revient a été amorti sur une base linéaire, selon la règle 'pro rata temporis'. Les taux d'amortissement annuels suivants ont été appliqués:

- Bâtiments administratifs 3%
- Bâtiments industriels 5%
- Matériel et outillage 15%
- Mobilier et matériel de bureau 15%
- Matériel roulant 20%

Actifs financiers

Les participations mises en équivalence sont évaluées conformément à la proportion détenue dans les capitaux propres de la Société détenue. Les titres de participation qui n'entrent pas dans le périmètre de consolidation ont été comptabilisés à leur coût. Une réduction de valeur spécifique est enregistrée lorsque l'évaluation effectuée chaque année fait apparaître une dépréciation durable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement est, à l'échéance, totalement ou partiellement incertain ou compromis.

Avoirs et engagements en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires (immobilisations incorporelles et corporelles, stocks, participations), libellés en devises étrangères, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires, libellés en devises étrangères, sont convertis au cours de la date du bilan. Les différences de change réalisées sur les transactions en devises étrangères sont portées au compte de résultat, de même que les pertes de change non réalisées, tandis que les bénéfices de change non réalisés sont inscrits aux comptes de régularisation du bilan.

Provisions

Tous les risques supportés par la Société ont fait l'objet de provisions revues chaque année, conformément aux règles de la prudence, de la bonne foi et de la sincérité. Les provisions sont comptabilisées à leur valeur normale.

Information

Langue officielle du Rapport

Conformément à la Loi belge, UCB est tenu de préparer son Rapport Annuel en français et en néerlandais. UCB met également à votre disposition une version de ce rapport en anglais. Si des différences de traduction ou d'interprétation entre les différentes versions devaient apparaître, la version française sera considérée comme étant le rapport annuel officiel.

Disponibilité du Rapport Annuel

Le Rapport Annuel est disponible gratuitement sur demande:
UCB S.A.
A l'attention de 'Investor Relations'
Allée de la Recherche, 60 - 1070 Bruxelles, Belgique
Tél. +32 2 559 9588 • Fax +32 2 559 9571

Une version électronique du Rapport Annuel est également disponible, à titre informatif uniquement, sur le site Internet d'UCB www.ucb-group.com.

Seul le Rapport Annuel imprimé et publié en Belgique, selon les règles et la législation en vigueur, est légalement valable. UCB décline toute responsabilité concernant l'exactitude ou la justesse du Rapport Annuel disponible sur Internet. Toute autre information publiée sur le site Internet d'UCB ou sur tout autre site Internet ne font pas partie de ce Rapport Annuel.

Déclarations prospectives

Ce rapport annuel contient des déclarations prospectives y compris, mais non exclusivement, des déclarations contenant les termes 'estime', 'prévoit', 'devrait', 'à l'intention de', 'considère', 'peut' et 'continue' ainsi que des expressions similaires. Ces déclarations prospectives concernent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations réels d'UCB, ou encore les résultats du secteur, soient sensiblement différents de tous les résultats, performances ou réalisations explicites ou implicites contenus dans ces déclarations prospectives. Vu ces incertitudes, il est conseillé au public de ne pas accorder une fiabilité induite à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont uniquement valables à la date du présent rapport annuel. UCB décline expressément toute obligation de mettre à jour une quelconque des déclarations prospectives contenues dans ce rapport annuel afin de refléter toute modification de ses prévisions à cet égard ou toute modification des événements, conditions ou situations sur lesquels ces déclarations sont fondées, sauf si lesdites déclarations sont requises par les législations et réglementations applicables.

Glossaire

Résultat par action ajusté (EPS ajusté):

Il s'agit du bénéfice net ajusté tel que défini ci-après, divisé par le nombre total moyen pondéré d'actions en circulation pour l'année.

Bénéfice net ajusté:

Bénéfice de l'exercice reporté dans les états financiers consolidés, corrigé de l'impact après impôts des éléments à caractère unique et non récurrents, de la contribution des activités abandonnées et de l'accroissement de valeur des stocks.

Earnings Before Interest and Taxes (EBIT):

Résultat d'exploitation tel que mentionné dans les états financiers consolidés.

Flux de trésorerie disponible:

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, augmenté du flux de trésorerie des activités d'investissement pour les activités poursuivies.

Investissements bruts:

Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles.

Dettes nettes:

Emprunts courants et non courants et découverts bancaires diminués des titres de créance, de l'encaisse affectée en rapport avec des contrats de leasing financier, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Les autres dettes financières, qui se rapportent au dividende fixe estimé qui doit être payé aux actionnaires extérieurs de Schwarz Pharma dans le cadre de l'accord de domination et de transfert de bénéfices, ne sont pas intégrées dans le calcul de la dette nette du Groupe.

Postes non récurrents:

Éléments des produits ou charges qui ne se produisent pas régulièrement dans le cadre des activités normales de la société.

Information financière pro forma:

Suite à l'acquisition d'une participation majoritaire dans Schwarz Pharma à la fin décembre 2006, le bilan de Schwarz Pharma a été intégré dans le bilan consolidé d'UCB, tandis que la contribution de Schwarz Pharma dans le compte de résultat n'a commencé qu'au 1er janvier 2007. Afin de fournir au lecteur une base comparable, des informations financières pro forma du groupe pour l'exercice 2006 ont été intégrées dans le présent rapport annuel.

Recurring Earnings Before Interest, Taxes, Depreciations and Amortisation charges (EBITDA récurrent):

Résultat d'exploitation corrigé des amortissements, des dépréciations, des frais de restructuration et des autres produits et charges.

EBIT récurrent:

Résultat d'exploitation corrigé des dépréciations d'actifs non financiers, des frais de restructuration et des autres produits et charges.

Jours de traitement:

Les jours de traitement sont une mesure du nombre moyen de jours de traitement associé à une forme/puissance d'un produit. Cette mesure se calcule comme suit : nombre total d'unités standard vendues / dose journalière moyenne.

Fonds de roulement:

Comprend les stocks, les créances clients et autres créances, les dettes commerciales et autres dettes, dues à un an et plus.

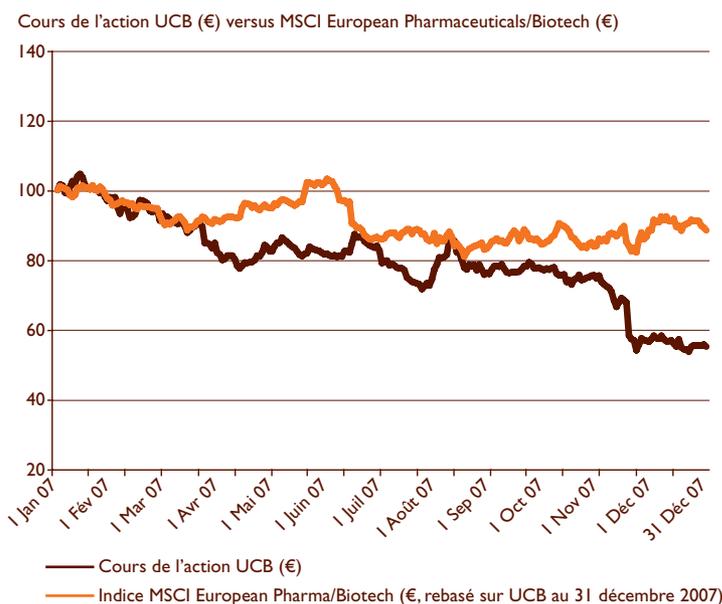
UCB: Données Financières 2007

€ millions	2007	Pro Forma 2006
Résultats		
Produits des ventes nettes	3 188	3 144
Chiffre d'affaires	3 626	3 631
Bénéfice brut	2 579	2 754
Frais de marketing & de ventes	(1 054)	(1 049)
Frais de recherche & développement	(788)	(815)
Frais généraux & administratifs	(267)	(315)
EBIT récurrent (résultat d'exploitation)	480	608
EBITDA récurrent	741	747
EBIT (résultat d'exploitation)	344	669
Résultat net de l'exercice (après intérêts minoritaires)	160	391
Positions Financières		
Dette financière nette	(1 915)	(2 108)
Cash flow provenant des activités opérationnelles	490	321
Informations par action		
Résultat par action (€ par action)	0,89 ^(a)	2,17
Dividende brut par action (€ par action)	0,92	0,90
Nombre d'actions (fin d'année)	183 361 252	181 512 768
Cours de l'action (fin d'année – € par action)	31,02	51,95
Capitalisation boursière (fin d'année – € milliards)	5,7	9,4
Autres		
Effectif (fin d'année)	12 102	12 804
Taux de change moyen US\$/€	1,369	1,255

(a) Le résultat de base est calculé en divisant le résultat de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice mais hors actions propres (3 233 678).

Evolution de l'action UCB (2007)

(index = 100, 1^{er} janvier 2007)



Siège social

UCB S.A.
Allée de la Recherche, 60
1070 Bruxelles - Belgique
Tél: +32 2 559 9999
Fax: +32 2 559 9900
www.ucb-group.com

Design: The Crew
Composition et Production: The Crew
Photographie: Yves Fonck
Impression: HH Print Management
Deutschland GmbH, München

Corporate Communications & Investor Relations

Antje Witte
VP Corporate Communications & Investor Relations
Tél: +32 2 559 9414
E-mail: Antje.witte@ucb-group.com

Mareike Mohr
Director, Investor Relations
Tél: +32 2 559 9264
E-mail: Mareike.mohr@ucb-group.com